

RAPPORT ANNUEL

P A R I B A S

1998

SOMMAIRE

Visa COB	1
Panorama	2
Bloc-notes de l'actionnaire	4
Information des actionnaires	5
Conseil de Surveillance	6
Les Comités	8
Comité Exécutif	9
Politique de rémunération des dirigeants	10
<i>Banque d'Investissement et de Financement</i>	13
Métier Bancaire	14
Corporate Finance	16
Actions	18
Taux, change et dérivés	20
<i>Gestion d'Actifs et services Bancaires</i>	23
Gestion institutionnelle et privée	24
Assurance vie et prévoyance : Cardif	26
Épargne des particuliers : Cortal	28
Métiers Titres	30
Banque sans guichet : Banque Directe	32
<i>Services Financiers Spécialisés</i>	33
Services financiers aux entreprises (UFB locabail)	34
Services financiers aux entreprises (Arval)	36
Crédit à la consommation (Cetelem)	38
Crédits immobiliers (UCB)	40
<i>Participations et Immobilier</i>	43
Paribas Affaires Industrielles	44
Immobilier	47
<i>Rapport du Directoire sur les comptes consolidés</i>	49
Comptes consolidés	66
<i>Renseignements généraux</i>	118

Avertissement

Compte tenu des offres publiques d'échange présentées par la BNP sur les titres de Paribas et de la Société Générale le 09 mars 1999 au soir, la date et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Annuelle de Paribas ont été reportés et l'ordre du jour ainsi que le texte des résolutions proposées sont susceptibles d'être modifiés.

Par ailleurs, il est prévu de convoquer en Assemblée Générale Extraordinaire postérieurement à l'Assemblée Générale Annuelle dont l'ordre du jour et les projets de résolution figurent dans les documents annexes

Il en est de même d'une Assemblée des titulaires de droits de vote double.

Le présent document de référence a été enregistré auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 09/04/1999 sous le numéro N° 99-081 ; il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission.

Les éléments relatifs à l'Assemblée Générale Annuelle, portant sur l'exercice 1998, (Exposé de l'activité en 1998, Rapport du Directoire de Paribas sur les comptes sociaux, Observations du Conseil de Surveillance, Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux, Comptes sociaux, Ordre du jour, Résolutions, Mandats des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire) figurent dans des documents tirés à part intitulés "Assemblée Générale Ordinaire", "Assemblée Générale Extraordinaire", "Assemblée Spéciale"

La Commission des Opérations de Bourse attire l'attention du public sur le fait qu'en cas de réussite de l'offre publique d'échange initiée par la Société Générale sur les actions de Paribas le 12 février 1999, il sera proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires d'inscrire dans les comptes de l'exercice 1998 une provision pour coûts de restructuration et d'intégration d'un montant net d'impôts de 400 millions d'euros.

Ces documents sont disponibles sur simple demande auprès de Paribas Actionnaires (Numéro Vert : 0 800 05 17 88).

Le présent rapport annuel et ces documents constituent ensemble le document de référence enregistré par la COB.



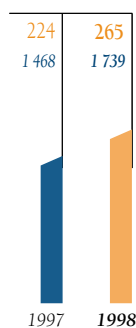
PANORAMA

EN CHIFFRES

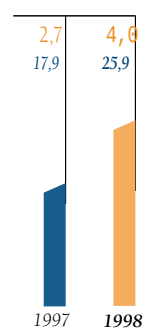
Un euro = 6,55957 FF

La solidité financière

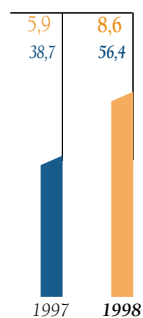
TOTAL DU BILAN
(en milliards d'euros,
en milliards de francs)



**PLUS-VALUES LATENTES
DU PORTEFEUILLE
DE PARTICIPATIONS**
(en milliards d'euros,
en milliards de francs)

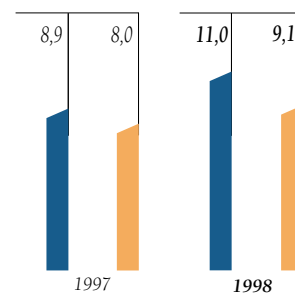


**FONDS PROPRES MOYENS
PART DU GROUPE ***
(après résultat,
en milliards d'euros,
en milliards de francs)



RATIO DE SOLVABILITÉ EUROPÉEN (en %)

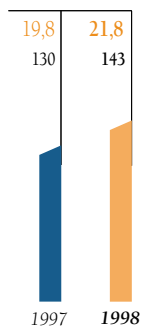
■ global
■ tier one



* Avant prise en compte de la provision pour coûts de restructuration SG Paribas de 400 M d'euros après impôts.

L'activité

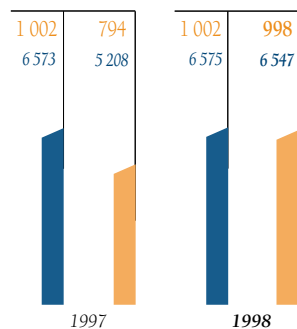
**DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE
HORS CERTIFICATS DE DÉPÔTS**
(en milliards d'euros,
en milliards de francs)



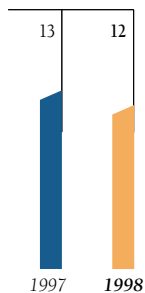
Les résultats

RÉSULTAT NET *
(en millions d'euros, en millions de francs)

■ part du Groupe
■ part du Groupe hors activités cédées

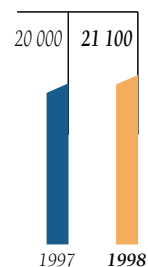


**RENTABILITÉ NETTE
DES FONDS PROPRES ***
(calculée sur la base du résultat
net part du Groupe hors activités
cédées, en %)

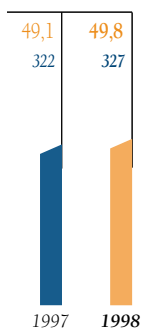


Les effectifs

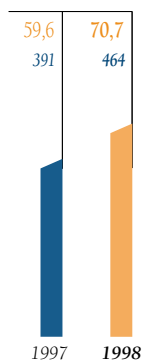
**LES EFFECTIFS
HORS ACTIVITÉS CÉDÉES**
(au 31 décembre)



CRÉDITS À LA CLIENTÈLE
(en milliards d'euros,
en milliards de francs)



ACTIFS GÉRÉS FIN DE PÉRIODE
(en milliards d'euros,
en milliards de francs)



* Avant prise en compte de la provision pour coûts de restructuration
SG Paribas de 400 M d'euros après impôts.

BLOC-NOTES

DE L'ACTIONNAIRE

Actionnariat

SITUATION DE L'ACTIONNARIAT AU 29 JANVIER 1999 ⁽¹⁾

	EN % DU CAPITAL	EN % DES DROITS DE VOTE
Actionnaires détenant plus de 5 % des droits de vote	11,4	20,0
• Groupe AXA	6,7	11,7
• ALLIANZ- AGF	4,7	8,3
Autres actionnaires détenant 0,5 % ou plus des droits de vote	15,0	17,8
Autres actionnaires identifiés ⁽²⁾	15,0	16,0
Divers actionnaires ⁽³⁾	53,1	46,2
Autocontrôle et autodétention	5,5	–
Total	100,00	100,00

(1) Selon les informations connues par la société.

(2) Estimé.

(3) Dont 400 000 actionnaires individuels recensés détenant 10,3 % du capital.

Cotation

L'action Paribas est cotée à la Bourse de Paris (marché à règlement mensuel ; groupe continu A ; code valeur 12001). Elle est également cotée à Tokyo.

Dividende

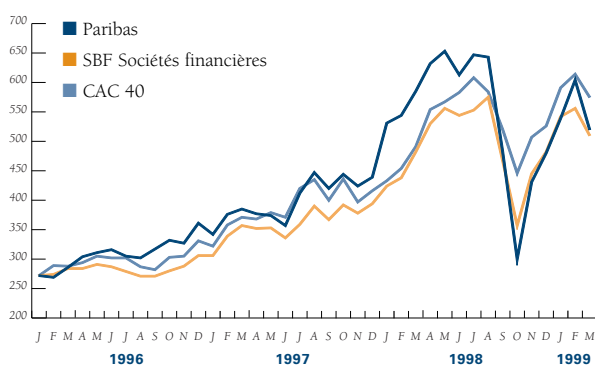
Sur proposition du Directoire, une résolution proposant le dividende de 2,5 euros net par action sera soumise à l'Assemblée Générale du 1^{er} avril 1999.

Le dividende de l'action sera détaché le 6 avril 1999.

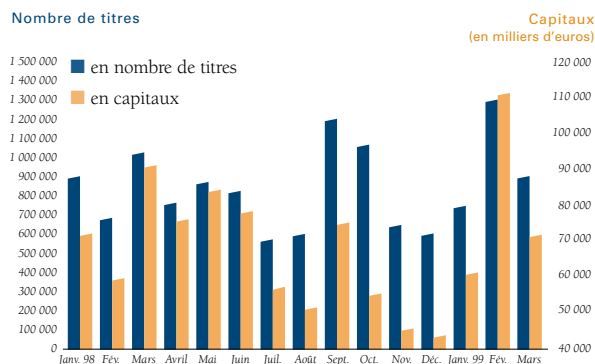
DONNÉES BOURSIERES

	1997		1998	
Cours	€	F	€	F
plus haut	82,47	541,00	106,41	698,00
plus bas	51,68	339,00	41,31	270,98
dernier cours coté	79,73	523,00	74,04	485,70
moyenne des 30 derniers jours cotés	72,73	477,06	72,75	477,20
Résultat net part du Groupe (hors activités cédées)	7,2	47,2	6,5	42,6
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	110,7		153,8	

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION



MOYENNE MENSUELLE DES TRANSACTIONS EN NOMBRE DE TITRES ET EN CAPITAL



INFORMATION

DES ACTIONNAIRES

Paribas développe l'information auprès de ses actionnaires au travers de deux services spécialisés.

Paribas Actionnaires :

en charge de la communication auprès des actionnaires individuels.

3, rue d'Antin 75002 Paris

Numéro vert : 0 800 05 17 88

Fax : 33 (0)1 42 98 66 75

Le service relations investisseurs institutionnels :

Tél : 33 (0)1 42 98 66 35

Fax : 33 (0)1 42 98 15 25

Outre le rapport annuel, Paribas diffuse les supports écrits suivants :

- des Lettres aux Actionnaires : elles paraissent périodiquement deux fois par an, lors de la publication des résultats annuels et semestriels, et lors de tout événement de nature exceptionnelle. Elles informent les actionnaires sur la vie de Paribas et sur ses performances et renseignent sur l'activité du Comité consultatif des actionnaires ;
- le compte rendu de l'Assemblée Générale.

Comité consultatif des actionnaires

Paribas a été l'une des premières sociétés à constituer un Comité consultatif d'actionnaires, destiné à améliorer la communication avec ses actionnaires et à formuler toute proposition pour favoriser son développement.

Composé d'une douzaine d'actionnaires individuels, dont un membre du Conseil de Surveillance, Colette Neuville, et un représentant des salariés, Frédérique Dambrine, il se réunit deux fois par an sous les présidences de Michel François-Poncet et André Lévy-Lang.

Tout actionnaire peut faire acte de candidature en écrivant à Paribas Actionnaires.

La durée du mandat est de trois ans, renouvelable une fois. Huit membres ont été renouvelés en 1998.

Composition

Le Comité consultatif des actionnaires est actuellement composé de :

Michel François-Poncet :
Président

André Lévy-Lang : Vice-Président

Alain Balesdent*

Jean Ballongue*

Jean-Claude Burette*

Marcel Cosse*

Frédérique Dambrine : représentante de l'Association des salariés et anciens salariés de Paribas

Bertrand d'Ilhiers*

Jean-Pierre Kern *

Jean-Jacques Le Guen*

Colette Neuville : membre du Conseil de Surveillance

Daniel Noblet*

Michel Picot*

Dominique Vigneron*

Évenements post-clôture

Le 9 mars 1999, la Banque Nationale de Paris a déposé auprès du Conseil des Marchés Financiers deux projets d'offres publiques d'échange disjoints sur les titres de la Société Générale et de Paribas, ce dernier projet étant concurrent de l'offre en cours émise par la Société Générale.

Le CMF a déclaré recevable ces deux projets de la Banque Nationale de Paris le 16 Mars 1999. Il a ouvert les deux offres le 31 Mars 1999. Au moment de l'achèvement du présent document de référence, le calendrier de ces offres restait à fixer par le CMF, dont les décisions devaient intervenir après la publication des notes d'information établies par la Société Générale et Paribas en réponse aux deux offres de la Banque Nationale de Paris. Le 6 Avril 1999, le Conseil d'Administration de la Société Générale et le Conseil de Surveillance de Paribas ont rejeté ces offres.

*actionnaires individuels

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Michel François-Poncet

Président

64 ans, dans le Groupe depuis 1961. Président du Conseil d'Administration de Paribas Suisse. Principaux autres mandats : administrateur d'Axa, de la Comit, de LVMH, de Schneider SA et de Total.

Date d'entrée en fonction : 19 septembre 1991.
Propriétaire de 10 048 actions.

Jean Gandois ⁽¹⁾

Vice-Président

68 ans, ancien Président de Cockerill Sambre. Principaux autres mandats : administrateur de la BNP, de Schneider, de Danone et membre du Conseil de Surveillance de Peugeot, de Suez-Lyonnaise des Eaux, de Siemens AG, et d'Akzo-Nobel.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998.
Propriétaire de 1 045 actions.

Euan Baird ⁽¹⁾

61 ans, Président de Schlumberger.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998.
Propriétaire de 1 091 actions.

Claude Bébéar

63 ans, Président du Directoire d'Axa.

Principaux autres mandats : administrateur de la Société Générale, de Schneider et de Lor Patrimoine.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998.
Propriétaire de 1 044 actions.

Daniel Bouton ⁽²⁾⁽³⁾

49 ans, Président Directeur Général de la Société Générale. Principaux autres mandats : administrateur de Canal +, Schneider SA, Total.
Date d'entrée en fonction : 31 janvier 1999.

Antonio Borges ⁽¹⁾

50 ans, Doyen de l'Insead. Principaux mandats : administrateur de Cimentos de Portugal, membre du Conseil Fiscal de Banco Santander de Negocios et du Conseil Général de Sonae.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998.
Propriétaire de 200 actions.

Philippe Degeilh

46 ans, élu par les salariés le 14 mars 1996.
Echéance du mandat : 1999.

Paul Desmarais

72 ans, Président du Comité Exécutif de Power Corporation du Canada. Principaux autres mandats : administrateur de la Great-West, de Bruxelles-Lambert, de la CLT-UFA et d'Axa.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998.
Propriétaire de 230 actions.

Thierry Desmarest

53 ans, Président Directeur Général de Total, administrateur de Cogema.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998.
Propriétaire de 1 546 actions.

Paul-Louis Halley ⁽¹⁾

64 ans, Président de Promodès. Membre du Conseil Consultatif de la Banque de France.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998.
Propriétaire de 1 000 actions.

(1) Membre du Conseil indépendant
(2) Sous réserve de ratification par l'Assemblée Générale des actionnaires
(3) Compte tenu de l'OPE en cours, les acquisitions seront effectuées après la clôture de l'opération.

Antoine Jeancourt-Galignani

62 ans, Président des AGF. Principaux autres mandats : Président du Conseil de Surveillance d'Euro-Disney Sca, administrateur de la Société Générale, de Total, et de Rhône Poulenc.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998.

Propriétaire de 349 actions.

Denis Kessler ⁽¹⁾

46 ans, Président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), Vice-Président délégué du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) et membre du Conseil Economique et Social.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998.

Propriétaire de 209 actions.

Alexandre Lamfalussy ⁽¹⁾

70 ans, ancien Président de l'Institut Monétaire Européen, Professeur à l'Institut Catholique de Louvain. Autres mandats : administrateur de Asbl Bruxelles-2000 ; Président du Conseil d'Administration de Euro MTS Ltd (à partir du 1^{er} mars 1999).

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998.

Virin Moulin

33 ans, élu par les salariés le 14 mars 1996.

Echéance du mandat : 1999.

Colette Neuville ⁽¹⁾

62 ans, Membre du Comité des Actionnaires Individuels de Paribas et de Rhône Poulenc, membre du Groupement des Actionnaires Européens et Président de l'Association pour la Défense des Actionnaires Minoritaires.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998.

Propriétaire de 550 actions.

Pierre Nourrit

55 ans, élu par les salariés le 14 mars 1996.

Echéance du mandat : 1999.

Ernest-Antoine Seillière de Laborde ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾

61 ans, Président de Marine Wendel, de Compagnie Générale d'Industrie et de Participations – CGIP, et de Cap Gemini. Principaux autres mandats : administrateur de Eridania Beghin Say, Gip SA, Société Générale, Société Lorraine de Participations Sidérurgiques – SLPS, et de Valeo. Membre du Conseil de Surveillance de Hermès International SA, Peugeot SA, Reynolds, et de Oranje-Nassau Groep BV.

Date d'entrée en fonction : 31 janvier 1999.

Serge Tchuruk

61 ans, Président d'Alcatel Alsthom. Principaux autres mandats : administrateur de Total, Vivendi, Alstom et Thomson-CSF.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998.

Propriétaire de 242 actions.

LES COMITÉS

UN CERTAIN NOMBRE DE COMITÉS DU CONSEIL

ONT ÉTÉ CONSTITUÉS :

Le comité des rémunérations

Créé en 1987, il propose au Conseil la rémunération des dirigeants ainsi que les attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions en leur faveur.

Composition :

Claude Bébéar, Paul Desmarais,
Jean Gandois, Paul-Louis Halley.

Le comité des comptes et du contrôle

Créé en mars 1995, il évalue l'information financière dans le cadre des arrêtés de comptes annuels et assure la surveillance du contrôle externe et interne de la société.

Composition :

Euan Baird, Denis Kessler,
Michel François-Poncet.

Le comité des nominations

Il prépare les décisions du Conseil relatives à la nomination de membres du Conseil ou du Directoire ainsi qu'aux dispositions à prendre pour la succession en temps utile des Présidents du Conseil de Surveillance et du Directoire.

Composition :

Claude Bébéar, Euan Baird, Serge Tchuruk,
Michel François-Poncet.

Secrétaire Général

Pierre-Edouard Noyelle.

Commissaires aux Comptes

Deloitte Touche Tohmatsu-Audit
Ernst & Young Audit.

COMITÉ EXÉCUTIF

André Lévy-Lang

PRÉSIDENT

61 ans, entré dans le Groupe en 1974 à la Compagnie Bancaire. Président du Directoire de Paribas.

Principaux autres mandats :

administrateur d'AGF, d'Elf, de Schlumberger et de Finaxa.

Date d'entrée en fonction : 19 septembre 1991.
Propriétaire de 41 866 actions.

Philippe Blavier

52 ans, entré dans le Groupe en 1981. Responsable du Métier Bancaire depuis 1996. Principaux mandats : Paribas Suisse ; Paribas North America ; Paribas Bank of Canada ; Paribas Futures Inc.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998.
Propriétaire de 1 235 actions.

Michel Clair

52 ans, entré dans le Groupe en 1991 à la Compagnie Bancaire. Responsable du Secrétariat Général et des Affaires Immobilières. Président de Sinvim, de Ségécé et d'apéc 1 %. Président du Directoire de Klépierre.

Date d'entrée en fonction : 1^{er} mars 1999.
Propriétaire de 2 000 actions.

Jean Clamon

46 ans, entré dans le Groupe en 1976. Membre du Directoire de Paribas. Principaux autres mandats : administrateur de Cobepa, d'Erbé, de Fibelpar, de la Compagnie Nationale à Portefeuille et de la Compagnie Générale Mosane.

Date d'entrée en fonction : 20 février 1997.
Propriétaire de 843 actions.

Philippe Dulac

56 ans, entré dans le Groupe en 1983. Membre du Directoire de Paribas. Président de Paribas Luxembourg. Principaux autres mandats : administrateur de Colgate-Palmolive et d'Esso et membre du Conseil de Surveillance du Cetelem.

Date d'entrée en fonction : 15 juin 1990.
Propriétaire de 1 147 actions.

Véronique Guillot-Pelpel

49 ans, entrée dans le Groupe en 1983 à la Compagnie Bancaire. Responsable des Ressources Humaines et de la Communication. Autres mandats : Président d'honneur d'Entreprises et Média.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998.
Propriétaire de 400 actions.

Dominique Hoenn

59 ans, entré à Paribas en 1963. Membre du Directoire de Paribas. Principaux autres mandats : membre du Conseil des Marchés Financiers, administrateur de la Sicovam, de la Société des Bourses Françaises et de Finextel, Banque Artesia, Paribas Luxembourg SA, Paribas Suisse SA, Paribas Asia, Paribas International BV.

Date d'entrée en fonction : 15 juin 1990.
Propriétaire de 1 084 actions.

Robert de Metz

47 ans, entré dans le Groupe en 1991. Membre du Directoire de Paribas. Principaux mandats : administrateur d'Axa Ré Finance, de Cobepa et de Paribas International BV.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998.
Propriétaire de 2 000 actions.

Bernard Müller

53 ans, entré dans le Groupe en 1971. Membre du Directoire de Paribas. Président du Conseil de Surveillance de Cetelem et de la Banque Cortal. Principaux autres mandats : administrateur ou membre du Conseil de Surveillance d'UFB Locabail, Ségécé, Klépierre, de Paribas Suisse et Paribas Luxembourg ; représentant permanent de Paribas au conseil d'UCB, de la Banque Directe.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998.
Propriétaire de 2 929 actions.

Amaury-Daniel de Seze

52 ans, Président de Paribas Affaires Industrielles depuis 1993. Membre du Directoire de Paribas. Principaux autres mandats : administrateur du Groupe Bruxelles Lambert, de Schneider SA, de Sema Group Plc., d'Atos, de la Poste, de Clemessy, d'IMS et de Publicis.

Date d'entrée en fonction : 15 mai 1993.
Propriétaire de 2 563 actions.

Philippe Wahl

43 ans, entré dans le Groupe en 1991 à la Compagnie Bancaire. Responsable du pôle Services Financiers Spécialisés.

Administrateur de : UCB, Banque Directe, Cardif SA, Arval, UFB locabail, UCI SA, Findomestic.

Membre du Conseil de Surveillance de Cetelem.

Date d'entrée en fonction : 1^{er} mars 1999.
Propriétaire de 1 124 actions.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les informations ci-dessous concernent les membres du Comité Exécutif (11 personnes au 31 décembre 1998), c'est-à-dire les 7 membres du Directoire et les 4 directeurs exécutifs, nommés en application de l'article 20 des statuts.

Conformément aux dispositions légales, la rémunération des membres du Directoire est fixée par le Conseil de Surveillance. Celui-ci donne aussi son accord sur les rémunérations des directeurs exécutifs.

Les délibérations et décisions du Conseil de Surveillance en la matière sont prises sur la base de recommandations formulées par le Comité des Rémunérations. Il est rappelé que celui-ci est actuellement composé de MM. Bebear, Desmarais, Gandois et Halley ; la majorité de ces personnes est considérée comme membre du Conseil de Surveillance indépendant.

Le mode de rémunération des membres du Directoire est fixé par le Conseil au moment de la nomination du Directoire, ou de son renouvellement, pour la durée de son mandat (3 ans). Elle comprend trois éléments :

- une part fixe, dont le montant est constant pour la période de 3 ans considérée ;
- une première part variable, dont le montant est égal à un pourcentage de la part fixe, fonction de la réalisation d'un objectif fondamental, à savoir rendement sur fonds propres de Paribas. Cet objectif a été fixé pour la durée du mandat du Directoire : pour 1996, il était de 6 %, pour 1997 de 8 %, pour 1998 de 10 %.
- une seconde part variable, correspondant à la réalisation des objectifs individuels

fixés chaque année aux membres du Directoire. Son montant est déterminé discrétionnairement, chaque année.

Les directeurs exécutifs sont soumis aux mêmes dispositions.

Les dirigeants ne bénéficient pas d'avantages en nature significatifs et particuliers à leur fonction, autres que la disposition d'une voiture de fonction.

Montant des rémunérations perçues en 1998

• Dirigeants

Les rémunérations de toute nature perçues en 1998 par les membres du Comité Exécutif (9 personnes), au titre de leur mandat et des fonctions qu'ils exercent dans l'ensemble des sociétés du groupe, se sont élevées à 6,2 millions, dont :

- 3,4 millions d'euros au titre de rémunération fixe ;
- 2,4 millions d'euros au titre de rémunération variable ;
- 0,4 million d'euros de jetons de présence.

Ces montants comprennent le cas échéant les rémunérations perçues en tant que membre du Directoire de la Compagnie Financière de Paribas, entre le 1^{er} janvier 1998 et le 12 mai 1998.

En effet, cette société, absorbée, était jusqu'à cette dernière date la société de tête du groupe Paribas.

À titre de comparaison, ces montants s'élevaient, en 1997, pour la Compagnie Financière de Paribas, respectivement à

3,2 millions d'euros, 2,8 millions d'euros (variable), 0,5 million d'euros (jetons de présence). Le périmètre était le directoire, soit 7 personnes, dont 6 sont membres du Directoire actuel de Paribas.

- Conseil de Surveillance

Le montant actuellement autorisé par l'Assemblée Générale pour le versement de jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance est de 0,5 million d'euros, inchangé par rapport à l'année précédente.

Les règles de répartition de cette enveloppe sont les suivantes :

- la moitié de cette enveloppe est répartie à titre de part fixe entre les membres du Conseil, par parts égales ;
- la seconde moitié est répartie en fonction des présences effectives aux séances du Conseil. La présence d'un membre du Comité des Comptes et du Contrôle à une réunion de ce comité est comptée comme une présence effective à une séance du Conseil.

La participation au Comité des Rémunérations et au Comité des Nominations ne donne lieu à aucune rémunération particulière.

Les rémunérations de toute nature perçues au cours de l'exercice 1998 par les membres du Conseil de Surveillance, au titre des fonctions qu'ils ont exercées dans

l'ensemble des sociétés du groupe se sont élevées à 1,8 millions d'euros.

Il est important de rappeler que le 12 mai 1998, la Compagnie Financière de Paribas a été absorbée par la Banque Paribas, devenue Paribas. La majorité des membres du Conseil de Surveillance de la première ont été nommés au Conseil de Paribas. Le montant ci-dessus comprend donc non seulement les montants perçus en tant que membre du Conseil de Surveillance de Paribas mais aussi ceux perçus en tant que membre du Conseil de Surveillance de la Compagnie Financière de Paribas, pour la période s'étendant du 1^{er} janvier 1998 au 12 mai 1998.

À titre de comparaison, les rémunérations de toute nature perçues en 1997 par les membres du Conseil de Surveillance de la Compagnie Financière de Paribas, à l'époque société de tête du groupe, se sont élevées à 1,6 millions d'euros.

Jetons de présence et autres rémunérations perçues d'autres sociétés par les dirigeants

Les sommes perçues à ce titre, qu'il s'agisse de sociétés du groupe ou hors du groupe, sont prises en considération par le Conseil de Surveillance pour fixer les éléments de la rémunération des dirigeants.

BANQUE
DE FINANCEMENT
ET D'INVESTISSEMENT

Métier Bancaire	14
Corporate Finance	16
Actions	18
Taux, change et dérivés	20

MÉTIER BANCAIRE

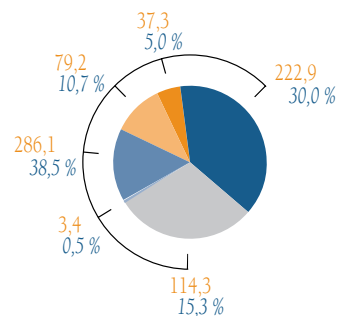
DÉLAISSANT le rôle de banque généraliste, pénalisé par l'excès de l'offre, l'érosion des marges et la désintermédiation, le Métier Bancaire se consacre depuis plus de cinq ans à offrir à une sélection de grandes, et surtout de moyennes entreprises, une gamme importante de financements de haute technicité : financements d'acquisitions, de projets, de négoce international ainsi qu'une gestion sécurisée des flux par voie électronique. ■ Cette stratégie est exigeante, car elle suppose d'entretenir des relations personnalisées et fidèles avec les entreprises cibles pour identifier les opportunités, et d'avoir une offre de produits constamment adéquate. ■ Mais c'est aussi une stratégie payante car elle s'appuie sur des activités en croissance, génératrices de recettes récurrentes et de marges élevées. Elle permet également à Paribas, dans les domaines choisis, de faire valoir ses capacités d'ingénierie et de conseil au niveau mondial. 75 % des recettes du métier proviennent aujourd'hui des financements spécialisés, contre un tiers il y a six ans.

1998 : une conjoncture heurtée

L'année a été contrastée. Après un premier semestre d'activité soutenue, notamment aux États-Unis, le second a été marqué par la crise des marchés financiers. Celle-ci a entraîné un ralentissement dans les pays industrialisés et, de façon plus sévère, dans les pays émergents. Une bonne anticipation de la montée des risques et une gestion prudente ont néanmoins permis au Métier Bancaire de maintenir le cap en termes de recettes (+ 6 %) et de rentabilité, malgré un alourdissement des provisions pour tenir compte de la détérioration de la qualité de certains actifs asiatiques. A noter que la crise russe n'a pas eu d'impact sur le métier, qui avait cédé l'essentiel de ses risques corporate dans ce pays dès le mois de mai.

En Asie, le Métier Bancaire a adapté ses structures mais reste offensif et conserve des positions fortes. Il a continué de tirer parti des opportunités offertes, notamment dans le financement

**RÉPARTITION DES REVENUS
DU MÉTIER BANCAIRE PAR ZONE
GÉOGRAPHIQUE EN 1998**
(Revenus du Métier Bancaire en 1998,
en millions d'euros*)



■ France
■ Europe hors France
■ Autres filiales
■ Amérique
■ Asie
■ Moyen-Orient et Afrique

* Hors revenus des fonds propres alloués, effet de change et divers.

d'acquisitions, et le négoce. Il participe activement à la restructuration des dettes privées et bancaires dans différents pays de la zone.

Placée sous le sceau de l'euro avec un effort exceptionnel d'accompagnement des clients, l'activité flux en France a vu ses recettes progresser de 13 % (hors impact de l'évolution des taux d'intérêt) sur un marché très compétitif. Le développement d'un partenariat avec Artesia (ex-Paribas Belgique) permet depuis le 1^{er} janvier 1999 de proposer aux entreprises une offre globale de traitement des flux et de gestion de trésorerie couvrant les principaux pays de la zone euro.

Financement d'acquisitions

Le secteur "Merchant Banking" a fortement progressé en Europe, combinant à la fois un développement solide de l'activité française et des percées sur de nouveaux marchés. Il a réalisé parmi d'autres les financements de Superdiplo, la plus grosse opération espagnole en 1998, d'Imo Carwash en Grande-Bretagne, leader dans le lavage de voitures, d'Essanelle, première opération allemande pour Paribas. En France, les acquisitions de Gerflor et des Grands Moulins de Paris financées par Paribas sont les LBOs les plus importants de l'année.

Aux États-Unis, cette activité a également été importante, Paribas ayant joué le rôle d'agent dans 18 transactions pour un montant de 1,4 milliard de dollars environ.

Financement d'actifs

Afin d'offrir le meilleur montage financier aux entreprises investissant dans des équipements à durée de vie longue, Paribas fait désormais travailler en synergie ses équipes couvrant les secteurs de l'aéronautique, de la défense et de l'immobilier ainsi que ses spécialistes financiers du lease fiscal et de la titrisation.

Cette organisation s'avère fructueuse. L'année a été particulièrement riche avec d'importants mandats obtenus au Proche-Orient, l'arrangement du financement d'un important nouveau chantier à Paris-la Défense, et le montage complet (investissement et financement) d'un lease fiscal pour une compagnie aérienne régionale. Le Métier Bancaire intervient aussi en association

avec le métier Taux, change et dérivés dans le domaine de la titrisation, où Paribas a obtenu le titre Banque Européenne de Titrisation de l'année decerné par l'IFR (International Financing Review).

Financement export et projets

Les signatures de crédits export, en légère augmentation en 1998 dans une approche très sélective des risques pays, contrastent avec la forte croissance des financements de projet. Parmi les opérations phare, on peut signaler : le financement de la ligne 4 du métro du Caire (vingt ans après le financement de la ligne 1), celui de la centrale électrique de Meizhou Wan en Chine (il incorporait des crédits acheteurs espagnols et français et a été nommé "deal de l'année" pour l'Asie par Euromoney), le refinancement de l'unité de traitement d'ordures de Tiseley en Grande-Bretagne et le financement de Watar Vinyl Company.

Financement du commerce international

Grâce au dynamisme des équipes commerciales, l'année 1998 aura été exceptionnelle en termes de chiffre d'affaires et de rentabilité, et ce malgré la baisse continue du dollar et du prix des matières premières, et la crise des pays émergents. Paribas s'affirme comme un acteur majeur mondial dans le financement des matières premières.

Toujours actif dans le secteur des métaux, Paribas a maintenu sa position de leader dans le domaine de l'énergie.

Médias et télécommunications

Ce secteur représente aujourd'hui 15 % de la capitalisation boursière mondiale et 20 % des émissions d'obligations à haut rendement. En Europe, l'activité a doublé cette année. Au total, Paribas aura arrangé près d'une vingtaine de transactions, de la téléphonie mobile (One2One en GB) à la télévision à péage (Canal+ Polska en Pologne) en passant par les réseaux câblés (Helicon aux États-Unis, Mediaréseaux en France) ou les télécoms (Equant en GB, Shanghai PTA en Chine). IFR a ainsi élu Paribas "Banque de l'année dans les télécoms en Europe, Moyen-Orient et Afrique".

CORPORATE FINANCE

L'EXPERTISE DE PARIBAS en matière de conseil en fusions/ acquisitions et de structuration d'opérations de marchés (introductions en bourse, augmentations de capital, restructurations, privatisations...) s'inscrit au cœur de l'histoire de la Banque. S'appuyant sur une solide base nationale, elle se déploie aujourd'hui en Europe, en Asie et en Amérique latine. Intervenant en amont des décisions stratégiques, le département Corporate Finance entretient des liens étroits, au plus haut niveau, avec les dirigeants d'entreprises et leurs actionnaires, des gouvernements et des institutions internationales. ■ Soucieux d'apporter une réelle valeur ajoutée, Paribas a été parmi les premières banques européennes à choisir de concentrer ses efforts sur un certain nombre de secteurs — technologies, institutions financières, énergie, médias et télécommunications... — afin d'en acquérir une connaissance approfondie au niveau mondial et d'anticiper leurs évolutions.

Dans le même esprit de service à ses clients, le département a intégré à l'automne 1998 la responsabilité des émissions en capital (cette activité est décrite dans le métier Actions). Et, bien entendu, il s'appuie chaque fois que nécessaire sur l'ensemble des compétences de la Banque (activités de marché, produits de dette, gestion de patrimoine...).

Fortes de quelque 250 professionnels dans le monde, dont un certain nombre de "Senior Bankers" personnellement en charge des relations avec les clients les plus actifs de la banque, les équipes du Corporate Finance sont ainsi à même de proposer à chaque fois la solution de "haut de bilan" la plus pointue, la plus innovante et la plus adaptée.

1998 : des positions solides

La conjoncture favorable aux opérations de rapprochement en France et à l'international a largement profité aux activités de conseil. Les revenus progressent pour la cinquième année consécutive (+ 20 %) et s'établissent à plus de 75 millions d'euros (493 milliards de francs), au-delà des prévisions du budget.

En matière de conseil en fusions et acquisitions, 1998 a confirmé la solidité de la position de Paribas dans les secteurs qui continuent de faire l'objet de restructurations, tant au niveau européen que mondial :

- Dans la distribution, Paribas a conseillé Carrefour pour l'acquisition des Comptoirs Modernes (montant de la transaction : 23,8 milliards de francs) et la restructuration de son actionnariat, et a assisté Pinault Printemps Redoute pour son offre publique sur Guilbert (9,5 milliards de francs).

- Dans l'énergie, où les restructurations ont été nombreuses, Paribas est intervenue en tant que conseil du pétrolier belge Pétrofin lors de sa cession à Total (69 milliards de francs), et auprès du groupe finlandais Nestlé lors de sa fusion avec IVO (20 milliards de francs) pour donner naissance au groupe Fortum.

- Dans l'immobilier, où Paribas est le premier intervenant comme conseil en France, l'année a été très active avec la réalisation d'une dizaine d'opérations, dont la cession par AXA d'UIF à GFC, l'acquisition d'Interbail par Sophia et la cession par Exor d'un ensemble d'immeubles à Foncière Lyonnaise.

- Le secteur des télécoms et des medias, lui aussi très animé, a permis à Paribas d'assister France Télécom pour l'acquisition d'ODA en France, le groupe norvégien Telenor pour celle de Vimpelcom en Russie, et surtout l'État français pour la seconde tranche de l'ouverture du capital de France Télécom, conjuguée à une prise de participation croisée entre France Télécom et Deutsche Telekom. (voir encadré).

- Enfin le secteur financier (banques, assurances) est resté le premier domaine d'intervention du Conseil aussi bien en Europe (conseil d'AXA pour l'acquisition de Royale Belge pour 19,5 milliards de francs, cession d'une participation dans la banque espagnole Banco 21...), qu'en Amérique Latine (cession de la première banque bolivienne Banco Santa Cruz, acquisition par Sudameris de la banque brésilienne Banco America Do Sul, cession de la banque argentine Banco de Santa Fe...).

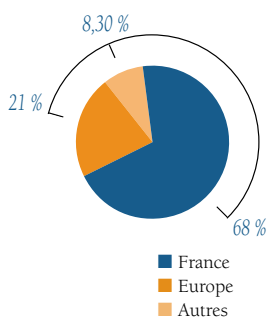
Enfin, dans le contexte de la mise en place de l'euro, Paribas a continué d'assister les groupes européens dans leur politique d'expansion. Le département a ainsi aidé le groupe britannique d'assurances Commercial Union pour l'acquisition de BLV AG en Allemagne, l'italien Chise Farmaceutica pour l'acquisition des Laboratoires Logeais en France, GEC Alsthom pour un investissement en Italie, et le groupe allemand Adidas pour l'acquisition de Salomon.

Avec la seconde tranche de l'ouverture du capital de France Télécom en novembre 1998, Paribas a dirigé la plus grosse opération de placement jamais réalisée en France : son montant global a atteint 60 milliards de francs.

La transaction était particulièrement complexe et innovante. Complexe, car elle combinait, de manière simultanée, l'offre d'actions existantes, une augmentation de capital sous forme d'actions nouvelles, et une émission d'obligations convertibles. Innovante,

car des Bons de Souscription d'Actions étaient proposés aux institutionnels. En outre, pour la première fois, les particuliers pouvaient bénéficier d'une offre à prix ouvert (OPO), pour laquelle le prix est fixé, non pas avant l'ouverture de l'offre, mais après. Très appréciée des investisseurs anglo-saxons, cette formule flexible permet d'ajuster au mieux le prix à la demande. Lancée sur le marché à un moment opportun, l'opération a rencontré un vif succès auprès des institutionnels comme des particuliers. Toutes les offres ont été sursouscrites.

RÉPARTITION DES REVENUS DE L'ACTIVITÉ CONSEIL PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE EN 1998



CLASSEMENT :

- 2^e banque-conseil sur cibles françaises avec acquéreur de toute nationalité entre le 1^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 1998.
- 4^e banque-conseil sur cibles françaises avec acquéreur de toute nationalité entre le 1^{er} janvier 1998 et le 31 décembre 1998.

Source : Securities Data, montants provisoires.

ACTIONS

PARIBAS est l'un des principaux opérateurs sur le marché des actions internationales depuis de nombreuses années.

■ Son développement, fondé sur la croissance interne, a été complété par les rachats du broker Quilter Goodison en Grande-Bretagne en 1986, de la société de Bourse Courcoux-Bouvet en France en 1987, puis en 1997 du broker asiatique Asia Equity à Hong Kong. ■ Paribas s'est longtemps développée en parallèle sur les marchés primaires et secondaires, les équipes de ventes et de trading s'épaulant mutuellement. ■ Depuis octobre 1998, les opérations relevant des marchés primaires - émission d'actions, d'obligations convertibles ou de produits dérivés - ont été rapprochées du métier Conseil sous l'étiquette de "Corporate Finance". ■ L'objectif est d'offrir au client la meilleure réponse à ses besoins, en les identifiant à la source. ■ Dorénavant concentrée sur les transactions sur le marché secondaire et la syndication, l'activité Actions, demeure un complément indispensable du Corporate finance et un partenaire naturel pour les autres activités de la Banque.

Paribas oriente sa capacité de placement vers la clientèle institutionnelle au niveau mondial, à qui elle propose, grâce à plus de 630 professionnels dont plus de 90 % opérant hors de France, des produits sur les marchés européens, japonais ou émergents. L'euro multipliant les opérations transfrontalières et incitant les investisseurs européens à élargir leurs choix stratégiques, la distinction entre les portefeuilles nationaux et ceux des autres pays de la zone euro tend à disparaître. L'un des premiers intervenants à avoir anticipé cette évolution, Paribas continue d'investir de manière intensive sur ce secteur porteur afin de rester leader sur le marché de l'euro. Nourrie par des équipes présentes à Londres, Milan, Francfort et Paris, forte de données couvrant les dix années passées et capable de faire des prévisions sur trois ans, la recherche du Métier Actions constitue un atout considérable. Elle porte sur un millier d'entreprises, dont plus de 600 entreprises européennes.

1998 : croissance de l'activité

En dépit des turbulences et de la volatilité des cours qui ont dangereusement secoué les marchés boursiers de la mi-juillet à la mi-octobre, l'année 1998 a été bonne en terme d'activité. Les revenus de clientèle augmentent fortement dans tous les secteurs d'activité. Les émissions ont été particulièrement nombreuses en Europe. La progression atteint + 6 % pour le volume des émissions réalisées sur le marché primaire et + 78 % pour les transactions sur le marché secondaire, dans un marché où les volumes ont explosé.

La stratégie mise en place depuis trois ans privilégie la constitution d'une base de clientèle solide, génératrice de revenus récurrents. Considérant que son métier est fondamentale-

ment celui de l'intermédiation- plus de 90 % des revenus totaux en 1998 - Paribas a pour politique de limiter le trading pour compte propre au strict volume nécessaire au succès des opérations de ses clients. Conjugée à un contrôle des coûts et des risques rigoureux, cette discipline a permis de limiter les effets de la crise enregistrés dans les pays émergents et en Russie.

Marché primaire

Sur le marché primaire, les émissions ont été particulièrement nombreuses en Europe. Paribas se classe au 8^e rang des teneurs de livres pour les émissions internationales d'actions (source : Capital Data) et au 3^e rang pour les émissions internationales d'obligations convertibles (source : Capital Data). Alors que le marché continue de se concentrer au profit d'un petit nombre d'opérateurs de réputation mondiale, ce score est particulièrement satisfaisant pour Paribas. Le lancement cette année d'émissions convertibles libellées en euros sera suivi d'autres initiatives.

Parmi les nombreuses transactions dirigées par Paribas en Europe, on citera :

- en Italie, la toute première émission d'obligations convertibles libellées en euros pour Parmalat en février (voir encadré),
- en Allemagne, sur le Neuer Markt, le compartiment boursier des valeurs de croissance, l'introduction réussie de la société Brokat, spécialisée dans la technologie internet, ainsi qu'une augmentation de capital pour l'opérateur de téléphone indépendant Mobilcom,
- en France, la deuxième tranche de la privatisation de France Télécom qui couplait une augmentation du capital, une nouvelle cession de participation par l'Etat et la plus importante émission d'obligations convertibles européennes jamais réalisée.

Sur le marché secondaire européen, extrêmement porteur, Paribas a continué d'accroître ses positions auprès des institutionnels du monde entier. La Banque améliore son classement sur le marché des actions européennes.

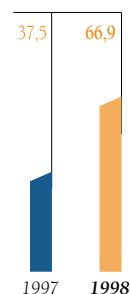
Au Japon, le succès des activités quantitatives a été renforcé par le début de la mise en place d'une activité de courtage traditionnelle, basée sur une recherche sectorielle.

Compte tenu de la crise, les transactions ont bien entendu été plus rares dans les pays émergents. En 1998, elles représentent moins de 10 % des revenus. Les effectifs ont été diminués de 90 personnes. L'organisation a été adaptée pour proposer, conformément au vœu des investisseurs, une approche globale de ces pays, par zone géographique ou par secteur.

Les émissions d'obligations libellées en euros convertibles en actions

Paribas est entré sur ce marché dès 1997. La première opération a été effectuée en 1998 avec Parmalat en février. Depuis, d'autres ont suivi : pour Swiss Life, pour la République de Grèce et récemment pour Deutsche Bank avec une émission d'obligations convertibles, échangeables contre des titres Allianz. Avec l'arrivée de l'euro, ce marché devrait connaître une forte croissance.

TRANSACTIONS RÉALISÉES PAR PARIBAS SUR LES MARCHÉS SECONDAIRES (en milliards d'euros)



TAUX, CHANGE ET DÉRIVÉS

CES ACTIVITÉS constituent une part essentielle des services qu'offre Paribas en matière de banque d'investissement dans un marché de capitaux en développement très rapide. ■ La stratégie de Taux, change et dérivés est d'être présent et très actif dans les grandes places financières internationales. Cette position permet de fournir aux émetteurs d'emprunts et aux investisseurs l'information et la liquidité qui leur sont nécessaires pour optimiser leur situation financière et la gestion de leurs risques. ■ Avec 1 600 personnes, les activités sont présentes à Londres, Paris, New York, Tokyo, Singapour, Hong Kong, Francfort, Genève, Milan et Séoul. Une organisation centralisée assure la cohérence de la stratégie produits et permet d'optimiser la gestion des positions et le contrôle des risques.

1998 : une année contrastée

L'année 1998 a permis de concrétiser tous les efforts engagés précédemment que ce soit en termes d'organisation, de produits, de renforcement des équipes de vente ou de contrôle des risques.

Après un bon premier semestre, la crise des pays émergents a eu un impact très négatif sur l'activité obligataire secondaire, malgré des performances remarquables réalisées sur le marché primaire, et dans une moindre mesure sur celui des emprunts d'Etat et dans les produits dérivés.

Obligations

L'activité a globalement été soutenue par la baisse des taux qui a favorisé les émissions nouvelles et le développement des volumes traités. Cette tendance a été fortement perturbée par la crise russe. Le second semestre a été marqué par une crise de confiance sur les marchés, qui s'est matérialisée par une forte diminution de la liquidité sauf pour les titres gouvernementaux et une hausse violente des marges constatées par rapport aux emprunts d'Etat pour les autres émetteurs.

- Sur le marché des titres gouvernementaux, les revenus ont vivement progressé. Paribas y a retiré les fruits de ses investissements. Aux États-Unis, elle a continué d'intensifier sa présence sur le marché des bons du trésor américains, grâce à son statut de "primary dealer" acquis en 1997. En Europe, elle a complété sa place prééminente de spécialiste en valeurs du Trésor en France par un statut de "super primary dealer" en Italie. En Allemagne, Paribas s'est classée au 3^e rang pour sa participation aux adjudications des emprunts d'Etat.

Au Japon, Paribas s'impose comme une des premières banques étrangères sur le marché des Obligations du Gouvernement Japonais (JGB).

- Les émissions d'emprunts internationaux dirigées par Paribas ont doublé de volume en 1998 pour atteindre l'équivalent de 40 milliards de dollars, plaçant la banque au 11^e rang mondial pour l'ensemble des émissions internationales, et au 6^e rang mondial pour les euros-émissions.

Enfin, malgré une vive compétition, Paribas a conservé la première place pour les émissions libellées en euros ou assimilables alors que le marché a fortement augmenté.

- Les marchés de produits de crédit ont été très perturbés au cours de l'année, malgré un premier semestre actif. Une réduction majeure, dès le mois de juillet, des risques pris sur la Russie n'a cependant pas permis d'éviter l'impact de la baisse de valeur des titres de crédit au cours du troisième trimestre.

Dérivés

Paribas a poursuivi ses efforts de recherche, de modélisation et de renforcement de ses systèmes de traitement des produits dérivés.

Paribas propose ainsi à sa clientèle toute la gamme de produits que ce soit en matière de taux et change, dérivés d'actions, dérivés de crédit, produits d'assurance. Des équipes spécialisées offrent même à la grande clientèle une prestation de conseil en gestion des risques financiers.

Les dérivés de taux d'intérêt ont réalisé une très bonne performance malgré les perturbations des marchés et confirmé ainsi les progrès déjà réalisés en 1996 et 1997.

L'activité du marché dérivés actions a continué à se développer très fortement, compte tenu de la demande grandissante pour les produits

indiciels ou garantis. L'offre de protections pour se prémunir contre la baisse des cours des marchés actions a connu un essor considérable, et Paribas figure en 1998 parmi les premiers vendeurs européens de ce type de produit.

Change et produits à court terme

Paribas est concentrée sur les trois principaux marchés : Amérique du Nord, Europe, Asie ; Paribas se distingue par l'offre d'un service intégré 24 heures sur 24, avec centralisation de l'exécution de toutes les opérations à Paris. Les volumes traités pour le compte des clients ont crû fortement.

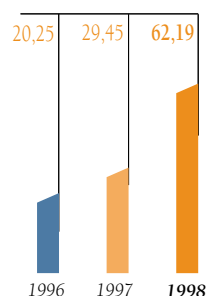
1998, année de la titrisation en Europe

La titrisation est une technique permettant à une société de céder des actifs sous forme de titres.

Paribas a obtenu le titre d'établissement de titrisation européen de l'année 98 décerné par IFR.

En effet, Paribas, déjà active en titrisation tant en Europe qu'au Japon, a bénéficié en 1998 de l'expérience de l'équipe de la Compagnie Bancaire, pionnière de la titrisation en France, pour renforcer son dispositif et utiliser sa dimension internationale afin de devenir un acteur de taille majeure sur le marché européen, en forte expansion.

ÉMISSIONS PRIMAIRES
DIRIGÉES PAR PARIBAS
(en milliards d'euros)



Source : Capital Data Bondware

G E S T I O N
D ' A C T I F S E T
S E R V I C E S B A N C A I R E S

Gestion institutionnelle et privée (Paribas)	24
Assurance vie et prévoyance (Cardif)	26
Épargne des particuliers (Cortal)	28
Métier Titres (Paribas)	30
Banque directe des particuliers (Banque Directe)	32

GESTION INSTITUTIONNELLE ET PRIVÉE

PARIBAS propose à des clients institutionnels (compagnies d'assurances, fonds de pension, entreprises, entités gouvernementales, organisations supranationales, associations...) et à des clients particuliers au patrimoine élevé une gestion personnalisée de leurs actifs. Son intervention, en conseil comme en gestion, couvre toutes les catégories de placements : valeurs mobilières, actifs professionnels, œuvres d'art, immobilier, biens fonciers ruraux, etc... ■ L'activité a une forte dimension européenne : plus de 80 % des clients et 75 % des actifs gérés sont européens. ■ La recherche, la conception et la gestion des produits sont assurées par Paribas Asset Management. Spécialisées par classes d'actifs (actions, obligations, court terme, gestion diversifiée) et par grandes zones géographiques, ses équipes de gérants et d'analystes sont présentes sur toutes les grandes places financières (Londres, Paris, Hong Kong, Tokyo, Singapour, Genève et Milan). Evolutive et diversifiée, la gamme offerte comprend environ 250 fonds, dont le fonds luxembourgeois Parvest (voir encadré).

De leur côté, les équipes de distribution sont réparties au niveau mondial par type de clientèle : la gestion institutionnelle est présente en Europe, en Asie-Pacifique (Singapour, Tokyo, Sydney) et aux États-Unis ; la gestion privée domestique est exercée en France et en Italie au profit des particuliers résidents ; enfin la gestion privée internationale est proposée aux non résidents dans le monde entier à partir de dix sites (Genève, Bâle, Lugano, Zurich, Londres, Luxembourg, Monaco, Paris, Hong Kong et Singapour).

1998 : Progression de la collecte

La crise du troisième trimestre n'a pas empêché la poursuite du développement. Les investisseurs sont restés très présents sur les marchés et ont partiellement réorienté leurs placements vers des produits obligataires et monétaires. La volatilité des bourses a augmenté les produits issus des commissions de courtage. Enfin, la GIP n'a pas enregistré de pertes sur les crédits consentis à ses clients en Asie.

La collecte de capitaux nouveaux (+ 25 %), y compris en Asie, jointe à la performance de gestion (+ 7 %), a permis d'augmenter le volume des actifs gérés de 17 % en un an. Fin 1998, celui-ci atteignait 51,9 milliards d'euros (340 milliards de francs). Les recettes ont augmenté de 22 % et s'élevaient en fin d'exercice à 431 millions d'euros (2,8 milliards de francs).

L'année 1998 a été une année d'investissements. La gamme de produits comprend, depuis l'automne 1998, une offre complète de produits euros (actions, obligations convertibles, produits court terme et diversifiés), et la présence mondiale a été accentuée par l'ouverture de nouvelles implantations au Moyen-Orient (Bahrein et Beyrouth).

Paribas Asset Management

Paribas Asset Management a encore développé ses capacités de gestion (analyse de crédit dans la gestion de taux, analyse sectorielle dans la gestion des actions européennes, constitution d'une équipe dédiée aux obligations convertibles), et lancé plus de 30 fonds publics ou dédiés.

Gestion Institutionnelle

En gestion institutionnelle, une action commerciale soutenue et l'orientation des actifs sous gestion vers des produits plus rémunérateurs (actions, obligations convertibles et diversifiés) ont permis de dépasser les objectifs de recettes. D'importants mandats ont été remportés en France, en Italie, en Asie.

Développée depuis 1997, la distribution externe — c'est-à-dire la vente à des banques, compagnies d'assurances, gestionnaires de patrimoine etc... de produits conçus par Paribas, sous son nom ou labellisés — a contribué pour une part significative à la collecte de capitaux, notamment dans Parvest. L'accord mondial (hors États-Unis) signé en 1997 avec Merrill Lynch est entré en application. Fin 1998, plus de 200 accords ont déjà été signés dans le monde.

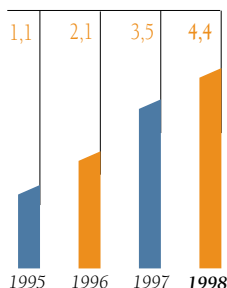
Gestion Privée

La gestion privée a également bénéficié de l'orientation des placements vers des produits long terme grâce au développement de la gestion par objectifs, qui permet d'établir le niveau de risque/rentabilité souhaité pour chaque client. En Italie, la forte hausse de l'activité a hissé Paribas au premier rang des banques privées étrangères implantées dans la péninsule. Le dispositif mondial d'offre de gestion en lignes directes a été structuré et fortement renforcé.

Gestion Privée Internationale

- Enfin la gestion privée internationale voit progresser son activité grâce à la collecte de capitaux nouveaux et à l'augmentation du volume des transactions.

COLLECTE ANNUELLE
(en milliards d'euros)



Parvest

Forte, fin 1998, de 62 compartiments, Parvest est la première Sicav luxembourgeoise à compartiments par la richesse de son offre.

Un encours de plus de 9 milliards d'euros, soit un quasi-doublement en un an, en fait une référence sur le marché.

Parvest est un outil d'allocations d'actifs complet et souple, permettant des arbitrages immédiats et peu coûteux. Elle comprend déjà huit compartiments investis en produits euros, dont le premier compartiment d'obligations convertibles et le premier compartiment investi dans des valeurs du secteur financier européen. Parvest est aujourd'hui commercialisée dans une douzaine de pays (10 pays européens, Hong Kong, Japon).

ASSURANCE VIE

ET PRÉVOYANCE :

CARDIF

CRÉÉE en 1973, Cardif est une société d'assurance de personnes qui conçoit, propose et gère une gamme complète de contrats d'épargne et de prévoyance, pour les particuliers et pour les entreprises. ■ Sa croissance régulière provient de sa spécialisation sur des marchés spécifiques : l'assurance vie, l'assurance des emprunteurs, le financement des engagements de retraite et de son approche multidistribution : bancassurance, animation de 1600 apporteurs indépendants professionnels de la gestion de patrimoine, et réseau direct. ■ Cardif est aujourd'hui présente dans 19 pays.

L'année 1998

En France

Profondément secoué par les changements successifs de fiscalité, le marché de l'assurance vie a connu une baisse de collecte en 1998 de 15 %, qu'il faut cependant relativiser, les épargnants ayant anticipé en 1997 l'effet de ces mesures.

Toutefois cette diminution des versements a été moins marquée pour les contrats multisupports, qui offrent des perspectives de rendement supérieures à celles des contrats en francs pénalisés par la baisse des taux d'intérêt. En conséquence, leur part dans les souscriptions nouvelles a fortement augmenté.

Pionnier dès 1981 et leader depuis plusieurs années sur les contrats multisupports (plus de 50 % des provisions mathématiques sont exprimées en unités de compte valorisées à prix du marché), Cardif a mieux résisté que le marché français ; elle conforte également sa place parmi les principaux intervenants en assurance collective retraite et occupe le 1^{er} rang en assurance des emprunteurs de crédits à la consommation.

Ce positionnement a permis à Cardif de gagner des parts de marché en 1998 avec un chiffre d'affaires de 1,8 milliard d'euros (12,1 milliards de francs) en réduction de 9 % à comparer à une baisse supérieure du marché.

Cardif a aussi consolidé sa position de société innovante en termes de produits et services. Ainsi, dès février, elle confirmait son expertise en multisupports en étant la première société à proposer un contrat de type "DSK", initiales de Dominique Strauss-Khan, ministre de l'Économie et des Finances, qui contient au moins 50 % d'actions françaises dont 5 % de titres non cotés ou assimilés.

La qualité étant l'un des principaux moyens de réalisation de ses objectifs stratégiques, Cardif a sensiblement élargi le périmètre de certification ISO 9001 et 9002 (BVQI) à ses secteurs d'exploitation et de gestion (Entreprises, Back-offices, Actuariat).

Un tiers de son activité hors de France

Depuis dix ans, avec une accélération ces deux dernières années par l'ouverture de dix nouvelles implantations, Cardif a engagé une forte internationalisation en transposant hors de France ses expériences acquises en partenariat. Elle est présente aujourd'hui dans 19 pays dont 15 en Europe, l'Argentine, le Chili, Taïwan, ainsi que l'Afrique du Sud par l'intermédiaire de sa filiale britannique Pinnacle.

Cardif a noué de nombreux accords, souvent avec des leaders de marché, dans les pays où elle est présente.

Cette activité internationale s'est développée fortement en 1998, avec un chiffre d'affaires de 1 milliard d'euros (6,5 milliards de francs), en croissance de 69 % sur 1997, ce qui représente le tiers de l'activité totale.

Globalement, Cardif a connu une croissance soutenue, tant en chiffre d'affaires (2,8 milliards d'euros soit 18,6 milliards de francs, contre 2,6 milliards d'euros en 1997, soit + 8 %) qu'en encours gérés qui atteignent 18,4 milliards d'euros (121 milliards de francs) fin 1998 (+ 18 %). En 1999, elle entend poursuivre son développement multi-partenariat multi-pays.

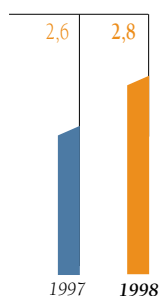
De nouvelles opportunités

La Pologne ayant adopté une nouvelle législation introduisant les retraites par capitalisation à compter du 1^{er} avril 1999, **Paribas et Cardif ont signé en novembre 1998 un important accord avec la Compagnie Nationale des Postes Polonaises pour créer ensemble un fonds de pension.**

La loi impose à tous les salariés âgés de moins de 30 ans de contracter une retraite complémentaire à hauteur de 7,3 % de leur rémunération. Cette disposition est facultative pour les salariés de 30 à 50 ans. Les plus de 50 ans

continueront de relever du régime de retraite par distribution existant, assuré par l'Etat. Au total, le marché potentiel concerne 11 millions de personnes. Une quinzaine d'acteurs sont sur les rangs. Cardif et Paribas ont constitué avec la Poste polonaise une société en joint venture pour gérer ce Fonds. L'un de ses atouts sera sa force de distribution, constituée de 25 000 postiers présents dans tout le pays, y compris dans des zones non bancarisées. Cardif et Paribas détiennent respectivement 38 % et 10 % de cette société.

CHIFFRE D'AFFAIRES
ASSURANCE-VIE
ET PRÉVOYANCE DE CARDIF
(en milliards d'euros)



ÉPARGNE DES PARTICULIERS : CORTAL

PREMIÈRE BANQUE spécialisée sans guichet, créée en Europe dès 1984, Cortal se consacre à la vente par marketing direct de produits d'épargne aux particuliers. Grâce à la Centrale des Sicav, ses clients peuvent faire leur choix en France parmi l'ensemble des Sicav du marché, opter pour les sélections proposées par Cortal via la Sicav des Sicav, ou intervenir directement et sans délai en Bourse à des prix attractifs. ■ Pour cela, Cortal met à leur disposition la panoplie complète des moyens de communication : courrier, fax, téléphone, serveur vocal et Internet. ■ La maîtrise du marketing direct et de l'outil informatique, une structure fixe légère (380 collaborateurs), un back-office capable de traiter de manière efficace et rentable même les petits ordres, sont les principaux atouts de Cortal. Ils favorisent les partenariats et lui permettent d'exporter son savoir-faire à l'international. ■ Avec 421 000 clients, Cortal est aujourd'hui la première banque spécialisée sans guichet d'Europe continentale et aussi la plus profitable, avec 23 % de rendement des fonds propres.

La conjugaison de l'euro et d'Internet représente une grande opportunité pour Cortal dans son développement international. Au-delà de la conquête de clientèles domestiques désireuses d'investir sur leur marché national, l'ambition de Cortal est de développer une offre transfrontière entre les différents pays de la zone euro, et de donner progressivement aux résidents européens accès aux principales Sicav existant en Europe ainsi qu'aux grandes places boursières internationales.

1998 : une année faste

Stimulés par la conjoncture de 1998, tous les indicateurs sont en hausse : le nombre de clients s'est accru de 24 %, la collecte d'épargne a atteint 1,4 milliard d'euros (+ 127 %), le volume de capitaux gérés progresse de 31 % et les transactions en Bourse ont dépassé 3 milliards d'euros (+ 73 %). Avec 1 500 000 ordres de Bourse reçus, Cortal devient le premier discount broker d'Europe continentale.

Cette expansion illustre le bien-fondé de sa stratégie de multidistribution : la clientèle directe et le partenariat ont contribué chacun pour moitié à l'élargissement de la base de clientèle.

Une tradition d'innovation

Fidèle à sa tradition d'innovation, Cortal a continué de proposer de nouveaux produits et services en 1998 à sa clientèle directe :

- en mars : le premier fonds indiciel européen créé pour le grand public, Eurocap 50 ; indexé sur l'indice Dow Jones EuroStoxx 50, et géré par Paribas Asset Management,
- en septembre : le premier service bancaire en

Europe d'alertes boursières par e-mail et téléphone portable, Cortal Warning. Cette offre complète un service Bourse sur Internet permettant aux clients de Cortal de s'informer et de passer des ordres en temps réel sur l'ensemble des marchés de la place de Paris, à moindre frais (- 26 % par rapport aux ordres donnés par téléphone). La clientèle de Cortal s'est montrée très réceptive : près de 80 % des ordres de Bourse reçus par Cortal durant les deux derniers mois de l'année ont été passés par voie électronique (Internet, PC, Minitel), contre 50 % en début d'année.

Afin d'attirer une clientèle jeune et des investisseurs actifs sur les marchés, les profils de risques offerts ont été diversifiés : à côté du produit phare, la Sicav des Sicav, à vocation plutôt sécuritaire, de nouveaux produits à plus forte volatilité mais à plus grande espérance de profit ont été proposés (voir encadré). Cortal distribue également depuis 1998 l'ensemble des compartiments de Parvest en France, en Belgique et au Luxembourg (60 millions d'euros collectés en 1998).

Partenariats

De nouveaux accords de partenariat ont été mis en œuvre, notamment avec les AGF et American Express Bank France. Ils ont permis de tripler l'encours géré pour le compte de tiers (650 millions d'euros fin 1998). La création d'un fonds de fonds dédié pour Cyrus Conseil, société indépendante de gestion de patrimoine parmi les plus importantes en France, a également contribué au développement de l'activité. France Télécom est également devenu partenaire de Cortal pour offrir des conditions tarifaires attractives à ses actionnaires (gratuité des droits de garde et courtages réduits).

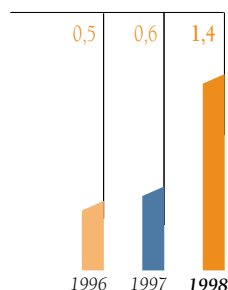
Développement international

Le développement international se poursuit. Déjà présente en Belgique, au Luxembourg et depuis 1997, en Afrique du Sud, Cortal a créé une filiale en Italie en partenariat avec la Caisse d'Épargne de Florence.

Classement de Cortal

- 1^{re} banque spécialisée sans guichet en Europe par son ancienneté (1984),
- 1^{re} banque spécialisée sans guichet par sa taille en Europe continentale (421 000 clients fin 1998),
- 1^{er} discount broker en Europe continentale par le nombre d'ordres de Bourse reçus (1 500 000 en 1998),
- 1^{re} banque spécialisée sans guichet en Europe par la rentabilité des fonds propres.

COLLECTE D'ÉPARGNE
(en milliards d'euros)



L'essor des fonds de fonds

Créée en 1996, la Sicav des Sicav regroupe sur un même support une sélection des meilleures Sicav du marché, choisies en toute indépendance par Cortal Fund Management. Cortal, depuis, a décliné la formule en lançant des produits à profils de risques différenciés, ou dédiés à des partenaires. La gamme des fonds de fonds comprend aujourd'hui MultiSicav PEA, MultiSicav Active, MultiSicav Revenus, Capital Dynamique (créé en collaboration avec le magazine économique Capital), "L'EuroSicav" pour American Express, "Le Portefeuille Equilibre" pour Cyrus Conseil, ou encore "Le Multimanager Fund", réservé aux adhérents du programme "Euro Advisers" géré par Cortal pour les conseillers financiers indépendants. Ceci a permis à l'encours de fonds de fonds de progresser de 60 % entre fin 1997 et fin 1998.

TITRES

UNE FOIS PASSÉ un ordre d'achat ou de vente en Bourse et la transaction exécutée, il est nécessaire d'assurer le règlement et la livraison des titres, puis de les conserver. ■ C'est le rôle du Métier Titres. ■ Paribas propose à une clientèle de banques, de sociétés de bourse, d'entreprises et d'investisseurs institutionnels tous les services liés à la vie d'un titre : règlement/livraison, conservation, paiement des dividendes, récupération d'impôts, traitement des diverses opérations sur titres et gestion des flux d'espèces. ■ Paribas leur offre par ailleurs des prestations plus spécifiques ou à forte valeur ajoutée, telles que : l'administration de fonds, les services aux émetteurs, le prêt/emprunt de titres, la gestion de trésorerie, la gestion des garanties ("collateral"), ou la sous-traitance des activités de sociétés de bourse.

Une large couverture géographique

Avec l'immobilisation des titres dans tous les pays et leur dématérialisation dans certains d'entre eux (dont la France), le métier est largement devenu virtuel : les échanges d'informations et les liaisons permanentes avec les différents acteurs du marché (dépositaires/conservateurs centraux, banque centrale, autres intermédiaires...) passent par l'électronique. Par ailleurs, le très grand nombre d'informations traitées donne à cette activité des revenus récurrents et lui confère un caractère industriel. La taille, l'automatisation et la performance de l'outil informatique sont des facteurs-clé de réduction des coûts et de compétitivité. Avec 473 milliards d'euros sous conservation pour le compte de clients externes (+ 45 % par rapport à 1997), plus de 5 millions d'opérations dénouées par an (+ 55 % par rapport à 1997) et des revenus qui ont atteint 193 millions d'euros en 1998 (+ 35 % par rapport à 1997), Paribas occupe une place de premier plan en Europe et figure parmi les dix premiers intervenants mondiaux.

Les titres devant être compensés et conservés sur leur marché domestique, le métier impose d'offrir la couverture géographique la plus large possible. Sur ce plan, la position de Paribas est exceptionnelle : la Banque est aujourd'hui présente dans 17 pays d'Europe :

- en direct, au travers d'implantations locales, dans 7 pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Luxembourg ;
- en Turquie grâce à un accord de partenariat avec la Banque Ottomane ;
- et dans 9 pays d'Europe de l'Est — Autriche,

Croatie, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, et Ukraine — grâce à une alliance stratégique conclue en décembre 1998 avec Bank Austria Creditanstalt International.

Ce réseau permet à Paribas d'offrir un accès direct aux principales places financières et une qualité de service homogène à l'échelle pan-européenne tout en offrant, pays par pays, une réelle expertise locale. La qualité des services offerts aux clients (fiabilité, rapidité...) vaut à la Banque d'être régulièrement classée parmi les leaders – et souvent en première position – par les magazines spécialisés, dans tous les marchés où elle est présente. Les plus grands courtiers et banques d'affaires anglo-saxonnes, et les grands conservateurs internationaux lui confient la compensation et la conservation de leurs titres européens.

Par ailleurs, Paribas s'appuie sur un réseau de sous-dépositaires locaux pour proposer aux investisseurs institutionnels européens un service de conservation de titres au niveau mondial, à partir d'un point d'entrée unique. La Banque intervient ainsi dans plus d'une cinquantaine de marchés à travers le monde.

1998 : l'essor européen

Le premier challenge de l'année 1998 a été de faire face à une explosion des volumes de transactions, d'environ 55 %. Plusieurs facteurs positifs ont soutenu tout au long de l'année la croissance de l'activité :

- la volatilité des marchés boursiers,
- l'activité soutenue sur les produits de taux en vue de l'arrivée de l'euro,
- une plus grande diversification des portefeuilles au profit de l'Europe,

– la conquête de nombreux nouveaux clients et l'extension à de nouvelles zones géographiques des prestations déjà offertes à des clients existants.

En Belgique, la création d'une succursale a suivi la cession de Paribas Belgique à Bacob. La migration des systèmes et des comptes clients a été réussie et l'activité multipliée par deux.

En Grèce, implantation récente, la montée en puissance de l'activité a été très rapide et Paribas se classe désormais en première place devant ses grands concurrents domestiques ou internationaux.

En Italie, de nouveaux services destinés aux investisseurs institutionnels (administration de fonds, fonction dépositaire...) ont été proposés cette année. Ces mêmes services devraient être offerts en 1999 en Allemagne.

Enfin, le métier Titres a également fait face à une explosion de la demande des services de sous-traitance en provenance des sociétés de Bourse locales et délocalisées (délocalisation croissante de ces dernières qui ont transféré leurs front & middle offices à Londres essentiellement et ont un accès à distance aux marchés locaux).

En 1998, le second challenge était d'ordre technologique, avec le lancement d'une plate-forme informatique européenne commune aux différentes implantations, et le passage à l'euro. Le métier Titres a parfaitement réussi la bascule à la monnaie unique. Reconnu par le marché comme leader sur l'euro en 1998, pour sa pro-activité et son professionnalisme, le métier a ainsi gagné de nouveaux clients.

CLASSEMENT DE PARIBAS SUR LA QUALITÉ DE SON SERVICE DE BANQUE SOUS-DÉPOSITAIRE MONDIALE.

	1994	1995	1996	1997	1998
Belgique *	★	★	★	★	★
France	★	★	★	★	★
Allemagne	★			★	★
Grèce *					★
Italie	★	★	★	★	★
Espagne	★	★	★	★	★
Turquie	★	★	★	★	★

★ Service excellent

★ Service recommandé

* pas de banque ayant obtenu la mention "Service excellent" dans le pays.
Source : Global Custodian.

Acquérir de nouveaux clients

En 1998, une grande banque d'affaires américaine a retenu Paribas dans 3 pays pour sous-traiter l'activité de back-office titres de ses filiales locales. La Banque propose un service de règlement-livraison et de conservation, la compensation des opérations effectuées en tant que membre des marchés locaux, la gestion des liquidités et la sous-traitance de la comptabilité de l'activité Bourse. Paribas est à ce jour la seule banque en Europe à supporter l'activité des sociétés de bourses locales, en proposant un service de sous-traitance de qualité, homogène et ce, quelque soit le pays choisi.

BANQUE DIRECTE DES PARTICULIERS : BANQUE DIRECTE

PIONNIÈRE en France, Banque Directe, créée en 1994, est la première banque sans guichet à vocation générale destinée aux particuliers. ■ Elle illustre l'esprit d'initiative et d'innovation technologique reconnu à Paribas et s'adresse en particulier à une clientèle de cadres moyens et supérieurs, urbains, actifs et familiers de l'information économique et des moyens modernes de communication. ■ Les clients peuvent effectuer leurs opérations bancaires sans délai, 24 heures sur 24, en toute sécurité. Ils peuvent communiquer avec la banque par téléphone ou par fax ou même, s'ils choisissent Internet, gérer leur compte en direct. ■ Outre les opérations sur le compte courant, la gamme de services et produits offerts comprend tous les produits courants d'épargne ou de crédit : ils sont fournis et gérés par les établissements spécialisés du groupe : Cetelem, UCB, Cardif et Cortal.

1998 : une interactivité accrue

Banque Directe sert désormais 47 400 clients, soit une progression de 25 % en un an.

L'accent a été mis sur la qualité du service offert. A cette fin, Banque Directe a mis en place une nouvelle architecture informatique pour répondre aux plus hautes exigences dans le cadre d'une relation à distance. Que le client établisse une communication par téléphone avec un conseiller ou qu'il utilise le minitel, le web ou le serveur vocal, tous ces canaux sont connectés entre eux, garantissant l'interactivité entre lui et la banque.

SERVICES

FINANCIERS SPÉCIALISÉS

Services financiers aux entreprises (UFB Locabail)	34
Location longue durée de parcs automobiles (Arval)	36
Financement de l'équipement des particuliers (Cetelem)	38
Financements immobiliers (UCB)	40

SERVICES FINANCIERS AUX ENTREPRISES : UFB LOCABAIL

PRÉSENTE dans la Communauté européenne (Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne, Italie, Espagne et Portugal), en Pologne et au Maroc, UFB Locabail est au cœur des relations entre constructeurs/importateurs, distributeurs et entreprises utilisatrices de biens d'équipement. ■ A côté des solutions de crédit, crédit-bail et de location destinées à couvrir les besoins de financement à moyen terme, elle propose des services d'affacturage pour les créances interentreprises et de floor-plan pour le financement des stocks entre constructeurs, distributeurs et concessionnaires. ■ Pour commercialiser ses services, UFB Locabail s'appuie à la fois sur un réseau propre de 60 agences, travaillant directement avec plus de 10 000 vendeurs locaux d'équipements, et sur des accords de partenariat conclus avec des constructeurs, des distributeurs ou des banques. ■ En France, UFB Locabail est le premier intervenant spécialisé dans le financement des biens d'équipement. ■ A l'échelle européenne, où UFB Locabail a l'ambition d'être un leader, le Groupe détient désormais des positions significatives sur les marchés des équipements agricoles, des travaux publics, de la manutention, des véhicules industriels et de l'informatique-bureautique.

Ainsi, depuis 1997, UFB Locabail est liée, à l'international, à Renault Véhicules Industriels. La même année, un autre accord signé avec Case, un des principaux constructeurs américains de matériels agricoles et de travaux publics, a conduit à la création d'une filiale de financement commune, Case Credit Europe.

1998 : Bonne année en Europe

Favorisée par une conjoncture plus dynamique et des taux d'intérêt historiquement bas, la reprise de l'investissement maintes fois attendue s'est enfin opérée. UFB Locabail en a bénéficié directement. Soutenu par le développement des partenariats tant en France qu'à l'étranger, le volume des crédits distribués à moyen terme augmente de 19 % à 2,2 milliards d'euros (14,4 milliards de francs). La croissance à l'international a été particulièrement vive (+37 %). S'agissant des financements à court terme (affacturage et floor plan), l'activité atteint 2,4 milliards d'euros (15,7 milliards de francs), en progression de 15 %.

Des nouveaux partenariats

Deux partenariats importants ont été noués au cours de l'année :

- Le premier concerne la location avec services des auto-commutateurs PABX d'Alcatel Business System. Cet accord, qui a commencé à fonctionner en France au cours de l'exercice 98, pourra être étendu à d'autres pays européens.
- Le second, avec Same Deutz-Fahr, constructeur italien d'équipements agricoles, est une Joint Venture pan-européenne et multiproduits (financements à moyen terme et floor plan). Cet accord a commencé à se concrétiser, sous des formes différentes, en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne.

Déjà implantée dans 6 pays de la Communauté européenne, UFB Locabail a créé deux nouvelles filiales hors de France, au Maroc et en Pologne :

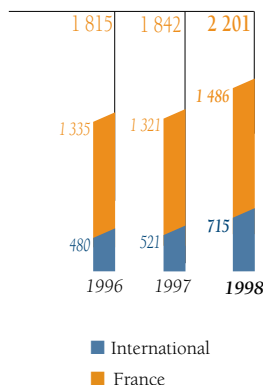
- au Maroc, la vocation de la société constituée à parité avec la Banque Commerciale du Maroc, Attijari Locabail, est de traiter les opérations de crédit-bail et de location financière générées par le réseau de la BCM, le deuxième établissement généraliste du pays ;
- en Pologne, l'objectif est d'assurer aux partenaires d'UFB Locabail, qui distribuent des biens d'équipement dans ce pays, des possibilités de financement en crédit bail.

Business Village

Soucieux d'offrir ses services sur ce nouveau média universel, UFB LOCABAIL a créé en 1998 un «centre d'affaires sur Internet», Business Village. Cette nouvelle société a pour but de faciliter l'accès à Internet des entreprises, particulièrement des PME-PMI, ainsi qu'aux multiples

services professionnels qui peuvent y être proposés : documentation, traductions, voyages professionnels etc. et, bien sûr, services financiers. Structuré par type de métiers, Business Village est ouvert à toutes les communautés professionnelles qui souhaitent développer des réseaux Extranet dédiés.

ÉVOLUTION DES
CRÉDITS DISTRIBUÉS
(en millions d'euros)



LOCATION LONGUE DURÉE DE PARCS AUTOMOBILES : ARVAL

CRÉÉE en 1989, Arval est une société spécialisée dans la location longue durée et la gestion de parcs automobiles.

■ Il s'agit aussi d'un métier en forte croissance à l'échelle européenne : + 7 % par an en moyenne depuis quatre ans.

■ Cette croissance s'appuie sur la tendance structurelle des grandes entreprises à externaliser les fonctions qui ne sont pas liées à leur cœur de métier, renforcée par une demande croissante de services «autour de l'automobile». ■ Souples et évolutives, les formules proposées par Arval reposent sur une analyse du cas spécifique de chaque client : conseil en matière de politique d'investissement automobile, prise en charge du financement et de la gestion du parc, maintenance des véhicules, assurance, assistance et fourniture de véhicules de remplacement, gestion du carburant, etc... ■ Qu'il s'agisse de l'acquisition des véhicules ou de la fourniture de prestations, sa taille dote Arval d'une capacité de négociation auprès des différents fournisseurs dont ses clients sont les premiers bénéficiaires. ■ C'est un facteur clé de fidélisation.

La cible de clientèle d'Arval, les entreprises grandes et moyennes, correspond bien à la clientèle «corporate» de Paribas. Les contacts entre Arval et les différents secteurs de Paribas en charge de ce type de clientèle se nouent donc spontanément, en France comme à l'étranger.

1998 : Poursuite de l'expansion

Après quatre années de croissance au rythme de 50 % l'an en moyenne, le développement d'Arval continue d'être très rapide, surtout à l'international où la société est implantée depuis moins longtemps. Le parc géré en Europe s'est accru de 43 000 véhicules cette année (+ 82 % en un an) et atteint 95 000 véhicules à fin décembre 1998. Arval est aujourd'hui le deuxième loueur longue durée multi-marques français et l'un des leaders européens du secteur.

Plusieurs opérations majeures ont marqué l'exercice 1998. Arval a notamment remporté l'appel d'offres lancé par France Télécom pour la gestion d'une partie de sa flotte au niveau national. (voir encadré).

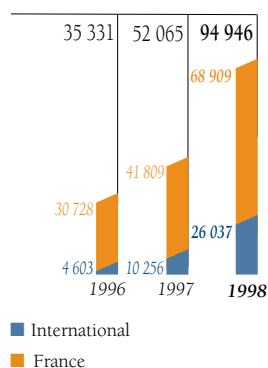
International

Hors de France, où Arval réalise désormais près de 40 % de son activité, Arval Italie a remporté un nouvel appel d'offres de la société italienne de production d'électricité Enel. Elle a ainsi étendu un premier accord signé fin 1997. Au total, plus de 9 000 véhicules sont concernés.

Soutenu par la fidélité de ses clients, Arval les accompagne souvent dans leur propre développement à l'étranger. Sa croissance à l'international s'appuie à la fois sur des partenariats et un développement autonome :

- en Italie, la société est associée aux Caisses d'Epargne de Florence. En Suisse, Arval a racheté 50 % d'une entreprise de location longue durée helvétique,
- après la Belgique dès 1991, l'Espagne et le Luxembourg, la société s'est implantée cette année au Portugal. Par ailleurs, des accords commerciaux ont été conclus en Grande-Bretagne, en Allemagne et aux Pays-Bas, ainsi qu'au Canada et au Mexique.

PARC GÉRÉ (en nombre de véhicules)



En mars 1998, France Télécom a confié à Arval la gestion française d'une partie de son parc de véhicules légers,

(13500 unités sur un total de 45000) et, en partenariat avec Via Location, de la totalité de son parc de véhicules industriels (plus de 5 000 unités). Tout au long des négocia-

tions avec France Télécom, Arval a pu compter sur l'appui du senior banker de Paribas chargé de la relation avec cette société. Signe de la souplesse avec laquelle Arval adapte son offre au cas particulier de chacun de ses clients, Arval, dans ce cas précis, assure la gestion du parc mais ne prend pas en charge le financement de la flotte.

FINANCEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DES PARTICULIERS : CETELEM

CRÉÉ en 1953, Cetelem est aujourd'hui leader en France et en Europe sur un marché porteur : le crédit à la consommation. A titre indicatif, les ménages consacrent au remboursement de crédits à la consommation 7 % de leur revenu disponible en France contre 12 % en Grande-Bretagne et 16 % en Allemagne. ■ Au centre de la relation entre le consommateur et le commerçant, Cetelem finance les besoins des particuliers en biens d'équipement, en automobiles ou en travaux, et propose une variété de financements couvrant toute la gamme des besoins de financement. ■ La distribution des produits s'effectue par de multiples canaux : ● par une centaine d'agences propres à Cetelem ; ● par marketing direct. ● grâce à des partenariats avec des professionnels de la distribution ou des institutions financières. ■ Pour ses partenaires comme pour son propre compte, en France comme à l'international, Cetelem mise depuis toujours sur l'innovation en matière de produits et des outils statistiques très élaborés d'analyse des risques selon les types de clientèle, ce qui lui permet d'affiner la sélection des clients et de limiter la charge du risque à 1,7 % des encours moyens.

1998 : Forte progression de l'activité internationale

Favorisée par la conjoncture après un démarrage hésitant, l'année 1998 a vu une progression globale de l'activité de 8 %. Les crédits distribués s'établissent à 10,6 milliards d'euros (69,7 milliards de francs).

Dans le crédit sur le lieu de vente, Cetelem et ses partenaires détiennent une part majeure du marché, sans sacrifier leurs marges. Cofica, filiale de Cetelem spécialisée dans le financement d'achats automobiles, met en œuvre une politique identique en nouant des accords avec les constructeurs et les concessionnaires. La production de Cofica a diminué au cours de l'exercice, marqué par une concurrence intense.

Par ailleurs, avec la création d'Effico, Cetelem a commencé à se développer dans un nouveau métier : celui du recouvrement de créances pour compte de tiers (Fnac, Bouygues Telecom, EDF, RATP...). Cette activité devrait prendre toute sa dimension en 1999.

Refonte du système informatique

L'année 1998 est également celle de la refonte du système informatique, qui a mobilisé une énergie considérable pendant neuf mois de l'année. Soutenu par un ordinateur capable de gérer plus de 3 millions de transactions par jour et un centre serveur, susceptible de traiter 1 000 appels simultanés, le nouveau réseau d'informatique décisionnelle intègre de nombreux outils

conçus en interne. Il permet de passer d'une gestion par dossiers à une gestion par client, et d'offrir, à tout instant, une vision globale des crédits consentis et un historique des relations. Toujours au plan technique, Cetelem a sensiblement accru en 1998 sa présence sur Internet, tout en développant d'autre part des liaisons par Extranet avec ses partenaires, notamment de la distribution, destinées à remplacer progressivement les liaisons télématiques.

Expansion internationale

L'expansion internationale constitue l'un des principaux moteurs de croissance de Cetelem. Là aussi, les partenariats s'avèrent souvent déterminants. Par exemple, depuis sa création en 1984, Findomestic est devenu l'un des leaders du crédit à la consommation en Italie. Cetelem accompagne également dans leur propre développement à l'étranger des enseignes commerciales déjà clientes en France, telles Conforama, ou Carrefour. Avec ce dernier, un accord mondial a été signé en 1997, qui prévoit la création de sociétés pour traiter l'activité de Carrefour et un développement de Cetelem sous son propre nom.

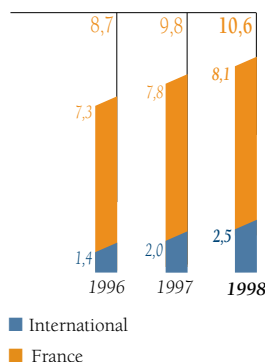
Ce développement s'est accéléré en 1998 ; Cetelem est au rendez-vous des échéances nées de ses accords antérieurs et pose d'ores et déjà les jalons de nouvelles étapes, en particulier en Amérique Latine et au Royaume-Uni.

Fin 1998, l'activité de Cetelem se déploie ainsi dans 13 pays, en Europe (ouverture en Pologne cette année), en Afrique du Nord (Maroc), en

Amérique Latine (Argentine) et en Asie (Taiwan).

La croissance des filiales en exploitation s'accroît : au total, l'activité internationale s'est accrue de 28 % en un an et est génératrice de marges supérieures à celles pratiquées en France. Elle recèle encore d'importantes réserves de développement, lequel implique bien évidemment un gros effort d'investissement.

ÉVOLUTION DES CRÉDITS DISTRIBUÉS
(en milliards d'euros)



Un produit phare

Produit phare de Cetelem et de ses filiales, la carte Aurore est un atout majeur de la stratégie de partenariat. Gratuite, éventuellement labellisée, cette carte de crédit renouvelable est à la fois une carte de paiement, une réserve d'argent et un support multi-services adapté à la demande des partenaires (notamment en matière de systèmes de fidélisation...). Lancée en 1985, elle est aujourd'hui acceptée dans plus de 200 000 points de vente et détenue par plus de 10 millions de particuliers, dont 3 millions hors de France.

FINANCEMENTS

IMMOBILIERS :

UCB

UCB finance l'acquisition de biens immobiliers. Elle concentre son activité principalement sur les crédits immobiliers aux particuliers. Pour accéder à son marché, l'UCB s'appuie essentiellement sur des réseaux nationaux de prescripteurs : agents immobiliers, promoteurs, constructeurs de maisons individuelles, notaires, conseillers en gestion de patrimoine. Ces partenaires adressent leurs clients à l'un des 170 points de ventes de l'UCB constitués de ses agences propres et d'un réseau d'agents indépendants, agents d'assurances pour la plupart. ■ L'UCB complète cette approche du marché par une démarche de marketing direct, principalement auprès de ses anciens clients. ■ L'UCB a également lié des partenariats avec d'autres établissements pour mettre à leur disposition ses services d'acceptation de dossiers et de gestion après-vente. De plus, l'UCB apporte des clients particuliers au Crédit du Nord et au Crédit Lyonnais qui, en contrepartie bonifient les conditions financières des prêts immobiliers. ■ Hors de France, l'UCB est implantée en Italie et en Espagne avec un partenariat 50/50 au sein d'UCI avec le Banco de Santander. UCI s'implante cette année au Portugal.

1998 : une année contrastée

L'environnement français s'est caractérisé par une concurrence vive, le crédit immobilier constituant pour les banques un produit d'appel pour conquérir des clients et un produit de fidélisation garantissant le développement des produits nets bancaires futurs.

L'UCB a eu pour premier souci de trouver un juste équilibre entre la recherche de volume et la préservation des marges. Un nouveau système de tarification a été mis en place pour optimiser les actions commerciales. Depuis quatre ans, l'essentiel de la production était réalisé avec des prêts à taux variable. Compte tenu de l'accélération de la baisse des taux longs, une partie notable de la production a été faite sous forme de prêts à taux fixe au cours du quatrième trimestre 1998.

Sur l'année, les crédits immobiliers accordés par UCB en France ont diminué de 7 %.

International

Grâce à la forte croissance des filiales étrangères, la production de nouveaux crédits s'établit cependant à 2,1 milliards d'euros (14 milliards de francs), en hausse de 4 % par rapport à 1997. L'activité est particulièrement bonne en Italie (+ 61 %) et en Espagne (+ 29 %) sur un marché rémunérateur quoique très compétitif.

Faits marquants

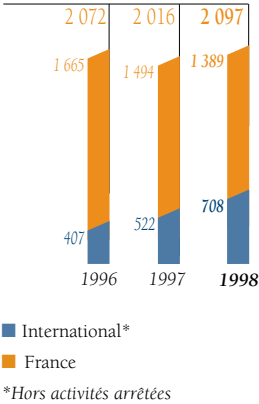
Au total, l'encours g r  d passe 13,5 milliards d'euros (88,6 milliards de francs).

En 1998, l'UCB a proc d    une scission de son activit  entre les particuliers et l'entreprise. UCB Entreprises, ainsi constitu e, a r alis  en France une production de 38 millions d'euros.

En France, la restructuration des organisations s'est poursuivie pour d velopper la comp titivit  avec un renforcement des  quipes commerciales et une centralisation des services d'acceptation de dossiers et de gestion apr s-vente   Nantes.

Apr s les provisions exceptionnelles pass es en 1996, l'UCB confirme comme en 1997 son retour au b n fice avant imp ts qui a atteint 58 millions d'euros (379 millions de francs).

 VOLUTION DES CR DITS DISTRIBU S
(en millions d'euros)



PARTICIPATIONS

ET IMMOBILIER

Paribas Affaires Industrielles (PAI)	44
Immobilier	47

PARIBAS

AFFAIRES INDUSTRIELLES

PARIBAS AFFAIRES INDUSTRIELLES (PAI) conduit l'activité d'investissement de Paribas dans les entreprises industrielles, commerciales et de service. À ce titre, PAI gère un portefeuille de participations de plus de 6,5 milliards d'Euros (42,5 milliards de francs) et est reconnu comme l'un des investisseurs les plus importants et les plus actifs en Europe. ■ Le portefeuille existant a été recentré. PAI privilégie l'investissement dans des entreprises moyennes (75 à 750 millions d'euros de chiffre d'affaires) figurant parmi les leaders sur leur marché ou susceptibles de le devenir. ■ La politique d'investissement est orientée sur deux grands types d'opérations : les participations minoritaires et les LBO. ■ Afin d'anticiper les évolutions et d'identifier par approche directe le plus grand nombre possible d'opportunités, PAI s'attache à posséder une connaissance sectorielle approfondie. ■ PAI prend des positions significatives au capital des entreprises et les suit dans leur développement. Ses interventions s'inscrivent dans la durée avec l'ambition d'accroître la valeur de l'entreprise dans l'intérêt de tous ses actionnaires. ■ Leader en Europe, PAI dispose également d'équipes en Amérique du Nord et en Asie.

1998 : lancement d'un fonds de LBO

1998 est marquée par la création de PAI LBO Fund, fonds dédié aux LBO en Europe.

Le premier closing du Fonds, dont Paribas est le premier investisseur à côté d'autres grands investisseurs, a eu lieu en mai 1999.

PAI LBO Fund revêt la forme d'un Fonds Commun de Placement à Risques (FCPR) géré par PAI management, société de gestion agréée par la COB et qui regroupe les équipes européennes de PAI.

C'est la première fois que PAI permet ainsi à des investisseurs extérieurs au groupe Paribas de bénéficier de sa capacité à initier et structurer des opérations de Private Equity. Paribas a donné l'exclusivité de ses opérations de LBO en Europe à PAI LBO Fund.

Confirmant l'analyse effectuée par PAI, les opérations de LBO se sont considérablement développées en Europe en 1998 et représentent un véritable marché en forte croissance. A fin janvier 1999, PAI LBO Fund a déjà investi à hauteur de 300 millions d'euros dans cinq opérations décrites ci-après.

La création de ce Fonds traduit la volonté stratégique de Paribas de poursuivre activement le développement de l'activité de Private Equity exercée par PAI en retenant le même mode d'organisation et d'intervention que ses concurrents internationaux.

Des risques maîtrisés

PAI poursuit sa politique de contrôle et de maîtrise des risques fondée sur une forte sélectivité des investissements, une diversification géographique et sectorielle et un suivi permanent des participations.

Cette maîtrise des risques a permis de limiter l'impact des crises qu'a connu l'économie mondiale en 1998 : crise asiatique, chute des Bourses, ... À noter que PAI ne détient aucune participation dans les pays de l'ex-URSS.

Des résultats significatifs et récurrents

Au total l'activité de PAI se traduit en 1998 par des résultats très significatifs : 0,66 milliard d'euros (4,3 milliards de francs) de résultat avant impôt mais après coût de financement, 1,49 milliard d'euros (9,8 milliards de francs) de trésorerie nette dégagée, après 0,59 milliard d'euros (3,9 milliards de francs) d'investissements effectués.

Mis en perspective depuis 5 ans, ces résultats et leur récurrence démontrent la pertinence de la stratégie mise en œuvre.

Au 31 décembre 1998, la valeur estimative du portefeuille, en part du groupe, s'élève à 6,48 milliards d'euros (42,5 milliards de francs). Les plus-values latentes progressent de 0,79 milliard d'euros (5,2 milliards de francs) après dégagement de 0,6 milliard d'euros de plus-values (3,9 milliards de francs), elles atteignent 3,06 milliards d'euros (20,1 milliards de francs).

Nouveaux investissements

Au travers de PAI LBO Fund

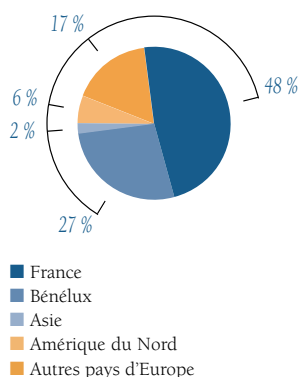
- Reprise de l'investissement réalisé par Paribas fin 1997 dans Panzalin, leader français des sauces et condiments (Amora, Maille) et des pâtes et plats cuisinés (Panzani, William Saurin). Le groupe réalise 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires. PAI LBO Fund est le sponsor de cet investissement dont il détient 50,1 %.
- Acquisition de 15 % d'IPC, leader de la presse magazine au Royaume-Uni avec 100 publications et un chiffre d'affaires de 325 millions de Livres. PAI LBO Fund est intervenu comme co-sponsor avec Cinven.
- Acquisition de 45,8 % de Gerflor, n° 2 européen dans les revêtements de sols, principalement en PVC avec un chiffre d'affaires global de 303 millions d'euros (2 milliards de francs).

- Acquisition de 9,2 % du groupe pharmaceutique Beaufour (auxquels s'ajoutent 4,6 % pris directement), 4^e laboratoire pharmaceutique français avec un chiffre d'affaires de 575 millions d'euros (3,8 milliards de francs) dans le cadre d'une restructuration de l'actionnariat familial.
- Acquisition de 95 % de Financière Stoeffer, société réalisant 55 millions d'euros de chiffre d'affaires (360 millions de francs) dans la charcuterie alsacienne.

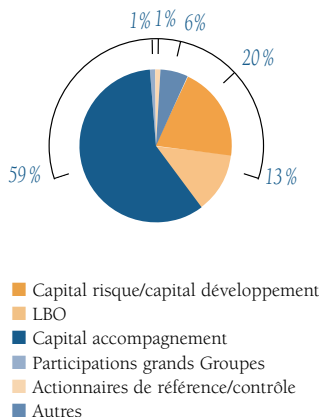
Participations directes

- Acquisition de 25 % de Key Plastics, équipementier automobile américain, qui réalise un chiffre d'affaires de 360 millions de dollars dans la fabrication de pièces plastiques techniques. Key Plastics poursuit une stratégie de croissance rapide, en particulier par acquisition. Paribas Affaires Industrielles apporte sa valeur ajoutée dans la recherche et l'analyse de cibles et de partenaires, en particulier en Europe.
- Prise de participation de 4,6 % dans le groupe pharmaceutique Beaufour dans le cadre d'un co-investissement effectué aux côtés de PAI LBO Fund.
- Prise de participation de 20 % au côté de son dirigeant dans Intercos. Société italienne en forte croissance, leader dans la production de produits de maquillage, Intercos réalise un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
DU PORTEFEUILLE AU 31.12.1998



PORTEFEUILLE AU 31.12.1998
(HORS COBEP)

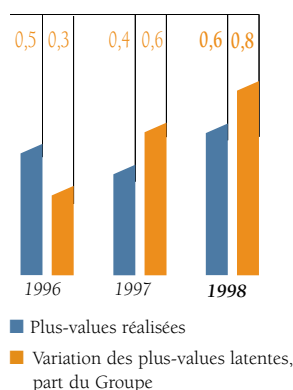


- Prise de participation de 9,6 % dans Central China Power (CCP) à l'occasion d'un placement privé. CCP développe des centrales électriques de faible à moyenne puissance et des projets de co-génération en Chine centrale.
- Acquisition de 6 % de Moulin, société en forte croissance réalisant et commercialisant des montures de lunettes à Hong Kong et en Chine.
- Prise de participation de Cobepa à hauteur de 18,7 % dans Versatel, opérateur télécom néerlandais qui s'est développé dans la revente de trafic et comme opérateur d'un réseau de fibres optiques.

Principales cessions

- Vente de la troisième tranche de l'opération de cession de Poliet au groupe Saint-Gobain (16,9 % du capital) conformément au protocole de cession échelonnée conclu en 1996.

**PLUS-VALUES RÉALISÉES ET VARIATION
DES PLUS-VALUES LATENTES**
(en milliards d'euros)



- Cession d'un bloc de 5,9 % des titres de Sema Group sur le marché permettant à Paribas de réaliser une plus-value importante en tirant profit des performances excellentes de la société, très bien valorisées par le marché.
- Élargissement du flottant de Royal Canin par la mise sur le marché de 25 % du capital, ramenant ainsi la participation de Paribas à 56 %.
- Cession totale de la participation dans Cipe dans le cadre d'une acquisition stratégique par la société Tyco dégageant une importante plus-value. PAI a accompagné le développement de cette société depuis 1991.
- Vente à Italcementi des intérêts encore détenus dans Ciments Français.
- Cession totale de la participation historique détenue dans l'ONA (Omnium Nord-Africain).
- Cession totale de la participation détenue dans Cartier Industrie. PAI a suivi le développement de cette société depuis les tout débuts du Groupe.
- Cession à la Continentale d'Entreprise de la participation de contrôle détenue dans Nord-Est.
- Cession par Cobepa d'un bloc de titres Aegon acquis dans le cadre de l'opération de scission de Gevaert en 1997.
- Cession de titres Mobistar, deuxième opérateur de téléphonie mobile en Belgique, par Cobepa à l'occasion de l'introduction en Bourse de la société.
- Cession de titres Latécoère lors de l'introduction en Bourse de la société. Paribas avait participé au montage du RES initial.
- Cession à un industriel de Cable & Wire Assemblies (CWA). CWA, activité de production de cordons électriques de Philips, avait été repris en LBO en 1989. Cobepa en détenait 33 % via sa filiale Ibel.

IMMOBILIER

KLÉPIERRE

KLÉPIERRE regroupe depuis 1998 l'essentiel du patrimoine immobilier commercial de Paribas constitué de bureaux et centres commerciaux. ■ Issu de diverses opérations initiées en 1998, ce regroupement résulte en particulier de la fusion/absorption de la Compagnie Foncière par Klépierre. Détenu à 65,6 % par Paribas, cette société est l'une des premières foncières cotées dans le secteur de l'immobilier commercial. Ses titres s'échangent au règlement mensuel à Paris.

La valeur de ses actifs s'établissait, au 31 décembre 1998, à plus de 1,52 milliard d'euros (10 milliards de francs), dont 67 % est représentée par des bureaux, situés essentiellement en région parisienne avec un taux d'occupation supérieur à 95 %, et un peu moins du tiers par 15 centres commerciaux qui offrent un taux de rendement élevé.

Dans un contexte de reprise du secteur et de progression de loyers, et alors que l'écart se creuse entre les taux d'intérêt et le taux de rendement de l'immobilier commercial, Klépierre entend être actif sur son marché. Paribas a la volonté de rester un actionnaire de référence de Klépierre tout en réduisant sa participation par croissance des actifs de celle-ci. La société a été dotée de tous les moyens propres à assurer son développement.

A cette fin, Klépierre a renforcé sa participation dans Ségécé à hauteur de 90 %. Avec 31 centres gérés fin 1998 et 500 000 m² de surface commerciale utile, cette société est en effet un opérateur majeur dans la gestion, la création et le développement de centres commerciaux en France. Ségécé a remporté d'importants contrats au cours de l'année, dont l'accord-cadre signé avec la SNCF pour le réaménagement de la gare Saint-Lazare. Les centres de Val-d'Europe, près de Disneyland Paris, de Boulogne-Billancourt, d'Annecy et de Poitiers sont en construction.

Autres activités

De son côté, Sinvim continue d'appliquer la stratégie définie depuis 1993. Elle n'investit plus dans de nouveaux projets de promotion à risque, mais achève ses programmes de logements et les commercialise. Elle s'axe sur la maîtrise d'ouvrage déléguée et la commercialisation de programmes immobiliers pour compte de tiers.

D'autre part, Cogedim, société spécialisée dans la promotion immobilière a été cédée en totalité en mars 1998.



SOMMAIRE

RAPPORT DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	49
COMPTES CONSOLIDÉS	66
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	117
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	118

RAPPORT DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1998

L'analyse des résultats de l'exercice 1998 est présentée en euros.

1 RÉSULTATS CONSOLIDÉS

En 1998, Paribas a réalisé un résultat net part du Groupe de 1 002 millions d'euros. Ce résultat est stable par rapport à l'exercice 1997, qui comportait d'importantes plus-values de cession d'activités (notamment Crédit du Nord et Paribas Belgique).

Le résultat des activités cédées représente 4 millions d'euros en 1998 contre 208 millions d'euros en 1997. Sur la base du périmètre hors activités cédées, le résul-

tat net part du Groupe est de 998 millions d'euros, en progression de 26 % par rapport au 31 décembre 1997.

Le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice 1998 s'établit à 153,8 millions d'actions, contre 110,7 millions en 1997. Cette augmentation est due à l'impact des offres publiques d'échange sur la Compagnie Bancaire et le Cetelem qui ont eu lieu fin 1997, et aux opérations de fusion qui ont suivi.

Le résultat net par action hors activités cédées s'établit à 6,5 euros contre 7,2 euros en 1997. La principale raison de cette dilution n'est pas tant l'augmentation du nombre moyen d'actions que l'impact de la crise dans les pays émergents, qui est explicité ultérieurement.

en millions d'euros	1997	1998	1998/1997
Revenus des pôles d'activités	4 762	5 666	+ 19 %
Charges d'exploitation	- 2 999	- 3 574	+ 19 %
Provisions	- 298	- 174	- 42 %
Coût du risque pays émergents	- 299	- 387	-
Résultat avant impôt et survaleurs	1 167	1 531	+ 31 %
Amortissement des survaleurs	- 48	- 89	-
Impôt	- 6	- 300	-
Intérêts minoritaires	- 319	- 143	-
Résultat net part mère hors activités cédées	794	998 *	+ 26 %

(*) Avant prise en compte de la provision pour coûts de restructuration SG Paribas, d'un montant de 400 millions d'euros après impôts. Cette provision sera inscrite dans les comptes de 1998 en cas d'issue favorable de l'offre publique d'échange de la Société Générale sur les titres Paribas lancée le 12 février 1999 et suite à l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Générale le 1er avril 1999 de l'augmentation de capital rémunérant les actions Paribas apportées.

Le rattachement à l'exercice 1998 de cette provision est justifié par le fait que fin 1998, les présidents de Paribas et de la Société Générale se sont accordés sur le principe que le rapprochement entre les deux banques était la solution la meilleure pour les deux groupes.

L'évolution des composantes du résultat avant impôt et amortissement des survaleurs est commentée ultérieurement.

La hausse de l'amortissement des survaleurs provient des OPE de fin 1997 (41 millions d'euros en 1998). La charge d'impôt en 1998 ressort à un taux apparent de 20 %, qui devient 31 % lorsqu'on exclut le résultat déjà taxé des sociétés mises en équivalence, soit un montant net d'impôt de 554 millions d'euros. Ce taux moyen bénéficie des effets de la taxation à taux réduit appliquée

aux plus-values de cession. En 1997, ce poste était quasiment nul, du fait de l'économie fiscale résultant de l'intégration fiscale de la Compagnie Bancaire, du Cetelem et de leurs filiales françaises, qui permettait notamment l'utilisation substantielle de déficits reportables.

Les intérêts minoritaires sont en sensible diminution du fait de la disparition des actionnaires minoritaires de la Compagnie Bancaire et de ses filiales. Les seuls intérêts minoritaires significatifs qui subsistent sont ceux des filiales Klépierre et Cobepa.

2 CONTRIBUTION DES PÔLES AU RÉSULTAT DE PARIBAS

Ce paragraphe détaille la contribution de chacun des pôles de Paribas au résultat avant impôt et amortissements de survaleurs.

La présentation des pôles adoptée est la suivante :

- Services Financiers Spécialisés (UFB, Arval, Cetelem, UCB) ;
- Gestion d'Actifs et Services Bancaires (Gestion Institutionnelle et Privée, Cardif, Cortal, Métier Titres, Banque Directe) ;
- Banque de Financement et d'Investissement (activités Equity Secondaire, Fixed Income, Métier Bancaire, Corporate Finance) ;
- Participations (Paribas Affaires Industrielles) ;
- Immobilier ;
- Autres.

Chaque pôle bénéficie du revenu des fonds propres qui lui sont alloués. Les fonds propres sont ainsi alloués :

- pour le pôle Services Financiers Spécialisés : en fonction des risques pondérés,
- pour le pôle Gestion d'Actifs et Services Bancaires : en fonction des risques pondérés, du montant des frais généraux et des fonds propres réglementaires de l'assurance vie,
- pour la Banque de Financement et d'Investissement : en fonction des risques pondérés et de la valeur en risque des activités de marché,
- pour les pôles Participations et Immobilier : en fonction de la liquidité et des risques des titres en portefeuille.

La rentabilité des fonds propres de chacun des secteurs est calculée sur la base de cette allocation.

2.1 SYNTHÈSE DES REVENUS ET RÉSULTATS DES SECTEURS

Le tableau suivant est une synthèse des revenus des pôles d'activité et de leur résultat opérationnel.

en millions d'euros	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'Actifs et Services Bancaires	Banque de Financement et d'Investissement	Participations	Immobilier	Autres	Total
Revenus (1)	1 504	1 013	1 982	687	109	372	5 666
% / 1997	+ 7 %	+ 25 %	+ 11 %	+ 24 %	+ 59 %	+ 151 %	+ 19 %
Charges générales	- 864	- 818	- 1 553	- 28	- 54	- 257	- 3 574
% / 1997	+ 6 %	+ 21 %	+ 21 %	+ 11 %	+ 12 %	+ 76 %	+19 %
Provisions	- 219	- 14	- 386	-	8	50	- 561
% / 1997	+ 9 %	+ 19 %	+ 21 %	-	n.s.	n.s.	- 6 %
Résultat avant impôt et survaleurs	421	181	42	659	63	165	1 531
% / 1997	+ 8 %	+ 50 %	- 75 %	+ 25 %	+ 153 %	n.s.	+ 31 %
Fonds propres moyens totaux alloués (milliards d'euros)	1,6	0,7	3,5	1,9	0,7	1,4	9,8 (2)
Rentabilité avant impôt	26 %	27 %	1 %	35 %	9 %	12 %	16 %

(1) Y compris le placement des fonds propres moyens alloués.

(2) Le chiffre total représente les fonds propres comptables moyens globaux.

2.2 ANALYSE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DES SECTEURS

Les revenus de l'ensemble des secteurs d'activité s'élèvent à 5 666 millions d'euros en 1998, soit une progression de 19 % par rapport à 1997.

Le résultat total avant impôt et amortissement des survaleurs est de 1 531 millions d'euros, soit, rapporté à 9,8 milliards d'euros de fonds propres moyens pendant l'exercice, une rentabilité de 16 %. Il progresse de 31 % sur 1997.

SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS

Avec un résultat avant impôt et amortissement des survaleurs de 421 millions d'euros et 1,62 milliard d'euros de fonds propres alloués moyens, le pôle dégage une rentabilité avant impôt de 26 %.

Tableau d'activité

en milliards d'euros	31.12.1997	31.12.1998	1998/1997
UFB Locabail	1,8	2,2	+ 19 %
dont hors de France	0,5	0,7	+ 37 %
Arval	0,2	0,4	+ 48 %
dont hors de France	0,1	0,1	+ 106 %
Cetelem	9,8	10,6	+ 8 %
dont hors de France	2,0	2,5	+ 28 %
UCB (1)	2,0	2,1	+ 4 %
dont hors de France (1)	0,5	0,7	+ 36 %
Total crédits distribués (1) (2)	13,7	15,1	+ 10 %
dont hors de France (1)	3,1	4,1	+ 33 %
Affecturation (UFB Locabail)	2,1	2,4	+ 15 %
dont hors de France	0,8	0,9	+ 7 %
Location de flottes de véhicules (Arval) en unités	52 100	95 000	+ 82 %
dont hors de France	10 300	26 000	+ 154 %
Ratio "Trichet"	0,3 %	0,1 %	-

(1) À périmètre constant.

(2) Après élimination des doubles comptages.

Il est précisé que le ratio "Trichet" mesure le taux des crédits accordés à un taux inférieur à celui des placements sans risque majoré de 80 points de base. Ce ratio s'inscrit dans le cadre de "la circulaire Trichet" du 18 Juillet 1995 dans laquelle le gouverneur de la Banque de France recommandait aux dirigeants des Établissements de crédit de veiller à ce que les conditions de crédit comprennent une marge suffisante.

• En France

UFB Locabail affiche une progression de 13 %, qui confirme la reprise de l'activité déjà visible à la fin du premier semestre. Les partenariats (notamment Norbail), ont été des moteurs de croissance tout au long de l'année. Arval enregistre une croissance de 25 %, tant pour le parc en location (+ 23 %) dont Arval reste propriétaire que pour les prestations de services (impact contrat France Telecom).

L'activité et les revenus

Les crédits distribués par les sociétés de Services Financiers Spécialisés atteignent 15,1 milliards d'euros à fin 1998, enregistrant ainsi une croissance de 10 % sur fin 1997. Cette croissance s'établit à 33 % avec 4,1 milliards d'euros pour la partie internationale de l'activité.

Cetelem affiche une croissance modérée de 3 % qui tient compte d'un recul de 13 % pour Cofica.

UCB est en recul de 7 % car cette société ne souhaite pas sacrifier son taux de marge pour préserver ses volumes. Toutefois, une partie du retard enregistré au premier semestre (- 15 %/juin 97) a été rattrapée au second semestre, grâce en particulier à la mise en place d'une nouvelle tarification.

• À l'international

La croissance de l'ensemble du pôle a été très soutenue (+ 33 %).

Pour UFB, la production internationale représente désormais 33 % du total, contre 28 % en 1997. De même, Cetelem a réalisé un quart de la production à l'international, contre 20 % en 1997.

L'activité d'Arval a été soutenue, notamment par le contrat avec Enel en Italie.

UCB réalise de bonnes performances , en particulier en Espagne et Italie dans des environnements porteurs (niveaux de marge élevés).

Il faut noter la progression remarquable d'Arval dans la location de flottes de véhicules : le nombre de véhicules en location est de 95 000 contre 52 200 fin 1997.

Les revenus des Services Financiers Spécialisés s'établissent à 1 504 millions d'euros, en croissance de 7 % par rapport à fin 1997. Ils représentent 27 % du total des revenus du Groupe.

Cette croissance est modérée au regard de celle qu'a connue le pôle dans les années passées. Elle a en effet été affectée par :

- deux problèmes conjoncturels de Cetelem (changement de système informatique et conditions d'exploitation difficiles de Cofica),

- le coût du développement international, très élevé notamment pour Cetelem, UFB et Arval.

Hors revenus des placements de fonds propres, la croissance des revenus se répartit comme suit :

- UFB Locabail : quasi-stabilité à 189 millions d'euros,
- Arval : progression de 52 % à 51 millions d'euros, qui traduit la forte progression des crédits distribués (48 % à 0,4 milliard d'euros),
- Cetelem : croissance de 7 % à 966 millions d'euros, du fait des problèmes évoqués ci-dessus,
- UCB : croissance de 5 % à 298 millions d'euros.

Les charges générales

Les charges générales du pôle sont en croissance de 6 % sur fin 97. Elles atteignent 864 millions d'euros. Cette croissance est due principalement au développement international du pôle.

Les provisions

Avec 219 millions d'euros de dotation nette, le pôle affiche un taux moyen de provision de 0,8 % des encours. L'activité ayant le coût du risque le plus élevé est celle du financement automobile (Cofica).

Le résultat opérationnel

Le résultat du pôle, avant impôt et amortissement des survaleurs, s'établit à 421 millions d'euros, contre 389 fin 1997, soit une progression de 8 %.

Par groupe de sociétés, cette croissance se répartit comme suit :

- UFB Locabail : croissance de 11 % à 35 millions d'euros,
- Arval : avec 15 millions d'euros, quasi-doublement du résultat,
- Cetelem : stabilité à 314 millions d'euros. Il faut noter à ce sujet le poids des investissements étrangers, qui assurent un relais de croissance fort pour les années à venir,
- UCB : amélioration à 58 millions d'euros, contre 34 millions d'euros fin 1997, qui bénéficie de l'amélioration de la conjoncture immobilière et de sa politique prudente de provisionnement, malgré des conditions concurrentielles extrêmement sévères en France.

GESTION D'ACTIFS ET SERVICES BANCAIRES

Tableau d'activité

en milliards d'euros	31.12.1997	31.12.1998	1998/1997
Activité			
Collecte nette GIP	0,5	4,4	x 9
Chiffre d'affaires Cardif	2,6	2,8	+ 8 %
<i>dont hors de France</i>	0,6	1,0	+ 69 %
Collecte Épargne Cortal	0,6	1,4	x 2,3
Flux Bourse Cortal	1,9	3,3	+ 73 %
Actifs gérés (1)	59,6	70,7	+ 19 %
Gestion Institutionnelle et Privée	44,3	51,9	+ 17 %
Cardif	15,6	18,4	+ 18 %
Cortal	3,8	5,0	+ 31 %
Banque Directe (nombre de clients)	38 000	47 400	+ 25 %
Conservation Titres (clients externes)	329	473	+ 45 %

(1) Après élimination des doubles comptages.

Avec un résultat avant impôt de 181 millions d'euros et 0,67 milliard d'euros de fonds propres alloués moyens, le pôle dégage un rendement avant impôt de 27 %.

L'activité et les revenus

Ce pôle a connu un très fort développement de son activité comme en témoigne l'évolution de la collecte d'épargne et la croissance des actifs gérés.

Cardif a fortement développé ses activités à l'étranger alors que son activité assurance vie en France a reculé du fait du changement de la fiscalité de l'assurance vie. Cardif s'est cependant bien comporté dans ce marché en régression puisque son chiffre d'affaires en France n'a diminué que de 9 % alors que le marché dans son ensemble s'est replié de 13 %.

Il faut noter la croissance très forte de l'activité Bourse de Cortal qui a su s'adapter de façon remarquable à l'évolution de son marché partant des Sicav monétaires pour arriver à la gestion des ordres de Bourse sur Internet en passant par la Sicav des Sicav et la Centrale des Placements.

Les actifs gérés progressent au total de 19 % . Les actifs de la Gestion Institutionnelle et Privée progressent de 17 % dont 7 % au titre de l'effet performance. Cette croissance a été soutenue pour l'ensemble des activités, en particulier la Gestion Privée domestique (+ 20 % sur 1997) et la Gestion Institutionnelle (+ 19 %). Il faut souligner l'amélioration progressive et régulière de la structure des actifs vers des produits plus rémunérateurs (fonds collectifs, produits actions...). Les actifs de Cardif sont en croissance de 17 %, dont 7 % d'effet performance.

Le nombre de clients de la Banque Directe a progressé de 25 % alors qu'elle avait sensiblement réduit sa démarche commerciale en attendant la mise en place de son nouvel outil informatique qui est intervenue en décembre dernier.

Les revenus de l'ensemble du pôle progressent de 25 % à 1 013 millions d'euros. Ils représentent 18 % du total. La progression est remarquable pour tous les métiers, à l'image de l'activité :

Gestion Institutionnelle et Privée	431 millions d'euros	+ 22 %
Assurance vie et Prévoyance	302 millions d'euros	+ 24 %
Épargne des particuliers	82 millions d'euros	+ 23 %
Banque Directe	5 millions d'euros	
Métier Titres	193 millions d'euros	+ 35 %

Les charges générales

Les charges atteignent 818 millions d'euros, en progression de 21 % sur fin 1997, traduisant le coût du développement des métiers.

Les provisions s'établissent à 14 millions d'euros.

Le résultat opérationnel

Le résultat du pôle, avant impôt et amortissement des survaleurs atteint 181 millions d'euros, soit une croissance de 50 % sur fin 1997.

Cette progression est concentrée sur la Gestion Institutionnelle et Privée (+ 29 % avec 79 millions d'euros) et Cardif (+ 27 % avec 90 millions d'euros).

Le Métier Titres a franchi le point mort avec 19 millions d'euros, et a donc parfaitement absorbé l'intégration de JP Morgan.

La Banque Directe affiche une perte de 25 millions d'euros, du fait des charges de développement et des investissements informatiques passés en charge.

BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Exposition sur les pays en crise financière aiguë

en millions d'euros	Indonésie	Thaïlande	Malaisie	Corée	Philippines	Total 5 pays	Brésil	Russie
Corporates	303	261	213	367	71	1 214	212	25
Banques	13	30	15	463	3	524	12	–
Souverains	14	3	3	46	0	67	99	–
Total	330	293	231	876	74	1 805	324	25

Hors financement de négoce, part garantie Coface et nets des collatéraux cash.

Le montant total des risques asiatiques est au 31 décembre 1998 de 1 805 millions d'euros, soit une réduction de 22 % sur la base des chiffres communiqués fin décembre 1997.

Il convient de souligner à cet égard que la stratégie commerciale de Paribas mise en place depuis plusieurs années a consisté à sélectionner dans ces différents pays les meilleures signatures et à éviter les activités risquées telles que l'immobilier ou les "finance companies".

Au 31 décembre 1998, l'exposition sur la Russie s'établit à 25 millions d'euros, en forte diminution par rapport au 31 août 1998, date à laquelle elle s'élevait à 75 millions d'euros.

Ces montants excluent les expositions de financements de négoce car le montage juridique, la nature des garanties et l'expérience de Paribas sur ces produits lors des crises précédentes conduisent à les considérer comme faiblement risqués.

En outre, les montants sont nets des garanties Coface et des collatéraux cash.

Provisionnement des risques pays

Le stock de provisions et de décotes (différence entre la valeur nominale et le prix de revient des créances) couvrant l'ensemble des risques pays s'établit à 706 millions d'euros.

Ce montant comprend :

- 486 millions d'euros en couverture de 27 % des encours sur les pays sensibles de la zone Asie (cf. tableau ci-dessus),
- 25 millions d'euros en couverture de la totalité des encours en risque sur la Russie,
- 195 millions d'euros en couverture des risques sur les autres pays.

Il est précisé que ces 706 millions d'euros comprennent 168 millions d'euros de provisions spécifiques sur les encours de la zone Asie, ces provisions étant déduites de l'actif.

Les revenus

L'ensemble des revenus de la Banque de Financement et d'Investissement progresse de 11 % à 1 982 millions d'euros et représente 35 % du total des revenus du groupe.

Cette progression est variable selon les activités :

1- Les activités de corporate finance regroupent le primaire equity et les activités de conseil. La progression des recettes est très forte (+ 32 % avec 159 millions d'euros, Paribas 9^e pour les International Equity Book-runners).

2- Les revenus des activités de marché progressent de façon plus modérée (+ 14 % à 1 026 millions d'euros). Toutefois, il faut souligner la très bonne performance de certaines activités, comme l'activité de dette obligataire gouvernementale, pour laquelle Paribas est 5^e mondial pour les émissions obligataires sur la zone euro.

3- Les revenus du métier bancaire sont en progression de 6 % avec 797 millions d'euros de revenus. Les financements structurés représentent 75 % des recettes (71 % au 31 décembre 1997) et progressent de 16 % alors que les activités de banque généraliste sont en légère diminution (– 2 %), ce qui est conforme à l'évolution stratégique décidée par ce métier.

Les dépenses

Les dépenses atteignent 1 553 millions d'euros, soit une progression de 21 % sur 1997. Cette croissance s'est nettement ralentie au second semestre (+ 9 %) en comparaison de la croissance constatée à l'issue du premier semestre (+ 34 %).

Cela résulte, entre autres, de l'achèvement des plans de développement et de la réduction du dispositif en Asie.

Les provisions

La charge du risque, en 1998, provient en quasi-totalité de l'exposition sur les pays émergents. En France et dans les autres pays, la conjoncture économique favorable a fait que les nouvelles provisions pour risques de crédit ont été compensées intégralement par les reprises de provisions.

Le résultat opérationnel

Le résultat du pôle, avant impôt et amortissement des survaleurs du pôle, atteint 42 millions d'euros, en forte diminution sur 1997 du fait de l'impact des crises sur les pays émergents et de leurs répercussions sur les marchés (spreads et volatilité).

Au total, avec 3,5 milliards d'euros de fonds propres alloués, la rentabilité avant impôt du pôle s'établit à 1 %.

PARTICIPATIONS (PAI)

Ce pôle réalise une très bonne performance, en dégageant 659 millions d'euros de résultat avant impôt, soit 35 % de rentabilité.

L'année 1998 met en évidence deux points forts :

1- Conformément aux orientations stratégiques qui avaient été données à ce pôle, les fonds employés sont encore en diminution. Cela apparaît dans la valeur comptable du portefeuille qui passe de 3,7 milliards d'euros à 3,4 milliards d'euros et dans les fonds propres alloués (1,9 milliard d'euros contre 2 milliards d'euros en 1997). La création de PAI LBO fund procède de la même idée puisque cela permet de démultiplier les moyens d'action du Groupe.

2- Il faut souligner la capacité de PAI de reconstituer le stock de plus-values latentes puisqu'il passe de 2,3 milliards d'euros fin 1997 à 3,1 milliards d'euros fin 1998 alors que sur la période, Paribas Affaires Industrielles a dégagé 597 millions d'euros de plus-values.

Les revenus

Les revenus dégagés par PAI au cours de l'exercice s'élèvent à 687 millions d'euros, contre 554 millions d'euros en 1997, soit 24 % de croissance. Ils représentent 12 % du total des revenus des activités.

Les plus-values réalisées au cours de l'exercice s'élèvent à 597 millions d'euros contre 427 millions d'euros en 1997, les plus significatives ayant été dégagées sur la cession de la participation de PAI dans Sema (185 mil-

lions d'euros), Poliet (134 millions d'euros), Royal Canin (95 millions d'euros) et Cipe France (40 millions d'euros). La contribution des sociétés mises en équivalence et des dividendes reçus s'élève à 125 millions d'euros contre 217 millions en 1997. La diminution provient essentiellement de la diminution de la participation dans Poliet et de la cession des Ciments Français. La contribution de Cobepa représente 102 millions d'euros, contre 140 millions d'euros en 1997. Le résultat de Cobepa en 1997 incluait en effet une opération exceptionnelle sur la holding Gevaert. En 1998, la contribution de Cobepa comprend principalement des plus-values de cession sur Aegon, Mobistar et Hapag Lloyd.

Le résultat opérationnel augmente de 25 % à 659 millions d'euros, faisant ainsi apparaître une rentabilité des fonds propres alloués de 35 %.

IMMOBILIER ET AUTRES

Le pôle Immobilier a dégagé en 1998 un résultat opérationnel de 63 millions d'euros. Les autres activités (portefeuille financier, immobilier propriétaire, dépenses exceptionnelles) dégagent un résultat avant impôt de 165 millions d'euros.

3 ANALYSE DES RISQUES

Le Département de la Gestion des Risques a connu une réorganisation importante en 1998, répondant à des objectifs d'indépendance vis-à-vis des Métiers, d'optimisation des ressources, de standardisation des méthodologies et d'efficacité tant du processus décisionnel que des procédures de contrôle.

Le Département regroupe aujourd'hui toutes les unités de Risques de Crédit précédemment logées dans les Métiers, l'unité chargée du suivi des Risques de Marchés et de Liquidité et une nouvelle unité chargée du suivi des Risques Opérationnels. Il comprend également des équipes fonctionnelles chargées notamment de l'établissement des politiques, de l'analyse quantitative des risques et du capital économique et de la consolidation des risques.

La structure repose sur des équipes décentralisées auprès des Métiers et dans les implantations, hautement spécialisées sur leurs domaines respectifs, mais rapportant globalement et uniformément à une hiérarchie commune et indépendante.

3.1 RISQUES DE MARCHÉS

Les risques de marchés résultent de l'incertitude à laquelle sont exposés les résultats futurs en raison des variations de valeur des portefeuilles d'instruments financiers. Ils sont la conséquence des activités de Paribas dans les marchés de taux, change et actions.

Paribas assure la mesure, le suivi et la gestion des risques de marchés à deux niveaux : par ses opérateurs, au sein des Métiers, et par une unité de gestion des risques indépendante au sein du Département des Risques, l'entité de Gestion des Risques de Marchés et de Liquidité. Celle-ci, outre sa responsabilité de suivi des positions et des limites de trading, assure la mise en place de procédures et d'outils globaux de mesure et de gestion des risques, ainsi que la validation des modèles d'évaluation.

Mesure du risque

L'estimation des pertes potentielles qui pourraient apparaître à la suite de changements défavorables des conditions de marché est un élément crucial de la gestion des risques. Paribas utilise un système interne de valeur en risque pour estimer ces pertes potentielles. L'unité de mesure utilisée est le montant de la perte probable ou "Gross Earnings at Risk" (GEaR). Cette mesure prend en compte de nombreuses variables qui sont susceptibles d'induire un changement de valeur des portefeuilles, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les prix de différents titres, et leurs volatilités ainsi que les corrélations entre ces variables.

Le système utilise les techniques de simulation les plus récentes et incorpore le traitement de positions non linéaires, ou convexes, ainsi que le risque de volatilité provenant des produits optionnels. Des mouvements quotidiens des différentes variables sont simulés pour estimer les pertes potentielles des activités de marché, dans le cadre d'une hypothèse de conditions normales de ces marchés et de leur liquidité.

L'information fournie par le GEaR est complétée par de nombreux scénarios de stress hypothétiques, ou dérivés de crises de marché passées.

Limites

Paribas utilise GEaR comme outil pour estimer les risques de marché de toutes ses activités. Le Comité des Risques, rassemblant les Métiers, le Département des Risques et des représentants du Directoire, fixe des limites GEaR pour chaque activité ainsi que pour la combinaison de toutes les activités. Le niveau de risque attribué à chaque activité dépend des objectifs généraux, de l'expérience des gestionnaires d'activités, des exigences liées au service des clients, de la liquidité des marchés et de leur volatilité.

Aux limites de risque GEaR viennent s'ajouter des limites complémentaires, afin de réduire d'autres risques propres à ce type d'activité tels que les risques de concentration, de liquidité, d'événements ou de changements brusques des volatilités et corrélations historiques. Il s'agit, entre autres, de limites nominales, de sensibilité et de concentration.

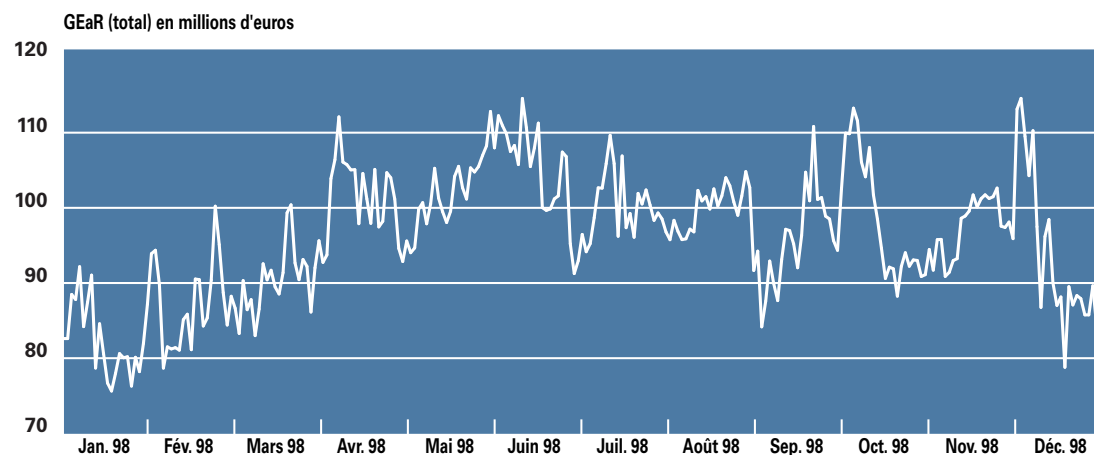
Le GEaR est produit quotidiennement pour chaque activité et pour toutes les activités globalisées et est passé en revue par l'équipe de Gestion des Risques de Marchés et de Liquidité, en regard des limites correspondantes.

Valeur en risque au sein du Métier Activités de Marchés

Les valeurs en risque fournies ci-dessous ont été établies sur base du modèle GEaR avec un paramétrage conforme à la méthode du Comité de Bâle d'estimation des montants exposés au risque ("Amendement à l'accord sur les fonds propres pour son extension aux risques de marchés") et dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- variation du portefeuille sur une période de détention de 10 jours de trading,
- intervalle de confiance de 99 %,
- données historiques considérées sur 260 jours de trading.

Un intervalle de confiance de 99 % signifie que, sur un horizon de 10 jours, les pertes éventuelles devraient être inférieures dans 99 % des cas aux valeurs de GEaR correspondantes.

Valeur en risque (10 jours - 99 %) : évolution au cours de l'année 1998**Valeur en risque (10 jours - 99 %) : ventilation par facteur de risque**

en millions d'euros	Moyenne	Année 1998 Minimum	Maximum
Risque de taux	36	19	55
Actions	27	18	44
Marchés émergents	26	10	44
Change	7	2	16
Total*	96,2	*	*

* Le GEaR minimum (maximum) pour chaque facteur de risque a été observé à des moments différents, il n'est donc pas pertinent d'additionner les montants présentés ci-dessus. Les valeurs minimum et maximum pour le total des facteurs de risque étaient de 76 millions d'euros et de 114 millions d'euros respectivement.

Valeur en risque (10 jours - 99 %) : ventilation par principaux secteurs d'activité

en millions d'euros	Moyenne	Année 1998 Minimum	Maximum
Obligations	16	7	29
Produits dérivés	57	34	91
Change	8	4	14
Actions	29	18	45
Swaps	24	14	44

À titre de comparaison, la valeur en risque moyenne totale pour l'année 1997 était de 94 millions d'euros (avec un minimum de 70 millions d'euros et un maximum de 114 millions d'euros).

Il est important de noter que le modèle GEaR, s'il intègre les compensations entre les activités, ne tient pas compte des corrélations entre quatre grandes catégories de sous-jacents : marchés de taux, de change, d'actions et marchés émergents. Il reste par conséquent relativement conservateur. Ceci est une des raisons pour lesquelles, malgré des conditions de marché particulièrement volatiles, le GEaR ramené à un jour n'a été dépassé qu'une seule fois au cours de l'année 1998.

Valeur en risque au sein de la Gestion Actif-Passif

La Gestion Actif-Passif est organisée en centre de profit et travaille dans le cadre de limites fixées par le Comité de Gestion Actif-Passif. Ces limites, attribuées au niveau global et à chaque implantation localement, sont fixées en GEaR et en limites nominales.

Le Comité de Gestion Actif-Passif et Liquidité, qui rassemble les responsables opérationnels de l'activité et des représentants du Directoire et du Département des Risques, gère et contrôle la sensibilité du bilan de Paribas aux variations des taux d'intérêt et autres paramètres de marché. Il s'assure que le risque de pertes de revenus provenant de mouvements adverses des marchés reste dans des limites jugées acceptables par Paribas.

Pour les positions réévaluées au prix de marché ou soumises aux règles de provisions comptables, la valeur en risque moyenne était de 37 millions d'euros en 1998 (avec un minimum de 26 millions et un maximum de 54 millions d'euros).

3.2 RISQUES DE LIQUIDITÉ

Les risques de liquidité gérés par Paribas sont de deux types. Il y a d'une part, l'éventuelle incapacité de financer le portefeuille d'actifs à des maturités et à des niveaux de taux appropriés et, d'autre part, le risque de ne pouvoir solder une position rapidement à un prix raisonnable.

En ce qui concerne le premier type de risque, le profil de liquidité est suivi quotidiennement et géré de façon conservatrice de manière à ce que, même dans des conditions défavorables, Paribas ait accès aux fonds nécessaires pour financer ses activités. La composition et l'origine des sources de financement sont examinées mensuellement au sein du Comité de Gestion Actif-Passif et Liquidité.

En ce qui concerne le second type de risque, la liquidité des positions d'actifs de trading est continuellement suivie par les opérateurs au sein des Métiers. De plus, l'entité de Gestion des Risques de Marchés et de Liquidité passe régulièrement en revue les inventaires des produits illiquides et détermine, le cas échéant, le montant d'ajustements de réévaluation à affecter à ceux-ci pour tenir compte d'un éventuel surcoût de liquidation.

Pour certains contrats dits "exotiques" et/ou dont les produits sous-jacents sont relativement illiquides, l'évaluation est faite à l'aide de modèles mathématiques complexes en prenant en compte, dès la conclusion de la transaction, les incertitudes liées à ces modèles ainsi qu'une estimation des coûts de retournement des positions et des coûts de couverture le cas échéant.

3.3 RISQUES DE CRÉDIT

L'ensemble des risques de crédit est désormais sous la responsabilité de deux équipes distinctes et complémentaires, structurées selon une matrice produit-contrepartie :

- le Credit Risk Corporate Banking, chargé d'une part de la supervision des risques de crédit générés par le Métier Bancaire et d'autre part des risques pris sur la clientèle d'entreprise quel que soit le Métier d'origine ;
- le Credit Risk Financial Markets, chargé de la supervision des risques de contrepartie ou de crédit générés par tous les Métiers autres que le Métier Bancaire, ainsi que l'ensemble des risques pris par Paribas sur la clientèle d'institutions financières.

Ces deux divisions sont représentées selon les besoins soit séparément, soit par une équipe commune dans toutes les implantations majeures de la Banque (New York, Londres, Paris, Hong Kong, Singapour, Tokyo, Francfort, Milan, Madrid, Genève, Luxembourg, Athènes, Dubaï), ainsi que dans les principales implantations domestiques.

Cette nouvelle organisation permet d'uniformiser les méthodes de mesure des risques, leur suivi et leur consolidation. Le Comité de Crédit de la Banque ("CCB"), co-présidé par un membre du Directoire et le directeur de la Gestion des Risques (ou son délégué), doit approuver :

1. tous les risques dépassant 100 millions d'USD sur un groupe client,
2. les enveloppes de risques pays.

Risques de contrepartie sur produits dérivés

Les risques de contrepartie sur opérations dérivées sont mesurés sur une base de Value at Risk grâce à un outil informatique développé en interne au cours des dernières années ("CRM") et conçu pour calculer les expositions maximum potentielles sur un profil dans le temps.

À fin 1998, les encours (en valeurs liquidatives) de risques de contrepartie sur opérations dérivées du Métier Fixed Income (swaps, change, options, dérivées sur actions) s'élèvent à 12 281 millions d'euros, avant prise en compte de la valeur du collatéral reçu. Net de collatéral, ce montant est de 10 235 millions d'euros.

Risques de contrepartie par secteur d'activité

	(a) Valeur liquidative	(b) Collatéral	(a-b) Valeur liquidative nette	(c) Complément équivalent crédit réglementaire	(d) Équivalent risques pondérés
en millions d'euros					
Sociétés industrielles et commerciales	1 586	36	1 550	1 813	1 905
Institutions financières	9 374	2 010	7 364	11 354	3 744
Souverain	1 321	0	1 321	358	0
Total	12 281	2 045	10 235	13 525	5 649

Risques de contrepartie par niveau de notation externe (Moody's ou Standard & Poor's)

	(a) Valeur liquidative	(b) Collatéral	(a-b) Valeur liquidative nette	(c) Complément équivalent crédit réglementaire	(d) Équivalent risques pondérés
en millions d'euros					
AAA	1 511	88	1 423	1 195	729
AA	3 740	560	3 181	4 831	1 345
A	2 399	475	1 924	2 433	936
NR	4 631	924	3 707	5 066	2 638
Total	12 281	2 045	10 235	13 525	5 649

Risques de contrepartie par géographie

	(a) Valeur liquidative	(b) Collatéral	(a-b) Valeur liquidative nette	(c) Complément équivalent crédit réglementaire	(d) Équivalent risques pondérés
en millions d'euros					
France	2 428	285	2 143	2 383	1 171
Europe hors France	5 586	251	5 334	5 234	2 198
Japon	518	0	518	1 004	355
États-Unis	2 171	983	1 188	3 892	1 242
Reste du monde	1 579	526	1 053	1 012	683
Total	12 281	2 045	10 235	13 525	5 649

Les notions "Complément équivalent crédit réglementaire" (en colonne c) et "Équivalent risques pondérés" (en colonne d) sont définies ci-dessous :

- complément équivalent crédit réglementaire : "montant estimatif représentant la modification potentielle de la valeur liquidative jusqu'à l'échéance du contrat" ;

- Équivalent risques pondérés : "somme de la valeur liquidative nette et du complément équivalent crédit réglementaire multipliée par un coefficient de pondération en fonction de la nature de la contrepartie".

3.4 RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels se définissent, dans leur acception la plus large, comme les risques financiers, directs ou indirects, pouvant résulter de défaillances de natures très différentes :

- risques liés à des dysfonctionnements des processus de traitement des opérations bancaires ;
- risques liés à la non-maîtrise de l'environnement de la banque (environnement contractuel, juridique, fiscal, réglementaire...) ;
- risques liés à l'inadéquation des ressources nécessaires à l'exploitation (ressources humaines, systèmes d'information...) ;
- risques liés à la protection physique des actifs de la banque et pouvant obérer la capacité de celle-ci à poursuivre son activité dans des conditions normales d'exploitation.

À la différence des risques de crédit ou de marché, plus facilement circonscrits dans l'organisation de la Banque et dans l'établissement des responsabilités, les risques opérationnels exigent, pour une meilleure évaluation et maîtrise, un important effort de coordination entre toutes les entités concernées de la Banque, opérationnelles et fonctionnelles, agissant en vue de la maîtrise de ces risques.

À ce titre, la Gestion des Risques a procédé, en 1998, au renforcement de son département Risque Opérationnel, dont les missions sont l'amélioration de la connaissance, de la mesure et de la prévention des risques opérationnels au travers d'actions de :

- définition d'une méthodologie commune d'évaluation de l'exposition des différentes entités de Paribas aux risques opérationnels ;
- contribution aux actions transversales engagées au niveau du groupe (en matière de procédures, en matière d'analyse des risques attachés aux nouveaux produits et aux nouvelles activités de Paribas) ;
- coordination des efforts engagés par les différentes entités de Paribas pour une meilleure maîtrise des risques opérationnels.

3.5 AUTRES RISQUES SPÉCIFIQUES

Institutions à fort effet de levier (IFEL)

La participation en capital dans les IFEL est de 86 millions d'euros, elle résulte de la recapitalisation de LTCM de septembre 1998. L'exposition actuelle au risque de contrepartie sur les IFEL, autre que sur la participation

en capital, est intégralement couverte par des garanties (nantissement espèces, bons du Trésor,...)

Le risque potentiel mesuré selon les méthodes et paramètres de marché des modèles internes s'élevait à 218 millions d'euros au 3 février 1999, risque potentiel qui a vocation à être couvert par les garanties mentionnées ci-dessus.

An 2000

Le projet An 2000 a été lancé en 1996. La coordination An 2000, mise en place en 1997, couvre tout le périmètre de Paribas. Compte tenu de la fusion intervenue en 1998 entre la Compagnie Bancaire et Paribas, le projet est scindé en deux parties :

- dans le pôle Banque de Financement et d'Investissement, Participations et concernant le Métier Titres, trois sous-projets sont menés parallèlement. Il s'agit tout d'abord de la mise en conformité An 2000 des programmes et plates-formes informatiques, des systèmes de télécommunications et des infrastructures immobilières jugés essentiels. Elle s'effectue selon un planning détaillé et centralisé dont l'essentiel doit être achevé pour la fin du premier trimestre 1999. Elle porte également sur les équipements jugés non essentiels. Des tests d'intégration, des tests organisés dans les différentes places financières où Paribas opère, des tests mondiaux portant sur les paiements et des tests clients seront réalisés au cours du premier semestre 1999. Il s'agit ensuite de mettre en place des plans de secours An 2000, partout où nous opérons, pour pallier d'éventuelles défaillances internes et externes et assurer la continuité du service. Le troisième sous-projet est destiné à mesurer l'état de préparation au passage à l'An 2000 des sociétés clientes, des contreparties financières et des sociétés dans lesquelles Paribas a investi. Une première analyse sera réalisée pour le 31 mars 1999 et sera bien évidemment poursuivie tout au long de l'année 1999 ;

- dans les autres pôles, chaque société a un programme An 2000 spécifique et un responsable de projet. Les équipements non-informatiques sont gérés de façon centralisée. Chaque projet couvre également les filiales françaises et étrangères ainsi que les partenariats. La mise en conformité An 2000 sera achevée, selon les sociétés, au deuxième ou au troisième trimestre 1999.

Il est prévu de dépenser au total 110 millions d'euros pour le projet An 2000, qui mobilise en 1999 l'équivalent de 400 personnes. Environ 50 % de ce budget sera utilisé sur l'année 1999.

3.6 CONTRÔLE DES RISQUES A POSTERIORI

Paribas s'est doté depuis plusieurs années d'un dispositif de contrôle indépendant et *a posteriori* des risques, dont la responsabilité a été confiée au Contrôle Général. Afin d'assurer son indépendance, le Contrôleur Général est rattaché directement au Directoire et rend compte régulièrement de son action au Conseil de Surveillance ainsi qu'au Comité des Comptes et du Contrôle.

Dans le cadre de sa mission, le Contrôle Général s'assure de façon régulière que les processus de prise de risques, de mesure et de suivi de ceux-ci, tels que décrits dans les paragraphes précédents, sont d'une part conformes aux

dispositions du règlement CRBF 97-02 et d'autre part fonctionnent de manière effective. Une attention particulière est également portée sur la pertinence et la qualité de l'information destinée à la Direction Générale et relative à l'exposition de Paribas aux différentes natures de risques.

En outre, les équipes du Contrôle Général établissent un plan de mission sur une durée de l'ordre de 3 ans permettant une revue approfondie de l'ensemble des domaines porteurs de risques (opérationnels, de crédit, de liquidité et de marché).

4 RATIOS RÉGLEMENTAIRES

(Éléments non soumis à la certification des Commissaires aux Comptes)

Ratios de solvabilité

Les ratios de solvabilité requièrent le maintien d'un niveau de fonds propres permettant de faire face tant aux risques de contrepartie qu'aux risques de marché (risque de taux, risque de change, risque sur actions et sur matières premières).

Le ratio de solvabilité établi selon la réglementation européenne (ou ratio d'adéquation des fonds propres) s'analyse de la façon suivante :

en milliards d'euros	31.12.1997	31.12.1998	1998/1997
Fonds propres Tier One	7,8	8,4	+ 8 %
Autres fonds propres	0,9	1,8	+ 98 %
Total fonds propres	8,7	10,2	+ 17 %
Encours pondérés	97,5	92,5	- 5 %
Ratio de solvabilité global	8,9 %	11,0 %	
Ratio Tier One	8,0 %	9,1 %	

Les fonds propres Tier One s'élèvent à 8,4 milliards d'euros, en augmentation de 8 % sur fin 1997. Les autres fonds propres tiennent compte des émissions de titres subordonnés réalisées en juillet 1998 de 400 millions de dollars US et de 600 millions d'euros).

Les encours pondérés diminuent de 5 % à 92,5 milliards d'euros. Cette diminution correspond en grande partie à la prise en compte du modèle interne de valorisation des risques de marché, désormais agréé par la Commission Bancaire. Ces encours se décomposent en 78,1 milliards d'euros de risque de contrepartie sur le bilan et le hors-bilan classique, 5,6 milliards d'euros de risque de contrepartie sur les produits dérivés, et 8,8 milliards d'euros de risques de marché. La multiplication des encours pondérés de 92,5 milliards d'euros par le coefficient de 8 représente le montant d'exigence de fonds propres, soit 7,4 milliards d'euros couverts à hauteur de 139 % par les fonds propres indiqués ci-dessus.

Le ratio international de solvabilité, établi selon les règles du Comité de Bâle et qui, depuis 1998, comprend également les risques de marché, ressort à 10,2 % dont 9,1 % pour les fonds propres Tier One.

Ratio de contrôle des grands risques

Il est calculé chaque trimestre.

Paribas le respecte en permanence :

- le montant total des risques encourus sur un même bénéficiaire n'excède pas 40 % des fonds propres de Paribas ;
- le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques dépassent pour chacun d'eux 15 % des fonds propres nets consolidés n'excède pas l'octuple de ces fonds propres consolidés.

Ratio de liquidité et ratio prudentiel

Le coefficient réglementaire de liquidité est de 130 % à fin 1998, respectant ainsi le minimum réglementaire de 100 %.

Le coefficient de fonds propres et de ressources permanentes qui mesure la couverture des emplois à plus de 5 ans par des ressources de durée résiduelle supérieure à 5 ans est de 80 % à fin 1998 pour un minimum réglementaire de 60 %.

5 INCIDENCE DU RAPPROCHEMENT DE PARIBAS ET DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SUR LES COMPTES DE PARIBAS

Comme expliqué dans la note 1 des comptes consolidés, les comptes présentés n'incluent pas la charge pour coûts de restructuration et d'intégration consécutifs à l'opération de rapprochement entre Paribas et la Société Générale. Ces coûts correspondent notamment aux coûts d'adaptation des systèmes informatiques, aux coûts de réaménagement de l'immobilier d'exploitation, aux coûts d'adaptation des effectifs et aux coûts fiscaux induits par l'opération ; ils ont été estimés pour la part de Paribas, à un montant de 400 millions d'euros nets d'effet fiscal. L'inscription de cette charge dans les comptes de 1998 dépend de l'issue favorable de l'offre publique d'échange et en particulier de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Générale, le 1^{er} avril 1999, de l'augmentation de capital rémunérant les actions Paribas apportées. Le tableau ci-après présente l'impact sur les chiffres-clefs de 1998 de la prise en compte de ces coûts de restructuration.

	Après prise en compte des coûts de restructuration	Avant prise en compte des coûts de restructuration
Résultats et rentabilité		
Résultat net part du Groupe (en millions d'euros)	602	1 002
Résultat net par action (en euros)	3,92	6,52
Rendement des fonds propres (en %)	7,2	11,7
Fonds propres		
Part du Groupe après résultat (en millions d'euros)	8 551	8 951
Ratios de solvabilité		
Risques de contrepartie et de marché pondérés (en milliards d'euros)	92,5	92,5
Ratio européen de solvabilité (en %)	10,6	11,0
dont ratio Tier One (en %)	8,7	9,1
Ratio international de solvabilité (en %)	9,7	10,2
dont ratio Tier One (en %)	8,7	9,1

6 VALEUR ESTIMATIVE DES PORTEFEUILLES DE PARTICIPATIONS

Les éléments ci-après concernent l'ensemble des participations du Groupe. Ces éléments n'ont pas été soumis à la certification des Commissaires aux Comptes.

Le terme "participations du Groupe" désigne les participations au capital des sociétés non consolidées – qu'il s'agisse de titres de participation ou de titres de placement – et au capital des sociétés consolidées par mise en équivalence, détenues par les sociétés du Groupe intégrées globalement.

Les plus-values latentes sur participations hors effet d'impôt comprennent :

- les plus-values latentes sur les titres non consolidés ou les sociétés mises en équivalence cotés, estimés au cours de Bourse,

- les plus-values latentes résultant d'estimations internes portant sur les titres ou sociétés mises en équivalence non cotés. Ces titres non cotés sont évalués à leur prix de revient lorsqu'il s'agit d'acquisitions récentes. Dans les autres cas, les évaluations sont faites par référence à des valeurs boursières de sociétés du même secteur d'activité ou à des prix retenus lors de transactions récentes.

La valeur estimative du portefeuille de participations de Paribas Affaires Industrielles s'établit, en part mère, à 6,5 milliards d'euros en 1998, en hausse de 8 % par rapport à 1997. Cette augmentation s'explique principalement par la forte hausse des plus-values latentes qui s'élèvent à 3,1 milliards d'euros au 31 décembre 1998

contre 2,3 milliards d'euros au 31 décembre 1997. Les cessions réalisées en 1998 ont été effectuées à des prix supérieurs aux valeurs estimatives de 1997. Malgré le volume important des cessions réalisées en 1998, le stock de plus-values latentes a poursuivi sa progression.

La valeur estimative du portefeuille financier se monte, en part mère, à 3,1 milliards d'euros avec des plus-values latentes en progression à 0,9 milliard d'euros en 1998 contre 0,4 milliard d'euros en 1997.

En part globale, la valeur estimative du portefeuille financier se monte à 3,2 milliards d'euros, celle de Paribas Affaires Industrielles à 7,9 milliards d'euros.

Portefeuille titres (en part mère)

en milliards d'euros	Plus-values latentes 31.12.97	Plus-values latentes 31.12.98	Valeur estimée au 31.12.98
Paribas Affaires Industrielles	2,3	3,1	6,5
Portefeuille financier et divers	0,4	0,9	3,1
Total	2,7	4,0	9,6

Au total, la valeur estimative globale des portefeuilles de participations s'établit à 9,6 milliards d'euros en part mère et comprend 4,0 milliards d'euros de plus-values latentes.

7 DONNÉES BOURSIÈRES

Le dividende net qui sera distribué en 1999 au titre de l'exercice 1998 est de 2,5 euros par action.

Il est de 3,75 euros si l'on inclut l'avoir fiscal.

8 FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter défavorablement et substantiellement la situation financière, l'activité ou les résultats de l'ensemble formé par la société et ses filiales.

9 ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

L'année 1998 a été marquée par un processus profond de réorganisation du groupe concrétisée par les opérations de fusion consécutives aux offres publiques d'échange sur la Compagnie Bancaire et le Cetelem.

Le 1^{er} février 1999, Paribas et la Société Générale ont annoncé leur volonté commune d'unir leurs forces, pour créer SG Paribas.

Cette union prend la forme d'une offre publique d'échange de la Société Générale sur Paribas*, ouverte le 12 février 1999. Cette opération a été approuvée par le Conseil de Surveillance de Paribas le 31 janvier 1999.

Le succès de cette opération, réalisée par offre publique d'échange de la Société Générale sur Paribas, est conditionné par l'apport d'au moins 50,01 % du capital de Paribas. En cas de succès de l'OPE, les titres de la nouvelle banque seront cotés sous le nom de SG Paribas.

SG Paribas, avec des objectifs ambitieux (plus de 15 % de rentabilité nette des fonds propres en 2001), serait un groupe créateur de valeur pour l'actionnaire.

* Cette offre n'a pas été faite aux États-Unis d'Amérique, au Japon, au Canada, en Australie, ni aux personnes se trouvant dans ces pays. Les actions Société Générale n'ont pas été enregistrées conformément à l'US Securities Article 1933 et ne pourront donc être vendues ou échangées aux États-Unis sauf enregistrement ou exemption.

LES PRINCIPALES PARTICIPATIONS DE PARIBAS AFFAIRES INDUSTRIELLES

	Pays	Pourcentage du capital détenu	Société consolidée	Nombre de titres possédés	Résultat net part du Groupe en millions d'euros	Date de clôture	Dividende net par action en euros
Aéronautique							
Hurel-Dubois	France	51,27	*	423 835	8	12/98	2,29
Agro-alimentaire							
Doux	France	20,20		11 090	20	12/97	0,00
GNA	France	64,02	*	1 623 296	11	12/97	1,37
LDC	France	5,10		185 475	25	02/98	1,68
Mestrezat et Domaines	France	86,51	*	2 489 978	4	12/97	3,41
Navidul	Espagne	10,50		69 126	8	12/97	0,00
Sagal	France	99,99	*	3 862 939	49	12/97	1,37
Seda	Espagne	85,23		1 708 596	3	12/97	nd
Saupiquet	France	37,09	*	442 900	- 10	12/98	1,52
Automobile							
D'leteren (Cobepa)	Belgique	7,69		425 000	107	12/97	1,49
MGI Coutier	France	19,75		528 128	11	12/98	1,07
Montupet	France	10,60		976 770	14	12/97	2,29
Key Plastics	USA	25,00		nd	nd		0,00
Bâtiment et travaux publics							
Financière SAE-Fougerolle	France	49,82	*	3 193 152	- 7	12/97	0,00
Matériaux de construction							
Collins & Aikman	USA	39,22		2 000 000	2	12/97	nd
Concorde	Italie	15,00		12 000 000	9	12/97	0,01
Poliet	France	16,90		4 692 119	142	12/98	1,52
Constructions mécaniques							
Fichet Bauche	France	95,88	*	5 311 712	2	12/98	0,00
Fives Lille	France	29,29	*	794 866	12	12/98	1,07
Télécommunications							
Bouygues Télécom	France	3,00		810 000	- 190	12/97	0,00
Mobistar (Cobepa)	Belgique	10,28		6 374 313	- 107	12/97	0,00
Equant (Via Santa Helena)	Pays-Bas	0,99		1 958 240	nd		0,00
Bayantel	Philippines	1,83		19 564 825	- 22	12/97	0,00
Netia	Pologne	3,74		373 943	- 15	12/97	0,00
Tourisme - Restauration - Transport							
Elior (ex-Bercy Management)	France	6,90		8 299	nd		0,00
Far Eastern Air Transport	Taiwan	4,15		24 470 658	15	12/97	0,26
Sogeres	France	40,00		46 000	4	12/97	13,11
Via-GTI	France	70,64	*	2 367 529	18	12/98	0,00
Emballage							
Bormioli Rocco	Italie	11,90		11 900 001	6	12/97	nd
La Rochette	France	25,89	*	6 590 894	8	12/98	0,00
Pochet	France	34,20	*	1 332 858	20	12/97	1,52
Distribution							
GIB (Cobepa)	Belgique	19,37		6 600 687	72	12/98	1,12
President Chain Store	Taiwan	1,87		8 194 566	31	12/97	0,06

	Pays	Pourcentage du capital détenu	Société consolidée	Nombre de titres possédés	Résultat net part du groupe en millions d'euros	Date de clôture	Dividende net par action en euros
Matériel électrique							
Carbone Lorraine	France	21,79	*	2 348 760	46	12/98	0,76
Chatham	USA	12,00		80 000	nd		nd
Sait-Radio Holland (Cobepa)	Belgique	65,50	*	1 400 742	1	12/97	0,30
Schneider	France	2,86		4 365 284	409	12/98	0,99
Pétrole - Mines - Énergie							
Cofathec	France	19,35		924 115	2	12/97	1,22
Coparex International	France	95,31	*	1 548 750	- 30	12/98	2,29
Total	France	0,51		1 226 329	1 052	12/98	1,98
Central China Power	Chine	9,73		15 300 000	nd		0,00
Chimie - Pharmacie - Santé							
CEPA	Espagne	58,20		278 160	2	12/97	0,00
Jouan	France	27,81		66 325	3	12/97	3,05
Mayroy (Beaufour-IPSEN)	France	4,60		106 400	60	12/97	nd
Intercos	Italie	15,00		1 538 550	5	12/97	0,00
Stauber	USA	80,74		807 373	2	12/98	nd
Services							
Atos (ex-Axime)	France	12,87		1 365 191	47	06/98	4,45
Prokom	Pologne	3,94		500 000	24	12/98	0,08
Sema Group	Grande-Bretagne	14,11		64 989 692	97	12/98	0,08
Sogeparc	France	2,05		145 009	20	06/98	2,33
Staff Leasing (Common + Warrants)	USA	4,96		1 174 544	20	12/98	8,61
TLC	USA	59,45		1 186 789	0	12/97	nd
Swets et Zeitlinger (Cobepa)	Belgique	15,76		699 916	17	12/97	1,93
Textile							
Dewavrin	France	6,93		8 257	20	12/97	30,49
Uco Textile (Cobepa)	Belgique	57,76	*	44 344	10	12/97	5,95
Communication							
Audiofina	Luxembourg	8,88		5 573 494	76	12/97	0,55
Sté Rochefortaise Communication	France	13,09		407 276	5	12/97	0,73
UGC SA	France	15,07		5 892 678	4	12/97	0,04
UBC	Thaïlande	3,77		27 895 850	- 26	12/97	0,00
Somarel	France	3,71		114 857	35	12/97	0,80
Assurances							
Financière de l'Erdre	France	18,65		80 094	18	12/97	21,34
Groupe Josi (Cobepa)	Belgique	23,61	*	21 490	4	12/97	nd
Winterthur Europe (Cobepa)	Belgique	4,82		89 458	36	12/97	12,39
Sociétés de portefeuille							
ACP/CDC	USA	16,13		1 000	nd		0,00
Asphales (Cobepa)	Belgique	6,87		41 350	40	12/97	20,45
Frémont Partners	USA	5,21		8 633 619	nd		nd
Indeck North American Power Partners	USA	21,00		2 000	4	12/97	7,74
Merone (Groupe GAN)	France	42,97		2 634	9	12/97	0,00
Pargesa Holding (Cobepa)	Suisse	14,73	*	241 270	457	12/97	45,33
Power Corp. (Cobepa)	Canada	2,24		4 910 000	190	12/97	0,55
Aegon (Cobepa)	Belgique	2,42		14 065 366	1 062	12/97	0,84

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

en millions d'euros	Notes	1998	1997	1996
Intérêts et produits assimilés	5	11 174	10 363	10 630
Intérêts et charges assimilées	6	- 9 970	- 9 247	- 9 497
Commissions nettes	7	888	765	550
Produits nets sur opérations financières et diverses	8	1 680	1 514	1 315
Produits des opérations d'assurance	10	365	231	204
Autres revenus nets		254	218	172
Cessions d'immeubles et de titres de participation	11	748	684	859
Dotations et reprises de provisions sur titres de participation et immeubles		- 27	- 189	- 232
Part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	12	554	423	209
Produit global d'exploitation		5 666	4 762	4 210
Charges générales d'exploitation	13	- 3 409	- 2 838	- 2 433
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		- 165	- 161	- 136
Amortissement des écarts d'acquisition	14	- 89	- 48	- 76
Résultat brut d'exploitation		2 003	1 715	1 565
Excédent des dotations sur les reprises de provisions d'exploitation	15	- 561	- 596	- 726
Résultat courant avant impôt		1 442	1 119	839
Impôt sur les sociétés	16	- 301	- 6	- 275
Résultat net global		1 141	1 113	564
Intérêts minoritaires		- 143	- 319	- 93
Résultat net part du groupe hors activités cédées		998	794	471
Résultat net d'impôt et de minoritaires sur activités cédées	4	- 4	87	108
Plus-values de cession nettes d'impôt sur activités cédées	4	8	129	152
Intérêts minoritaires sur plus-values sur activités cédées	4	0	- 8	- 68
Résultat net part du groupe des activités cédées		4	208	192
Résultat net part du groupe		1 002	1 002	663
Résultat net par action (en euros)*		6,52	9,05	6,06

En cas de réalisation de l'offre publique d'échange proposée par la Société Générale sur les actions Paribas, les écritures relatives à la provision pour coûts de restructuration et d'intégration modifieront le compte de résultat de l'exercice 1998 de la façon suivante :

Provision pour coûts de restructuration et d'intégration, nette d'impôt (note 1)	- 400
Résultat net part du groupe	602
Résultat net par action (en euros)*	3,92

* Nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice

153 795 045 110 670 396 109 512 409

BILAN

CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

en millions d'euros	Notes	1998	1997	1996
Actif				
Opérations de trésorerie et interbancaires	17	15 270	19 084	21 400
Opérations avec la clientèle	18	49 784	49 099	47 323
Opérations de crédit-bail	19	5 296	4 985	5 009
Placements des compagnies d'assurance	20	16 018	13 745	11 788
Titres reçus en pension livrée	22	71 688	50 707	43 968
Titres de transaction	23	65 451	44 417	43 611
Titres de placement	24	9 480	11 650	9 913
Titres d'investissement	25	3 237	3 565	3 957
Autres comptes d'opérations sur titres	27	2 108	2 488	2 223
Titres de participation	28	3 079	2 993	2 785
Part dans l'actif net des sociétés mises en équivalence	29	2 967	3 875	4 179
Part dans l'actif net des activités cédées	4	174	181	934
Immobilisations	30	2 816	2 999	3 057
Écarts d'acquisition	31	1 267	1 261	359
Comptes de régularisation et divers	32	16 480	12 778	8 901
Total de l'actif		265 115	223 827	209 407

en millions d'euros	Notes	1998	1997	1996
Passif				
Opérations de trésorerie et interbancaires	33	39 794	47 580	50 181
Opérations avec la clientèle	34	21 757	19 820	16 258
Provisions techniques des compagnies d'assurance	35	15 881	13 320	10 990
Titres donnés en pension livrée	36	78 008	54 978	51 802
Titres de transaction	37	53 828	33 573	29 759
Emprunts obligataires et autres dettes représentées par un titre	38	24 101	27 012	26 686
Autres comptes d'opérations sur titres	39	3 063	4 339	2 957
Comptes de régularisation, provisions et divers	40	15 496	12 094	10 162
Dettes subordonnées	41	3 036	1 685	1 555
Fonds propres consolidés		9 006	8 097	8 233
• Part du groupe		7 949	7 179	5 485
• Part des minoritaires		1 057	918	2 748
Résultat consolidé		1 145	1 329	824
• Part du groupe		1 002	1 002	663
• Part des minoritaires		143	327	161
Total du passif		265 115	223 827	209 407

En cas de réalisation de l'offre publique d'échange proposée par la Société Générale sur les actions Paribas, les écritures relatives à la provision pour coûts de restructuration et d'intégration, nette d'impôt, réduiront le résultat net part du groupe de 400 millions d'euros et augmenteront d'autant le poste comptes de régularisation, provisions et divers (voir note 1).

VARIATION DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

en millions d'euros	Fonds propres du Groupe			Total	Part des intérêts minoritaires	Total
	Capital émis	Primes réserves et bénéfices non distribués	Actions d'auto-contrôle			
Solde au 31 décembre 1996	946	5 284	- 745	5 485	2 748 (2)	8 233
Résultat net 1996		663		663	160	823
Distribution au titre de 1996 (1)		- 217		- 217	- 119	- 336
Solde au 1^{er} janvier 1997	946	5 730	- 745	5 931	2 789	8 720
Augmentation de capital de Paribas :						
• Levée d'options de souscription	8	46		54		54
• Conversion d'obligations en actions	2	14		16		16
• Offre publique d'échange sur la Compagnie Bancaire, le Cetelem et les titres CIP de la Banque Paribas :						
- Augmentation de capital	309	2 284		2 593	- 1 912	681
- Imputation de la survaleur sur les capitaux propres (3)		- 1 499		- 1 499		- 1 499
• Achats et ventes d'actions d'autocontrôle		11	9	20		20
Différence de conversion		64		64	1	65
Variations de structure					40	40
Solde au 31 décembre 1997	1 265	6 650	- 736	7 179	918	8 097
Résultat net 1997		1 002		1 002	327	1 329
Distribution au titre de 1997 (1)		- 325		- 325	- 57	- 382
Solde au 1^{er} janvier 1998	1 265	7 327	- 736	7 856	1 188	9 044
Augmentation de capital de Paribas :						
• Levée d'options de souscription	19	52	3	74		74
• Conversion d'obligations en actions	8	29		37		37
• Plan d'actionnariat Paribas monde	16	29		45		45
• Émission d'actions pour absorption des minoritaires de banque Paribas, Compagnie Bancaire et Compagnie de Navigation Mixte	25	27		52	- 52	
• Annulation de titres Paribas détenus par Klécinq, Kléber et CNM Finance	- 133	- 292	425			
• Achat de titres Paribas			- 113	- 113		- 113
• Multiplication du nominal par 2	1 265	- 1 265				
• Reprise de provision pour pertes à caractère durable des sociétés d'assurance (4)		4		4		4
Différence de conversion		- 6		- 6	- 8	- 14
Variations de structure					- 71	- 71
Solde au 31 décembre 1998	2 465	5 905	- 421	7 949	1 057	9 006

(1) Après élimination des dividendes versés aux actions d'autocontrôle.

(2) Après exclusion des minoritaires dans les activités cédées pour 238 millions.

(3) En l'absence d'imputation sur les capitaux propres, l'amortissement de cette survaleur aurait été calculé sur 20 ans à partir de 1998.

(4) La reprise par les capitaux propres de la provision constituée au 1^{er} janvier 1995 résulte de l'avis du CNC n° 96.01 du 8 mars 1996.

1 RAPPROCHEMENT DE PARIBAS ET DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Le 1^{er} février 1999, Paribas et la Société Générale ont annoncé leur intention de procéder au rapprochement de leurs deux groupes. L'opération d'offre publique d'échange de la Société Générale sur les titres Paribas a été lancée le 12 février 1999.

Les coûts de restructuration et d'intégration consécutifs à cette opération ont été estimés, pour la part de Paribas, à 500 millions d'euros, soit un montant net de 400 millions d'euros après déduction d'un effet fiscal de 100 millions d'euros. Cette charge correspond notamment aux coûts d'adaptation des systèmes informatiques, aux coûts de réaménagement de l'immobilier d'exploitation, aux coûts d'adaptation des effectifs et aux coûts fiscaux induits par l'opération.

Les comptes présentés n'incluent pas cette charge, soit 400 millions d'euros après effet fiscal, car son inscription dans les comptes de 1998 dépend de l'issue favorable de l'offre publique d'échange et, en particulier, de l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire de la Société Générale, le 1^{er} avril 1999, de l'augmentation de capital rémunérant les actions Paribas apportées. Dès lors que ces conditions seront réunies, et conformément à la décision du Directoire, les comptes consolidés seront modifiés pour inclure cette provision.

2 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Paribas établit ses comptes consolidés en intégrant globalement aussi bien les sociétés bancaires que les sociétés d'assurance afin de donner une représentation complète de l'ensemble des activités du Groupe. Cette présentation a été retenue à compter de 1997, à la suite de la prise de contrôle totale de la Compagnie Bancaire et de ses filiales. Les comptes consolidés de l'exercice 1996 présentés en comparaison ont été retraités en conséquence.

Cette présentation est dérogatoire aux règles de consolidation spécifiques aux établissements de crédit en matière de périmètre, qui imposent la mise en équivalence des sociétés d'assurance et des sociétés à caractère non financier.

Hormis cette différence de méthode de consolidation, les comptes consolidés de Paribas, qui a le statut d'établissement de crédit, sont établis conformément aux dispositions du règlement du 27 novembre 1985 modifié

par le règlement 91.02 du 16 janvier 1991 du Comité de Réglementation Bancaire, applicable aux comptes consolidés des établissements de crédit. Les particularités de présentation, autres que celles qui découlent de l'intégration des sociétés d'assurance, sont décrites à la note 3 A. Les bilans et comptes de résultats publiés au Bulletin d'Annonces Légales et qui résultent de la stricte application des textes réglementaires sont présentés en note 49.

A) PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les entreprises dont la consolidation ne présente pas de caractère significatif, ou dont la détention est provisoire, sont exclues du champ de consolidation.

a) Sociétés intégrées globalement

Sont intégrées globalement les sociétés bancaires, financières, de portefeuille et d'assurance contrôlées à au moins 50 % par le Groupe, soit directement, soit par l'intermédiaire des sociétés déjà intégrées globalement.

b) Sociétés mises en équivalence

Sont mis en équivalence les banques, établissements financiers, sociétés de portefeuille et d'assurance dans lesquels le Groupe détient une participation comprise entre 20 et 50 %, à condition que celle-ci lui assure une influence réelle et durable sur la gestion.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du règlement du Comité de Réglementation Bancaire, les sociétés industrielles ou commerciales et les sociétés de promotion immobilière dans lesquelles le Groupe détient une participation au moins égale à 20 % sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence.

c) Principales variations de périmètre

Achat des minoritaires de la Compagnie Bancaire, de Cetelem et de la Banque Paribas en 1997, et fusions en 1998

À fin 1997, les pourcentages de contrôle dans Compagnie Bancaire, Cetelem et Banque Paribas avaient été portés respectivement à 98,2 %, 99,3 % et 99,9 %, à la suite de l'offre publique d'échange initiée par la Compagnie Financière de Paribas et close le 24 décembre 1997. Les résultats de ces sociétés ont été appréhendés en 1997 avec les pourcentages précédemment détenus, soit 46,5 % au 1^{er} trimestre et 50,4 % pour les neuf derniers mois pour la Compagnie Bancaire, 30,6 % pour Cetelem et 98,8 % pour Banque Paribas.

Par ailleurs, la Compagnie Bancaire avait racheté par offre publique d'achat, au mois de juillet 1997, l'essentiel des minoritaires de Cardif et de l'UFB Locabail.

En 1998, l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie Financière de Paribas du 12 mai a approuvé l'absorption de cette dernière par sa filiale Banque Paribas avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1998.

La Banque Paribas a également absorbé la Compagnie Bancaire, la Compagnie de Navigation Mixte, C.N.M Finance, Kléber Portefeuille et Klécinq, filiales de la Compagnie Financière de Paribas et a pris le nom de Paribas.

Les comptes consolidés de Paribas au 31 décembre 1998 sont établis dans la continuité de ceux de la Compagnie Financière de Paribas.

Les fusions ont eu pour effet sur les fonds propres de réduire les intérêts minoritaires de 52 millions d'euros et d'augmenter la part du groupe du même montant.

Cession de la Banque de réseau

L'activité de banque de réseau a été cédée selon le calendrier suivant :

En 1996, cession au premier semestre de Osmanli Bankasi, société mise en équivalence, et cession de la Banque Continentale du Luxembourg, société intégrée globalement, avec effet 1^{er} juillet.

En 1997, cession avec effet 1^{er} janvier de 61,6 % du Crédit du Nord et de ses filiales, auparavant détenus à 100 %, et mise en équivalence de ce groupe jusqu'à fin septembre 1997, date de la cession du solde ; de plus, cession avec effet 1^{er} juillet de 57,5 % du groupe Paribas Belgique sur les 77,4 % détenus, ainsi que de la part de Banque Paribas Nederland non détenue par Paribas Belgique.

En 1998, cession avec effet 1^{er} avril 1998 de Banque Paribas Pacifique et de Banque Paribas Polynésie.

Compte tenu de l'impact significatif de cette branche d'activité, et comme détaillé en note 3 A, les éléments relatifs à ces sociétés et à leur cession sont isolés dans les lignes de Résultat des activités cédées, pour l'ensemble des périodes présentées.

Autres variations

En 1998, certaines participations mises en équivalence ont été cédées dans leur totalité. Il s'agit de 23,5 % de Ciments Français et de 100 % de Cogedim, avec effet 1^{er} janvier 1998, de 38,2 % de Nord Est et de 43,4 % de Banque Gabonaise Française et Internationale, avec effet 1^{er} octobre 1998. Les titres Poliet, mis en équivalence, ont

été vendus à hauteur de 17 % avec effet 1^{er} juillet 1998, entraînant la déconsolidation du solde de 17 %. Cette cession faisait suite aux cessions partielles intervenues en 1996 et 1997.

La participation dans Sema a été réduite de 5,9 % en juillet 1998, entraînant sa déconsolidation à partir de cette date.

En 1997, les principales acquisitions ont porté sur Paribas Asia Equity, intégrée globalement à partir du 1^{er} juillet 1997, et sur Paribas Indonesia, à partir du 1^{er} avril 1997.

B) DATE D'ARRÊTÉ DES COMPTES

Les comptes de toutes les sociétés consolidées ont été arrêtés au 31 décembre.

C) ÉCARTS D'ACQUISITION

Lors de l'acquisition d'une participation, la différence entre la valeur nette comptable des titres de participation dans l'entreprise consolidée, éventuellement majorée des frais d'acquisition de titres, et la part que ces titres représentent dans la situation nette de l'entreprise est, après analyse, répartie entre corrections de valeur des éléments du bilan de l'entreprise consolidée et un écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif sous une rubrique propre et les écarts d'acquisition négatifs sont inclus au passif dans le poste "comptes de régularisation". Ils font l'objet d'un amortissement ou d'une reprise au compte de résultat selon un plan préalablement fixé sur une durée déterminée en fonction des objectifs de l'acquisition et qui ne peut en aucun cas excéder 40 ans.

Il est en général appliqué une durée de 20 ans pour les banques, de 10 ans pour les sociétés spécialisées dans les activités de marché, de 15 ans pour les sociétés industrielles, et de 30 ans pour les sociétés du secteur d'assurance.

Selon l'article D248.3 et la 7^e Directive européenne, l'écart d'acquisition peut être imputé sur les capitaux propres, en cas d'acquisition rémunérée par émission d'action.

Conformément à ces dispositions, les écarts d'acquisition suite aux offres publiques d'échange sur la Compagnie Bancaire et le Cetelem ont été constatés au bilan pour la fraction payée en numéraire. Le solde a été imputé sur les réserves, le paiement ayant été réalisé par création d'actions qui a entraîné une dilution consentie par les anciens actionnaires.

D) RETRAITEMENTS ET OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Préalablement à la consolidation, les comptes sociaux des sociétés consolidées font l'objet de retraitements pour les mettre en conformité avec les principes comptables décrits ci-après. Notamment, les fonds pour risques bancaires généraux comptabilisés par certaines filiales bancaires sont inclus dans les fonds propres et, s'il existe des risques identifiés, des provisions spécifiques sont constituées. Les règles spécifiques à certains secteurs industriels en matière d'évaluation ou de principes comptables ne sont pas retraitées au niveau du Groupe Paribas. De même, les règles d'évaluation spécifiques aux activités d'assurance sont maintenues dans les comptes consolidés.

Après cumul des bilans et comptes de résultats, les soldes réciproques, ainsi que les pertes et profits résultant d'opérations entre sociétés du Groupe, sont éliminés.

3 PRINCIPES COMPTABLES

A) PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes consolidés de l'exercice 1998 ont été arrêtés et sont présentés en millions d'euros, au cours officiel de conversion du franc français fixé le 31 décembre 1998, soit 6,55957 F/euro. Les chiffres comparatifs des exercices 1997 et 1996 ont été convertis au même cours.

Comme détaillé en note 2 A) c), Paribas a cédé en 1997 la totalité de son activité de banque de réseau. Compte tenu du caractère significatif de cette cession d'une branche d'activité et afin de donner une image du Groupe fidèle à sa nouvelle réalité économique, les comptes sont présentés en isolant l'incidence des activités cédées. En application de l'article 11 du Code de Commerce, les effets de cette présentation sont détaillés dans la note 4.

Par ailleurs, afin de mieux refléter les différentes activités du Groupe Paribas, le compte de résultat est présenté avec les soldes intermédiaires suivants :

- le produit global d'exploitation qui, outre les produits et charges d'exploitation bancaire, inclut les produits accessoires, les produits des opérations d'assurance, les résultats de cession et les provisions sur titres de participation et immeubles, ainsi que la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (hors amortissement des écarts d'acquisition chez les sociétés détentrices) ;

- le résultat brut d'exploitation obtenu après prise en compte des charges générales d'exploitation et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des écarts d'acquisition ;

- le résultat courant avant impôt obtenu après déduction des dotations nettes de reprises aux provisions d'exploitation ;

- le résultat net global obtenu après prise en compte de la charge d'impôt et, lorsqu'il y a lieu, des résultats exceptionnels.

Au bilan, les valeurs mobilières détenues (titres, bons du Trésor et valeurs assimilées) sont classées par type de portefeuille correspondant à la finalité de leur détention, et les titres reçus ou donnés en pension livrée apparaissent comme une catégorie distincte des opérations sur titres.

B) CONVERSION DES COMPTES ET ÉTATS FINANCIERS EN DEVISES

a) Les créances et dettes libellées en devises figurant au bilan sont converties au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les plus ou moins-values non réalisées qui en résultent étant enregistrées dans le compte de résultat.

b) Les bilans des sociétés et succursales étrangères sont convertis en francs français aux cours de fin d'exercice et les comptes de résultats aux cours moyens de l'exercice. Les écarts de conversion qui en résultent sont portés directement dans les fonds propres consolidés.

c) Dans le cas de pays à forte inflation, les valeurs immobilisées sont converties au taux historique, et les écarts de conversion sont pris en résultat.

C) IMMOBILISATIONS

a) Marques et parts de marché

Les marques et parts de marché constatées, par affectation d'écarts de première consolidation, chez certains groupes industriels ou dans des sociétés d'assurance font l'objet d'une évaluation annuelle ; lorsque celle-ci est inférieure à celle retenue lors de l'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée. Les méthodes spécifiques retenues par chaque groupe industriel en matière d'amortissement de leurs parts de marché ne sont pas retraitées dans le cadre de la consolidation.

b) Autres immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement et les droits au bail sont pris en charge dès le premier exercice, et les logiciels acquis sont amortis sur une période de douze mois à partir de la date de mise en service. Les logiciels développés en interne sont enregistrés en charges, à l'exception de ceux développés dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle activité, pour lesquels les charges sont réparties sur cinq ans.

Les frais d'augmentation de capital des filiales constituent une charge de l'exercice ; ceux de la société mère Paribas sont imputés, nets de l'économie d'impôt correspondante, sur les primes d'émission.

Les primes d'émission et de remboursement des emprunts obligataires ainsi que les frais occasionnés par ces émissions sont immobilisés et amortis de manière linéaire sur la durée des emprunts.

Les fonds de commerce achetés font l'objet d'un amortissement sur une durée n'excédant pas 10 ans.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix de revient ou, pour les sociétés françaises, à la valeur retenue lors de la réévaluation légale de 1978. Elles sont amorties en fonction de leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire. Les immeubles sont généralement amortis sur 30 ans, les installations, agencements, matériel et mobilier sur 10 ans, le matériel informatique sur 3 ans.

D) OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

Les opérations de crédit-bail sont classées avec les crédits à la clientèle. Les revenus de ces opérations sont inclus dans les intérêts et produits assimilés et les amortissements, calculés sur une base financière, inclus dans les intérêts et charges assimilés.

E) PLACEMENTS DES COMPAGNIES D'ASSURANCE

Les titres et parts affectés à la couverture des engagements en unité de compte sont présentés à leur valeur de réalisation à la clôture.

Parmi les autres placements, les titres à revenus fixes sont enregistrés selon des règles comparables à celles retenues, en matière bancaire, pour les titres d'investissement.

Les placements qui ne font pas partie des deux catégories ci-dessus sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, diminué des provisions pour dépréciation à caractère durable de leurs immeubles et de leurs portefeuilles actions et obligations (article RR332-20 du nouveau code des assurances), et, si la valeur de marché globale de l'ensemble de ces placements est inférieure à leur valeur nette comptable, d'une provision pour risque d'exigibilité.

F) TITRES, BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES

La méthode de comptabilisation et d'évaluation des titres, bons du Trésor et valeurs assimilées dépend de l'intention du gestionnaire lors de leur acquisition.

Ils sont classés comme :

- titres de transaction quand l'intention est de les revendre ou les racheter, ou de les placer auprès de la clientèle, après une courte période de détention qui ne peut excéder six mois et s'il existe un marché liquide permettant une valorisation objective en fonction des cours cotés ou des taux de marché. Les obligations et les bons détenus au titre de la protection contre les risques de taux liés aux opérations d'échange de taux ou de devises ou à des contrats d'instruments financiers à terme sont classés dans cette catégorie.

- titres de placement lorsqu'ils ont été acquis en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value avec l'intention de les détenir pour une période de plus de six mois. Cette catégorie comprend les obligations non placées à l'issue des opérations d'émission et les titres de transaction détenus depuis plus de six mois.

- titres d'investissement (seulement titres à revenus fixes) lorsque l'intention est de les détenir de façon durable en principe jusqu'à l'échéance et pour lesquels il existe des ressources de financement de durée au moins équivalente ou une couverture du risque de taux.

Les **titres de transaction** sont entrés en comptabilité à leur prix d'acquisition, y compris les frais d'achat et les éventuels intérêts courus. À la clôture de l'exercice, les titres non vendus ou vendus à découvert sont évalués au prix de marché et le solde global résultant de variations de cours est porté au poste "Soldes des opérations sur titres de transaction", inclus dans les "Produits nets sur opérations financières et diverses". Ce poste comprend également les dividendes encaissés et le solde net des résultats de cession.

Lors de leur acquisition, les **titres de placement** sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'achat ou éventuels coupons courus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie au compte de résultat sur la durée résiduelle, par application d'une méthode actuarielle pour les obligations à coupons zéro ainsi que pour les titres de créances négociables, et d'une méthode linéaire dans les autres cas.

À la clôture de l'exercice, les moins-values latentes résultant de la comparaison entre valeur de marché et valeur comptable font l'objet de provisions par ensemble homogène de titres de même nature ; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Pour les titres non cotés, la valeur de marché correspond à la valeur probable de négociation.

Les **titres d'investissement** sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'achat ou éventuels coupons courus. Lorsque la valeur comptable de ces obligations est différente de la valeur de remboursement, l'écart ainsi constaté est amorti *prorata temporis* sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement. À la date d'arrêt, il n'est pas constaté de provision pour couvrir la moins-value éventuelle entre la valeur de marché et la valeur nette comptable, sans préjudice des provisions à constituer s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur de titres.

G) TITRES DONNÉS OU REÇUS EN PENSION LIVRÉE

Les titres reçus en pension livrée sont portés dans un compte d'actif représentatif de la créance sur le cédant. De façon similaire, les titres donnés en pension livrée sont enregistrés dans un compte de passif matérialisant la dette à l'égard du cessionnaire.

Les frais relatifs aux titres donnés et reçus sont rapportés au résultat de l'exercice *prorata temporis*.

Pour le calcul des résultats, les titres donnés en pension livrée font l'objet des traitements comptables appliqués à la catégorie des portefeuilles-titres dont ils sont issus.

H) TITRES DE PARTICIPATION

Sont considérés comme titres de participation tous les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise. Cette rubrique comprend aussi les prêts participatifs et les créances rattachées à des participations. Les titres de participation sont comptabilisés au prix de revient ou, dans les sociétés françaises, à leur valeur retenue lors de la réévaluation légale de 1978.

Pour les acquisitions entraînant des frais importants, le prix de revient inclut des frais d'acquisition. À la clôture de l'exercice, afin de déterminer les dépréciations éventuelles à constater, il est procédé à une évaluation de ces titres soit sur la base de l'actif net de la société corrigé des plus ou moins-values latentes et de sa capacité bénéficiaire, soit sur la base de leur valeur boursière. Les titres de participation sont comptabilisés en fin d'exercice au plus bas du prix de revient ou de cette évaluation.

I) PROVISIONS TECHNIQUES DES COMPAGNIES D'ASSURANCE

Les provisions techniques de l'assurance-vie sont constituées de provisions mathématiques, correspondant à la différence entre la valeur actuelle des engagements pris respectivement par l'assureur et l'assuré. En assurance non vie, des provisions de primes (fraction des primes émises correspondant aux exercices suivants) et pour sinistres à payer, incluant les frais de gestion, sont constituées.

J) PROVISIONS D'EXPLOITATION

Des provisions affectées sont constituées pour couvrir les pertes probables pouvant résulter soit du non-recouvrement total ou partiel de créances douteuses, soit de la mise en jeu d'engagements hors-bilan. Elles sont évaluées en fonction des risques réels connus lors de l'arrêt des comptes. Sont également constituées des provisions pour risques pays qui s'appliquent à l'ensemble des risques situés dans les pays ayant obtenu ou sollicité un rééchelonnement de leur dettes ou ayant interrompu tout paiement au titre de leur endettement, ou étant en situation de crise financière aiguë. Ces risques comprennent à la fois les encours de crédit (hors financement de négoce), les titres et les garanties données, pour leur montant net de garanties Coface ou de collatéraux espèces. Les provisions affectées à des créances douteuses sont classées en déduction des postes d'actif. Les provisions pour engagements hors bilan et pour risques pays sont classées au passif ainsi que celles qui couvrent des risques déterminés en fonction des perspectives d'évolution de certains secteurs économiques et qui ne sont pas nécessairement affectées à des créances individualisées.

K) PROVISIONS ASSIMILÉES À DES RÉSERVES

Sont assimilées à des réserves les provisions qui ne couvrent aucun risque latent d'exploitation et peuvent avoir été constituées pour satisfaire des dispositions réglementaires ou fiscales. Ces provisions, nettes de l'effet fiscal, sont incorporées à la situation nette. Les mouvements de l'exercice ne sont pas considérés comme des dotations ou des reprises au compte de résultat mais comme des affectations du résultat.

L) ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE ET ACTIONS PROPRES

Les actions de Paribas détenues par lui-même ou par des sociétés contrôlées sont qualifiées d'autocontrôle et sont déduites des fonds propres consolidés pour la totalité du prix de revient figurant dans les comptes des détentrices. Les dividendes reçus au titre de ces actions sont déduits, également pour leur totalité, et du compte du résultat consolidé et du montant distribué par la société-mère. Parallèlement, le nombre de titres concernés est déduit du nombre de titres émis par Paribas afin de déterminer le nombre de titres en circulation. En cas de cession, les plus ou moins-values, nettes d'impôt, sont créditées ou débitées aux réserves consolidées.

M) RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation. Le nombre moyen d'actions est déterminé en considérant que les actions nouvelles sont créées à la date de mise à disposition des fonds pour des augmentations de capital contre espèces et à la date de valeur de l'opération pour les fusions ou apports. Les actions propres et les actions d'autocontrôle sont annulées à la date de l'achat par Paribas ou ses filiales.

N) PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION

a) Opérations de trésorerie ou interbancaires et avec la clientèle

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat *pro rata temporis*. Les intérêts sur créances douteuses sont compris dans les produits d'intérêts et les dotations correspondantes aux comptes de provisions sont inscrits dans l'excédent des dotations sur les reprises de provisions d'exploitation. Les commissions sont en revanche enregistrées selon le critère de l'encais-

sement à l'exception de certaines commissions liées aux crédits à moyen et long terme à l'exportation et à l'es-compte de papier commercial, assimilées à des intérêts. Les commissions de garantie sur émissions d'emprunts obligataires sur le marché français ou international sont enregistrées au compte de résultat dès la clôture de l'émission.

b) Obligations et autres titres à revenu fixe

Les revenus sur obligations sont comptabilisés sur la base des intérêts courus correspondant à la durée de détention effective de ces obligations au cours de l'exercice.

c) Revenus des titres de participation et autres titres à revenu variable

Les revenus d'actions comprennent les dividendes et les acomptes sur dividendes encaissés ou mis en paiement avant la date d'arrêt ainsi que les retenues à la source afin que les produits comptabilisés correspondent aux coupons déclarés. Dans le cas des sociétés françaises, est également inclus l'avoir fiscal attaché aux dividendes qui suivent le régime ordinaire.

d) Produits des opérations d'assurance

Sont enregistrées dans ce poste les primes diminuées des prestations, frais généraux de règlement de sinistre, dotations techniques et participation des assurés aux résultats.

À compter de 1998, compte tenu de leur nature, les commissions de l'activité de prévoyance, versées principalement aux contractantes en assurance collective, précédemment présentées en frais généraux, viennent en déduction des produits des opérations d'assurance. Les chiffres des exercices 1997 et 1996 ont été retraités en conséquence.

e) Autres revenus nets

Ce poste comprend les revenus nets sur les immeubles en location, c'est-à-dire loyers moins charges d'amortissement.

O) RÉSULTATS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE

Les opérations de change au comptant sont évaluées au cours du comptant de la fin de l'exercice. Les opérations de change à terme sont évaluées :

- pour les opérations couvertes, au cours du comptant de la fin de l'exercice avec, à la conclusion du contrat, un enregistrement de reports ou déports amortis *prorata temporis* dans les résultats ;

- pour les autres opérations, au cours du terme restant à courir en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les gains et pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont enregistrés au compte de résultat.

P) RÉSULTATS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les banques du Groupe, et principalement Paribas, interviennent sur l'ensemble des marchés d'instruments financiers à terme ; ces interventions peuvent être classées selon les deux catégories suivantes :

- celles dites "activité de transaction", dont l'objectif est d'arbitrer des cours acheteur/vendeur vis-à-vis de la clientèle ou des contreparties de marché, ce qui implique une rotation rapide des opérations et un volume limité des positions résiduelles,

- celles dites "gestion de trésorerie", effectuées dans le cadre de la gestion et de la couverture des positions de taux et de change liées aux actifs, passifs et engagements hors bilan du Groupe.

La détermination des résultats sur les instruments financiers à terme est fonction de la nature des interventions et de la nature des marchés. Ces instruments se négocient sur des marchés organisés ou assimilés et sur des marchés de gré à gré. Sur les marchés organisés, les instruments bénéficient d'une cotation permanente et d'une liquidité suffisante pour justifier leur valorisation au prix de marché. Les marchés de gré à gré peuvent être assimilés à des marchés organisés lorsque les établissements qui jouent le rôle de mainteneurs de marchés garantissent des cotations permanentes dans des fourchettes réalistes, ou lorsque les cotations de l'instrument financier sous-jacent s'effectuent elles-mêmes sur un marché organisé.

Pour l'**activité de transaction**, il est procédé à la réévaluation au prix de marché des opérations conclues "ferme" (tels les accords futurs de taux) et des opérations conditionnelles (tels les accords de taux plafond ou plancher), négociées en francs et en devises. Les variations de valeur sont enregistrées dans le compte de résultat. Dans le cas des opérations de gré à gré, la valeur de marché tient compte d'une réfaction au titre des risques de contrepartie et de liquidité afférents à ces opérations ainsi que des charges futures liées à la gestion de ces contrats. En outre, la revue régulière des produits

illiquides conduit, le cas échéant, à déterminer un ajustement de réévaluation pour tenir compte d'un éventuel surcoût de liquidation.

La **gestion de trésorerie** est généralement exercée au travers d'instruments de gré à gré dont les produits et les charges sont enregistrés *prorata temporis* au compte de résultats ; lorsque sont utilisés des instruments sur marché organisé, le résultat de la période correspond à la variation de la valeur de marché ; dans le cas d'instruments affectés à des opérations de couverture, la règle de prise en compte des résultats est symétrique à celle de l'élément couvert.

Tous les produits et charges dérivés de ces opérations figurent en compte de résultat pour leur montant net dans les Produits nets sur opérations financières et diverses sur la ligne "Solde des opérations sur instruments financiers à terme", à l'exception de ceux sur opérations de couverture affectée contractées dans le cadre de la gestion de trésorerie, qui sont inscrits dans les "Intérêts et produits ou charges assimilés".

Q) CHARGE D'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôt comprend :

- l'impôt courant de l'exercice qui inclut les avoirs fiscaux et crédits d'impôts pouvant être utilisés en règlement de l'impôt, ceux-ci étant par ailleurs comptabilisés sous la même rubrique que le produit auquel ils se rattachent ;

- l'impôt différé résultant aussi bien des déficits reportables que des décalages temporaires d'imposition existant dans les comptes sociaux ou dus à des ajustements de consolidation. L'impôt différé est déterminé suivant la méthode du report variable sur la totalité des décalages temporaires et notamment sur les réserves financières. L'option autorisée par la Commission Bancaire depuis 1989, permettant un calcul partiel, n'est pas utilisée. Les actifs d'impôt différé ne sont constatés que si leur probabilité de réalisation est jugée élevée.

Depuis 1996, les montants d'impôts différés dans les sociétés françaises sont déterminés en tenant compte de la contribution de 10 % sur l'impôt sur les sociétés instaurée par la loi de finance rectificative pour 1995 puis de la majoration temporaire instituée par la loi du 10 novembre 1997.

L'impôt afférent aux plus-values sur activités cédées correspond à la charge applicable à ce type d'opérations, diminuée de l'économie liée à l'utilisation de reports fiscaux déficitaires pour la part que représentent ces plus-values dans le total des plus-values et provisions sur titres réalisées par le groupe fiscal concerné.

La Compagnie Financière de Paribas avait opté, à partir du 1^{er} janvier 1994, pour le régime de fiscalité de groupe pour certaines de ses filiales françaises contrôlées directement ou indirectement à 95 % au moins.

Au 1^{er} janvier 1998, à la suite des opérations réalisées par la Compagnie Bancaire en 1997 et des offres publiques d'échange de Paribas sur cette dernière et sur Cetelem intervenues fin 1997, le groupe fiscal Paribas se trouve élargi aux sociétés appartenant précédemment aux groupes fiscaux formés autour de la Compagnie Bancaire, de Cetelem, d'UFB Locabail et de Cardif.

R) ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

a) Régimes de retraite

En France, et dans la plupart des pays où les sociétés du Groupe exercent leur activité, les engagements au titre des régimes de retraite obligatoires sont couverts par des cotisations prises en charge au fur et à mesure de leur versement à des organismes de retraite indépendants qui gèrent ensuite le paiement des pensions. À la suite des accords signés en 1993 entre les banques françaises et les caisses ARRCO-AGIRC du régime général de retraite, les sociétés du groupe Compagnie Bancaire restent engagées pour des montants résiduels vis-à-vis des retraités actuels et, pour leur période d'activité dans le groupe avant le 31 décembre 1993, vis-à-vis des agents en activité. Ces engagements sont entièrement provisionnés selon la méthode actuarielle décrite au paragraphe suivant.

Dans diverses sociétés du Groupe, le personnel bénéficie de plans de retraite supplémentaires à prestations définies, de régimes de prévoyance, ainsi que des indemnités de départ et autres avantages liés à l'ancienneté. Les engagements non couverts par des contrats d'assurances sont provisionnés en prenant en compte les probabilités de mortalité et de maintien dans le Groupe jusqu'à l'âge de départ à la retraite, un taux d'actualisation de 6 % et une érosion monétaire de 3 %. Les écarts d'évaluation dus à la modification des hypothèses actuarielles sont étalées sur une période de 15 ans.

b) Autres engagements

Les charges liées aux plans de cessations anticipées d'activité ou de restructuration sont provisionnées l'année au cours de laquelle ces mesures sont décidées.

4 CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS CÉDÉES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Comme indiqué en note 3 A, le compte de résultat consolidé est présenté en isolant, dans une rubrique spécifique, l'incidence des activités cédées sur le résultat net part du Groupe. L'analyse des montants présentés dans cette rubrique par compte de charges et de produits est détaillée ci-dessous :

en millions d'euros	1998	1997	1996
Intérêts et produits assimilés		536	2 224
Intérêts et charges assimilées		- 364	- 1 435
Commissions nettes	- 2	26	348
Produits nets sur opérations financières et diverses		- 2	66
Autres revenus nets		3	23
Cessions d'immeubles et de titres de participation	8	187	157
Dotations et reprises de provisions sur titres de participation		- 1	
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		36	9
Produit global d'exploitation	6	421	1 392
Charges générales d'exploitation		- 91	- 870
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		- 6	- 49
Amortissement des écarts d'acquisition		0	- 2
Résultat brut d'exploitation	6	324	471
Excédent des dotations sur les reprises de provisions d'exploitation	- 2	- 6	- 126
Résultat courant avant impôt	4	318	345
Impôt sur les sociétés		- 85	- 55
Résultat net global	4	233	290
Intérêts minoritaires		- 25	- 98
Résultat net part du groupe des activités cédées	4	208	192
Soit :			
Résultat net d'impôt et de minoritaires sur activités cédées	- 4	87	108
Plus-values de cession nettes d'impôt sur activités cédées	8	129	152
Intérêts minoritaires sur plus-values sur activités cédées		- 8	- 68
	4	208	192

Les **résultats sur activités cédées** correspondent à la contribution des entités concernées au résultat consolidé sur les trois exercices présentés :

En 1996, ces montants représentent ainsi douze mois d'activité pour les banques Paribas Pacifique et Paribas Polynésie, cédées en 1998, et pour le Crédit du Nord (et ses filiales), Paribas Belgique et Paribas Nederland, cédés en 1997. Ils incluent six mois d'opérations pour la Banque Continentale du Luxembourg et trois mois d'activité pour Osmanli Bankasi, cédées en 1996.

Sur l'exercice 1997, les résultats des activités cédées correspondent à six mois d'opérations pour la Banque Paribas Belgique et pour la Banque Paribas Nederland, à la mise en équivalence de neuf mois de résultats pour le Crédit du Nord, et à douze mois d'opérations pour les banques Paribas Pacifique et Paribas Polynésie.

Les **plus-values de cession sur activités cédées** correspondent, pour 1996, aux cessions de la Banque Continentale du Luxembourg et d'Osmanli Bankasi, pour 1997, à la cession du Crédit du Nord (61,6 % cédés au 1^{er} janvier et le solde fin septembre), de Paribas Belgique (57,5 % cédés au second semestre) et de Paribas Nederland (part non détenue par Paribas Belgique cédée au second semestre) et pour 1998, à la cession de la Banque Paribas Pacifique et de la Banque Paribas Polynésie.

Au bilan, la **part dans l'actif net des activités cédées** correspond à la valeur consolidée des participations non encore cédées en fin d'exercice. Ainsi, à fin 1996, ces montants représentent la valeur consolidée de Crédit du Nord, Paribas Belgique, Paribas Nederland, Banque Paribas Pacifique et Banque Paribas Polynésie. À fin 1997, il s'agit de la valeur consolidée de 19,9 % de Paribas Belgique et de celle de Banque Paribas Pacifique et de Banque Paribas Polynésie. À fin 1998, seule figure la détention de 19,9 % dans Paribas Belgique.

5 INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

en millions d'euros	Note	1998	1997	1996
Opérations avec les établissements de crédit		3 851	3 161	3 032
Opérations avec la clientèle		4 153	4 035	4 021
Obligations et autres titres à revenu fixe		848	951	1 268
Revenu des titres à revenu variable :		144	152	153
• Titres de placement		28	35	24
• Participations et autres titres de l'activité de portefeuille		116	117	129
Opérations de crédit-bail et assimilées		2 178	2 063	2 142
Autres intérêts et produits assimilés		0	1	14
Total	44 b	11 174	10 363	10 630

6 INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

en millions d'euros	1998	1997	1996
Opérations avec les établissements de crédit	- 5 403	- 4 546	- 4 734
Opérations avec la clientèle	- 1 060	- 957	- 798
Obligations et autres titres à revenu fixe	- 1 627	- 2 008	- 2 197
Dettes subordonnées	- 113	- 92	- 97
Opérations de crédit-bail et assimilées	- 1 767	- 1 642	- 1 670
Autres intérêts et charges assimilées	0	- 2	- 1
Total	- 9 970	- 9 247	- 9 497

7 COMMISSIONS

en millions d'euros	Note	1998	1997	1996
Commissions (produits)				
Opérations avec les établissements de crédit		4	0	3
Opérations avec la clientèle		340	323	295
Opérations sur titres		280	184	110
Opérations de change		5	4	5
Engagements sur titres		186	132	60
Opérations sur instruments financiers à terme		51	15	16
Prestations de service pour compte de tiers		609	489	342
Sous-total		1 475	1 147	831
Commissions (charges)				
Opérations avec les établissements de crédit		- 40	- 28	- 35
Opérations avec la clientèle		- 6	- 7	- 12
Opérations sur titres		- 112	- 129	- 92
Opérations de change		- 17	- 17	- 15
Engagements sur titres		- 75	- 41	- 38
Opérations sur instruments financiers à terme		- 160	- 104	- 79
Prestations de service pour compte de tiers		- 177	- 56	- 10
Sous-total		- 587	- 382	- 281
Total	44 b	888	765	550

8 PRODUITS NETS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES ET DIVERSES

en millions d'euros	Note	1998	1997	1996
Gains ou pertes sur opérations financières				
Solde des opérations sur titres de transaction		- 258	493	710
Solde des opérations sur titres de placement		148	81	61
• Mouvement net de provisions sur titres de placement		- 9	0	- 8
• Plus-values nettes de cession sur titres de placement		157	81	69
Solde des opérations de change		- 42	180	- 22
Solde des opérations sur instruments financiers	9	1 675	736	535
Sous-total		1 523	1 490	1 284
Autres charges d'exploitation bancaire		- 107	- 249	- 283
Autres produits d'exploitation bancaire		264	273	314
Total	44 b	1 680	1 514	1 315

9 IMPACT SUR LE RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

en millions d'euros	Note	1998	1997	1996
Solde net sur instruments financiers de couverture inclus dans les intérêts et produits ou charges assimilés		137	- 145	- 183
Solde net des autres opérations sur instruments financiers incluses dans les produits nets sur opérations financières et diverses	8	1 675	736	535
Total		1 812	591	352

La ventilation de ces résultats en fonction de la nature des instruments et de la nature des interventions (activité de transaction et de gestion de trésorerie) est présentée ci-après, étant entendu que la partie du résultat de ces activités liées aux opérations sur les marchés physiques est comprise soit dans les résultats nets sur titres de transaction ou opérations de change, soit dans les produits ou charges d'intérêts.

en millions d'euros	Activité de transaction	Gestion de trésorerie	Exercice 1998	Exercice 1997	Exercice 1996
Opérations fermes					
Opérations sur marchés organisés :					
• Contrats à terme (taux, change, actifs financiers)	18	- 60	- 42	62	- 35
Opérations de gré à gré :					
• Accords de taux futurs	21	3	24	15	6
• Swaps	1 070	381	1 451	105	220
• Autres	1	1	2	265	128
Opérations conditionnelles					
Opérations sur marchés organisés :					
• Options de taux	4	56	60	49	- 72
• Options de change	- 2	0	- 2	0	- 3
• Autres	13	2	15	- 17	7
Opérations de gré à gré :					
• Contrats de taux plafond et plancher	91	- 15	76	111	52
• Swaptions et options (taux, change et autres)	227	1	228	1	49
Total	1 443	369	1 812	591	352

10 PRODUITS DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE

en millions d'euros	1998	1997	1996
Solde technique	297	241	157
Solde financier	146	122	120
Autres charges techniques nettes	- 17	- 12	- 11
Charges d'acquisition et de gestion des contrats	- 338	- 279	- 213
Sous-total	88	72	53
Retraitement des frais généraux et élimination des éléments internes (1)	277	159	151
Produits des opérations d'assurance	365	231	204

(1) Les soldes intermédiaires ci-dessus sont présentés avant élimination des éléments internes au Groupe et après imputation des frais généraux, selon la présentation retenue par l'assurance. Pour les rapprocher des produits des opérations d'assurance tels qu'ils figurent dans le produit global d'exploitation du Groupe, ces deux éléments doivent être retraités.

11 CESSIONS D'IMMEUBLES ET DE TITRES DE PARTICIPATION

en millions d'euros	1998	1997	1996
Résultat sur cessions de titres de participation non consolidés	405	505	151
Résultat sur cessions de filiales consolidées	341	171	699
Résultat sur cessions d'immeubles	2	8	9
Total	748	684	859

En 1998, les cessions les plus significatives ont porté sur les titres de Ciments Français, CIPE, AGF, ONA, Aegon, Hapag Lloyd, Nord Est, Banca Commerciale Italiana, Mobistar ainsi que sur les cessions partielles de Sema et Poliet pour un montant total de 547 millions d'euros.

En 1997, les plus-values les plus significatives ont été réalisées sur les cessions de Elf, Havas, Accor, Allianz, Total, sur la fusion scission Gevaert et sur la cession partielle de Poliet, pour un montant total de 525 millions d'euros.

En 1996, les cessions les plus significatives portaient sur UGC-Droits Audiovisuels, la Compagnie Française de Sucrierie, Power, un portefeuille de créances hypothécaires en Grande-Bretagne, ainsi que sur les cessions partielles de Cetelem, Audiofina, Axime et Poliet pour un montant total de 675 millions d'euros.

12 PART DANS LE RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

en millions d'euros	1998	1997	1996
Banques et sociétés financières			
Finaxa	59	42	40
Cofinoga	29	28	25
Gevaert	0	40	36
Pargesa	106	60	41
Compagnie Nationale à Portefeuille	109	12	13
Autres	54	35	17
Sous-total Banques et sociétés financières	357	217	172
Sociétés industrielles et commerciales			
Audiofina	–	–	24
Cogédim	0	4	0
Coparex	– 29	8	7
Eiffage	14	32	– 35
Générale de Transport Industriel	27	1	– 3
Poliet	21	76	66
Sagal	86	8	– 1
Sinvim	12	2	– 100
Autres	66	75	79
Sous-total sociétés industrielles et commerciales	197	206	37
Total	554	423	209

La quote-part de résultat des sociétés industrielles et commerciales en 1998 est minorée de l'effet de la déconsolidation de Poliet au second semestre mais inclut les plus-values réalisées par Sagal sur la cession de 25 % de Royal Canin.

L'année 1997 a été marquée par le retour à l'équilibre de Sinvim et les performances de Eiffage et Poliet.

La contribution positive des banques et sociétés financières se maintient à un niveau élevé en 1998 grâce en particulier aux quote-parts de résultat de Pargesa et Compagnie Nationale à Portefeuille qui comprennent d'importantes plus-values.

13 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

en millions d'euros	1998	1997	1996
Frais de personnel			
• Salaires et traitements	– 1 429	– 1 190	– 978
• Charges sociales	– 402	– 346	– 321
• Charges de retraite	– 136	– 88	– 83
• Intéressement et participation	– 71	– 50	– 33
Sous-total	– 2 038	– 1 674	– 1 415
Impôts et taxes	– 101	– 52	– 50
Commissions aux apporteurs d'affaires	– 158	– 109	– 103
Autres charges d'exploitation	– 1 112	– 1 003	– 865
Total	– 3 409	– 2 838	– 2 433

14 AMORTISSEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION

en millions d'euros	Note	1998	1997	1996
Écarts d'acquisition positifs	31	– 96	– 56	– 88
Écarts d'acquisition négatifs		7	8	12
Total		– 89	– 48	– 76

En 1998, les amortissements d'écarts d'acquisition positifs comprennent 41 millions d'euros sur le Cetelem et la Compagnie Bancaire contre 6 millions d'euros en 1997 en raison de la prise de contrôle réalisée en décembre 1997.

15 EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DE PROVISIONS D'EXPLOITATION

en millions d'euros	Note	1998	1997	1996
Dotations aux provisions d'exploitation :				
• Clientèle et établissements de crédit		– 603	– 622	– 675
• Hors-bilan		– 18	– 33	– 38
• Risques pays et autres provisions		– 344	– 474	– 474
Total dotations		– 965	– 1 128	– 1 187
Reprises de provisions d'exploitation :				
• Clientèle et établissements de crédit		228	308	262
• Hors-bilan		13	7	15
• Risques pays et autres provisions		197	240	216
Total reprises		438	555	494
Dotation nette aux provisions d'exploitation	21	– 527	– 573	– 693
Créances irrécouvrables non couvertes par des provisions		– 76	– 55	– 57
Récupération sur créances amorties		42	32	24
Total		– 561	– 596	– 726

16 ANALYSE DE LA CHARGE FISCALE

en millions d'euros	1998	1997	1996
Résultat avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	977	743	706
<i>Taux normal d'imposition applicable aux sociétés françaises</i>	33,33 %	33,33 %	33,33 %
Charge (produit) théorique d'impôts	326	248	235
Impact des revenus exonérés et des dividendes distribués déductibles	– 14	– 8	– 16
Effet de l'écart de taux entre sociétés françaises et sociétés étrangères	29	15	5
Différentiel sur éléments imposés à taux réduit	– 75	– 12	17
Effet de la non-utilisation des pertes fiscales de l'exercice et de l'utilisation de pertes fiscales d'exercices antérieurs	– 5	– 279	42
Impact sur l'impôt courant et sur les impositions différées de la majoration de l'impôt sur les sociétés françaises de 25 % en 1997 et 1998 et 10 % en 1996	42	39	3
Divers	– 2	3	– 11
Charge réelle d'impôt du Groupe	301	6	275
Taux effectif d'imposition	30,8 %	0,7 %	38,9 %

La non-reconnaissance d'actifs d'impôts différés sur des pertes de la période encourues par certaines sociétés du Groupe se traduit par une charge d'impôt dans l'analyse du taux effectif d'impôt présentée ci-dessus. D'autres sociétés peuvent bénéficier d'une économie fiscale en utilisant des déficits fiscaux d'exercices antérieurs sur leurs profits de la période, alors que leur structure de résultats ne permettait pas d'anticiper cette économie potentielle auparavant.

En 1998 et 1997, l'économie fiscale relative à l'utilisation de pertes d'exercices antérieurs dans le groupe fiscal composé de Paribas et de ses filiales françaises se monte respectivement à 137 millions d'euros et 348 millions d'euros (effet de 137 millions d'euros et 273 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe). L'activation d'impôts différés générant cette économie fiscale a été rendue possible par l'élargissement de ce groupe fiscal en 1997 à la suite, d'une part des offres publiques d'achat réalisées par la Compagnie Bancaire en juillet 1997 sur Cardif et UFB Locabail, et d'autre part des offres publiques d'échange par la Compagnie Financière de Paribas sur la Compagnie Bancaire et Cetelem en décembre 1997.

17 OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES

en millions d'euros	Note	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Comptes à vue et au jour le jour		6 565	6 038	5 144
Comptes à terme		8 041	12 324	14 056
Pensions reçues au jour le jour		183	75	268
Pensions reçues à terme		368	486	1 687
Intérêts à recevoir		91	118	164
Créances douteuses, montant brut		28	48	88
Créances douteuses, provisions	21	- 6	- 5	- 7
Total		15 270	19 084	21 400

L'échéancier des créances à terme sur établissements de crédit (comptes à terme et pensions reçues à terme) est le suivant au 31 décembre 1998 :

Échéance	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Éliminations intra-groupe	Total 31.12.1998
en millions d'euros	26 197	10 293	18 123	9 936	- 56 140	8 409

18 OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

en millions d'euros	Note	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Créances commerciales		733	590	539
Créances à terme		45 311	44 934	42 343
Comptes ordinaires débiteurs		1 858	1 724	2 246
Intérêts à recevoir		379	373	342
Créances immobilisées, douteuses et litigieuses, montant brut		4 060	4 101	5 170
Créances immobilisées, douteuses et litigieuses, provisions	21	- 2 557	- 2 623	- 3 317
Total		49 784	49 099	47 323

L'échéancier des créances à terme sur la clientèle (créances commerciales et créances à terme) est le suivant au 31 décembre 1998 :

Échéance	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Éliminations intra-groupe	Total 31.12.1998
en millions d'euros	9 822	7 408	18 620	13 265	- 3 072	46 043

19 OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

en millions d'euros	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Crédit-bail et locations simples, montants bruts	8 234	7 765	7 716
Crédit-bail et locations simples, amortissements et provisions spéciales	- 3 113	- 3 058	- 3 020
Créances douteuses, montant brut	348	502	572
Créances douteuses, provisions	- 173	- 224	- 257
Total	5 296	4 985	5 009

L'échéancier des créances de crédit-bail nettes (hors créances douteuses) est le suivant au 31 décembre 1998 :

Échéance	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Éliminations intra-groupe	Total 31.12.1998
en millions d'euros	513	1 139	3 021	448	0	5 121

20 PLACEMENTS DES COMPAGNIES D'ASSURANCE

en millions d'euros	Valeur nette au bilan au 31 décembre 1998			Plus ou moins-values latentes
	Placements affectés aux contrats en unités de compte	Autres placements	Total	Autres placements
Placements immobiliers	226	356	582	0
Obligations et autres titres à revenus fixe	701	6 660	7 361	930
OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	2 258	967	3 225	47
Autres OPCVM	3 943	0	3 943	22
Autres placements et créances rattachées	502	406	907	2
Total 1998	7 630	8 389	16 018	1 001
Total 1997	5 889	7 856	13 745	494
Total 1996	4 328	7 460	11 788	423

La réalisation des plus ou moins-values latentes donnerait lieu à l'attribution d'une participation aux assurés et, dans le cas des obligations, à une dotation (reprise) à la réserve de capitalisation.

21 PROVISIONS D'EXPLOITATION BANCAIRE

en millions d'euros	Note	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Solde au 1^{er} janvier		4 250	4 848	4 355
Dotation nette aux provisions de l'exercice	15	527	573	693
Amortissement de créances irrécupérables antérieurement provisionnées		- 468	- 1 007	- 676
Différences de change		- 47	78	68
Variations de périmètre et divers		- 181	- 242	408
Solde au 31 décembre		4 081	4 250	4 848
Les soldes de fin d'exercice se décomposent comme suit :				
• Établissements de crédit	17	6	5	7
• Clientèle	18	2 557	2 623	3 317
• Crédit-bail		205	274	289
• Autres provisions		44	27	19
Provisions déduites de l'actif		2 812	2 929	3 632
• Engagements hors bilan		86	55	89
• Risques pays	40	538	407	217
• Autres provisions		646	859	910
Provisions inscrites au passif		1 269	1 321	1 216
Provisions d'exploitation bancaire		4 081	4 250	4 848

À fin 1998, les provisions risques pays comprennent 318 millions d'euros couvrant les pays considérés comme sensibles de la zone Asie (Indonésie, Thaïlande, Malaisie, Corée, Philippines), 25 millions d'euros sur la Russie et 195 millions d'euros pour les autres pays.

Les provisions déduites de l'actif comprennent des provisions spécifiques sur les encours de la zone Asie pour 168 millions d'euros.

22 TITRES REÇUS EN PENSION LIVRÉE

en millions d'euros	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Établissements de crédit - comptes au jour le jour	5 942	7 282	2 434
Établissements de crédit - comptes à terme	64 765	42 166	39 746
Clientèle - comptes à terme	981	1 259	1 788
Total	71 688	50 707	43 968

L'échéancier des titres reçus en pension livrée (comptes à terme) est le suivant au 31 décembre 1998 :

Échéance	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Éliminations intra-groupe	Total 31.12.1998
en millions d'euros	122 969	10 683	144	23	- 68 073	65 746

23 TITRES DE TRANSACTION

en millions d'euros	Titres cotés	Titres non cotés	Total 31.12.1998	Total 31.12.1997	Total 31.12.1996
Effets publics et assimilés	4 121	–	4 121	4 249	5 923
Obligations et autres titres à revenu fixe	39 023	1 524	40 547	24 663	26 898
Actions et autres titres à revenu variable	6 629	124	6 753	5 578	4 931
Sous-total	49 773	1 648	51 421	34 490	37 752
Instruments conditionnels			14 030	9 927	5 859
Total			65 451	44 417	43 611

Les titres d'OPCVM inclus dans les "autres titres à revenu variable" s'élèvent à 208 millions d'euros au 31 décembre 1998, contre 287 millions d'euros au 31 décembre 1997 et 223 millions d'euros au 31 décembre 1996.

Le montant des titres de transaction prêtés s'élève à 1 743 millions d'euros au 31 décembre 1998, contre 2 802 millions d'euros au 31 décembre 1997 et 5 957 millions d'euros au 31 décembre 1996.

24 TITRES DE PLACEMENT

en millions d'euros	Titres cotés	Titres non cotés	Total 31.12.1998	Total 31.12.1997	Total 31.12.1996
Effets publics et assimilés	4 298	–	4 298	4 795	4 328
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 029	195	4 224	6 364	5 141
Actions et autres titres à revenu variable	171	787	958	491	444
Total	8 498	982	9 480	11 650	9 913

Les titres d'OPCVM inclus dans les "autres titres à revenu variable" représentent un montant net de 682 millions d'euros au 31 décembre 1998, contre 345 millions d'euros au 31 décembre 1997 et 310 millions d'euros au 31 décembre 1996.

Le montant des titres de placement prêtés s'élève à 42 millions d'euros au 31 décembre 1998 et est nul au 31 décembre 1997 et au 31 décembre 1996.

Les plus et moins-values latentes sur titres de placement s'élèvent, au 31 décembre 1998 à :

en millions d'euros	Actions	Titres à revenu fixe	Total titres de placement
Valeur brute des titres	1 193	8 587	9 780
Moins-values provisionnées	– 235	– 65	– 300
Valeur nette au bilan	958	8 522	9 480
Plus-values latentes	151	315	466
Valeur estimative au 31 décembre 1998	1 109	8 837	9 946

L'échéancier des titres de placement (effets publics et obligations) est le suivant au 31 décembre 1998 :

Échéance	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Éliminations intra-groupe	Total 31.12.1998
en millions d'euros	3 924	1 393	2 422	1 274	– 491	8 522

25 TITRES D'INVESTISSEMENT

en millions d'euros	Titres cotés	Titres non cotés	Total 31.12.1998	Total 31.12.1997	Total 31.12.1996
Effets publics et assimilés	32	–	32	229	230
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 246	959	3 205	3 336	3 727
Total	2 278	959	3 237	3 565	3 957

Le montant des titres d'investissement prêtés s'élève à 272 millions d'euros au 31 décembre 1998, contre 79 millions d'euros au 31 décembre 1997 et au 31 décembre 1996.

L'échéancier des titres d'investissement est le suivant au 31 décembre 1998 :

Échéance	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Éliminations intra-groupe	Total 31.12.1998
en millions d'euros	945	766	1 460	471	– 405	3 237

26 VALEURS DE REMBOURSEMENT

au 31 décembre 1998 en millions d'euros	Valeur brute au bilan	Valeur de remboursement	Décote restant à amortir
Titres de placement à revenu fixe	8 587	8 482	– 104
Titres d'investissement	3 237	3 213	– 24

27 AUTRES COMPTES D'OPÉRATIONS SUR TITRES

en millions d'euros	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Intérêts à recevoir :			
• Titres reçus en pension livrée	398	289	346
• Titres de placement à revenu fixe	229	199	212
• Titres de placement à revenu variable	1	23	17
• Titres d'investissement	81	97	114
Sous-total intérêts à recevoir	709	608	689
Compte de règlement relatif aux opérations sur titres	1 384	1 880	1 533
Créances douteuses nettes	15	–	1
Total	2 108	2 488	2 223

28 TITRES DE PARTICIPATION

en millions d'euros	Valeur brute	31.12.1998 Provisions	Valeur nette	31.12.1997 Valeur nette	31.12.1996 Valeur nette
Titres de participation	3 370	– 472	2 899	2 898	2 691
Avances d'actionnaires, titres participatifs et créances rattachées aux titres de participation	199	– 18	180	95	94
Total	3 569	– 490	3 079	2 993	2 785

La variation de la valeur nette comptable des titres de participation s'analyse comme suit :

en millions d'euros	1998	1997	1996
Valeur nette au 1^{er} janvier	2 898	2 691	2 247
Acquisitions de l'exercice	655	1 217	622
Cessions de l'exercice :			
• Prix de cession	- 1 418	- 1 693	- 923
• Plus et moins-values	292	154	93
• Prix de revient des titres cédés	- 1 126	- 1 540	- 830
• Reprise de provisions sur titres cédés	91	351	58
• Mouvement net dû aux cessions	- 1 035	- 1 189	- 772
Variation de la provision pour dépréciation	- 52	76	- 163
Mouvements du périmètre de consolidation	425	79	642
Autres mouvements	7	23	115
Valeur nette au 31 décembre	2 899	2 898	2 691

Au 31 décembre 1998, les titres de participation d'une valeur comptable supérieure à 100 millions d'euros sont les titres Aegon, Banca Commerciale Italiana, GIB et Poliet (société déconsolidée suite à cession partielle au second semestre 1998). La valeur estimative au 31 décembre 1998 des titres de participation se compare avec les valeurs comptables de la façon suivante :

en millions d'euros	Valeur nette comptable	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées :		
• À la valeur nette comptable	946	946
• Au cours de Bourse	1 532	4 916
• Autres méthodes (actif net réévalué, valeur de négociation...)	421	833
Total	2 899	6 695

29 PART DANS L'ACTIF NET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

en millions d'euros	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Quote-part des sociétés financières mises en équivalence	1 822	1 607	1 679
Quote-part des sociétés industrielles et commerciales mises en équivalence	1 145	2 268	2 500
Total	2 967	3 875	4 179

En 1998, la diminution de la quote-part d'actif net dans les sociétés industrielles et commerciales provient essentiellement des cessions des sociétés Ciments Français et Nord-Est, ainsi que la déconsolidation de Poliet et Sema à la suite des cessions partielles du deuxième semestre 1998.

30 IMMOBILISATIONS

en millions d'euros	31.12.1998			31.12.1997	31.12.1996
	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Terrains et constructions	1 080	- 136	944	909	913
Immeubles en location simple	1 684	- 599	1 085	1 130	1 285
Autres immobilisations	1 637	- 850	787	960	859
Total	4 401	- 1 585	2 816	2 999	3 057

Les amortissements et provisions sur immeubles en location ont été augmentés en 1997 de 152 millions d'euros pour couvrir, en application du principe de prudence, les lignes en moins-values latentes du parc immobilier locatif du groupe Compagnie Bancaire.

Les autres immobilisations comprennent les stocks de promotion immobilière et les immobilisations en remploi de créances : soit 134 millions et 30 millions au 31 décembre 1998.

31 ÉCARTS D'ACQUISITION

en millions d'euros	Note	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Valeur nette au 1 ^{er} janvier		1 261	359	484
Écarts d'acquisition de l'exercice		104	956	- 42
Dotations aux amortissements	14	- 96	- 56	- 88
Différence de conversion		- 2	3	5
Valeur nette au 31 décembre		1 267	1 261	359

L'augmentation des écarts d'acquisition en 1998 provient essentiellement de l'offre publique de retrait obligatoire (OPRO) sur les actions Cetelem, de la correction de l'écart d'acquisition résiduel dégagé sur la Compagnie Bancaire, et de la restructuration du secteur immobilier.

En 1997, le rachat de 47,8 % de la Compagnie Bancaire et 33 % du Cetelem a généré une survaleur globale de 2 142 millions d'euros, qui a été imputée sur les fonds propres du groupe au prorata de la partie financée par l'émission de capital pour 1 499 millions d'euros, soit une survaleur résiduelle de 642 millions d'euros.

Par ailleurs, les acquisitions de 39,5 % de Cardif et 27,9 % d'UFB Locabail ont généré une survaleur totale de 178 millions d'euros.

La décomposition des écarts d'acquisition par secteur d'activité des filiales concernées est la suivante au 31 décembre :

en millions d'euros	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Banques et sociétés financières et de portefeuille	1 241	1 233	305
Sociétés industrielles et commerciales	26	28	53
Total	1 267	1 261	359

32 COMPTES DE RÉGULARISATION ET DIVERS (ACTIF)

en millions d'euros	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Valeur reçues à l'encaissement	1 384	1 419	1 192
Impôts différés actifs	477	360	-
Autres comptes de régularisation et divers	14 619	10 999	7 709
Total	16 480	12 778	8 901

33 OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES (PASSIF)

en millions d'euros	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Comptes à vue et au jour le jour	7 804	10 289	10 588
Comptes à terme	30 475	34 834	34 404
Valeurs données en pension au jour le jour	351	781	2 004
Valeurs données en pension à terme	804	1 173	2 641
Intérêts à payer	361	504	545
Total	39 794	47 580	50 181

Au 31 décembre 1998, les valeurs données en pension sont constituées pour 1 154 millions d'euros d'effets privés (1 402 millions d'euros au 31 décembre 1997), pour 1 million d'euros d'obligations et de titres à revenus fixes (552 millions d'euros au 31 décembre 1997) et montant nul pour les effets publics au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1997.

L'échéancier des dettes à terme envers les établissements de crédit (comptes à terme et valeurs données en pension à terme) est le suivant au 31 décembre 1998 :

Échéance	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Éliminations intra-groupe	Total 31.12.1998
en millions d'euros	44 983	15 841	18 989	8 389	- 56 923	31 279

34 OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (PASSIF)

en millions d'euros	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Comptes à vue et au jour le jour	6 751	5 314	4 300
Comptes à terme	14 532	14 140	11 665
Comptes d'épargne à régime spécial à vue	90	83	56
Comptes d'épargne à régime spécial à terme	180	172	152
Intérêts à payer	204	112	86
Total	21 757	19 820	16 258

Au 31 décembre 1998, les valeurs données en pension incluses dans les comptes à vue et au jour le jour et dans les comptes à terme sont constituées en totalité d'effets privés pour 235 millions d'euros (39 millions d'euros au 31 décembre 1997), et ne comprennent pas d'effets publics.

L'échéancier des dettes à terme envers la clientèle (comptes ordinaires et comptes d'épargne à régime spécial) est le suivant au 31 décembre 1998 :

Échéance	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Éliminations intra-groupe	Total 31.12.1998
en millions d'euros	12 309	704	1 656	355	- 312	14 712

35 PROVISIONS TECHNIQUES DES COMPAGNIES D'ASSURANCE

en millions d'euros	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Provisions techniques brutes Vie	15 338	12 728	10 539
Provisions techniques brutes non-Vie	543	592	451
Total	15 881	13 320	10 990

Le poste inclut la réserve de capitalisation, alimentée lors de la vente de valeurs mobilières amortissables et dont l'objet est de réserver une partie des plus-values nettes dégagées pour maintenir le rendement actuariel des titres.

Son montant au 31 décembre 1998 est de 129 millions d'euros (123 millions d'euros au 31 décembre 1997 et 109 millions d'euros au 31 décembre 1996).

36 TITRES DONNÉS EN PENSION LIVRÉE

en millions d'euros	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Établissements de crédit - Comptes au jour le jour	9 617	7 069	5 917
Établissements de crédit - Comptes à terme	64 973	43 957	43 116
Clientèle - Comptes au jour le jour	261	483	46
Clientèle - Comptes à terme	3 157	3 469	2 724
Total	78 008	54 978	51 802

Au 31 décembre 1998, les titres donnés en pension livrée concernant les établissements de crédit sont constitués pour 64 855 millions d'euros d'effets publics (46 373 millions d'euros au 31 décembre 1997), pour 9 387 millions d'euros

d'obligations et de titres à revenus fixes (4 652 millions d'euros au 31 décembre 1997) et pour 348 millions d'euros de titres à revenus variables (1 million d'euros au 31 décembre 1997).

Les titres donnés en pension livrée clients sont constitués pour 1 691 millions d'euros d'effets publics (2 053 millions d'euros au 31 décembre 1997) et pour 1 727 millions d'euros d'obligations et de titres à revenus fixes (1 899 millions d'euros au 31 décembre 1997).

L'échéancier des titres donnés en pension livrée est le suivant au 31 décembre 1998 :

Échéance	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Éliminations intra-groupe	Total 31.12.1998
en millions d'euros	125 976	9 746	490	–	– 68 082	68 130

37 TITRES DE TRANSACTION (PASSIF)

en millions d'euros	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Instruments conditionnels vendus	15 132	9 947	6 232
Ventes de titres à découvert et dettes sur titres et créances empruntés	38 696	23 625	23 527
Total	53 828	33 573	29 759

38 EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

en millions d'euros	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Emprunts obligataires	8 998	12 271	10 920
Titres du marché interbancaire, titres de créances négociables et autres dettes représentées par un titre	15 103	14 741	15 766
Total	24 101	27 012	26 686

À compter de 1998, les Medium Term Notes (MTN) émis sont classés en titres de créances négociables, alors qu'ils figuraient précédemment en emprunts obligataires. Les chiffres présentés pour les exercices 1997 et 1996 ont été retraités de manière identique.

Au 31 décembre 1998, l'échéancier des emprunts obligataires du Groupe par devise et par nature de taux selon les clauses des contrats d'émission est le suivant :

Devises d'émission en millions d'euros	Taux moyen	Encours	1999	2000	2001	2002	2003	2004 2008	Au-delà de 2008
Franc français	Variable 7,01 %	1 580 5 960	443 78	499 868	30 910	– 152	242 –	366 3 404	– 548
Deutsch Mark	Variable 6,00 %	– 153	– –	– 153	– –	– –	– –	– –	– –
Euro	Variable 6,81 %	– 450	– 200	– –	– 100	– –	– –	– 150	– –
Autres devises zone euro	Variable 9,15 %	20 360	– 50	– 37	– –	20 66	– –	– 207	– –
<i>Sous-total zone euro</i>	<i>Variable 6,95 %</i>	<i>1 600 6 923</i>	<i>443 328</i>	<i>499 1 058</i>	<i>30 1 010</i>	<i>20 218</i>	<i>242 –</i>	<i>366 3 761</i>	<i>– 548</i>
Dollar US	Variable 5,79 %	86 1 071	– –	– –	– –	86 1 071	– –	– –	– –
Yen	Variable 5,30 %	75 114	75 –	– –	– 114	– –	– –	– –	– –
Autres devises	Variable 7,50 %	– 3	– –	– –	– –	– –	– 3	– –	– –
<i>Sous-total</i>		<i>9 873</i>	<i>846</i>	<i>1 557</i>	<i>1 154</i>	<i>1 395</i>	<i>245</i>	<i>4 127</i>	<i>548</i>
Détenus par des sociétés intégrées		– 875							
Encours net		8 998							

L'échéancier des autres dettes représentées par un titre (titres du marché interbancaire et titres de créances négociables) est le suivant au 31 décembre 1998 :

Échéance	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Éliminations intra-groupe	Total 31.12.1998
en millions d'euros	7 313	2 198	4 238	2 182	– 828	15 103

39 AUTRES COMPTES D'OPÉRATIONS SUR TITRES (PASSIF)

en millions d'euros	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Intérêts à payer :			
• Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	285	323	284
• Obligations	258	512	483
• Titres donnés en pension livrée	636	409	433
Sous-total intérêts à payer	1 179	1 244	1 200
Bons de caisse et bons d'épargne	51	66	65
Compte de règlement relatif aux opérations sur titres	1 833	3 029	1 692
Total	3 063	4 339	2 957

L'échéancier des bons de caisse et bons d'épargne est le suivant au 31 décembre 1998 :

Échéance	Inférieure à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Éliminations intra-groupe	Total 31.12.1998
en millions d'euros	10	27	14	0	0	51

40 COMPTES DE RÉGULARISATION, PROVISIONS ET DIVERS

en millions d'euros	Note	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Comptes de régularisation et créditeurs divers		13 383	9 946	8 315
Impôts différés		431	341	274
Écarts d'acquisition négatifs		35	41	48
Provisions pour engagements hors bilan, risques d'exploitation bancaire et risques sur titres de participation		869	1 191	1 123
Provisions pour risques pays	21	538	407	217
Provisions pour retraites et avantages assimilés		240	168	185
Total		15 496	12 094	10 162

Les provisions pour retraites couvrent les engagements résiduels résultant de l'intégration des banques françaises dans le régime ARRCO-AGIRC, les indemnités de départ, les autres avantages liés à l'ancienneté, les engagements au titre des régimes supplémentaires ainsi que ceux liés aux cessations anticipées d'activité. Elles ne comprennent pas les écarts actuariels étalés sur 15 ans, qui se montent à 59 millions d'euros au 31 décembre 1998.

41 DETTES SUBORDONNÉES

Au 31 décembre 1998, l'échéancier des dettes subordonnées par devise, selon les clauses des contrats d'émission, est le suivant :

Devises d'émission en millions d'euros	Encours	1999	2000	2001	2002	2003	2004 2008	Au-delà de 2008	Indé- terminée
Dettes subordonnées et titres remboursables :									
• Franc français	501	–	152	–	–	–	–	349	–
• Franc luxembourgeois	254	–	49	–	–	–	174	31	–
• Euro	600	–	–	–	–	–	–	600	–
Sous-total zone euro	1 355	–	201	–	–	–	174	980	–
• Dollar US	1 212	5	4	–	–	–	253	756	194
• Autres devises	54	–	44	–	–	–	10	–	–
Sous-total	2 621	5	249	–	–	–	437	1 736	194
Titres participatifs et titres subordonnés à durée indéterminée :									
• Franc français	195	–	–	–	–	153	3	39	–
• Dollar US	171	–	–	–	–	–	–	171	–
Sous-total	366	–	–	–	–	153	3	210	–
Intérêts à payer	49	–	–	–	–	–	–	–	49
Total	3 036	5	249	–	–	153	440	1 946	243

Au 31 décembre 1998, deux émissions effectuées par le Groupe représentent individuellement plus de 10 % du total des dettes subordonnées : 400 millions de dollars (343 millions d'euros) émis en juillet 1998 au taux de 6,95 % à échéance juillet 2013 et 600 millions d'euros émis en août 1998 au taux de 5,625 % à échéance août 2008.

42 CAPITAL SOCIAL

a) Répartition du capital

nombre de titres	Actions émises	Autocontrôle	Net en circulation
Au 31 décembre 1995	120 198 109	3 271 595	116 926 514
Levées d'options	179 095	–	179 095
Réinvestissement de dividendes	3 770 674	468 291	3 302 383
Mouvements sur actions d'autocontrôle et actions propres	–	10 959 738	– 10 959 738
Au 31 décembre 1996	124 147 878	14 699 624	109 448 254
Levées d'options	1 079 989	–	1 079 989
Réinvestissement de dividendes	220 188	–	220 188
Émissions d'actions	40 558 235	–	40 558 235
Mouvements sur actions d'autocontrôle et actions propres	–	– 410 261	410 261
Au 31 décembre 1997	166 006 290	14 289 363	151 716 927
Conversion d'obligations en actions	498 092	–	498 092
Levées d'options	1 227 285	– 70 018	1 297 303
Plan d'Actionnariat	1 071 759	–	1 071 759
Rémunération des minoritaires	1 642 374	–	1 642 374
Annulation de titres	– 8 705 971	– 8 303 565	– 402 406
Mouvements sur actions d'autocontrôle et actions propres	–	2 154 903	– 2 154 903
Au 31 décembre 1998	161 739 829	8 070 683	153 669 146

Les actions sont entièrement libérées et le nominal qui était de 50 francs (7,62 euros) a été porté à 100 francs (15,24 euros) lors de l'absorption de la Compagnie Financière de Paribas par la Banque Paribas.

b) Options de souscription et d'achat d'actions

En application de l'autorisation donnée par l'assemblée générale de la Banque Paribas du 19 mai 1994 et des résolutions de celle du 11 mai 1998 constatant la substitution de Paribas aux sociétés absorbées (Compagnie Financière de Paribas, Compagnie Bancaire, Compagnie de Navigation Mixte) dans les engagements afférents aux autorisations d'attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés et des mandataires sociaux, il existait, au 31 décembre 1998, 3 792 267 options de souscription au prix moyen de 48 euros et 7 485 060 options d'achat au prix moyen de 60 euros.

43 OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

au 31 décembre 1998 en millions d'euros	Sociétés liées	Sociétés avec lien de participation
Actif		
Opérations de trésorerie et interbancaires	0	602
Opérations avec la clientèle	25	120
Titres de transaction	0	0
Titres d'investissement	0	0
Titres de placement	0	0
Avances d'actionnaires	0	0
Passif		
Opérations de trésorerie et interbancaires	0	10
Opérations avec la clientèle	21	17
Hors-bilan		
Engagements donnés, établissements de crédit :		
• Engagements de garantie	0	2
Engagements donnés, clientèle :		
• Engagements de financement	5	292
• Engagements de garantie	3	51

44 INFORMATIONS SECTORIELLES

a) Contributions par zone d'implantation géographique

au 31 décembre 1998 en millions d'euros	Zone d'implantation	Total
Produit global d'exploitation bancaire	France	3 506
	Étranger	2 160
Total		5 666
Crédits à la clientèle	France	27 432
	Étranger	22 352
Total		49 784
Dépôts de la clientèle	France	6 459
	Étranger	15 298
Total		21 757
Total du bilan	France	103 576
	Étranger	161 539
Total		265 115
Effectifs des sociétés intégrées globalement	France	11 710
	Étranger	9 390
Total		21 100

b) Produit d'exploitation bancaire selon les principaux pays d'implantation

en 1998 en millions d'euros	Note	Intérêts et produits assimilés	Note	Commissions nettes	Note	Gains ou pertes sur opérations financières et diverses
France		5 224		521		934
Allemagne		129		13		27
Espagne		237		39		8
Italie		638		- 39		134
Luxembourg		350		13		41
Royaume-Uni		1 763		108		379
Suisse		116		84		62
Autres pays de l'Europe de l'Ouest		148		10		- 8
Amérique du Nord		1 911		88		68
Asie		582		47		42
Autres		76		4		- 7
Total	5	11 174	7	888	8	1 680

c) Répartition géographique des encours de trésorerie et interbancaires, des crédits à la clientèle et du crédit-bail

La décomposition par origine géographique des débiteurs (ou le cas échéant de l'organisme garantissant l'engagement) fait apparaître la répartition suivante :

en millions d'euros	31.12.1998			Total	31.12.1997	31.12.1996
	Opérations de trésorerie et interbancaires	Opérations avec la clientèle	Opérations de crédit-bail		Total	Total
France	3 006	22 377	3 944	29 327	30 918	35 705
Allemagne	1 120	643	76	1 839	1 848	836
Espagne	245	2 145	18	2 408	2 184	2 044
Italie	652	1 997	409	3 058	2 283	3 006
Royaume-Uni	1 773	2 377	665	4 815	4 666	6 076
Autres pays de l'Europe de l'Ouest	3 761	3 208	71	7 040	7 107	3 990
Amérique du Nord	2 236	8 220	0	10 456	12 115	8 300
Amérique Centrale et du Sud	188	1 851	0	2 039	1 456	1 048
Asie	1 942	3 396	0	5 338	7 210	7 436
Autres	347	3 570	113	4 030	3 381	5 291
Total	15 270	49 784	5 296	70 350	73 168	73 732

45 DÉCOMPOSITION DES ENCOURS PAR DEVISE

au 31 décembre 1998 en millions d'euros	Devises Zone Euro	Livre sterling	Dollar US	Franc suisse	Yen	Autres devises	Total
Actifs	142 770	8 574	62 348	3 059	42 299	6 065	265 115
Passifs	135 793	9 431	67 873	3 496	41 492	7 030	265 115
Hors-bilan ferme	- 6 719	967	4 555	1 524	- 592	289	24
Différentiel	258	110	- 970	1 087	215	- 676	24
Positions conditionnelles	- 1 285	523	1 033	- 134	- 152	3	- 12
Crédits à la clientèle	30 356	2 216	16 216	692	916	- 612	49 784
Dépôts à la clientèle	9 307	1 117	8 907	731	407	1 288	21 757

La ligne "Différentiel" regroupe les positions structurelles (fonds propres des filiales et succursales étrangères), dont les variations n'affectent pas en tout état de cause le résultat, et les positions opérationnelles. Compte tenu de la gestion dynamique de ces dernières, la situation présentée ci-dessus est susceptible de variations substantielles en cours d'exercice.

46 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS

a) Engagements de financement, de garanties, sur titres et opérations de change

en millions d'euros	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Engagements donnés			
Engagements de financement :			
• Engagements en faveur d'établissements de crédit	3 160	5 194	4 621
• Engagements en faveur de la clientèle	27 270	30 406	27 377
Engagements de garantie :			
• Engagements d'ordre d'établissements de crédit	1 918	6 699	4 385
• Engagements d'ordre de la clientèle	12 133	12 581	11 726
Engagements sur titres :			
• Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise	—	—	—
• Autres titres à livrer	6 081	4 529	4 946
Engagements reçus			
Engagements de financement :			
• Engagements reçus d'établissements de crédit	7 218	11 446	10 464
Engagements de garantie :			
• Engagements reçus d'établissements de crédit	2 582	2 435	3 432
Engagements sur titres :			
• Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise	—	—	—
• Autres titres à recevoir	5 825	4 611	5 520
Opérations de change fermes :			
• À recevoir	186 961	180 888	127 383
• À livrer	186 031	180 327	127 836

b) Instruments financiers à terme

en millions d'euros	Activité de transaction	Gestion de trésorerie	Total 31.12.1998	Total 31.12.1997	Total 31.12.1996
Opérations fermes					
Opérations sur marchés organisés :					
• Contrats à terme (taux, change, actifs financiers)	139 756	17 850	157 607	158 507	81 575
Opérations de gré à gré :					
• Accords de taux futurs	50 555	3 277	53 832	46 803	26 800
• Swaps de taux	1 069 910	91 483	1 161 393	981 413	705 100
• Swaps de change	81 401	5 058	86 459	83 209	71 056
• Autres	10 783	241	11 024	8 019	2 898
Opérations conditionnelles					
Opérations sur marchés organisés :					
• Achat, options de taux	16 671	—	16 671	17 513	25 537
• Vente, options de taux	31 732	—	31 732	41 490	3 003
• Achat, options de change	131	—	131	18	147
• Vente, options de change	—	—	—	—	208
• Achat, autres options	3 629	135	3 764	2 900	2 012
• Vente, autres options	4 044	213	4 257	3 014	2 223
Opérations de gré à gré :					
• Achat, contrats de taux plafond et plancher	91 758	2 422	94 180	78 250	58 049
• Vente, contrats de taux plafond et plancher	108 263	2 847	111 110	97 419	80 869
• Achat, swaptions de taux	72 443	51	72 494	73 972	42 648
• Vente, swaptions de taux	90 970	—	90 970	84 770	54 492
• Achat, swaptions de devises	75	—	75	121	248
• Vente, swaptions de devises	—	—	—	—	41
• Achat, options de taux	2 403	167	2 570	6 015	7 334
• Vente, options de taux	2 563	171	2 734	9 799	6 945
• Achat, options de change	63 284	1 022	64 306	80 255	29 164
• Vente, options de change	65 621	1 022	66 643	83 934	30 683
• Achat, autres instruments	36 172	12	36 184	22 813	15 468
• Vente, autres instruments	60 705	—	60 705	18 933	15 113

Les montants ci-dessus ne reflètent que le seul volume d'intervention du Groupe dans chacun des types d'instruments distingués et ne donnent pas d'indications sur les risques de marché qui y sont attachés, certains instruments étant utilisés en couverture d'autres. Les sociétés du Groupe contrôlent leurs risques de contrepartie, de taux et de change sur ces instruments au moyen de procédures internes limitant le montant des engagements par type de contrepartie ainsi que le montant des positions résiduelles de taux et de change.

Pour les opérations fermes et conditionnelles, les engagements représentent l'addition des montants notionnels d'achats et de ventes d'instruments (toutefois, pour les swaps, seule la contrevaletur du montant prêté est prise en compte). La rubrique "Autres" comprend les instruments du type options sur matières premières et métaux précieux et options sur indices boursiers et actions.

Les opérations sur marchés organisés sont présentées après compensation entre achats et ventes de contrats de même nature et de même échéance.

L'équivalent risque de crédit sur les instruments financiers à terme au 31 décembre 1998 est de :

en millions d'euros	
Valeur liquidative nette	10 235
Complément équivalent crédit réglementaire	13 525
Total	23 760

c) Durée restant à courir

en millions d'euros	Total 31.12.1998	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Opérations fermes				
Opérations sur marchés organisés :				
• Contrats à terme (taux, change, actifs financiers)	157 607	110 556	47 051	–
Opérations de gré à gré :				
• Accords de taux futurs	53 832	24 350	21 834	7 648
• Swaps de taux	1 161 393	525 333	471 065	164 996
• Swaps de change	86 459	77 022	6 089	3 347
• Autres	11 024	3 456	5 141	2 427
Opérations conditionnelles				
Opérations sur marchés organisés :				
• Achat, options de taux	16 671	15 170	1 501	–
• Vente, options de taux	31 732	30 438	1 294	–
• Achat, options de change	131	131	–	–
• Vente, options de change	–	–	–	–
• Achat, autres options	3 764	3 764	–	–
• Vente, autres options	4 257	4 257	–	–
Opérations de gré à gré :				
• Achat, contrats de taux plafond et plancher	94 180	42 600	38 200	13 380
• Vente, contrats de taux plafond et plancher	111 110	50 258	45 067	15 785
• Achat, swaptions de taux	72 494	32 791	29 404	10 299
• Vente, swaptions de taux	90 970	41 148	36 898	12 924
• Achat, swaptions de devises	75	66	5	3
• Vente, swaptions de devises	–	–	–	–
• Achat, options de taux	2 570	1 163	1 043	365
• Vente, options de taux	2 734	1 237	1 109	388
• Achat, options de change	64 306	57 287	4 529	2 490
• Vente, options de change	66 643	59 370	4 693	2 580
• Achat, autres instruments	36 184	11 345	16 874	7 965
• Vente, autres instruments	60 705	19 033	28 309	13 363

d) Litiges fiscaux

Au sein des sociétés intégrées globalement, Paribas (au titre de la Compagnie Financière de Paribas et de la Banque Paribas) et ses succursales de Milan et Madrid notamment, ainsi que certaines de ses filiales, ont fait l'objet de vérifications fiscales ayant abouti à des notifications de redressement. Les discussions qui ont eu lieu avec les administrations fiscales ou qui sont en cours ont permis de déterminer les provisions nécessaires. Certains points de ces notifications sont par ailleurs contestés par le Groupe Paribas et font donc l'objet de contentieux.

47 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations de toutes natures, perçues au cours de l'exercice 1998 par les membres du Conseil de Surveillance au titre des fonctions qu'ils exercent dans l'ensemble des sociétés du Groupe, s'élèvent à 1,8 millions d'euros ; celles du Comité Exécutif s'établissent à 6,2 millions d'euros, dont 0,4 millions d'euros de jetons de présence.

48 OPÉRATIONS INTERVENUES DEPUIS LA CLÔTURE DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 1998

Le 12 février 1999, à la suite de l'annonce du rapprochement avec Paribas, la Société Générale a lancé une offre publique d'échange sur les titres Paribas (cf. note 1). La clôture de l'offre interviendra le 18 mars 1999. Le rapport d'échange est de 5 actions Société Générale à émettre contre 8 actions Paribas.

Par ailleurs, en janvier 1999, Paribas a cédé à Saint-Gobain, le solde de sa participation dans Poliet.

49 BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT PUBLIÉS AU BALO

Les bilans et comptes de résultats présentés ci-dessous correspondent à l'application stricte des dispositions réglementaires, sans séparation des activités cédées ni intégration des filiales d'assurance contrôlées (Groupe Cardif).

Bilan consolidé publié au BALO

en millions d'euros	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
ACTIF			
Caisse, Banques centrales, CCP	812	143	312
Effets publics et valeurs assimilées	8 507	9 320	12 366
Créances sur les établissements de crédit :			
• À vue	11 781	13 322	9 527
• À terme	73 664	55 410	58 612
Créances sur la clientèle :			
• Créances commerciales	859	644	1 727
• Autres concours à la clientèle	48 384	48 034	57 768
• Comptes ordinaires débiteurs	1 946	1 875	4 990
Opérations de crédit-bail et assimilées	5 296	4 985	5 375
Obligations et autres titres à revenu fixe	48 250	36 263	47 794
Actions et autres titres à revenu variable	7 830	4 473	4 533
Participations, activités de portefeuille et parts dans les entreprises liées	3 144	3 073	2 897
Participations et parts dans les entreprises liées, mises en équivalence :			
• Non financières	1 150	2 612	2 776
• Financières	2 239	1 607	1 699
Immobilisations incorporelles	89	77	105
Immobilisations corporelles	2 691	3 007	3 149
Autres actifs	18 863	13 822	10 052
Comptes de régularisation	11 766	10 277	8 017
Écarts d'acquisition	1 267	1 261	405
Total de l'actif	248 538	210 205	232 104

en millions d'euros	Note	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
PASSIF				
Banques centrales, CCP		74	218	521
Dettes envers les établissements de crédit :				
• À vue		17 544	16 705	20 611
• À terme		95 985	80 746	86 159
Comptes créditeurs de la clientèle :				
• Comptes d'épargne à régime spécial				
- À vue		92	94	2 279
- À terme		181	173	3 664
• Autres dettes				
- À vue		6 895	6 225	10 401
- À terme		18 218	17 971	20 405
Dettes représentées par un titre :				
• Bons de caisse		53	71	2 105
• Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		15 437	15 871	18 922
• Emprunts obligataires		10 045	12 602	12 167
Autres passifs		59 486	39 266	34 265
Comptes de régularisation		9 681	7 331	7 257
Écart d'acquisition		35	42	48
Provisions pour risques et charges		1 634	1 771	1 847
Dettes subordonnées		3 027	1 676	2 132
Capital souscrit		2 465	1 265	946
Primes d'émission, d'apport et de fusion		183	5 094	4 187
Situation nette :				
• Part du Groupe				
- Réserves		5 301	820	351
- Résultat		1 002	1 002	663
• Part des minoritaires				
- Réserves		1 057	918	2 983
- Résultat		143	344	191
Total du passif		248 538	210 205	232 104

En cas de réalisation de l'offre publique d'échange proposée par la Société Générale sur les actions Paribas, les écritures relatives à la provision pour coûts de restructuration et d'intégration, nette d'impôt, réduiront le résultat net part du Groupe de 400 millions d'euros et augmenteront d'autant le poste "Comptes de régularisation, provisions et divers" (voir note 1).

Compte de résultat publié au BALO

en millions d'euros	31.12.1998	31.12.1997	31.12.1996
Intérêts et produits assimilés :	11 042	10 745	12 694
• Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	3 851	3 247	3 352
• Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 162	4 176	5 083
• Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe	849	1 257	2 045
• Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	2 178	2 065	2 211
• Autres intérêts et produits assimilés	2	–	3
Intérêts et charges assimilées :	– 10 025	– 9 668	– 10 978
• Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	– 5 404	– 4 792	– 5 246
• Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	– 1 078	– 1 071	– 1 380
• Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe	– 1 776	– 2 161	– 2 637
• Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	– 1 767	– 1 642	– 1 714
• Autres intérêts et charges assimilées	–	– 2	– 1
Revenus des titres à revenu variable	144	159	162
Commissions (produits)	1 489	1 185	1 213
Commissions (charges)	– 588	– 389	– 310
Gains sur opérations financières :	1 525	1 494	1 355
• Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction	– 259	512	744
• Solde en bénéfice (perte) des opérations sur titres de placement	148	106	104
• Solde en bénéfice des opérations de change	– 42	199	23
• Solde en bénéfice (perte) des opérations sur instruments financiers	1 678	677	484
Autres produits d'exploitation bancaire :	703	572	589
• Autres produits d'exploitation bancaire	292	281	346
• Autres produits d'exploitation non bancaire	411	291	243
Charges générales d'exploitation :	– 3 235	– 2 901	– 3 278
• Frais de personnel	– 1 962	– 1 734	– 2 019
• Autres frais administratifs	– 1 273	– 1 167	– 1 259
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	– 250	– 212	– 262
Autres charges d'exploitation :	– 177	– 152	– 200
• Autres charges d'exploitation bancaire	– 128	– 113	– 163
• Autres charges d'exploitation non bancaire	– 49	– 39	– 37
Solde en perte des corrections de valeur des créances et du hors-bilan	– 562	– 600	– 851
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations financières	727	672	772
Résultat ordinaire avant impôt	793	905	906
Impôt sur les bénéfices	– 261	– 61	– 310
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	613	502	258
• Non financières	200	250	77
• Financières	413	252	181
Résultat de l'exercice	1 145	1 346	854
Part du Groupe	1 002	1 002	663
Part des intérêts minoritaires	143	344	191

En cas de réalisation de l'offre publique d'échange proposée par la Société Générale sur les actions Paribas, les écritures relatives à la provision pour coûts de restructuration et d'intégration modifieront le compte de résultat de l'exercice 1998 de la façon suivante :

Provision pour coûts de restructuration et d'intégration, nette d'impôt (note 1)	– 400
Résultat net part du Groupe	602
Résultat net par action (en euros) *	3,92

* Nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice.

153 795 045

110 670 396

109 512 409

50 SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE PARIBAS

Sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle Noms	Pays	Activité	1998		1997	1996
			% intérêt	% contrôle	% intérêt	% intérêt
Paribas	France	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Services financiers spécialisés						
Cetelem						
Cetelem	France	1	100,0	100,0	97,8	30,6
Accea Finances	France	1	99,9	100,0	64,8	30,6
Antee	France	1	100,0	100,0	64,8	30,6
Attijari Cetelem	Maroc	1	50,0	50,0	32,4	
Banco Cetelem Argentine	Argentine	1	60,0	60,0		
Cetelem CR	République tchèque	1	65,0	65,0	32,4	
Cetelem Belgium	Belgique	1	60,0	60,0	38,3	18,1
Cetelem Benelux BV	Pays-Bas	1	99,9	100,0	64,5	30,5
Cetelem Expansao	Portugal	1	100,0	100,0	64,8	30,6
Cetelem Expansion	France	1	100,0	100,0	64,8	30,6
Cetelem Gestion Argentine	Argentine	1	100,0	100,0		
Cetelem Immobilier	France	1	100,0	100,0	65,8	31,1
Cetelem Sfac	Portugal	1	100,0	100,0	64,8	30,6
Clariance	France	1	99,9	100,0	64,8	30,6
Cofica	France	1	99,9	99,9	64,8	30,7
Cofica Bail	France	1	99,9	100,0	64,8	30,6
Cofiplan	France	1	100,0	100,0	80,5	
Cofiplus	France	1	99,9	100,0	64,8	30,6
Compagnie Médicale de Financement de Voitures	France	1	99,9	100,0	64,8	30,6
Crédial	France	1	100,0	100,0	64,8	30,6
Dartem	France	1	50,0	50,0		
Effico Sarl	France	1	100,0	100,0	64,8	30,6
Eurocredito	Espagne	1	80,0	80,0	52,0	24,1
Fidem	France	1	51,0	51,0	57,9	29,3
Fimestic	Espagne	1	100,0	100,0	64,8	30,6
Fimestic Expansion	Espagne	1	100,0	100,0	64,8	30,6
Fimestic Gestion AIE	Espagne	1	99,0	100,0	63,8	30,2
Fimestic Servicios Informaticos AIE	Espagne	1	68,0	69,0	44,2	20,4
Foncière de Cetelem	France	1	100,0	100,0	64,8	30,6
Inchcape Finance	France	1	51,0	51,0	32,4	15,3
Klébail SA	France	1	100,0	100,0	64,8	30,6
Loisirs Finance SA	France	1	51,0	51,0		
Magyar Cetelem	Hongrie	1	74,6	74,6		
Neuilly Contentieux	France	1	94,7	94,7	60,9	29,1
Neuilly Gestion	France	1	98,6	99,1	63,8	31,1
Norrsken Finance	France	1	51,0	51,0		
SA Leval 3	France	1	100,0	100,0	64,8	30,2
Sofracem	France	1	100,0	100,0	64,8	30,6
Soservi	France	1	100,0	100,0	64,8	30,6
Systema Informaticos y Comunicacion	Espagne	1	61,0	61,0	97,2	
Cetelem Nederland BV	Pays-Bas	1	99,9	100,0	64,8	30,6

Activités : 1 : banques et sociétés financières / 2 : sociétés de portefeuille / 3 : sociétés industrielles et commerciales.

Sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle Noms	Pays	Activité	1998		1997	1996
			% intérêt	% contrôle	% intérêt	% intérêt
UCB						
UCB	France	1	99,9	99,9	97,2	46,0
Banca UCB	Italie	1	100,0	100,0	97,2	46,0
Carnegie & Cie	France	1	99,9	100,0	97,2	46,0
CB UK (actions B)	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	97,2	46,0
Klerim & Cie	France	1	99,9	100,0	97,2	46,0
Prêts & Services	France	1	99,9	100,0	97,2	
SNC Corelim	France	1	99,9	100,0		
UCI Grupo	Espagne	1	50,0	50,0	48,1	22,8
UCB Bail	France	1	99,9	100,0	97,2	46,0
UCB Group	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	97,2	46,0
UCB Entreprise	France	1	99,9	100,0		
UCB Locabail Immobilier	France	1	99,9	100,0	97,2	46,0
UCB Socabail Immobiliare	Italie	1	100,0	100,0	97,2	46,0
UFB						
UFB Locabail	France	1	100,0	100,0	97,2	33,0
Attijari Locabail	Maroc	1	50,0	50,0		
Business Village	France	1	100,0	100,0		
Case Credit Europe	France	1	50,0	50,0	48,1	
Case Credit UK Ltd	Royaume-Uni	1	50,0	50,0	49,1	
Case Leasing	Allemagne	1	50,0	50,0		
CB UK (actions A)	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	97,2	35,3
Diamond Finance	Royaume-Uni	1	60,0	60,0	57,9	
Fac Location SNC	France	1	100,0	100,0	97,2	33,0
Finer	Italie	1	60,0	60,0	57,9	
Loca SNC	France	1			97,2	33,0
Locabail UK	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	97,2	33,0
Locabail International Finance	Bermudes	1				34,4
Massilia Bail	France	1	100,0	100,0	97,2	33,0
Norbail Location SNC	France	1	100,0	100,0	97,2	33,0
Norbail SNC	France	1	100,0	100,0	97,2	33,0
SA Finance et Gestion	France	1	70,0	70,0	67,8	23,2
Same Deutz-Fahr Finance	France	1	100,0	100,0		
Same Deutz-Fahr Finance UK	Royaume-Uni	1	100,0	100,0		
Savelme SNC	France	1	100,0	100,0	97,2	33,0
Services & Finances	France	1	51,0	51,0	49,1	16,7
Socappa	France	1	99,9	99,9	97,2	33,0
UFB Factoring Italia	Italie	1	100,0	100,0	97,2	35,8
UFB Finfactor	Espagne	1	100,0	100,0	97,2	35,8
UFB Kredit Bank	Allemagne	1	100,0	100,0	97,2	33,9
UFB Leasing Italia	Italie	1	100,0	100,0	97,2	35,8
UFB Locabail Deutschland	Allemagne	1	99,9	100,0	97,2	33,9
UFB Systema Leasing	Allemagne	1	100,0	100,0	97,2	33,9
UFB-Group	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	97,2	35,3
Unifactors Belgium	Belgique	1	100,0	100,0	97,2	35,8

Activités : 1 : banques et sociétés financières / 2 : sociétés de portefeuille / 3 : sociétés industrielles et commerciales.

Sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle Noms	Pays	Activité	1998		1997	1996
			% intérêt	% contrôle	% intérêt	% intérêt
Arval						
Arval Belgium	Belgique	1	74,3	95,0	63,1	36,7
Arval Espana	Espagne	1	99,8	99,9	97,2	
Arval Italie	Italie	1	55,0	55,0	53,0	10,7
Arval Luxembourg	Luxembourg	1	74,3	100,0		
Arval Service Lease	France	1	100,0	100,0	97,2	33,0
Cofiparc SNC	France	1	99,9	100,0	72,7	30,6
Compagnie Générale de Location Industrielle	France	1	100,0	100,0	97,2	21,8
Autres						
Crédit Moderne - Antilles	France	1	80,0	100,0	77,7	54,7
Crédit Moderne - Guyanne	France	1	80,0	100,0	74,3	58,2
Crédit Moderne - Océan Indien	France	1	77,1	97,1	73,1	56,6
Kléline SA	France	1	96,6	98,0	59,9	27,4
Gestion d'actifs et services bancaires						
Cortal						
Banque Cortal	France	1	100,0	100,0	97,2	46,0
Cortal Bank Luxembourg	Luxembourg	1	100,0	100,0	57,9	27,4
Cortal Direct	Afrique du Sud	1	50,0	50,0	48,1	
Gerfonds	France	1	100,0	100,0	97,2	45,5
Institut de Télémarketing	France	1	99,9	99,9	97,2	46,0
SNC Cortal Fund Management	France	1	100,0	100,0	97,2	46,0
SNC Cortal Pierre Gestion	France	1	100,0	100,0	97,2	46,0
Cardif						
Cardif SA	France	1	100,0	100,0	98,2	27,9
Acfi Études Actuarielles	France	1	99,9	99,9	53,1	14,9
Antarius	France	1	50,0	50,0	49,1	73,2
Axeria Assurances (ex- CPA Vie)	France	1	35,0	35,0	34,4	
Banque Financière Cardif	France	1	100,0	100,0	98,2	27,9
Cardif Assicurazioni	Italie	1	100,0	100,0	98,2	27,9
Cardif Société Vie	France	1	100,0	100,0	98,2	27,9
Cardif Asset Management	France	1	100,0	100,0	98,2	
Cardif Bancaire Transaction	France	1			98,2	39,9
Cardif Compania de Seguros de Vida	Argentine	1	100,0	100,0	98,2	
Cardif Gestion d'actif	France	1	99,9	99,9	97,2	27,9
Cardif Leven	Belgique	1	100,0	100,0	98,2	27,9
Cardif Polska	Pologne	1	100,0	100,0	98,2	27,9
Cardif Provita	République tchèque	1	100,0	100,0	98,2	27,9
Cardif RD	France	1	100,0	100,0	98,2	27,9
Cardif Retraite	France	1	99,8	99,8	97,2	
Cardif Services BV	Pays-Bas	1	100,0	100,0	98,2	27,9
Cardif Vie Polska	Pologne	1	100,0	100,0		
Cardivida	Espagne	1	100,0	100,0	98,2	27,9
Centro Vita Assicurazioni	Italie	1	49,0	49,0	48,1	13,5
CB UK (actions C)	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	98,2	27,9
Compania de Seguros de Vida	Chili	1	100,0	100,0	98,2	

Activités : 1 : banques et sociétés financières / 2 : sociétés de portefeuille / 3 : sociétés industrielles et commerciales.

Sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle Noms	Pays	Activité	1998		1997	1996
			% intérêt	% contrôle	% intérêt	% intérêt
Compania de Seguros Generales	Chili	1	100,0	100,0	98,2	
Cybèle Ré	Luxembourg	3	100,0	100,0	98,2	27,9
Eolia	Italie	1	100,0	100,0	98,2	27,9
European Ré	Guernesey	1	88,6	100,0	86,4	24,6
Financial Telemarketing Services Limited	Royaume-Uni	1	88,6	100,0	86,4	24,6
Finaref Vie	France	1	40,0	40,0	39,3	11,1
Finarep RD	France	1	40,0	40,0	39,3	11,1
Firem	France	1			98,2	28,8
Gestion Croissance	France	1	82,0	70,5	82,5	45,2
Helios Société Vie	France	1			98,2	27,9
Investlife Luxembourg SA	Luxembourg	1	100,0	100,0	78,6	22,3
Kléber Finance Conseil	France	1			97,2	27,9
Pinnacle Holding	Royaume-Uni	1	88,6	88,7	86,4	24,6
Pinnacle Insurance	Royaume-Uni	1	88,6	100,0	86,4	24,6
Pinnacle Insurance Management Services	Royaume-Uni	1	88,6	100,0	86,4	24,6
Pinnacle Insurance Property Services	Royaume-Uni	1	88,6	100,0	84,4	24,6
Pinnafrica Holding Ltd	Afrique du Sud	1	88,6	100,0	84,4	
Pinnafrica Insurance Cy	Afrique du Sud	1	88,6	100,0		
Pinnafrica Insurance Life	Afrique du Sud	1	88,6	100,0		
Union Européenne d'assurances	France	1				13,9
Autres						
Banque Directe	France	1	100,0	100,0	98,2	46,4
Bureau d'Études & de Transactions Immobilières "BÉTI"	France	2	100,0	100,0	99,9	98,8
Conseil Investissement	France	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Asset Management (Japan)	Japon	2	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Asset Management (Luxembourg)	Luxembourg	2	100,0	100,0	99,9	94,1
Paribas Asset Management Asia Ltd	Singapour	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Asset Management Ltd (Bahamas)	Bahamas	2	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Asset Management SNC	France	2	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Asset Management UK Ltd	Royaume-Uni	2	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Banque Privée Monaco	France	1	100,0	100,0	99,9	97,8
Paribas Finanziaria	Italie	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Investment Management GmbH	Allemagne	2	100,0	100,0	99,9	98,8
Banque de financement et d'investissement						
Antin Bail	France	2	100,0	100,0	99,9	98,8
Antin Contrepartie	France	1				98,8
Asia Equity Holdings Ltd	Bermudes	2	100,0	100,0	99,9	
Asia Equity Limited	Hong Kong	2	100,0	100,0	99,9	
Bank Paribas BBD Indonesia	Indonésie	1	76,0	76,0	76,0	
Banque Paribas Belgique SA	Belgique	1				71,7
Banque Paribas Canada	Canada	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Banque Paribas Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	1	84,4	84,4	84,3	83,4
Banque Paribas Curaçao NV	Antilles néerl.	1				71,7
Banque Paribas Luxembourg	Luxembourg	1	100,0	100,0	99,9	89,3
Banque Paribas Nederland NV	Pays-Bas	1				90,7

Activités : 1 : banques et sociétés financières / 2 : sociétés de portefeuille / 3 : sociétés industrielles et commerciales.

Sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle Noms	Pays	Activité	1998		1997	1996
			% intérêt	% contrôle	% intérêt	% intérêt
Banque Paribas Pacifique	Polynésie	1			66,0	65,3
Banque Paribas Polynésie	Polynésie	1			48,7	45,4
Banque Paribas succursale de Francfort AM Main	Allemagne	1				98,8
Banque Paribas Suisse	Suisse	1	100,0	100,0	99,9	97,8
Banque Parisienne Internationale	France	1	100,0	100,0	100,0	99,3
Courcoux - Bouvet SA	France	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Eural Unispar	Belgique	1				70,2
Finecofi	France	2			99,9	98,8
Gamba Azzoni	Italie	1				98,8
Immo-Paribas	Belgique	2				71,7
Kanghwa Investment Limited	Hong Kong	2			99,9	98,8
Luxpar Ré	Luxembourg	2	100,0	100,0	99,9	89,3
Novolease NV	Belgique	1				71,6
Parbel Finance NV	Pays-Bas	2				71,7
Parbelux Finance	Luxembourg	2				71,7
Parfibank	Luxembourg	1				71,7
Parfipar	Luxembourg	2				71,7
Paribas (Suisse) Bahamas Ltd	Bahamas	1	100,0	100,0	99,9	97,8
Paribas (Suisse) Guernesey	Guernesey	1	100,0	100,0	99,9	97,8
Paribas Affaires Industrielles Management	France	2	100,0	100,0		
Paribas Asia Ltd	Hong Kong	2	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Asset Management Inc	USA	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Capital Investments Ltd	Royaume-Uni	2	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Capital Markets Group Limited	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Capital Markets Ltd	Hong Kong	1	95,5	95,5	95,5	83,0
Paribas Corporation	USA	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Derives Garanties SNC	France	1	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Deutschland BV	Pays-Bas	2	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas do Brasil Consultoria Projeto	Brésil	1	100,0	100,0		
Paribas E & B Limited	Royaume-Uni	1	100,0	100,0		
Paribas Finance Inc	USA	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Futures Incorporated	USA	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Futures Ltd	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	99,9	98,6
Paribas Group Australia Limited	Australie	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas International	France	2	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas International BV	Pays-Bas	2	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Investissement	France	2	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Investment Asia	Hong Kong	2	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Japan Limited	Japon	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Limited	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Management Services Limited	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Merchant Banking Asia	Singapour	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Net Limited	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas North America	USA	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas Principal Inc	USA	2	100,0	100,0	99,9	98,8

Activités : 1 : banques et sociétés financières / 2 : sociétés de portefeuille / 3 : sociétés industrielles et commerciales.

Sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle Noms	Pays	Activité	1998		1997	1996
			% intérêt	% contrôle	% intérêt	% intérêt
Paribas Properties Incorporated	USA	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Paribas SPT Ltd	Royaume-Uni	1			99,9	98,8
Paribas Trust Cy	Luxembourg	2			99,9	89,3
Paribas Trust Luxembourg (ex- Fipalux SA)	Luxembourg	2	100,0	100,0	99,9	89,3
Paribas Uk Holding Ltd	Royaume-Uni	2	100,0	100,0	99,9	98,8
Paricomi	France	2	99,9	100,0	99,9	98,8
Parifergie	France	2	100,0	100,0	99,9	98,8
Parilease	France	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Pasta Investment Ltd	Hong Kong	2			99,9	98,8
Philippine Asia Equity Sec In.	Philippines	2	100,0	100,0	99,9	
Polynésie Développement	France	2	95,0	95,0	71,0	64,6
Pt Asia Equity Jasereh	Indonésie	2	85,0	85,0	85,0	
Smurfit Paribas Bank Ltd	Irlande	1	50,0	50,0	50,0	49,4
Société Anonyme de Gestion d'Investissements et de Participations	Belgique	2	100,0	100,0	99,9	98,6
Société Néo-Calédonienne de Développement et de Participations	Polynésie	2			71,9	71,1
Wigmore Loan Finance Limited	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Immobilier						
Antin Gérance	France	2	95,1	95,1	95,0	98,9
CB Pierre	France	1	65,0	99,0	97,2	46,0
Compagnie Foncière	France	2			61,5	60,9
Klé 31	France	1	65,6	99,9	50,1	
Klépierre	France	1	65,6	65,6	50,1	22,8
SA Cecobil	France	1	32,8	50,0		
SA Centrale Immobilière	France	2	65,6	100,0		
SA Socoseine	France	2	46,6	74,9		
SA Tours Nationale	France	1	57,4	100,0	50,1	23,2
SAS 192 avenue Charles-de-Gaulle	France	1	65,6	100,0	50,1	22,8
SAS 21 Kléber	France	1	66,0	100,0	98,2	
SAS 21 La Pérouse	France	1	65,6	100,0	98,2	46,4
SAS 43 Grenelle	France	1	65,6	100,0	98,2	46,4
SAS 43 rue Kléber	France	1	65,6	100,0	50,1	22,8
SAS 46 rue Notre-Dame-des-Victoires	France	1	65,6	100,0	50,1	22,8
SAS 5 rue de Turin	France	1	65,6	100,0	50,1	22,8
SAS 52 rue d'Iéna	France	1	67,3	100,0	52,0	24,1
SAS 70 rue Cortambert	France	1			50,1	22,8
SAS Baudin Levallois	France	1	65,6	100,0	98,2	42,7
SAS Baudot Massy	France	1	65,6	100,0	98,2	
SAS Begles Arcins	France	1	43,1	75,0	37,3	17,2
SAS Brescia	France	1	28,7	50,0		
SAS Centre Jaude Clermont	France	1	57,4	100,0	50,1	23,2
SAS Centre Villepinte	France	1	57,4	100,0	50,1	23,2
SAS Cerenicim	France	1	89,7	100,0	88,4	87,5
SAS Concorde Puteaux	France	1	65,6	100,0	98,2	42,7

Activités : 1 : banques et sociétés financières / 2 : sociétés de portefeuille / 3 : sociétés industrielles et commerciales.

Sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle Noms	Pays	Activité	1998		1997	1996
			% intérêt	% contrôle	% intérêt	% intérêt
SAS Daumesnil Reuilly	France	1	65,6	100,0	98,2	46,4
SAS Doumer Caen	France	1	57,4	100,0	50,1	23,2
SAS Espace Dumont d'Urville	France	1	65,6	100,0		
SAS Espace Kléber	France	1	65,6	100,0		
SAS Fontenay La Redoute	France	1	65,6	100,0		
SAS Kléber Levallois	France	1	65,6	100,0	98,2	42,7
SAS Klébureaux	France	1	65,6	100,0		
SAS Klécentres	France	1	57,4	87,5	50,1	23,2
SAS Klégestion	France	1	65,6	100,0	98,2	
SAS Langevin Herblay	France	1	65,6	100,0	50,1	23,2
SAS Le Havre Capelet	France	1	65,6	100,0		
SAS Le Havre Tourneville	France	1	65,6	100,0		
SAS Leblanc Paris 15 ^e	France	1	65,6	100,0	98,2	42,7
SAS Melun Saint-Pères	France	1	57,4	100,0	50,1	23,2
SAS Oise Cergy	France	1	82,8	100,0	73,6	23,2
SAS Paul Doumer Rueil	France	1	65,6	100,0	50,1	23,2
SAS Poitiers Aliénor	France	1	65,6	100,0		
SAS Saint André Pey Berland	France	1	57,4	100,0	50,1	23,2
SAS Sommer Antony	France	1	65,6	100,0	50,1	
SAS Strasbourg La Vigie	France	1	57,5	100,0	50,1	23,2
SAS Suffren Paris 15 ^e	France	1	65,6	100,0	98,2	42,7
SAS Vanne Montrouge	France	1	67,3	100,0	52,0	24,1
SAS Varennes Ormes	France	1	65,6	100,0	50,1	24,1
SC Centre Bourse	France	1	50,0	85,0	49,1	16,3
SC Cecocord	France	1	65,6	100,0		
SC Rouen Cande	France	1	65,6	100,0		
Secmarne	France	1	37,7	61,7	33,6	24,6
SCI Antin Vendôme	France	2	32,8	50,0		
SCI Boulogne d'Aguesseau	France	1	64,9	99,9		
SCI Étoile Quinzième	France	1	64,9	99,9		
SCI Les Bureaux d'Évry 2	France	1	16,4	25,0		
SCI Les Ellipses	France	1	64,9	99,9		
SCI Levallois Anatole-France	France	1	64,9	99,9		
SCI Levallois Michelet	France	1	64,9	99,9		
SCI Rue du Sentier	France	1	65,6	100,0		
SCI Rueil Hermès	France	1	64,9	99,9		
SCI Secovalde	France	1	26,2	40,0		
SCI Seine Rive Gauche	France	1	65,6	100,0		
SCI Suffren	France	1	64,9	99,9		
SCI Villepinte Le Tropical	France	1	64,9	99,9		
SNC 86 Anatole France	France	1	65,6	100,0		
SNC Cecoville	France	1	65,5	99,9		
SNC Couperin Foncière	France	1	65,6	100,0		
SNC de l'Extension d'Évry 2	France	1	16,4	25,0		
SNC Foncière Saint-Germain	France	1	65,6	100,0		

Activités : 1 : banques et sociétés financières / 2 : sociétés de portefeuille / 3 : sociétés industrielles et commerciales.

Sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle Noms	Pays	Activité	1998		1997 % intérêt	1996 % intérêt
			% intérêt	% contrôle		
SNC Général Leclerc 11/11bis Levallois	France	1	65,6	100,0		
SNC Godefroy Puteaux	France	1	65,6	100,0		
SNC Kléber La Pérouse	France	1	65,6	100,0		
SNC Liège 25 Paris 8 ^e	France	1	65,6	100,0		
SNC Soccendre	France	1	55,4	100,0		
SNC Université Paris 7 ^e	France	1	65,6	100,0		
Société du 23 avenue Marignan	France	1	65,6	100,0	50,1	18,6
Société Foncière Mulhouse-Nord	France	2	65,6	100,0	61,5	60,9
Solorec	France	1	59,9	100,0	50,1	16,3
Participations et autres						
Cobepa						
Agemar S.A.H.	Luxembourg	2				32,1
Amparzo	Pays-Bas	2	59,0	100,0	60,9	29,1
Belvuco	Belgique	2				32,8
Belvuco (ex- Invest. Beleg. Maatschap. Lacourt "IBEL")	Belgique	2	45,0	77,3	42,5	52,1
Cippar	Belgique	2	46,9	79,5	46,0	48,8
Cobema	Belgique	2	59,0	100,0	58,2	
Cobepa Finance	Luxembourg	2	59,0	100,0	58,2	64,3
Cobepa International	Pays-Bas	2	59,0	100,0		
Cobepa Technology	Belgique	2	59,0	100,0	58,2	64,3
Compagnie Belge de Participations Paribas "Cobepa"	Belgique	2	59,0	60,9	58,2	64,3
Compagnie de Développement International	Luxembourg	2				64,3
Compagnie de Gestion et de Développement Informatique	Belgique	2	59,0	100,0	58,2	64,3
Compagnie de Participations Internationales BV	Pays-Bas	2	59,0	100,0	58,2	52,7
Compagnie de Participations Internationales SA	Luxembourg	2	57,5	97,5	55,9	52,7
Compagnie Financière & Mobilière "Cofim"	Belgique	2	59,0	100,0	58,2	64,3
Compagnie Financière Africaine	Belgique	2	48,5	82,1		
Compagnie Forestière "Cosylva"	Belgique	2	46,9	79,5	46,0	48,8
Copabel SA	Belgique	2	57,5	97,5	55,9	52,7
Coparin	Luxembourg	2	59,0	100,0	55,9	52,7
Société Financière de Développement et de Participations "Fidepa"	Belgique	2	29,5	50,0	29,1	32,1
Financial Control International	Pays-Bas	2			58,2	64,3
Financière Cristal SA	Luxembourg	2	46,9	79,5	46,0	48,8
Group TSA	Belgique	2	59,0	100,0	46,0	48,8
Groupe Financier Liégeois	Belgique	2	59,0	100,0	46,0	48,8
Holnor	Pays-Bas	2	57,6	97,5	55,9	64,3
I.I.M.	Pays-Bas	2	59,0	100,0	58,2	64,3
International Financing Partners SA	Luxembourg	2	46,9	79,5	46,0	48,8
Libelux	Luxembourg	2	59,0	100,0	57,6	63,6
Libenel	Pays-Bas	2	59,0	100,0	58,2	64,3
Lucht & Licht BV	Pays-Bas	2	45,0	77,3		
Mascagni	Belgique	2	45,1	77,3		
Paribas Deelnemingen NV	Pays-Bas	2	55,5	94,1	54,1	61,1
Paribas Participation Limitée	Canada	2	57,5	97,5	55,9	52,7

Activités : 1 : banques et sociétés financières / 2 : sociétés de portefeuille / 3 : sociétés industrielles et commerciales.

Sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle Noms	Pays	Activité	1998		1997	1996
			% intérêt	% contrôle	% intérêt	% intérêt
Ramlux	Luxembourg	2	45,0	77,3	42,6	52,2
Regema	Belgique	2			42,5	52,1
Regio Invest. Ontwik. Maats.	Belgique	2	45,0	77,3	42,5	52,1
SA Mosane	Belgique	2	46,9	79,5	46,0	48,8
Société d'Investissements Internationaux (Nlle)	Belgique	2				64,3
Société Financière de Réalisation "Sofiréal"	Belgique	2	59,0	100,0	58,2	64,3
Texaf	Belgique	2	48,5	82,1	47,7	52,7
Tradexco SA	Belgique	2	59,0	100,0	58,2	64,3
Vobis Finance	Belgique	2	29,5	50,0	29,1	32,1
Crédit du Nord						
Banque Courtois	France	1				98,7
Banque Kolb	France	1				50,9
Banque Laydernier	France	1				100,0
Banque Lenoir & Bernard	France	1				99,9
Banque Nuger	France	1				59,6
Banque Rhône-Alpes	France	1				100,0
Banque Tarneaud	France	1				77,5
Chauchat Expansion	France	2				98,1
Crédit du Nord	France	1				100,0
Fimmogest	France	2				98,7
Midi Courtage Assurance	France	2				99,8
Norbail Immobilier	France	1				100,0
Norbail Sofergie	France	1				100,0
Norfinance	France	1				100,0
Norimmo	France	2				99,8
Remusat	France	2				98,6
SCI Couronna	France	2				98,7
Sedel	France	2				98,0
Société de Bourse Gilbert Dupont	France	1				100,0
Société de Participations Techniques et Financières	France	2				98,1
Turgot Gestion	France	1				77,5
Union Bancaire du Nord	France	1				100,0
Autres						
Compagnie Bancaire	France	1			98,2	46,4
Compagnie Financière de Paribas	France	1			100,0	100,0
Bureau Immobilier de Négociations Commerciales et Financières	France	2	100,0	100,0	99,9	98,9
Capefi SA	France	2	100,0	100,0	99,9	98,8
Coger SARL	France	1	100,0	100,0	98,2	46,4
Compagnie Auxiliaire d'Entreprises & de Chemins de Fer	France	2	100,0	100,0	100,0	99,8
Compagnie de Navigation Mixte	France	2			99,2	97,5
Compagnie de Navigation Mixte Finance SNC	France	2			99,2	97,5
Compagnie de Placement & de Prévoyance	France	1				46,4
Compagnie d'Entreprises Industrielles et Commerciales "CEIC"	France	2	98,3	98,3		
Compagnie Financière Ottomane "Nouvelle"	France	1	93,3	93,3	95,2	97,1
Compagnie Franco-Marocaine	France	2			99,7	99,7

Activités : 1 : banques et sociétés financières / 2 : sociétés de portefeuille / 3 : sociétés industrielles et commerciales.

Sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle Noms	Pays	Activité	1998		1997	1996
			% intérêt	% contrôle	% intérêt	% intérêt
Ejenorte	Espagne	1	100,0	100,0	98,2	
Ejesur	Espagne	1	50,0	50,0	49,1	
Élan Europe	France	1			98,2	46,4
Financière Kléber	France	1	100,0	100,0	98,2	46,4
Financière Sema	France	2				45,9
Foncière de la Compagnie Bancaire	France	1	100,0	100,0	98,2	46,0
G.A.M. - CB	France	1	96,5	98,9	78,6	33,9
G.E.P. - CB	France	1	93,5	96,5	84,4	36,7
Great Central Railway Land SA	France	2	99,9	99,9	99,4	98,6
Harewood Properties Ltd	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Kléber Portefeuille	France	1			97,2	46,0
Klécar	France	1	100,0	100,0	98,2	46,4
Klécinq	France	1			97,2	46,0
Klép 1 SAS	France	1			97,2	42,7
Klétrois	France	1			98,2	46,4
Martello Land Ltd	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Marylebone Gate Ltd	Royaume-Uni	1	100,0	100,0	99,9	98,8
Nouvelle Holding Guyomarc'h	France	2	98,0	100,0	97,9	98,2
Omnium de Gestion et de Développement Immobilier	France	2	100,0	100,0	100,0	99,7
Opatra	France	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Ottofrance International	France	2	100,0	100,0	100,0	
Parfici	France	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Pargelux Holding SA	Luxembourg	2				100,0
Paribas Capital Développement	France	2				100,0
Paribas Europe	France	2				100,0
Paribas Investissement Développement	France	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Participation BV	Pays-Bas	2				98,8
Paribas Participations	France	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Santé	France	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Paribas Santé International BV	Pays-Bas	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Prominco Holding	Suisse	2				97,8
Quatch	France	2	99,9	100,0		
S.F.E.I.	France	2			97,5	97,5
S.I. 89 Neuilly	France	1	100,0	100,0	97,2	46,0
S.I.S.	France	3	100,0	100,0	98,2	46,4
SNC Marché Saint-Honoré	France	2	100,0	100,0	99,9	98,8
SA 25 Kléber	France	1	100,0	100,0	98,2	46,4
SA 37 La Pérouse	France	1	100,0	100,0	98,2	46,0
SA De Flers	France	1	100,0	100,0	98,2	46,0
Safadeco - SA	France	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Safadeco - SP	France	2	100,0	100,0	100,0	100,0
SAS 11 rue Louis-Philippe	France	1	100,0	100,0	98,2	46,0
SAS 18 La Pérouse	France	1	100,0	100,0	98,2	46,4
SAS 5 Kléber	France	1	100,0	100,0	98,2	46,0
SAS Amboise Boulogne	France	1	100,0	100,0	98,2	42,7

Activités : 1 : banques et sociétés financières / 2 : sociétés de portefeuille / 3 : sociétés industrielles et commerciales.

Sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle Noms	Pays	Activité	1998		1997	1996
			% intérêt	% contrôle	% intérêt	% intérêt
SAS Charenton Bercy	France	1			98,2	46,4
SAS Charléty Coubertin	France	1			98,2	46,4
SAS Colombier Carrières	France	1	100,0	100,0	98,2	46,4
SAS Combs la Ville	France	1	100,0	100,0	98,2	46,0
SAS Cordim	France	1				46,4
SAS Étoile Résidence	France	1	100,0	100,0	98,2	42,7
SAS Kléfinances	France	1	100,0	100,0	98,2	42,7
SAS Pont d'Orly	France	1	99,9	99,9	97,2	46,0
SAS Sinkle	France	1	100,0	100,0	97,2	42,7
SAS Taitbout Paris 9 ^e	France	1	100,0	100,0	98,2	42,7
SAS Vacquerie	France	1	100,0	100,0	98,2	46,0
SCI 50 rue de Bourgogne	France	1	99,9	99,9	97,2	42,7
SCI Le Chêne Pierre	France	1	100,0	100,0	97,2	42,7
Segefico - SA	France	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Sifro SNC	France	1	100,0	100,0	98,2	
Sobac	France	2				97,5
Société 36 avenue de l'Opéra	France	2	100,0	100,0	70,0	69,2
Société Anonyme LB	France	2	58,4	97,3	57,7	64,6
Société Centrale d'Investissement	France	2	90,7	90,7		
Société de Gestion	France	1	96,7	97,6	82,5	36,7
Société d'Études Immobilières & de Constructions	France	2	100,0	100,0	99,9	98,9
Société Européenne d'Études et de Gestion Industrielle et Financière "Sedicecom"	France	2			75,8	75,8
Société Financière de Gaz & Énergie SA	Luxembourg	2				100,0
Société Financière Paribas Suisse BV	Pays-Bas	2				98,8
Société Générale Commerciale & Financière "SGCF"	France	2	100,0	100,0	100,0	100,0
Sogimo	France	2	100,0	100,0	100,0	99,8
Valeurs et Rendements SA	Luxembourg	2				100,0
Via Banque (Groupe)	France	1	60,0	60,0	59,5	58,8
Via Bourse	France	1				31,3
Via Crédit Banque (Groupe)	France	1			59,5	77,8

Activités : 1 : banques et sociétés financières / 2 : sociétés de portefeuille / 3 : sociétés industrielles et commerciales.

51 SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Sociétés consolidées par mise en équivalence Noms	Pays	Activité	1998		1997	1996
			% intérêt	% mise en équivalence	% intérêt	% intérêt
Services financiers spécialisés						
Cetelem						
A.G.F. Financement 2	France	1	40,0	40,0	25,5	12,1
Banco Servicios Financieros	Argentine	1	40,0	40,0		
Cofidis	France	1	15,0	15,0	8,8	4,2
Cofidis Belgium	Belgique	1	15,0	15,0	8,8	
Cofidis UK	Royaume-Uni	1	15,0	15,0	8,8	
Cofidis Espana	Espagne	1	15,0	15,0	8,8	4,2
Cofinoga	France	1	44,0	44,0	28,5	14,9
Covefi	France	1	34,0	34,0	21,6	10,2
Facet	France	1	38,8	38,8	24,5	11,6
Fimagroup	Belgique	1	40,0	40,0	25,5	12,1
Finalion	France	1	49,0	49,0	31,4	14,9
Finama	France	1	49,0	49,0	31,4	14,9
Findomestic	Italie	1	42,7	42,7	28,5	13,5
Fipryca	Espagne	1	40,0	34,0	21,6	10,2
Fortis Crédit	Belgique	1	27,0	45,0	16,7	
Laser	France	2	9,8	9,8		
Magyar Cetelem	Hongrie	1			32,5	
Novacrédit	France	1	34,0	34,0	22,6	10,7
Société de Paiement Pass	France	1	40,0	40,0	25,5	12,1
Vecofin	Italie	1	15,0	15,0	8,8	
Volvo Automobiles France Finance	France	2	50,0	50,0		
UFB						
Deutsche Leasing France	France	1			38,3	13,0
Saint Éloi	France	1	49,0	49,0	47,1	16,3
UFB Ace Leasing	Belgique	1	49,0	49,0	47,1	17,2
Gestion d’actifs et services bancaires						
Cortal						
Cortal Belgique	Belgique	1	40,0	40,0	38,3	18,1
Cardif						
Assurances Banque Populaire	France	1	15,0	15,0	14,7	5,1
Banca Del Salento	Italie	1	3,5	3,5	2,9	0,9
Banque de financement et d’investissement						
Banque Gabonaise et Française Internationale	Gabon	1			43,4	42,9
Banque Gabonaise et Française Internationale Bail	Gabon	1			33,8	33,4
Banque Gabonaise et Française Internationale Participations	Gabon	1			43,4	
Banque Pétrofigaz	France	1	44,8	44,8	44,8	44,8
Immobilier						
Kléber Promotion	France	3	99,9	100,0	97,2	46,0
Presbourg Étoile & Cie	France	3	100,0	100,0	98,2	46,0

Activités : 1 : banques et sociétés financières / 2 : sociétés de portefeuille / 3 : sociétés industrielles et commerciales.

% d'intérêt : pourcentage de détention directe et indirecte par Paribas ; % de contrôle : cumul des pourcentages détenus directement ou indirectement par des sociétés contrôlées à plus de 50 % ; % de mise en équivalence : pourcentage utilisé pour déterminer la "part dans l'actif et le résultat net des sociétés mises en équivalence" qui apparaît à l'actif du bilan et dans le compte de résultat.

Sociétés consolidées par mise en équivalence Noms	Pays	Activité	1998		1997 % intérêt	1996 % intérêt
			% intérêt	% mise en équivalence		
SAS Cordim	France	3	100,0	100,0	98,2	
Ségécé	France	3	55,4	89,4	64,8	30,6
Ségécé Promotion	France	3				30,6
Sinvim et Compagnie	France	3	100,0	100,0	97,2	46,0
Sinvim Île-de-France SNC	France	3	100,0	100,0	98,2	46,0
Sinvim SA	France	3	100,0	100,0	98,2	46,0
Participations et autres						
Axime (Groupe)	France	3			26,0	26,0
Carbone Lorraine	France	3	21,8	21,8	23,8	20,2
Cetap	France	3			33,3	33,3
Ciments Français (Groupe)	France	3			23,5	27,0
Compagnie de Fives-Lille (Groupe)	France	3	29,3	29,3	29,3	29,3
Compagnie Générale de Développement Immobilier Cogedim (Groupe)	France	3			100,0	99,7
Coparex International (Groupe)	France	3	95,3	95,3	95,3	95,3
Eiffage (Groupe)	France	3	31,1	5,5	33,5	33,5
Fichet Bauche	France	3	90,0	96,0	89,2	85,8
Financière Fougerolle	France	2	49,8	49,8	49,8	49,8
Générale de Transport et d'Industrie	France	3	70,4	70,6	69,8	66,0
Hurel Dubois	France	3	51,3	51,3	53,6	52,1
La Rochette (Groupe)	France	3	26,1	26,1	26,9	27,6
Mestrezat et Domaines	France	3	86,5	86,5	86,5	86,5
Nord-Est (Groupe)	France	2			38,2	38,2
Pochet Société Anonyme	France	3	34,1	34,2	33,8	33,3
Poliet	France	3			34,5	51,5
Régie Immobilière de la Ville de Paris "R.I.V.P."	France	3	30,8	30,8	30,8	30,4
Saupiquet	France	3	34,7	37,1	34,4	33,8
Sema Group	Royaume-Uni	3			18,4	19,0
Société de Fabrication d'Instruments de Mesure	France	3	30,3	33,2	30,0	29,6
Via North America	USA	3	100,0	100,0	99,2	97,5
Cobepa						
Ancorabel	Belgique	3	9,6	21,3	8,7	–
Berginvest	Belgique	3	20,8	44,2	20,4	19,3
Cable and Wire Assemblies "C.W.A."	Belgique	3			14,0	10,3
Codefi	Belgique	3	48,5	82,1	47,7	52,7
Compagnie Centrale 1909	Belgique	3	20,1	34,0	19,8	
Fountain Nederland Holding	Pays-Bas	3				12,2
Fountainbrand International NV	Antilles néerl.	3				12,2
Gevaert SA (Groupe)	Belgique	2				19,9
Groupe Josi	Belgique	3	13,9	23,6	12,2	13,5
La Floridiennne	Belgique	3	12,2	26,0	12,8	13,5

Activités : 1 : banques et sociétés financières / 2 : sociétés de portefeuille / 3 : sociétés industrielles et commerciales.

% d'intérêt : pourcentage de détention directe et indirecte par Paribas ; % de contrôle : cumul des pourcentages détenus directement ou indirectement par des sociétés contrôlées à plus de 50 % ; % de mise en équivalence : pourcentage utilisé pour déterminer la "part dans l'actif et le résultat net des sociétés mises en équivalence" qui apparaît à l'actif du bilan et dans le compte de résultat.

Sociétés consolidées par mise en équivalence Noms	Pays	Activité	1998		1997 % intérêt	1996 % intérêt
			% intérêt	% mise en équivalence		
Sait Radio Holland	Belgique	3	38,9	65,9	37,3	41,1
Sopex	Luxembourg	3	22,5	49,9	21,0	25,7
Spaas	Belgique	3	22,1	49,0	18,6	
Uco Engineering	Belgique	3	26,0	60,8	42,5	32,8
Uco Textile	Belgique	3	26,0	60,8	23,9	32,8
Vlaamse Uitgevers Maatschappij "VUM"	Belgique	3			10,5	12,9
Zetes	Belgique	2	19,5	33,0		
Autres						
Caisse Nationale A Portefeuille (Groupe)	Belgique	2	19,7	2,4	14,3	14,6
Erbe (Groupe)	Belgique	2	42,1	45,5	42,1	41,5
Finaxa (Groupe)	France	2	22,7	22,7	23,3	23,4
Pargesa Holding SA (Groupe)	Suisse	2	13,1	14,5	11,6	10,9
Banque CLÉMENT	France	1				32,8
Banque Pouyanne	France	1				35,0
Verveine	France	1				34,0
Axa Ré Finance	France	1	21,0	21,0	21,0	20,8
Banque de Marchés et d'Arbitrage	France	1	38,6	38,6	38,6	38,6
C.L.F. Banque	France	1			19,6	29,3

Activités : 1 : banques et sociétés financières / 2 : sociétés de portefeuille / 3 : sociétés industrielles et commerciales.

% d'intérêt : pourcentage de détention directe et indirecte par Paribas ; % de contrôle : cumul des pourcentages détenus directement ou indirectement par des sociétés contrôlées à plus de 50 % ; % de mise en équivalence : pourcentage utilisé pour déterminer la "part dans l'actif et le résultat net des sociétés mises en équivalence" qui apparaît à l'actif du bilan et dans le compte de résultat.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1998

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Paribas établis en euros et relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1998, tels qu'ils sont présentés aux pages 66 à 116.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui précise qu'une opération d'offre publique d'échange de la Société Générale sur les titres Paribas a été lancée le 12 février 1999 et que les comptes consolidés arrêtés par le Directoire du 17 février 1999 ne tiennent pas compte d'une provision pour coûts de restructuration et d'intégration consécutifs à cette opération, d'un montant net d'impôt de 400 millions d'euros. L'inscription de cette provision dans les comptes au 31 décembre 1998 dépend en effet de l'issue favorable de l'offre publique d'échange et, en particulier, de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Générale, le 1^{er} avril 1999, de l'augmentation de capital rémunérant les actions Paribas apportées. Dès lors que ces conditions seront réunies, et conformément à la décision du Directoire, les comptes consolidés seront modifiés pour inclure cette provision.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly, le 9 mars 1999

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit

Patrick Gounelle

Deloitte Touche Tohmatsu

Jacques Manardo

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

SIÈGE SOCIAL

3, rue d'Antin - 75002 Paris.

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

B 662 047 885

CODE APE

651 C

FORME ET CONSTITUTION

Société anonyme de droit français, à Directoire et Conseil de Surveillance, régie notamment par les articles

118 à 150 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales. La société a le statut de Banque régie par la loi n° 84-46 du 24 janvier 1984, et la loi n° 96-597 du 2 juillet 1996 de modernisation des activités financières.

DATE DE L'EXERCICE SOCIAL

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 1998, le capital de Paribas était de 16 158 273 600 francs (2 463 312 930,57 euros), divisé en 161 739 829 actions, de nominal 100 francs entièrement libérées. À cette date, le nombre total de droits de vote existants s'élevait à 174 123 154 pour 153 657 775 actions en circulation.

ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL ET DU CAPITAL POTENTIEL DE PARIBAS

Date	Descriptif	Actions ordinaires	Actions privilégiées	CIP	Total actions
31 décembre 1995	Capital	40 172 728	2 448 073	851 927	43 472 728
	Rapprochement CIP + CDV		206 873	- 206 873	
	Augmentation de capital	12 051 816	760 455	229 542	
31 décembre 1996	Capital	52 224 544	3 415 401	874 596	56 514 541
	Paiement divid. Actions	1 100 225			
31 décembre 1997	Capital	53 324 769	3 415 401	874 596	57 614 766
	Paiement divid. Actions	2 101 392			
	Rapprochement CIP + CDV	874 596		- 874 596	
	Conversion actions privilégiées	3 415 401	- 3 415 401		
12 mai 1998	Absorption Financière Paribas, Compagnie Bancaire, CNM	100 411 368			
	Capital	160 127 526	0	0	160 127 526
	Augmentation réservée aux salariés	1 071 759			
	Options de souscription	540 544			
31 décembre 1998	Capital	161 739 829	0	0	161 739 829
	Options de souscription	118 596			
29 janvier 1999	Capital	161 858 425	0	0	161 858 425
	Options exerçables non levées	3 673 671 *			
	Capital potentiel **	165 532 096	0	0	165 532 096

* Voir tableau "Options de souscription et d'achat d'actions".

** En dehors des options de souscription d'actions, il n'existe pas de titres donnant accès au capital.

ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ DE TÊTE DU GROUPE PARIBAS SUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

	29 janvier 99		23 janvier 98 *		31 décembre 96	
	en % du capital	en % des droits de vote	en % du capital	en % des droits de vote	en % du capital	en % des droits de vote
Actionnaires détenant plus de 5 % des droits de vote	11,4	20,0	12,5	20,8	26,9	39,2
Groupe AXA-UAP	6,7	11,7	6,6	11,3	10,7	13,6
Allianz AGF	4,7	8,3	4,7	8,4	6,0	10,8
CIPAF	détient moins de 5 % des droits de vote		détient moins de 5 % des droits de vote		5,0	7,2
Groupe Parfinance-Frère	détient moins de 5 % des droits de vote		détient moins de 5 % des droits de vote		4,1	6,6
Autres actionnaires identifiés	30,0	31,8	28,8	32,8	17,9	20,2
Public	53,1	46,2	50,1	46,4	43,3	40,6
Autocontrôle	5,5	-	8,6	-	11,9	-

* Date de publication au BALO du nombre total de droits de vote après OPE Compagnie Bancaire.

DROITS DE VOTE

L'article 27 des statuts prévoit que les propriétaires d'actions nominatives inscrites à leur nom depuis deux ans au moins et entièrement libérées disposent dans les assemblées générales ordinaires ou extraordinaires de deux voix pour chacune desdites actions.

ou des droits de vote, par achat ou, le cas échéant, par offre publique, est soumis à des obligations déclaratives ou des autorisations administratives conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés et la loi bancaire.

FRANCHISSEMENT DE SEUIL

L'article 7 des statuts prévoit des seuils de déclaration des participations dans la société :

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à franchir, à la hausse ou à la baisse, 0,5 % du capital ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'informer la société, par lettre recommandée avec avis de réception indiquant le nombre d'actions et de droits de vote qui y sont attachés, dans le délai de dix jours à compter du franchissement de chacun de ces seuils.

À défaut de déclaration, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote si, à l'occasion d'une assemblée, le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 2 % au moins du capital en font la demande lors de cette assemblée. La privation du droit de vote s'applique pour toute assemblée d'actionnaires se tenant jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration.

Par ailleurs, il est rappelé que tout franchissement de seuil de 5 %, 10 %, 20 %, 33 %, 50 %, ou 66 % du capital

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES PAR PARIBAS

- L'Assemblée Générale Mixte de Paribas (11 mai 1998) a autorisé, pour une durée de quatre ans, le Directoire de Paribas à consentir au personnel et aux dirigeants du Groupe des options d'achat ou de souscription d'un nombre maximum d'actions de la société représentant 3,5 % du capital.
- Les options existantes sont décrites ci-dessous. Elles ont été attribuées, avant la fusion du 12 mai 1998, par la Compagnie Financière de Paribas (CFP), la Banque Paribas (BP), la Compagnie Bancaire (CB) et la Compagnie de Navigation Mixte (CNM).
- En novembre 1998, le Directoire, après avis du Conseil de Surveillance, a procédé à une nouvelle attribution de stock-options.

Conformément à la politique menée depuis plusieurs années, ces options ont revêtu la forme d'options d'achat d'actions, en vue d'éviter la dilution des actionnaires. De même, le prix des options pour les bénéficiaires ne comprend pas de décote par rapport à la moyenne des vingt Bourses précédant la date d'attribution.

Cette attribution a concerné 975 bénéficiaires, contre 319 bénéficiaires lors de la dernière attribution étendue, en décembre 1997. Le nombre d'options attribuées s'est élevé à 2 351 000, contre 2 065 000 en décembre 1997. La croissance du nombre de bénéficiaires s'explique tout d'abord par l'extension de leur périmètre aux collaborateurs de l'ancien groupe de la Compagnie Bancaire, absorbée en mai 1998. Elle s'explique aussi par une volonté accrue de la Direction Générale d'attribuer des options à des bénéficiaires nouveaux et à des collabora-

teurs performants pouvant se situer à des niveaux multiples de l'organisation.

Il est rappelé que l'attribution des options est discrétionnaire et qu'elle est basée sur des critères de performance, de compétence et de responsabilité. Elle a pour objet non seulement la motivation, mais aussi la fidélisation, les options ne pouvant être levées qu'après un délai de cinq ans, à la condition d'être toujours salarié ou mandataire social.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des attributions effectuées. Un second tableau indique les plans d'options des filiales consolidées par intégration globale. Un troisième tableau précise les options consenties aux membres du Directoire en poste au moment de leur attribution. Il est rappelé que ces options sont consenties par décision du Conseil de Surveillance, sur la recommandation du Comité des Rémunérations.

Année	Société d'origine	Durée	Nombre d'options attribuées (4)	Nombre de bénéficiaires	Nature (1)	Prix d'exercice (5) en euros	Nombre d'options levées ou caduques au 29/01/99	Solde au 29/01/99
1991	CFP	8 ans	669 415	220	S	44,37	540 738	128 677
	CB	8 ans	308 289	81	S	30,53	289 363	18 926
1992	CFP	8 ans	822 094	220	S	40,72	583 088	239 006
	CB	8 ans	416 606	69	S	23,55	384 610	31 996
1993	CFP	8 ans	28 175	1	S	47,89	0	28 175
	CB(3)	8 ans	62 726	19	S	54,06	8 197	54 529
	CB	8 ans	454 406	109	S	36,68	177 225	277 181
1994	CFP	8 ans	16 920	1	S	61,69	0	16 920
	CFP	8 ans	1 273 500	97	S	51,99	131 500	1 142 000
	BP	8 ans	599 841	73	S	61,89	117 311	482 530
	CB	8 ans	413 558	105	S	35,18	80 279	333 279
	CNM	5 ans	136 800	54	S	60,22	110 924	25 876
	CB(3)	8 ans	71 280	20	S	44,71	3 564	67 716
	BP	8 ans	286 626	186	S	61,89	52 426	234 200
1995	CFP	8 ans	117 000	29	S	41,31	11 500	105 500
	CFP	8 ans	161 000	12	A	41,47	28 000	133 000
	CB	8 ans	161 377	104	S	38,04	8 312	153 065
	CB(3)	8 ans	84 942	36	S	29,69	5 940	79 002
	CFP	8 ans	42 000	5	A	41,47	0	42 000
	CFP	8 ans	1 050 700	341	A	41,77	72 400	978 300
	CB	8 ans	201 375	100	S	42,83	7 563	193 812
	CB(3)	8 ans	64 449	35	S	53,97	3 168	61 281
1997	CFP	8 ans	1 678 500	526	A	53,36	69 000	1 609 500
	CFP	8 ans	101 000	13	A	57,02	0	101 000
	CFP	8 ans	25 000	4	A	60,06	0	25 000
	CFP	8 ans	5 000	1	A	67,84	0	5 000
	CB	8 ans	199 530	149	A	60,81	2 070	197 460
	CFP	8 ans	2 065 000	319	A	72,41	24 000	2 041 000
1998	PARIBAS	8 ans	2 351 800	975	A	62,96	0	2 351 800
Sous total : solde des options de souscription								3 673 671
TOTAL			13 932 909			56,10 (2)	2 775 178	11 157 731

(1) S : option de souscription, A : option d'achat.

(2) Prix moyen pondéré des options non exercées.

(3) Ex Cardif.

(4) Nombre d'options ajusté des coefficients de conversion en actions Paribas : 9 PB pour 5 CB
2 PB pour 1 CNM
1 PB pour 1 CFP
1 PB pour 1 BP.

(5) Prix ajusté.

OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES PAR LES FILIALES CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE

Année	Société	Durée	Nombre d'options attribuées	Nombre de bénéficiaires	Nature (1)	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options levées au 29/01/99	Solde au 29/01/99
1993	Cetelem	8 ans	60 000	29	S	55,64	32 010	27 990
	UFB	8 ans	44 600	30	S	54,73	11 200	33 400
1994	Cetelem	8 ans	36 750	34	S	48,53	3 000	33 750
	UFB	8 ans	48 100	44	S	53,81	5 700	42 400
	Safadeco	8 ans	55 998	19	S	30,49	3 000	52 998
1995	Cetelem	8 ans	79 380	79	S	57,55	6 300	73 080
	UFB	8 ans	28 100	32	S	56,71	1 500	26 600
1996	Cetelem	8 ans	87 400	95	S	85,68	700	86 700
	Safadeco	8 ans	108 000	21	S	30,64	10 000	98 000
	UFB	8 ans	40 200	37	S	68,60	0	40 200
1997	Cetelem	8 ans	60 250	117	A	94,98	500	59 750

(1) S : option de souscription, A : option d'achat.

DÉTAIL DES OPTIONS ATTRIBUÉES AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE DE PARIBAS *

Année	Société d'origine	Durée	Nombre d'options attribuées	Nature	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options levées au 29/01/99	Solde des options au 29/01/99
1991	CFP	8 ans	61 977	S	44,37	61 977	0
1992	CFP	8 ans	75 500	S	40,72	9 977	65 523
1993	CFP	8 ans	28 175	S	47,89	0	28 175
1994	CFP	8 ans	125 000	S	51,98	0	125 000
1995	CFP	8 ans	25 000	S	41,31	0	25 000
	CFP	8 ans	115 000	A	41,77	0	115 000
1997	CFP	8 ans	290 000	A	53,36	0	290 000
	CFP	8 ans	410 000	A	72,41	0	410 000
1998	PARIBAS	8 ans	275 000	A	62,96	0	275 000
Total			1 405 652		59,10 **	71 954	1 333 698

* Personnes du Directoire actuel ayant fait partie du Directoire au moment de l'attribution des options.

** Prix moyen des options pondéré des options non exercées.

RÉMUNÉRATIONS

Les rémunérations de toute nature perçues en 1998 au cours de l'exercice par les membres du Conseil de Surveillance au titre des fonctions qu'ils exercent dans l'ensemble des sociétés du Groupe s'élèvent à 1,8 million d'euros ; celles du Directoire s'établissent à 6,2 millions d'euros, dont 0,4 million d'euros de jetons de présence.

PRÊTS ET GARANTIES ACCORDÉS À DES MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Non significatif.

PLANS D'INTÉRESSEMENT ET DE PARTICIPATIONS

L'augmentation de capital réservée aux salariés réalisée le 4 décembre 1998 a conduit à la création de 1 071 760 actions, représentant 0,67 % du capital de Paribas. Au 31 décembre 1998, le personnel de Paribas détenait, au titre de ce plan d'actionnariat et des autres fonds d'épargne entreprise en France, 1,53 % du capital social.

RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Yves-Marie Dalibard, Directeur de la Communication de Paribas - Tél. : 01 42 98 12 34.

PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

À notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et perspectives de Paribas : elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Paris, le 7 avril 1999
Le Président du Directoire
André Lévy-Lang

Attestation des Commissaires aux Comptes (document de référence)

Exercice clos le 31 décembre 1998

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables relatives à Paribas données dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Les comptes annuels et les comptes consolidés des exercices clos le 31 décembre 1996, le 31 décembre 1997 et le 31 décembre 1998 ont fait l'objet d'un audit par nos soins. Ils ont été certifiés sans réserve.

La sincérité des informations financières et comptables présentées appelle de notre part les observations suivantes :

- Notre rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 1997, sans remettre en cause notre opinion, attire l'attention sur la note 2-A de l'annexe relative à un changement de présentation des états financiers pour isoler l'incidence des activités cédées, et sur la note 1 de l'annexe relative au changement de méthode de consolidation des sociétés d'assurance, qui sont désormais intégrées globalement.

- Notre rapport sur les comptes annuels et consolidés au 31 décembre 1998, sans remettre en cause notre opinion, attire l'attention sur la note 1 de l'annexe qui précise qu'une opération d'offre publique d'échange de la Société Générale sur les titres Paribas a été lancée le 12 février 1999 et que les comptes annuels et les comptes consolidés arrêtés par le Directoire du 17 février 1999 ne tiennent pas compte d'une provision pour coûts de restructuration et d'intégration consécutifs à cette opération, d'un montant net d'impôt de 400 millions d'euros. L'inscription de cette provision dans les comptes annuels et dans les comptes consolidés au 31 décembre 1998 dépend en effet de l'issue favorable de l'offre publique d'échange et, en particulier, de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Générale, le 1^{er} avril 1999, de l'augmentation de capital rémunérant les actions Paribas apportées. Dès lors que ces conditions seront réunies, et conformément à la décision du Directoire, il sera proposé à l'Assemblée Générale de Paribas de modifier les comptes annuels pour inclure cette provision ; les comptes consolidés seront modifiés en conséquence.

- Par ailleurs, du fait du dépôt des offres publiques d'échange disjointes de la BNP sur les titres de Paribas et de la Société Générale déposées le 9 mars 1999 au soir, les assemblées générales du 1^{er} avril 1999 ont été repoussées à une date ultérieure.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité des informations financières et comptables présentées.

Paris et Neuilly, le 7 avril 1999

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit

Patrick Gounelle

Deloitte Touche Tohmatsu

Jacques Manardo

SOMMAIRE COB

Sections	Rubriques	Pages
1.1	Noms et fonctions des responsables du document	123
1.2	Attestation des responsables	123
1.3	Nom et adresse des contrôleurs légaux	8
3.1	Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	118 à 122
3.2	Renseignements de caractère général concernant le capital	118 à 122
3.3	Répartition actuelle du capital et des droits de vote	4, 118, 119
3.4	Marché des titres de l'émetteur	4, 118, 119
3.5	Dividendes	4 et document "Assemblée Générale Ordinaire"
4.1	Présentation de la Société et du Groupe	1 à 47
4.3	Faits exceptionnels et litiges	63
4.4	Effectifs	3
4.5	Politique d'investissement	49 à 63
5.1	Comptes de l'émetteur	66 à 117
6.2	Intérêts des dirigeants dans le capital	118 à 122
7.1	Évolution récente	63
7.2	Perspectives d'avenir	63

PARIBAS
3, rue d'Antin - 75078 Paris Cedex 02
Tél. : 33 (0)1 42 98 12 34 - Fax : 33 (0)1 42 98 77 42
Internet <http://www.paribas.com>
Télex : PARB 210041

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

P A R I B A S

1998

SOMMAIRE

EXPOSÉ DE L'ACTIVITÉ EN 1998	2
RAPPORT DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES SOCIAUX	6
OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	10
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX	
• RAPPORT GÉNÉRAL	11
• RAPPORT SPÉCIAL	12
COMPTES SOCIAUX	13
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	17
ORDRE DU JOUR	52
RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	53
MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE	56

EXPOSÉ DE L'ACTIVITÉ EN 1998

L'ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1998 EST PRÉSENTÉE EN EUROS

1 RÉSULTATS CONSOLIDÉS

En 1998, Paribas a réalisé un résultat net part du Groupe de 1 002 millions d'euros. Ce résultat est stable par rapport à l'exercice 1997, qui comportait d'importantes plus-values de cession d'activités (notamment Crédit du Nord et Paribas Belgique).

Le résultat des activités cédées représente 4 millions d'euros en 1998 contre 208 millions d'euros en 1997. Sur la base du périmètre hors activités cédées, le résultat net part du Groupe est de 998 millions d'euros, en progression de 26 % par rapport au 31 décembre 1997.

Le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice 1998 s'établit à 153,8 millions d'actions, contre 110,7 millions en 1997. Cette augmentation est due à l'impact des offres publiques d'échange sur la Compagnie Bancaire et le Cetelem qui ont eu lieu fin 1997 et aux opérations de fusion qui ont suivi.

Le résultat net par action hors activités cédées s'établit à 6,5 euros contre 7,2 euros en 1997. La principale raison de cette dilution n'est pas tant l'augmentation du nombre moyen d'actions que l'impact de la crise dans les pays émergents, qui est explicité ultérieurement.

en millions d'euros	31.12.1997	31.12.1998	1998/97 en %
Revenus des pôles d'activités	4 762	5 666	+ 19
Charges d'exploitation	- 2 999	- 3 574	+ 19
Provisions	- 298	- 174	- 42
Coût du risque des pays émergents	- 299	- 387	-
Résultat avant impôts et survaleurs	1 167	1 531	+ 31
Amortissement des survaleurs	- 48	- 89	-
Impôts	- 6	- 300	-
Intérêts minoritaires	- 319	- 143	-
Résultat net part mère hors activités cédées	794	998 *	+ 26

* Avant prise en compte de la provision pour coûts de restructuration SG PARIBAS, d'un montant de 400 millions d'euros après impôts. Cette provision sera inscrite dans les comptes de 1998 en cas d'issue favorable de l'Offre Publique d'Echange de la Société Générale sur les titres PARIBAS lancée le 12 février 1999 et suite à l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Générale le 1^{er} avril 1999 de l'augmentation de capital rémunérant les actions PARIBAS apportées.

L'évolution des composantes du résultat avant impôt et amortissement des survaleurs est commentée ultérieurement.

La hausse de l'amortissement des survaleurs provient des OPE de fin 1997 (41 millions d'euros en 1998). La charge d'impôt en 1998 ressort à un taux apparent de 20 %, qui devient 31 % lorsqu'on exclut le résultat déjà taxé des sociétés mises en équivalence, soit un montant net d'impôt de 554 millions d'euros. Ce taux moyen bénéficie des effets de la taxation à taux réduit appliquée aux plus-values de cession. En 1997, ce poste était quasiment nul, du fait de l'économie fiscale résultant de l'intégration fiscale de la Compagnie Bancaire, du Cetelem et de leurs filiales françaises, qui permettait notamment l'utilisation substantielle de déficits reportables.

Les intérêts minoritaires sont en sensible diminution du fait de la disparition des actionnaires minoritaires de la Compagnie Bancaire et de ses filiales. Les seuls intérêts minoritaires significatifs qui subsistent sont ceux des filiales Klépierre et Cobepa.

NB : voir l'avertissement en tête du document

2 CONTRIBUTION DES PÔLES AU RÉSULTAT DE PARIBAS

Ce paragraphe détaille la contribution de chacun des pôles de Paribas au résultat avant impôt et amortissements de survaleurs.

La présentation des pôles adoptée est la suivante :

- Services Financiers Spécialisés (UFB, Arval, Cetelem, UCB) ;
- Gestion d'actifs et Services Bancaires (Gestion Institutionnelle et Privée, Cardif, Cortal, Métier Titres, Banque Directe) ;
- Banque de Financement et d'Investissement (activités Equity Secondaire, Fixed Income, Métier Bancaire, Corporate Finance) ;
- Participations (Paribas Affaires Industrielles) ;

- Immobilier ;
- Autres

Chaque pôle bénéficie du revenu des fonds propres qui lui sont alloués. Les fonds propres sont ainsi alloués :

- pour le pôle Services Financiers Spécialisés : en fonction des risques pondérés ;
- pour le pôle Gestion d'Actifs et Services Bancaires : en fonction des risques pondérés, du montant des frais généraux et des fonds propres réglementaires de l'assurance-vie ;
- pour la Banque de Financement et d'Investissement : en fonction des risques pondérés et de la valeur en risque des activités de marché ;
- pour les pôles Participations et Immobilier: en fonction de la liquidité et des risques des titres en portefeuille

La rentabilité des fonds propres de chacun des secteurs est calculée sur la base de cette allocation.

2.1 SYNTHÈSE DES REVENUS ET RÉSULTATS DES SECTEURS

Le tableau suivant est une synthèse des revenus des pôles d'activité et de leur résultat opérationnel.

en millions d'euros	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'Actifs et Services Bancaires	Banque de Financement et d'Investissement	Participations	Immobilier	Autres	Total
Revenus (1)	1 504	1 013	1 982	687	109	372	5 666
% / 1997	+ 7 %	+ 25 %	+ 11 %	+ 24 %	+ 59 %	+ 151 %	+ 19 %
Charges générales	- 864	- 818	- 1 553	- 28	- 54	- 257	- 3 574
% / 1997	+ 6 %	+ 21 %	+ 21 %	+ 11 %	+ 12 %	+ 76 %	+19 %
Provisions	- 219	- 14	- 386	-	8	50	- 561
% / 1997	+ 9 %	+ 19 %	+ 21 %	-	n.s.	n.s.	- 6 %
Résultat avant impôt et survaleurs	421	181	42	659	63	165	1 531
% / 1997	+ 8 %	+ 50 %	- 75 %	+ 25 %	+ 153 %	n.s.	+ 31 %
Fonds propres moyens totaux alloués (milliards d'euros)	1,6	0,7	3,5	1,9	0,7	1,4	9,8 (2)
Rentabilité avant impôt	26 %	27 %	1 %	35 %	9 %	12 %	16 %

(1) Y compris le placement des fonds propres moyens alloués.

(2) Le chiffre total représente les fonds propres comptables moyens globaux.

2.2 ANALYSE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DES PÔLES

Les revenus de l'ensemble des secteurs d'activité s'élèvent à 5 666 millions d'euros en 1998, soit une progression de 19 % par rapport à 1997.

Le résultat total avant impôt et amortissement des survaleurs est de 1 531 millions d'euros, soit, rapporté à

9,8 milliards d'euros de fonds propres moyens pendant l'exercice, une rentabilité de 16%. Il progresse de 31% sur 1997.

Services Financiers Spécialisés

Le résultat du pôle, avant impôt et amortissement des survaleurs, s'établit à 421 millions d'euros, contre 389 fin 1997, soit une progression de 8 %.

Par groupe de sociétés, cette croissance se répartit comme suit :

UFB Locabail : croissance de 11% à 35 millions d'euros

ARVAL : avec 15 millions d'euros, quasi doublement du résultat

Cetelem : stabilité à 314 millions d'euros. Il faut noter à ce sujet le poids des investissements étrangers, qui assurent un relais de croissance fort pour les années à venir

UCB : amélioration à 58 millions d'euros, contre 34 millions d'euros fin 1997, qui bénéficie de l'amélioration de la conjoncture immobilière et de sa politique prudente de provisionnement, malgré des conditions concurrentielles extrêmement sévères en France.

Banque de Financement et d'Investissement

Exposition sur les pays en crise financière aigüe

en millions d'euros	Indonésie	Thaïlande	Malaisie	Corée	Philippines	Total 5 pays	Brésil	Russie
Corporates	303	261	213	367	71	1 214	212	25
Banques	13	30	15	463	3	524	12	–
Souverains	14	3	3	46	0	67	99	–
Total	330	293	231	876	74	1 805	324	25

Hors financement de négoce, part garantie Coface et nets des collatéraux cash.

Le montant total des risques asiatiques est au 31 décembre 1998 de 1805 millions d'euros soit une réduction de 22 % sur la base des chiffres communiqués fin décembre 1997.

Il convient de souligner à cet égard que la stratégie commerciale de Paribas mise en place depuis plusieurs années a consisté à sélectionner dans ces différents pays les meilleures signatures et à éviter les activités risquées telles que l'immobilier, ou les "finance Companies".

Au 31 décembre 1998, l'exposition sur la Russie s'établit à 25 millions d'euros, en forte diminution par rapport au 31 août 1998, date à laquelle elle s'élevait à 75 millions d'euros.

Ces montants excluent les expositions de financements de négoce car le montage juridique, la nature des garanties et l'expérience de Paribas sur ces produits lors des crises précédentes conduisent à les considérer comme faiblement risqués.

En outre les montants sont nets des garanties Coface et des collatéraux cash.

Gestion d'Actifs et Services Bancaires

Le résultat du pôle, avant impôt et amortissement des survaleurs atteint 181 millions d'euros, soit une croissance de 50 % sur fin 1997.

Cette progression est concentrée sur la Gestion Institutionnelle et Privée (+ 29 % avec 79 millions d'euro) et Cardif (+ 27 % avec 90 millions d'euros).

Le métier Titres a franchi le point mort avec 19 millions d'euros, et a donc parfaitement absorbé l'intégration de JP Morgan.

La Banque Directe affiche une perte de 25 millions d'euros, du fait des charges de développement et des investissements informatiques passés en charge.

Provisionnement des risques pays

Le stock de provisions et de décotes (différence entre la valeur nominale et le prix de revient des créances) couvrant l'ensemble des risques pays s'établit à 706 millions d'euros.

Ce montant comprend :

- 486 millions d'euros en couverture de 27 % des encours sur les pays sensibles de la zone Asie (cf tableau ci-dessus) ;
- 25 millions d'euros en couverture de la totalité des encours en risque sur la Russie ;
- 195 millions d'euros en couverture des risques sur les autres pays.

Le résultat opérationnel

Le résultat du pôle, avant impôt et amortissement des survaleurs du pôle atteint 42 millions d'euros, en forte diminution sur 1997 du fait de l'impact des crises sur les pays émergents et de leurs répercussions sur les marchés (spreads et volatilité).

Au total, avec 3,5 milliards d'euros de fonds propres alloués, la rentabilité avant impôt du pôle s'établit à 1 %.

Participations (PAI)

Le résultat opérationnel augmente de 25 % à 659 millions d'euros, faisant ainsi apparaître une rentabilité des fonds propres alloués de 35 %.

Immobilier et Autres

Le pôle Immobilier a dégagé en 1998 un résultat opérationnel de 63 millions d'euros.

Les autres activités (portefeuille financier, immobilier propriétaire, dépenses exceptionnelles) dégagent un résultat avant impôt de 165 millions d'euros.

3 AN 2000

Le projet An 2000 a été lancé en 1996. La coordination An 2000, mise en place en 1997, couvre tout le périmètre de Paribas. Compte tenu de la fusion intervenue en 1998 entre la Compagnie Bancaire et Paribas, le projet est scindé en deux parties :

Dans le pôle Banque de Financement et d'Investissement, Participations et concernant le métier Titres, trois sous-projets sont menés parallèlement. Il s'agit tout d'abord de la mise en conformité An 2000 des programmes et plates-formes informatiques, des systèmes de télécommunications et des infrastructures immobilières jugés

essentiels. Elle s'effectue selon un planning détaillé et centralisé dont l'essentiel doit être achevé pour la fin du premier trimestre 1999. Elle porte également sur les équipements jugés non essentiels. Des tests d'intégration, des tests organisés dans les différentes places financières où Paribas opère, des tests mondiaux portant sur les paiements et des tests clients seront réalisés au cours du premier semestre 1999. Il s'agit ensuite de mettre en place des plans de secours An 2000, partout où nous opérons, pour pallier d'éventuelles défaillances internes et externes et assurer la continuité du service. Le troisième sous-projet est destiné à mesurer l'état de préparation au passage à l'An 2000 des sociétés clientes, des contreparties financières et des sociétés dans lesquelles Paribas a investi. Une première analyse sera réalisée pour le 31 mars 1999 et sera bien évidemment poursuivie tout au long de l'année 1999.

Dans les autres pôles, chaque société a un programme An 2000 spécifique et un responsable de projet. Les équipements non informatiques sont gérés de façon centralisée. Chaque projet couvre également les filiales françaises et étrangères ainsi que les partenariats. La mise en conformité An 2000 sera achevée, selon les sociétés, au deuxième ou au troisième trimestre 1999.

Il est prévu de dépenser au total 110 millions d'euros pour le projet An 2000, qui mobilise en 1999 l'équivalent de 400 personnes.

RAPPORT DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 1998

1 LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le 12 mai 1998, les assemblées générales des sociétés concernées ont approuvé l'opération de fusion par laquelle la Banque Paribas a absorbé la Compagnie Financière de Paribas, la Compagnie Bancaire, la Compagnie de Navigation Mixte et sa filiale CNM Finance, Kléber Portefeuille et Klécinq.

Cette opération, qui s'inscrivait dans la suite des offres publiques d'échange lancées en novembre 1997 par la Compagnie Financière de Paribas sur la Compagnie Bancaire et le Cetelem, a permis de parachever le processus de simplification des structures de Paribas, en réduisant le nombre de holdings de tête.

Cette opération a également permis à Paribas de réduire son autocontrôle, par l'annulation immédiate des titres détenus par les sociétés absorbées.

L'opération d'apport consécutive à cette opération a été réalisée sur la base des valeurs nettes comptables. Le régime fiscal appliqué est celui de l'article 210 A du code général des impôts.

Par suite de l'absorption de la Compagnie Financière de Paribas et de la Compagnie Bancaire, les groupes fiscaux constitués par chacune de ces sociétés avec leurs filiales respectives ont été dissous. Paribas a constitué au 1^{er} janvier 1998 un nouveau groupe fiscal sur l'ensemble de ces deux périmètres.

À l'issue de cette opération, la Banque Paribas, nouvelle tête du groupe, changeait de dénomination pour s'appeler Paribas.

Au 31 décembre 1998, le capital de Paribas était composé de 161 739 829 actions – dont 6 863 984 actions autodétenues – de 100 francs de valeur nominale et entièrement libérées.

2 RAPPROCHEMENT DE PARIBAS ET DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Le 1^{er} février 1999, Paribas et la Société Générale ont annoncé leur intention de procéder au rapprochement de leurs deux groupes. L'opération d'offre publique d'échange de la Société Générale sur les titres Paribas a été lancée le 12 février 1999.

Les coûts de restructuration et d'intégration consécutifs à cette opération ont été estimés, pour la part de Paribas, à 500 millions d'euros, soit un montant net de 400 millions d'euros après déduction d'un effet fiscal de 100 millions d'euros. Cette charge correspond notamment aux coûts d'adaptation des systèmes informatiques, aux coûts de réaménagement de l'immobilier d'exploitation, aux coûts d'adaptation des effectifs et aux coûts fiscaux induits par l'opération.

Les comptes présentés n'incluent pas cette charge, soit 400 millions d'euros après effet fiscal, car son inscription dans les comptes de 1998 dépend de l'issue favorable de l'offre publique d'échange et, en particulier, de l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire de la Société Générale, le 1^{er} avril 1999, de l'augmentation de capital rémunérant les actions Paribas apportées. Dès lors que ces conditions seront réunies, et sur proposition du Directoire, il sera demandé à l'assemblée générale ordinaire de Paribas de modifier les comptes sociaux pour inclure cette provision.

3 LES COMPTES DE PARIBAS EN 1998

A - ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE

Les comptes présentés en 1998 sont ceux de la nouvelle entité Paribas issue de la fusion décrite ci-dessus. La colonne comparative 1997 ne retient que ceux de la seule Banque Paribas avant absorption des autres sociétés parties à l'opération de fusion. La structure tant du bilan que du compte de résultats s'en trouve sensiblement modifiée.

NB : voir l'avertissement en tête du document

L'activité des trois principales structures absorbées est brièvement décrite ci-après :

Compagnie Financière de Paribas

Tête du Groupe Paribas, la Compagnie Financière de Paribas avait exclusivement une activité de holding, qui se traduisait par l'importance de son portefeuille de filiales et participations, soit 12 milliards d'euros de valeur nette comptable au 31 décembre 1997. Ce portefeuille comprenait les structures du groupe – notamment la Banque Paribas et la Compagnie Bancaire – ainsi que la majeure partie du portefeuille de Paribas Affaires Industrielles. Les dividendes perçus sur ces participations, ainsi que les résultats de cession dégagés, formaient l'essentiel du revenu de la Compagnie Financière de Paribas.

Compagnie Bancaire

La Compagnie Bancaire était elle-même tête du Groupe Compagnie Bancaire. Elle a apporté son portefeuille de titres des structures du groupe – soit une valeur nette comptable de 2 milliards d'euros de titres. Par ailleurs, la Compagnie Bancaire assurait le refinancement de ses filiales, soit un encours global net de 10 milliards d'euros. Les revenus étaient constitués par les dividendes perçus et la marge sur les refinancements aux filiales.

Compagnie de Navigation Mixte

La Compagnie de Navigation Mixte était une holding détenant un portefeuille de participations industrielles d'une valeur nette comptable d'un milliard d'euros.

B - ENVIRONNEMENT

L'année 1998 a été marquée par une succession de crises financières traduisant une perte de confiance dans l'évolution de l'économie des pays émergents : prolongement des effets de la crise de l'Asie, crise de la Russie au cours de l'été, et, par contagion, crise des pays de l'Amérique latine sur la fin du second semestre.

Les bons résultats de l'activité au cours de l'exercice 1998 ont permis à Paribas d'absorber les effets de cette crise sans affecter sa rentabilité.

C - COMPTE DE RÉSULTATS

Le bénéfice de l'exercice 1998 s'élève à 1 183 millions d'euros contre 118 millions d'euros en 1997.

Cette forte hausse du résultat s'explique essentiellement par la hausse du **produit global d'exploitation** (+ 1 351 millions d'euros) compensant plus que largement la hausse des dépenses – due à l'intégration du personnel des équipes de la Compagnie Bancaire et aux programmes

d'investissement – ainsi que le coût exceptionnel sur l'exercice 1998 de la succession de crises ayant affecté l'économie des pays émergents.

Produit net bancaire

Le **produit net bancaire** qui regroupe l'ensemble des intérêts, commissions et résultats sur opérations bancaires et financières – y compris les revenus sur portefeuille titres et les opérations de couverture – passe de 1 770 millions d'euros en 1997 à 2 393 millions d'euros en 1998, soit une hausse de 35 %.

La marge d'intérêt, qui augmente de 735 millions d'euros, explique l'essentiel de cette évolution. Les principaux facteurs ayant contribué à cette augmentation sont :

- l'augmentation des revenus du portefeuille à hauteur de 645 millions d'euros, liée notamment aux dividendes versés par les filiales et participations du Groupe,
- le développement des relations avec la clientèle accompagné d'une politique de sélectivité des dossiers.

La stabilité des commissions à hauteur de 245 millions d'euros cache une évolution contrastée.

La forte hausse des commissions nettes de services pour compte de tiers (+ 52 millions d'euros) traduisant les performances du métier Conseil, ainsi que celles des commissions sur engagements sur titres (+ 40 millions d'euros) imputables au métier Titre, compensent l'augmentation de la charge nette des commissions sur opérations sur instruments financiers à terme.

La baisse de 8 % des produits nets sur opérations financières (1 220 millions d'euros en 1998 contre 1 332 millions d'euros en 1997) se décompose de la manière suivante : la hausse de 954 millions d'euros du résultat des opérations sur instruments financiers, liées notamment aux opérations sur swaps, compense les pertes de 62 millions d'euros sur opérations de change en 1998 (soit une baisse de 253 millions d'euros par rapport au 31 décembre 1997) ainsi que les pertes de 371 millions d'euros sur opérations sur titres de transaction (soit une baisse de 713 millions d'euros par rapport au 31 décembre 1997).

Produit global d'exploitation

En plus de l'augmentation du produit net bancaire, le **produit global d'exploitation** bénéficie des substantielles plus-values dégagées sur les cessions de titres de participation, soit 643 millions d'euros pour l'exercice 1998, traduisant la performance de Paribas Affaires Industrielles.

Les principales opérations ayant contribué à ce résultat sont les cessions de Poliet – plus-value de 174 millions d'euros – et de Sema Group – plus-value de 133 millions d'euros.

Par ailleurs, le mouvement net des provisions sur participations est une reprise nette de 93 millions d'euro, en dépit des provisions dotées sur les participations asiatiques et brésiliennes – 34 millions d'euros. Ces reprises nettes confirment l'amélioration des risques encourus sur les participations et filiales du groupe.

Résultat brut d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 1 589 millions d'euros, soit une hausse de 28 % par rapport à 1997, traduisant la reprise dans les comptes de Paribas de la charge de personnel de la Compagnie Bancaire.

Provisions d'exploitation

La dotation nette aux provisions d'exploitation s'élève à 281 millions d'euros, essentiellement consacrée aux risques sur pays émergents.

Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt de 203 millions d'euros est plus que compensée par l'effet positif du groupe fiscal, soit 216 millions d'euros dans les comptes de Paribas.

Résultat net comptable

Le résultat net comptable ressort donc à 1 183 millions d'euros.

En cas d'issue favorable de l'offre publique d'échange lancée par la Société Générale sur les actions Paribas le 12 février 1999 et en cas d'approbation par l'assemblée générale extraordinaire et le conseil d'administration de la Société Générale le 1^{er} avril 1999 de l'augmentation de capital rémunérant les actions Paribas apportées, il sera proposé par le Directoire à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Paribas devant approuver les comptes de l'exercice 1998 de constituer une provision pour coûts de restructuration et d'intégration après impôt de 400 millions d'euros. En conséquence, le résultat net comptable sera modifié et s'élèvera alors à 783 millions d'euros.

D - BILAN

Au 31 décembre 1998, le total du bilan de Paribas s'élevait à 211 215 millions d'euros, soit une augmentation de 42 %. Le développement des opérations réalisées avec la clientèle et les opérations de fusion réalisées sur 1998 expliquent cette évolution.

Il est rappelé que le bilan serait modifié à hauteur de 400 millions d'euros (après déduction de l'effet fiscal) par la constitution de la provision pour coûts de restructuration et d'intégration.

Actif

Opérations de trésorerie et interbancaires

Les opérations de trésorerie et interbancaires augmentent de 21 milliards d'euros. La reprise des opérations de trésorerie vis-à-vis des filiales financières de l'ex- Groupe Compagnie Bancaire explique l'essentiel de cette variation.

Opérations clientèle

Les encours de crédit à la clientèle progressent de 13 %, essentiellement du fait de l'activité en France.

Titres reçus en pension livrée

L'augmentation de 14 milliards d'euros des titres reçus en pension livrée résulte de la croissance de cette activité dans les succursales étrangères (Londres, Tokyo).

Titres de transaction

L'augmentation des titres de transaction (+ 17 milliards d'euros) provient essentiellement de prises de position de la succursale de Londres sur les produits obligataires et les instruments conditionnels.

Titres de participation

La hausse de 7 milliards d'euros de ce poste s'explique par la reprise par Paribas des portefeuilles de filiales et de participations industrielles de la Compagnie Financière de Paribas, de la Compagnie Bancaire et de la Compagnie de Navigation Mixte.

Actions propres

Au 31 décembre 1998, Paribas détient 6 863 984 actions pour un prix de revient unitaire de 58,90 euros.

Passif

Opérations de trésorerie et interbancaires

Les opérations de trésorerie et interbancaires augmentent de 5 milliards d'euros. La reprise des opérations de trésorerie vis-à-vis des filiales financières de l'ex- Groupe Compagnie Bancaire explique l'essentiel de cette variation.

Titres donnés en pension livrée

L'augmentation de 22 milliards d'euros des titres reçus en pension livrée résulte essentiellement de la croissance de cette activité dans les succursales étrangères (Londres, Tokyo).

Emprunts obligataires

Le poste "Emprunts obligataires" augmente de 13 milliards d'euros. Cette évolution correspond pour l'essentiel à la reprise des engagements de la Compagnie

Bancaire, dont le refinancement était assuré structurellement par des emprunts obligataires à moyen et long terme. Par ailleurs, Paribas a repris l'emprunt obligataire international de la CFP d'un encours de 610 millions d'euros.

Dettes subordonnées

L'augmentation du poste de 1,5 milliards d'euros s'explique pour l'essentiel par le lancement de deux opérations de placement de dettes subordonnées en juillet 1998 de montants respectifs de 600 millions d'euros et de 400 millions de dollars US. Par ailleurs, un TSDI d'un montant de 200 millions de dollars US a été repris par Paribas dans le cadre de l'absorption de la Compagnie Bancaire.

Fonds propres

Les fonds propres de Paribas sont passés de 2,5 milliards d'euros à 7 milliards d'euros, avant affectation du résultat de l'exercice. L'opération de fusion approuvée le 12 mai 1998 contribue à hauteur de 4,3 milliards d'euros.

E - RATIOS RÉGLEMENTAIRES

Le coefficient réglementaire de liquidité est de 130 % à fin 1998, respectant ainsi le minimum réglementaire de 100 %. Le coefficient de fonds propres et de ressources permanentes qui mesure la couverture des emplois à plus de cinq ans par des ressources de durée résiduelle supérieure à cinq ans est de 80 % à fin 1998 pour un minimum réglementaire de 60 %.

4 RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE

La première résolution a pour objet l'approbation par l'Assemblée des comptes arrêtés par le directoire, sans prise en compte de la provision pour coûts de restructuration et d'intégration qui doit être constituée en cas d'issue favorable de l'OPE de la Société Générale sur Paribas.

Si tel est le cas, la constitution de cette provision d'un montant de 400 millions d'euros après impôt, sur proposition du directoire, se traduira par la modification des comptes de l'exercice.

La seconde résolution a pour objet d'affecter le résultat de l'exercice. Sur la base d'un résultat modifié par la prise en compte de la provision pour coûts de restructuration et d'intégration, l'affectation proposée est la suivante :

en euros	
Bénéfice net de l'exercice	782 770 000,33
Report à nouveau antérieur	225 258 955,03
Total distribuable	1 008 028 955,36
Dotation à la réserve spéciale des plus-values à long terme	539 668 435,89
Dividende	404 436 332,50
Report à nouveau	63 924 186,97
Total	1 008 028 955,36

Il est proposé un dividende net de 2,50 euros par action, assorti d'un avoir fiscal représentant 50 % ou 45 %, selon le cas, du dividende net.

Si l'OPE de la Société Générale ne connaissait pas une issue favorable, l'affectation du résultat s'effectuerait sur la base du résultat sans provision pour coûts de restructuration et d'intégration, soit 1 183 millions d'euros. Dans ce cas, le directoire proposerait à l'Assemblée néanmoins d'approuver la distribution d'un dividende net par action de 2,50 euros.

La troisième résolution a pour objet la ratification des conventions mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes prévu par l'article 145 de la loi sur les sociétés.

La quatrième et la cinquième résolution ont pour objet la ratification de la cooptation comme membres du Conseil de Surveillance, de MM. Daniel Bouton, Président de la Société Générale, et Ernest-Antoine Seillière, administrateur de la Société Générale.

Les sixième à neuvième résolutions ont pour objet de renouveler pour trois ans les mandats des membres du Conseil de Surveillance qui arrivent à échéance.

La dixième résolution a pour objet d'autoriser l'émission d'obligations, qui sont un instrument courant du refinancement de la société.

OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

1997, 1998 et 1999 figureront parmi les années les plus importantes pour votre groupe depuis sa création. Après avoir reconstitué ses capacités financières, réorienté sa stratégie, réorganisé ses activités et investi fortement dans leur développement, Paribas s'est engagé début 1999 dans un projet de rapprochement avec la Société Générale, en vue de constituer un groupe d'envergure mondiale, leader sur ses marchés et adapté au nouvel environnement mondial.

Votre Conseil a approuvé ce projet, créateur de valeur pour les actionnaires des deux groupes. Il a apprécié l'intérêt de cette opération tant pour Paribas que pour ses actionnaires, en prenant en considération les éléments suivants :

- confronté aux défis de la mondialisation de l'offre bancaire et aux mutations technologiques, Paribas renforce ses fortes positions européennes en s'unissant à la Société Générale afin de créer un leader de dimension mondiale ;
- le nouveau groupe "SG Paribas" avec 21 milliards d'euros de fonds propres pourra mener une politique de développement soutenue pour figurer parmi les banques les plus solides et les plus rentables en Europe ; il s'appuiera sur des réseaux comptant plus de dix millions de clients ;
- il figurera dans les métiers de banque d'investissement parmi les cinq grands mondiaux notamment pour les obligations en euros, les dérivés, le financement du négoce international ;
- il sera un leader européen dans les services financiers spécialisés et la gestion d'actifs.

Votre Conseil a estimé que la parité d'échange proposée dans l'offre publique d'échange, support de ce projet de rapprochement, était satisfaisante et, en conséquence, vous a recommandé d'apporter vos titres à l'offre.

Le succès de cette opération de rapprochement se traduirait par des changements essentiels en ce qui

concerne l'actionnariat et la composition des organes sociaux de votre société. Dans cette perspective, il vous serait proposé ultérieurement, dans le cadre d'une Assemblée Générale Extraordinaire, de modifier la forme de votre société de Société à Conseil de Surveillance et Directoire en Société à Conseil d'Administration. Cette forme sociale est effectivement appropriée pour une société dont la majorité du capital, voire la quasi-totalité, serait détenue par un actionnaire unique.

En ce qui concerne plus particulièrement l'exercice 1998, dont les comptes sont soumis à votre approbation, il a été marqué par les crises asiatique et russe, ainsi que par une crise de liquidité, intervenue au second semestre 1998. Malgré celles-ci, le produit global d'exploitation a progressé de 19 %, bénéficiant de la croissance des activités clientèle de la banque d'affaires, de l'excellent niveau de rentabilité de Paribas Affaires Industrielles et du développement des services financiers spécialisés. Les charges d'exploitation reflètent la poursuite du développement, mais aussi le poids des adaptations rendues nécessaires par l'introduction de l'euro et l'échéance 2000. Les risques asiatiques ont été fortement réduits, les risques russes sont limités. On doit souligner, à cet égard, les effets positifs de la stratégie commerciale très sélective mise en place depuis plusieurs années ainsi que des investissements effectués dans le contrôle des risques.

En cas d'issue favorable au rapprochement avec la Société Générale, une provision d'un montant de 400 millions d'euros après impôts devra être constituée, pour l'adaptation des systèmes d'information, des effectifs, des locaux et couvrir les conséquences fiscales de cette opération.

Votre Conseil approuve sans réserve les comptes de l'exercice 1998 et la proposition du Directoire d'augmenter le dividende. Il vous recommande donc d'approuver les résolutions qui vous sont soumises.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1998

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1998, sur :

- le contrôle des comptes annuels de Paribas, établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe

qui précise qu'une opération d'offre publique d'échange de la Société Générale sur les titres Paribas a été lancée le 12 février 1999 et que les comptes annuels arrêtés par le Directoire du 17 février 1999 ne tiennent pas compte d'une provision pour coûts de restructuration et d'intégration consécutifs à cette opération, d'un montant net d'impôt de 400 millions d'euros. L'inscription de cette provision dans les comptes au 31 décembre 1998 dépend en effet de l'issue favorable de l'offre publique d'échange et, en particulier, de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Générale, le 1^{er} avril 1999, de l'augmentation de capital rémunérant les actions Paribas apportées. Dès lors que ces conditions seront réunies, et conformément à la décision du Directoire, il sera proposé à l'Assemblée Générale de Paribas de modifier les comptes annuels pour inclure cette provision.

2 VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, aux participations réciproques et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly, le 9 mars 1999

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit
Patrick Gounelle

Deloitte Touche Tohmatsu
Jacques Manardo

RAPPORT SPÉCIAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1998

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 145 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

En application des normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, nous vous indiquons qu'il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

AVEC L'OGDI

Personne concernée : Philippe Dulac

Nature, objet et modalités : Dans le cadre des différents plans de soutien accordés à l'OGDI, des abandons de créances ont été consentis assortis d'une clause de retour à meilleure fortune au profit de Paribas.

L'ensemble de ces clauses a fait l'objet d'un rachat par l'OGDI à votre société en date du 29 décembre 1998 pour un montant de 124 000 000 francs

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1 - Avec le Crédit du Nord

Nature, objet et modalités : Le Conseil de Surveillance de la Compagnie Financière de Paribas, société fusionnée en date du 12 mai 1998 dans PARIBAS, a autorisé l'opération suivante en date du 28 juin 1995 :

- caution de la Compagnie Financière de Paribas en faveur du Crédit du Nord à hauteur de 96 000 000 francs. Cette caution concerne les encours de crédit sur l'opération Lucia-Renardières.

En rémunération de son intervention, le Crédit du Nord verse une commission de 0,1 % l'an sur le montant des encours moyens garantis.

2 - Avec l'OGDI

a - Nature, objet et modalités : Dans le cadre des différents plans de soutien accordés à l'OGDI entre 1993 et 1996, des financements ont été consentis par Paribas, financements qui ont porté intérêt au taux de 1 % après abandon de créances correspondant à la différence entre le taux T4M + 1,5 % et le taux de 1 %. Par ailleurs, au 31 décembre 1995, un abandon de créances de 800 000 000 francs a été consenti à l'OGDI. Chacun de ces abandons de créances était assorti d'une clause de retour à meilleure fortune au profit de Paribas.

L'ensemble de ces clauses a fait l'objet d'un rachat par l'OGDI à votre société en date du 29 décembre 1998 pour un montant de 124 000 000 francs

b - Nature, objet et modalités : Prêt subordonné accordé de 200 000 000 francs au taux de 1 % après abandon. À compter du 1^{er} juillet 1996, la rémunération de ce prêt a été portée à TMP + 0,25 %. Ce prêt est subordonné au remboursement des obligations émises en 1994 dans le cadre du plan de soutien de la société. Son échéance a été fixée au 10 juin 1999 par avenant en date du 24 mars 1994.

Les intérêts au titre de l'exercice 1998 s'élèvent à 7 782 819 francs pour la partie faisant l'objet de la présente convention.

Paris et Neuilly, le 9 mars 1999

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young Audit
Patrick Gounelle

Deloitte Touche Tohmatsu
Jacques Manardo

COMPTES DE RÉSULTAT

COMPARÉS

en millions d'euros	Notes	1998	1997
Intérêts et produits assimilés	4	10 102	6 082
Intérêts et charges assimilées	5	– 9 174	– 5 889
Commissions nettes	6	245	245
Produits nets sur opérations financières et divers	7	1 220	1 332
Produit net bancaire		2 393	1 770
Autres revenus nets		– 9	– 5
Cessions d'immobilisations et de titres de participation	9	643	– 15
Dotations et reprises de provisions sur titres de participation	10	93	19
Produit global d'exploitation		3 120	1 769
Charges générales d'exploitation	11	– 1 589	– 1 242
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		– 85	– 70
Résultat brut d'exploitation		1 446	457
Excédent des dotations sur les reprises de provisions d'exploitation	12	– 281	– 366
Résultat courant avant impôt		1 165	91
Impôt sur les sociétés	13	18	27
Résultat net		1 183	118

En cas de réalisation de l'offre publique d'échange proposée par la Société Générale sur les actions Paribas, les écritures relatives à la provision pour coûts de restructuration et d'intégration modifieront le compte de résultat de l'exercice 1998 de la manière suivante :

Provision pour coûts de restructuration et d'intégration nette d'impôt	– 400
Résultat net	783

NB : voir l'avertissement en tête du document

BILANS

COMPARÉS AU 31 DÉCEMBRE

en millions d'euros	Notes	1998	1997
ACTIF			
Opérations de trésorerie et interbancaires	14	39 782	18 860
Opérations avec la clientèle et de crédit-bail	15	29 274	25 892
Titres reçus en pension livrée	17	59 774	46 043
Titres de transaction	18	51 103	34 560
Titres de placement	19	7 248	8 966
Titres d'investissement	20	1 967	1 696
Autres comptes d'opérations sur titres	22	661	937
Titres de participation	23	10 356	3 323
Immobilisations	24	371	322
Actions propres	25	404	0
Comptes de régularisation divers	26	10 275	7 943
Total		211 215	148 542

NB : voir l'avertissement en tête du document

en millions d'euros	Notes	1998	1997
PASSIF			
Opérations de trésorerie et interbancaires	27	50 735	45 342
Opérations avec la clientèle	28	12 407	10 901
Titres donnés en pension livrée	29	68 390	46 751
Titres de transaction	30	38 602	27 153
Emprunts obligataires et autres dettes représentées par un titre	31	21 371	8 317
Autres comptes d'opérations sur titres	32	1 298	991
Comptes de régularisation, provisions et divers	33	7 939	5 690
Dettes subordonnées	34	2 218	741
Fonds propres		7 072	2 538
Résultat		1 183	118
Total		211 215	148 542
Engagements hors-bilan	39		

En cas de réalisation de l'offre publique d'échange proposée par la Société Générale sur les actions Paribas, les écritures relatives à la provision pour coûts de restructuration et d'intégration, nette d'impôt, réduiront le résultat de 400 millions d'euros et augmenteront d'autant le poste "Comptes de régularisation, provisions et divers".

VARIATION DES FONDS PROPRES

en millions d'euros	Capital émis	Primes liées au capital	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
Solde au 1^{er} janvier 1997	861	1 436	181	–	–	2 478
Réinvestissement de dividendes	17	41	2	–	–	60
Affectation réserve spéciale de PVLT	–	– 2	2	–	–	0
Solde au 31 décembre 1997	878	1 475	185	0	0	2 538
Résultat de l'exercice 1997	–	–	–	–	118	118
Distribution au titre de l'exercice 1997	–	–	–	–	– 118	– 118
Solde au 1^{er} janvier 1998	878	1 475	185	0	0	2 538
Réinvestissement de dividendes	32	82	3	–	–	117
Absorption de la Compagnie Financière de Paribas, de la Compagnie Bancaire et de la Compagnie de Navigation Mixte	1 531	80	2 509	225	–	4 345
Exercice des options de souscription d'actions réservées aux salariés et aux mandataires sociaux	8	18	1	–	–	27
Augmentation de capital réservée aux salariés	16	27	2	–	–	45
Cessions d'immobilisations réévaluées	–	–	–	–	–	0
Solde au 31 décembre 1998	2 465	1 682	2 700	225	0	7 072

Au 31 décembre 1998 le capital est composé de 161 739 829 actions ordinaires, de 100 francs (15,24 euros) de valeur nominale et entièrement libérées.

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 1998

1 RAPPROCHEMENT DE PARIBAS ET DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Le 1^{er} février 1999, Paribas et la Société Générale ont annoncé leur intention de procéder au rapprochement de leurs deux groupes. L'opération d'offre publique d'échange de la Société Générale sur les titres Paribas a été lancée le 12 février 1999.

Les coûts de restructuration et d'intégration consécutifs à cette opération ont été estimés, pour la part de Paribas, à 500 millions d'euros, soit un montant net de 400 millions d'euros après déduction d'un effet fiscal de 100 millions d'euros. Cette charge correspond notamment aux coûts d'adaptation des systèmes informatiques, aux coûts de réaménagement de l'immobilier d'exploitation, aux coûts d'adaptation des effectifs et aux coûts fiscaux induits par l'opération.

Les comptes présentés n'incluent pas cette charge, soit 400 millions d'euros après effet fiscal, car son inscription dans les comptes de 1998 dépend de l'issue favorable de l'offre publique d'échange et, en particulier, de l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire de la Société Générale, le 1^{er} avril 1999, de l'augmentation de capital rémunérant les actions Paribas apportées. Dès lors que ces conditions seront réunies, et conformément à la décision du Directoire, il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de Paribas de modifier les comptes sociaux pour inclure cette provision.

2 PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 1998 ont été arrêtés et sont présentés en millions d'euros, au cours officiel de conversion du franc français, soit 6,55957 francs pour un euro. Les chiffres comparatifs de l'exercice 1997 ont été convertis au même cours.

Les comptes de Paribas sont établis conformément aux dispositions du Règlement 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire entré en vigueur le 1^{er} janvier 1993 en application de la Directive européenne sur les comptes des établissements de crédit avec des particularités pour la présentation des comptes décrites ci-après.

- Le compte de résultat est présenté sous une forme simplifiée avec les soldes intermédiaires suivants :

- le produit global d'exploitation qui, outre le produit net bancaire, inclut les produits accessoires, les résultats de cession et les provisions sur titres de participation et immeubles ;

- le résultat brut d'exploitation obtenu après prise en compte des charges générales d'exploitation, des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ;

- le résultat courant avant impôt obtenu après déduction des dotations nettes de reprises aux provisions d'exploitation ;

- le résultat net global obtenu après prise en compte de la charge d'impôt et, lorsqu'il y a lieu, des résultats exceptionnels.

- Au bilan, les valeurs mobilières détenues – titres, bons du Trésor et valeurs assimilées – sont classées par type de portefeuille correspondant à la finalité de leur détention, les titres reçus ou classés en pension livrée apparaissent comme une catégorie distincte des opérations sur titres.

Les bilans et comptes de résultat dans la forme détaillée qui résulte de la stricte application des textes réglementaires sont présentés en notes 44 et 45.

3 PRINCIPES COMPTABLES

A) CONVERSION DES COMPTES ET ÉTATS FINANCIERS EN DEVICES

Conformément au Règlement 89-01 du Comité de Réglementation Bancaire relatif à la comptabilisation des opérations en devises, les créances, dettes, engagements hors-bilan libellés en devises sont convertis au cours de change au comptant déterminé par la Banque de France à la clôture de l'exercice. Les opérations de change à terme non couvertes sont converties au cours du terme restant à courir de la devise concernée.

Les produits et charges courus en devises, relatifs à des prêts, des emprunts et assimilés, des titres ou des opérations de hors-bilan, sont convertis au cours du comptant lors de leur passation au compte de résultat.

Les comptes de bilan des succursales à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le taux de change en vigueur à Paris à la clôture de l'exercice. Les comptes de résultat sont convertis en utilisant les taux de change moyens constatés sur l'exercice.

B) TITRES DONNÉS OU REÇUS EN PENSION LIVRÉE

Conformément au Règlement 89-07 du Comité de Réglementation Bancaire relatif à la comptabilisation des opérations de cession d'éléments d'actifs, les titres reçus en pension livrée sont portés dans un compte d'actif représentatif de la créance sur le cédant. De façon similaire, les titres donnés en pension livrée sont enregistrés dans un compte de passif matérialisant la dette à l'égard du cessionnaire.

Les produits et charges relatifs aux titres donnés et reçus en pension livrée sont rapportés au résultat de l'exercice *prorata temporis*.

Pour leur évaluation, les titres donnés en pension livrée font l'objet des traitements comptables appliqués à la catégorie des portefeuilles titres dont ils sont issus : transaction, placement ou investissement.

C) TITRES, BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES

La méthode de comptabilisation et d'évaluation des titres, bons du Trésor et valeurs assimilées est régie par le Règlement 90-01 du Comité de Réglementation Bancaire. Le traitement comptable dépend de l'intention du gestionnaire lors de leur acquisition.

Ils sont classés comme suit :

- titres de transaction quand l'intention est de les revendre ou les racheter, ou de les placer auprès de la clientèle, après une courte période de détention qui ne peut excéder six mois et s'il existe un marché liquide permettant une valorisation objective en fonction des cours cotés ou des taux de marché. En outre, les titres à revenu fixe qui participent à la gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction comprenant des contrats d'échange de taux d'intérêt ou de devises ainsi que d'autres instruments financiers à terme de taux d'intérêt figurent également parmi les titres de transaction. Au terme d'une période de détention de six mois, les titres de transaction sont reclassés dans le portefeuille de placement au cours du jour du transfert, sauf exception prévue par les textes ;

- titres de placement lorsqu'ils ont été acquis en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value avec l'intention de les détenir pour une période de plus de six mois. Cette catégorie comprend les obligations non placées à l'issue des opérations d'émission et les titres de transaction détenus depuis plus de six mois ;

- titres d'investissement – exclusivement les titres à revenus fixes – lorsque l'intention est de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance, et pour lesquels il existe des ressources de financement de durée au moins équivalente ou une couverture du risque de taux.

Les **titres de transaction** sont entrés en comptabilité à leur prix d'acquisition y compris les frais d'achat et les éventuels intérêts courus. À la clôture de l'exercice, les titres non vendus ou vendus à découvert sont évalués au prix de marché et le solde global résultant de variations de cours est porté au poste "Soldes des opérations sur titres de transaction", inclus dans les "Produits nets sur opérations financières et diverses". Ce poste comprend également les dividendes encaissés et le solde net des résultats de cession.

Lors de leur acquisition, les **titres de placement** sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'achat ou éventuels coupons courus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie au compte de résultat sur la durée résiduelle, par application d'une méthode actuarielle pour les obligations à coupons zéro ainsi que pour les titres de créances négociables, et d'une méthode linéaire dans les autres cas.

À la clôture de l'exercice, les moins-values latentes résultant de la comparaison entre valeur de marché et valeur comptable font l'objet de provisions par ensemble homogène de titres de même nature ; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Pour les titres non cotés, la valeur de marché correspond à la valeur probable de négociation.

Les **titres d'investissement** sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'achat ou éventuels coupons courus. Lorsque la valeur comptable de ces obligations est différente de la valeur de remboursement, l'écart ainsi constaté est amorti *prorata temporis* sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement. À la date d'arrêté, il n'est pas constaté de provision pour couvrir la moins-value éventuelle entre la valeur de marché et la valeur nette comptable, sans préjudice des provisions à constituer s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur de titres.

D) TITRES DE PARTICIPATION

Sont considérés comme titres de participation tous les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise. Cette rubrique comprend aussi les prêts participatifs et les créances rattachées à des participations. Les titres de participation sont comptabilisés au prix de revient ou, dans les sociétés françaises, à leur valeur retenue lors de la réévaluation légale de 1978. Pour les acquisitions entraînant des frais importants, le prix de revient inclut des frais d'acquisition. À la clôture de l'exercice, afin de déterminer les dépréciations éventuelles à constater, il est procédé à une évaluation de ces titres soit sur la base de l'actif net de la société corrigé des plus ou moins-values latentes et de sa capacité bénéficiaire, soit sur la base de leur valeur boursière. L'évaluation des filiales consolidées se fait en fonction de la valeur consolidée des titres. Les titres de participation sont comptabilisés en fin d'exercice au plus bas du prix de revient ou de cette évaluation.

E) ACTIONS PROPRES

Les actions propres que détient Paribas proviennent des actions détenues par les sociétés fusionnées en 1998 et du programme de rachat d'actions d'octobre 1998. Elles pourront être soit conservées, soit remises aux attributions d'options, remises en échange dans le cadre d'une opération financière, ou cédées sur le marché (notamment pour les actions achetées en couverture d'options non levées), soit annulées dans la limite maximale de 10 % du capital.

F) OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

Les immobilisations acquises dans le cadre d'opérations de crédit-bail sont regroupées à l'actif du bilan avec les opérations clientèle et sont amorties sur leur durée de vie probable. Les revenus qui en découlent sont enregistrés suivant les termes du contrat liant Paribas avec les clients bénéficiaires de ces opérations.

G) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1976 sont inscrites au bilan à leur valeur d'utilité estimée selon les règles de la réévaluation légale réalisée en 1978, et celles acquises postérieurement à cette date le sont à leur coût d'acquisition.

L'écart de réévaluation, dégagé sur les éléments d'actif non amortissables lors des opérations de réévaluation de l'exercice 1978, est enregistré au passif sous la rubrique "Réserve de réévaluation" et constitue un élément des fonds propres.

En ce qui concerne les éléments d'actif amortissables, pour lesquels une provision réglementée avait été constituée, il est repris chaque année en compte de résultat le montant correspondant au surplus d'amortissement lié à la réévaluation.

- Les immobilisations incorporelles sont constituées de droits au bail – amortis dans l'année de la signature, de logiciels acquis – amortis sur 12 mois *prorata temporis*, et de fonds de commerce achetés – amortis sur 10 ans.
- Les logiciels développés en interne sont enregistrés en charges à l'exception de ceux développés dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle activité ; dans ce cas, les charges sont réparties sur 5 ans.
- Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire. Les immeubles sont amortis, en règle générale, sur 30 ans, les installations, agencements, matériel et mobilier sur 5 ou 10 ans, le matériel informatique sur 3 ans. Par exception, en particulier dans le cadre des opérations de crédit-bail, il peut être recouru au mode d'amortissement dégressif.
- Les frais accessoires d'acquisition sur les ensembles immobiliers d'exploitation sont immobilisés et amortis linéairement sur une période de 5 ans *prorata temporis*.

Les primes d'émission et de remboursement des emprunts obligataires ainsi que les frais occasionnés par les émissions sont immobilisés et amortis de manière linéaire sur la durée des emprunts.

H) INTÉRÊTS ET COMMISSIONS

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat *prorata temporis*. Les commissions sont en revanche enregistrées en totalité dès leur facturation à l'exception de certaines commissions liées aux crédits à moyen et long terme à l'exportation et à l'escompte de papier commercial, assimilées à des intérêts. Les commissions de garantie sur émissions d'emprunts obligataires sur le marché français ou international sont enregistrées au compte de résultat dès la clôture de l'émission.

I) RÉSULTATS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE

Conformément au Règlement 89-01 du 22 juin 1989, les gains et les pertes de change résultant de la réévaluation des comptes de position sont portés en résultat à chaque fin de période.

Les contrats de change au comptant et à terme couverts sont réévalués au cours du comptant à la clôture de l'exercice. Les reports et déports constatés lors de la conclusion de contrats de change à terme de couverture sont pris en résultat *prorata temporis*.

Les écarts résultant de la conversion des titres de participation et de filiales en devises financés en euros et de l'intégration des succursales à l'étranger dans la comptabilité du Siège sont inscrits en compte d'écarts de conversion au bilan.

J) RÉSULTATS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Paribas intervient sur l'ensemble des marchés d'instruments financiers à terme ; ces interventions peuvent être classées selon les deux catégories suivantes :

- celles dites "**activité de transaction**" dont l'objectif est d'arbitrer des cours acheteur/vendeur vis-à-vis de la clientèle ou des contreparties de marché, ce qui implique une rotation rapide des opérations et un volume limité des positions résiduelles,

- celles, dites de "**gestion de trésorerie**", effectuées dans le cadre de la gestion et de la couverture des positions de taux et de change liées aux actifs, passifs et engagements hors-bilan du groupe.

La détermination des résultats sur les instruments financiers à terme est fonction de la nature des interventions et de la nature des marchés. Ces instruments se négocient sur des marchés organisés ou assimilés et sur des marchés de gré à gré. Sur les marchés organisés, les instruments bénéficient d'une cotation permanente et d'une liquidité suffisante pour justifier leur valorisation au prix de marché. Les marchés de gré à gré peuvent être assimilés à des marchés organisés lorsque les établissements qui jouent le rôle de mainteneurs de marchés garantissent des cotations permanentes dans des fourchettes réalistes, ou lorsque les cotations de l'instrument financier sous-jacent s'effectuent elles-mêmes sur un marché organisé.

Pour l'**activité de transaction**, il est procédé à la réévaluation au prix de marché des opérations conclues "ferme" – tels les accords futurs de taux – et des opérations conditionnelles – tels les accords de taux plafond ou plancher – négociées en francs et en devises. Les variations de valeur sont enregistrées dans le compte de résultat. Dans le cas des opérations de gré à gré, la valeur de marché tient compte d'une réfaction au titre des risques de contrepartie et de liquidité afférents à ces opérations ainsi que des charges futures liées à la gestion de ces contrats. En outre, la revue régulière des produits

illiquides conduit, le cas échéant, à déterminer un ajustement de réévaluation pour tenir compte d'un éventuel surcoût de liquidation.

La **gestion de trésorerie** est généralement exercée au travers d'instruments de gré à gré dont les produits et les charges sont enregistrés *prorata temporis* au compte de résultat ; lorsque sont utilisés des instruments sur marché organisé, le résultat de la période correspond à la variation de la valeur de marché ; dans le cas d'instruments affectés à des opérations de couverture la règle de prise en compte des résultats est symétrique à celle de l'élément couvert.

Tous les produits et charges dérivés de ces opérations figurent en compte de résultat pour leur montant net dans les Produits nets sur opérations financières et diverses sur la ligne "Solde des opérations sur instruments financiers à terme", à l'exception de ceux sur opérations de couverture affectée contractés dans le cadre de la gestion de trésorerie qui sont inscrits dans les "Intérêts et produits ou charges assimilés".

K) REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES – PARTICIPATION ET PLACEMENT

Les revenus d'actions sont comptabilisés au fur et à mesure de leur mise en distribution. Les revenus d'obligations sont comptabilisés sur la base des intérêts courus à la date de clôture de l'exercice ou jusqu'à la date de cession de ces obligations.

L) DOTATIONS AUX COMPTES DE PROVISIONS

Des provisions affectées sont constituées pour couvrir les pertes probables pouvant résulter soit du non-recouvrement total ou partiel de créances douteuses, soit de la mise en jeu d'engagements hors-bilan. Elles sont évaluées en fonction des risques réels connus lors de l'arrêt des comptes.

En ce qui concerne les risques immobiliers, les provisions ont été évaluées sur la base de la valeur raisonnable de l'achèvement de chaque projet immobilier sous-jacent.

Conformément aux recommandations de la Commission Bancaire, sont également constituées des provisions pour risques pays qui s'appliquent à l'ensemble des risques situés dans les pays ayant obtenu ou sollicité un rééchelonnement de leur dette ou ayant interrompu tout paiement au titre de leur endettement ou étant en situation de crise financière aiguë. Ces risques comprennent à la fois les encours de crédit (hors financement de négoce), les titres et les garanties données pour leur montant net de garanties Coface ou de collatéraux espèces.

Les provisions pour risques pays sur engagements hors-bilan et les provisions nécessaires à l'exploitation mais non individualisées sont classées au passif du bilan au poste "Comptes de régularisation, provisions et divers". Toutes les provisions individualisées sont classées en déduction des postes d'actif.

Les échéances d'intérêts impayés comptabilisés en produits bancaires sont provisionnées lorsque leur antériorité est supérieure à neuf mois pour les crédits accordés aux collectivités locales, six mois pour les crédits immobiliers et trois mois dans les autres cas.

M) ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

A) Régimes de retraite obligatoires

En France et dans la plupart des pays où Paribas exerce son activité, les engagements au titre des régimes de retraite obligatoires sont couverts par des cotisations prises en charge au fur et à mesure de leur versement à des organismes de retraite indépendants qui gèrent ensuite le paiement des pensions. Depuis le 1^{er} janvier 1994, en vertu d'un accord signé le 13 septembre 1993 par l'ensemble des banques françaises, ces dernières, dont Paribas, ne sont plus affiliées à des organismes de retraite professionnels mais à des caisses ARRCO-AGIRC du régime général.

À la suite de cet accord, la Caisse de retraite de Paribas garde à sa charge des engagements résiduels vis-à-vis des retraités actuels et, à terme, lorsqu'ils seront eux-mêmes en retraite, vis-à-vis des agents en activité au 31 décembre 1993 ; elle dispose de réserves suffisantes pour faire face à ses engagements.

B) Autres engagements

Le personnel de Paribas bénéficie de plans de retraite supplémentaires à prestations définies, de régimes de prévoyance ainsi que d'indemnités de départ et autres avantages liés à l'ancienneté. Les engagements non couverts par des contrats d'assurance sont provisionnés selon une méthode actuarielle qui prend en compte les probabilités de mortalité et de maintien dans la société jusqu'à l'âge de départ en retraite, un taux d'actualisation de 6 % et une érosion monétaire de 3 %. Les écarts d'évaluation dus à la modification des hypothèses actuarielles sont étalés sur 15 ans.

Les charges liées aux plans de cessation anticipée d'activité ou de restructuration sont provisionnées l'année au cours de laquelle ces mesures sont décidées.

N) CHARGES FISCALES

A) Impôts et taxes

Dans ce poste sont provisionnées la contribution sociale de solidarité ainsi que la contribution des institutions financières à verser après la clôture, au titre de l'exercice de référence.

B) Impôt sur les sociétés

Depuis le 1^{er} janvier 1998 Paribas constitue, avec certaines de ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à au moins 95 %, un groupe fiscal qui se substitue à ceux que constituaient auparavant la Compagnie Financière de Paribas et la Compagnie Bancaire avec leurs filiales.

Le poste "Impôt sur les sociétés" comprend les éléments suivants :

- en charge, l'impôt courant de l'exercice – celui du groupe fiscal pour l'activité métropolitaine – qui inclut les avoirs fiscaux et crédits d'impôt pouvant être utilisés en règlement de l'impôt, ceux-ci étant par ailleurs comptabilisés sous la même rubrique que le produit auquel ils se rattachent ;

- en profit, l'impôt payé par les filiales appartenant au groupe fiscal qui génèrent un résultat fiscal bénéficiaire ;

- en charge, la réservation en comptes d'attente de l'économie d'impôt procurée au groupe fiscal par les filiales qui ont généré un résultat fiscal déficitaire. Ces dernières peuvent en effet imputer leurs déficits fiscaux sur leurs bénéfices futurs, dans la limite de cinq exercices. Lorsque cette échéance est prescrite, ces comptes d'attente sont annulés par profit d'impôt. La constitution des comptes d'attente est appréciée, filiale par filiale, selon leur perspective de générer des bénéfices fiscaux dans les cinq exercices à venir ;

- les succursales étrangères de Paribas constatent des variations d'impôts différés résultant des décalages temporaires d'imposition. L'impôt différé calculé implantation par implantation est déterminé suivant la méthode du report variable sur la totalité des décalages temporaires. Les actifs d'impôt différé sont constatés lorsque leur probabilité de réalisation est jugée élevée.

4 INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

en millions d'euros	1998	1997
Opérations avec les établissements de crédit	5 677	3 421
Opérations avec la clientèle	1 901	1 496
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 333	665
Revenu des titres à revenu variable	1 131	486
- actions et autres titres à revenu variable	5	5
- participations et autres titres de l'activité de portefeuille	1 126	481
Opérations de crédit-bail et assimilées	60	4
Autres intérêts et produits assimilés	0	10
Total	10 102	6 082

Principaux revenus sur titres de participation

en millions d'euros	1998
Paribas International	576
Cetelem	256
Cardif	38
Cobepa	23
Finaxa	18
Poliet	14
Banque Cortal	14
Paribas Asset Management	14
Paribas Investissement Développement	9
UFB Locabail	8
Foncière Compagnie Bancaire	8

5 INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

en millions d'euros	1998	1997
Opérations avec les établissements de crédit	- 6 410	- 4 739
Opérations avec la clientèle	- 632	- 485
Obligations et autres titres à revenu fixe	- 2 006	- 611
Dettes subordonnées	- 90	- 51
Opérations de crédit-bail et assimilées	- 36	- 3
Total	- 9 174	- 5 889

6 COMMISSIONS NETTES

en millions d'euros	1998	1997
Commissions (produits)		
Opérations avec les établissements de crédit	4	4
Opérations avec la clientèle	135	114
Opérations sur titres	54	46
Opérations de change	4	2
Engagements sur titres	192	132
Opérations sur instruments financiers à terme	48	16
Prestations de service pour compte de tiers	337	267
Sous-total	774	581
Commissions (charges)		
Opérations avec les établissements de crédit	- 39	- 29
Opérations avec la clientèle	- 16	- 16
Opérations sur titres	- 66	- 62
Opérations de change	- 16	- 16
Engagements sur titres	- 75	- 55
Opérations sur instruments financiers à terme	- 288	- 147
Prestations de service pour compte de tiers	- 29	- 11
Sous-total	- 529	- 336
Total	245	245

7 PRODUITS NETS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES ET DIVERS

en millions d'euros	Notes	1998	1997
Gains ou pertes sur opérations financières			
Solde des opérations sur titres de transaction		- 371	342
Solde des opérations sur titres de placement		12	16
- dotations ou reprises de provisions nettes sur titres de placement		- 52	- 11
- plus ou moins-values nettes de cession sur titres de placement		64	27
Solde des opérations de change		- 62	191
Solde des opérations sur instruments financiers	8	1 617	663
Sous-total		1 196	1 212
Autres charges d'exploitation bancaire		- 71	- 66
Autres produits d'exploitation bancaire		95	186
Total		1 220	1 332

8 IMPACT SUR LE RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

en millions d'euros	Notes	1998	1997
Résultat net sur instruments financiers de couverture inclus dans les intérêts et produits ou charges assimilés		193	- 73
Solde net des autres opérations sur instruments financiers inclus dans les produits nets sur opérations financières et diverses	7	1 617	663
Total		1 810	590

La ventilation de ces résultats en fonction de la nature des instruments et de la nature des interventions (activité de transaction et de gestion de trésorerie) est présentée ci-après, étant entendu que la partie du résultat de ces activités liée aux opérations sur les marchés physiques est comprise soit dans les résultats nets sur titres de transaction ou opérations de change, soit dans les produits ou charges d'intérêts.

en millions d'euros	1998			1997
	Activité de transaction	Gestion de trésorerie	Total	
OPÉRATIONS FERMES				
Opérations sur marchés organisés				
Contrats à terme (taux, change, actifs financiers)	-	- 56	- 56	- 9
Opérations de gré à gré				
Accords de taux	21	4	25	18
Swaps de taux	1 069	328	1 397	171
Swaps de devises	-	43	43	- 10
Autres	-	3	3	225
OPÉRATIONS CONDITIONNELLES				
Opérations sur marchés organisés				
Options de taux	4	79	83	48
Options de change	- 2	-	- 2	-
Autres options	14	1	15	- 22
Opérations de gré à gré				
Contrats de taux plafond et plancher	91	- 15	76	125
Swaptions et options (taux, change et autres)	226	-	226	44
Total	1 423	387	1 810	590

9 CESSIONS D'IMMOBILISATIONS ET DE TITRES DE PARTICIPATION

en millions d'euros	Notes	1998	1997
Résultat sur cessions de titres de participation et de titres de filiales	23	368	- 292
Reprise de provisions sur titres cédés	23	152	278
Résultat de provisions pour risques sur titres de participation		120	0
Résultat sur cessions d'immobilisations		3	- 1
Total		643	- 15

Principaux résultats nets sur cessions de titres de participation et TIAP

en millions d'euros	1998
Poliet	174
Sema Group Plc	133
Nord Est/Sedicecom	60
Ciments Français/Cetap	53
Cipe France SA	29
Guyomarc'h Alimentaire Sagal	18
Péριοle Financière A	16
Eiffage obligation convertible échéance 2002	13
Klecentres	11
Électrafina	11
Eiffage	11
AGF	10
Far Eastern Air Transport Corporate	- 12
CB UK	- 11

10 DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS SUR TITRES DE PARTICIPATION

en millions d'euros	Notes	1998	1997
Dotations et reprises de provisions sur titres	23	- 27	19
Dotations et reprises de provisions pour risques		137	-
Total		110	19
Autres dotations et reprises de provisions		- 17	-
Total		93	19

Principales dotations “-” et reprises “+” de provisions nettes sur titres de participation

en millions d'euros	1998
UCB	44
Paribas Capital Market	31
Paribas UK Holding	20
Sinvim	13
Parfici	11
Omnium Gestion Développement	- 12
Premium Conversion Fund	- 13
Paribas Santé	- 19
Asia Equity Holdings Ltd	- 22

11 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

en millions d'euros	1998	1997
Frais de personnel		
Salaires et traitements	– 778	– 629
Charges sociales	– 170	– 138
Charges de retraite	– 90	– 68
Intéressement et participation	– 42	– 14
Sous-total	– 1 080	– 849
Impôts et taxes	– 42	– 27
Autres charges d'exploitation	– 467	– 366
Total	– 1 589	– 1 242

Les charges de retraite comprennent les cotisations aux régimes complémentaires obligatoires, les provisions pour plans de retraite supplémentaires et autres avantages liés à l'ancienneté, les provisions pour cessation anticipée d'activité ainsi qu'une provision pour préretraite de 16,8 millions d'euros.

Les charges générales d'exploitation comprennent une reprise de provision de 30,8 millions d'euros constituée en vue de couvrir les dépenses liées aux développements des systèmes informatiques pour le passage à l'euro.

12 EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DE PROVISIONS D'EXPLOITATION

en millions d'euros	Notes	1998	1997
Dotations aux provisions d'exploitation			
Clientèle et établissements de crédit		– 174	– 427
Hors-bilan		–	–
Risques pays et autres provisions		– 203	– 316
Sous-total		– 377	– 743
Reprises de provisions d'exploitation			
Clientèle et établissements de crédit		57	342
Hors-bilan		–	–
Risques pays et autres provisions		30	41
Sous-total		87	383
Dotation nette aux provisions d'exploitation	16	– 290	– 360
Créances irrécouvrables non couvertes par des provisions		– 74	– 12
Récupérations sur créances amorties		83	6
Total		– 281	– 366

13 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

en millions d'euros	1998	1997
Impôt des succursales étrangères	- 58	- 68
Impôt du Groupe Fiscal	- 145	- 8
Produit d'Impôt du Groupe Fiscal	216	109
Reprise ou dotation nette d'impôt différé	5	- 6
Total	18	27

14 OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES

en millions d'euros	Notes	1998	1997
Comptes à vue et prêts au jour le jour		7 469	7 054
Comptes à terme		29 100	11 174
Valeurs reçues en pension au jour le jour		182	15
Valeurs reçues en pension à terme		2 818	407
Intérêts à recevoir		162	102
Créances douteuses – Montant brut		76	124
Créances douteuses – Provisions	16	- 25	- 16
Total		39 782	18 860

Échéancier des créances à terme sur établissements de crédit (comptes à terme et pensions reçues à terme) au 31 décembre 1998 :

en millions d'euros	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Total 1998
Échéance	9 893	4 030	9 990	8 005	31 918

15 OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE ET DE CRÉDIT-BAIL

en millions d'euros	Notes	1998	1997
Créances commerciales		478	676
Créances à terme		25 430	22 648
Comptes ordinaires débiteurs		2 187	1 574
Intérêts à recevoir		242	232
Créances immobilisées, douteuses et litigieuses – Montant brut		1 362	1 427
Créances immobilisées, douteuses et litigieuses – Provisions	16	- 589	- 740
Crédit-bail et locations simples – Montant brut		209	86
Crédit-bail et locations simples – Amortissements		- 45	- 11
Total		29 274	25 892

Échéancier des créances à terme sur la clientèle (créances commerciales et créances à terme) au 31 décembre 1998 :

en millions d'euros	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Total 1998
Échéance	6 718	3 684	8 805	6 701	25 908

16 PROVISIONS D'EXPLOITATION

en millions d'euros	Notes	1998	1997
Solde au 1^{er} janvier		1 245	1 101
Excédent net aux provisions de l'exercice	12	290	360
Amortissement de créances irrécupérables antérieurement provisionnées		- 71	- 281
Différence de change		- 25	46
Ajustement et divers		- 72	19
Solde au 31 décembre		1 367	1 245
Les soldes de fin d'exercice se décomposent comme suit :			
- Établissements de crédit	14	25	16
- Clientèle	15	589	740
Provisions déduites de l'actif		614	756
Provisions inscrites au passif	33	753	489
Provisions d'exploitation bancaire		1 367	1 245

À fin 1998, les provisions risques pays comprennent 318 millions d'euros couvrant les pays considérés comme sensibles de la zone Asie (Indonésie, Thaïlande, Malaisie, Corée, Philippines), 25 millions d'euros sur la Russie et 166 millions d'euros pour les autres pays.

Les provisions déduites de l'actif comprennent des provisions spécifiques sur les encours de la zone Asie pour 112 millions d'euros.

17 TITRES REÇUS EN PENSION LIVRÉE

en millions d'euros	1998	1997
Établissement de crédit	46 320	37 352
Clientèle	13 454	8 691
Total	59 774	46 043

Échéancier des titres reçus en pension livrée au 31 décembre 1998 :

en millions d'euros	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Total 1998
Échéance	57 052	2 722	-	-	59 774

18 TITRES DE TRANSACTION

en millions d'euros	Titres cotés	Titres non cotés	Total 1998	Total 1997
Effets publics et assimilés	–	2 572	2 572	2 284
Obligations et autres titres à revenu fixe	28 633	1 495	30 128	18 939
Actions et autres titres à revenu variable	4 395	123	4 518	3 471
Sous-total	33 028	4 190	37 218	24 694
Instruments conditionnels	–	–	13 885	9 866
Total	–	–	51 103	34 560

Les titres d'OPCVM inclus dans "Autres titres à revenu variable" s'élèvent à 207 millions d'euros au 31 décembre 1998 contre 288 millions d'euros au 31 décembre 1997.

19 TITRES DE PLACEMENT

en millions d'euros	Titres cotés	Titres non cotés	Total 1998	Total 1997
Effets publics et assimilés	–	3 891	3 891	3 714
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 534	345	2 879	5 127
Actions et autres titres à revenu variable	7	471	478	125
Total - Valeur nette	2 541	4 707	7 248	8 966

Les titres d'OPCVM inclus dans "Autres titres à revenu variable" représentent un montant net de 366 millions d'euros au 31 décembre 1998 contre 60 millions d'euros au 31 décembre 1997.

Les plus ou moins-values latentes sur titres de placement s'élèvent au 31 décembre 1998 à :

en millions d'euros	Actions	Titres à revenu fixe	Total titres de placement
Valeur brute des titres	493	6 818	7 311
Moins-value provisionnée	– 15	– 48	– 63
Valeur nette au bilan	478	6 770	7 248
Plus-value latente	117	120	237
Valeur estimative au 31 décembre 1998	595	6 890	7 485

Échéancier des titres de placement à revenu fixe (effets publics et obligations) au 31 décembre 1998 :

en millions d'euros	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Total 1998
Échéance	3 402	1 017	1 828	523	6 770

20 TITRES D'INVESTISSEMENT

en millions d'euros	Titres cotés	Titres non cotés	Total 1998	Total 1997
Effets publics et assimilés	–	22	22	188
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 397	548	1 945	1 508
Total	1 397	570	1 967	1 696

Échéancier des titres d'investissement au 31 décembre 1998 :

en millions d'euros Échéance	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Total 1998
	738	595	434	200	1 967

21 VALEURS DE REMBOURSEMENT DES TITRES D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENT

en millions d'euros Au 31 décembre 1998	Valeur d'acquisition nette des primes amorties	Valeur de remboursement	Primes nettes restant à amortir
Titres de placement à revenu fixe	6 596	6 586	10
Titres d'investissement	1 913	1 890	23

22 AUTRES COMPTES D'OPÉRATIONS SUR TITRES

en millions d'euros	1998	1997
Intérêts à recevoir		
Titres reçus en pension livrée	223	140
Titres de placement à revenu fixe	156	125
Titres de placement à revenu variable	13	10
Titres d'investissement	35	36
Sous-total	427	311
Compte de règlement relatif aux opérations sur titres	175	610
Créances douteuses nettes	59	16
Total	661	937

23 TITRES DE PARTICIPATION

en millions d'euros	1998			1997
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette
Titres de participation (*)	11 186	- 1 358	9 828	2 794
(*) dont parts dans les entreprises liées	8 382	- 1 219	7 163	1 850
TIAP	337	- 61	276	209
Avances d'actionnaires	266	- 200	66	-
Créances rattachées	186	-	186	320
Total	11 975	- 1 619	10 356	3 323

La variation de la valeur nette comptable des titres de participation s'analyse comme suit :

Notes	1998			1997
	TIAP	Titres de participation et d'entreprises liées	Valeur nette	Valeur nette
en millions d'euros				
Valeur nette au 1^{er} janvier	209	2 794	3 003	3 679
Acquisitions de l'exercice	160	9 064	9 224	657
Prix de revient des titres cédés	- 119	- 2 116	- 2 235	- 1 639
- <i>Prix de cession</i>	- 183	- 2 420	- 2 603	- 1 347
- <i>Plus et moins-values de cessions</i>	9 64	304	368	- 292
Reprise de provisions sur titres cédés	9 6	146	152	278
Mouvement net dû aux cessions	- 113	- 1 970	- 2 083	- 1 361
Variation de la provision pour dépréciation	10 -	- 27	- 27	19
Autres mouvements	19	- 32	- 13	9
Valeur nette au 31 décembre	275	9 829	10 104	3 003

24 IMMOBILISATIONS

en millions d'euros	1998			1997
	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette	Valeur nette
Terrains et constructions	109	- 21	88	98
Autres immobilisations	698	- 415	283	224
Total	807	- 436	371	322

25 ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 1998, Paribas détient 6 863 984 actions propres pour un prix de revient net unitaire de 58,90 euros. Le cours des actions Paribas au 31 décembre 1998 était de 74,04 euros.

26 COMPTES DE RÉGULARISATION ET DIVERS

en millions d'euros	1998	1997
Valeurs reçues à l'encaissement	3 841	1 415
Autres comptes de régularisation et divers	6 434	6 528
Total	10 275	7 943

27 OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES

en millions d'euros	1998	1997
Comptes à vue et emprunts au jour le jour	9 946	11 962
Comptes à terme	38 507	31 735
Valeurs données en pension au jour le jour	372	780
Valeurs données en pension à terme	1 480	468
Intérêts à payer	430	397
Total	50 735	45 342

Échéancier des dettes envers les établissements de crédit à terme (comptes à terme et valeurs données en pension à terme) au 31 décembre 1998 :

en millions d'euros Échéance	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Total 1998
	27 726	5 538	3 545	3 178	39 987

28 OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

en millions d'euros	1998	1997
Comptes à vue	4 442	3 510
Comptes à terme	7 754	7 288
Comptes d'épargne à régime spécial à vue	22	27
Comptes d'épargne à régime spécial à terme	28	19
Intérêts à payer	161	57
Total	12 407	10 901

Échéancier des dettes envers la clientèle (comptes à terme et comptes d'épargne à régime spécial à terme) au 31 décembre 1998 :

en millions d'euros Échéance	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Total 1998
	6 890	402	196	294	7 782

29 TITRES DONNÉS EN PENSION LIVRÉE

en millions d'euros	1998	1997
Établissements de crédit	64 939	39 117
Clientèle	3 451	7 634
Total	68 390	46 751

Échéancier des titres donnés en pension livrée au 31 décembre 1998 :

en millions d'euros Échéance	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Total 1998
	64 180	3 718	492	—	68 390

30 TITRES DE TRANSACTION

en millions d'euros	1998	1997
Instruments conditionnels vendus	14 998	9 936
Opérations sur titres et créances empruntées	23 604	17 217
Total	38 602	27 153

31 EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

en millions d'euros	1998	1997
Emprunts obligataires	8 341	3 052
Certificats de dépôt et valeurs assimilées	13 030	5 265
Total	21 371	8 317

Échéancier des emprunts obligataires par devise et par nature de taux selon les clauses des contrats d'émission au 31 décembre 1998 :

Devise d'origine	Taux moyen en pourcentage	Montant en millions d'euros	1999	2000	2001	Au-delà de 2001
FRF	Variable	592	–	152	–	440
FRF	7,17	5 488	442	1 052	941	3 053
USD	Variable	86	–	–	–	86
USD	5,79	1 071	–	–	–	1 071
DEM	6,00	153	–	153	–	–
YEN	Variable	113	–	–	113	–
YEN	5,30	75	75	–	–	–
ECU	6,81	450	200	–	100	150
LUF	8,09	106	50	–	–	56
ITL	10,00	207	–	–	–	207
Total	–	8 341	767	1 357	1 154	5 063

Échéancier des autres dettes représentées par un titre au 31 décembre 1998 :

en millions d'euros	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Total 1998
Échéance	5 449	2 029	3 503	2 049	13 030

32 AUTRES COMPTES D'OPÉRATIONS SUR TITRES

en millions d'euros	1998	1997
Comptes de règlement sur titres	368	529
Bons de caisse	4	6
Dettes rattachées sur titres donnés en pension	467	303
Dettes rattachées sur TCN	186	92
Dettes rattachées sur obligations	273	61
Dettes rattachées sur bons de caisse	0	0
Total	1 298	991

33 COMPTES DE RÉGULARISATION, PROVISIONS ET DIVERS

en millions d'euros	Notes	1998	1997
Provisions sur engagements de hors-bilan		12	–
Provisions pour risques pays et autres risques d'exploitation bancaire		717	473
Provisions réglementées		24	16
Sous-total provisions pour risques d'exploitation	16	753	489
Provisions pour retraites		138	112
Provisions pour impôts différés		5	–
Provisions pour risques sur titres de participation		39	–
Sous-total autres provisions pour risques et charges		182	112
Comptes de régularisation		7 004	5 089
Total		7 939	5 690

Le stock de provisions pour risques sur titres de participations, qui était de 296 millions d'euros au 1^{er} janvier 1998, provient des sociétés absorbées, et notamment de la Compagnie Financière de Paribas et de la Compagnie de Navigation Mixte. Ce stock a fait l'objet de reprises sur cessions de l'exercice pour 120 millions d'euros (cf. note 9) et d'un mouvement net de reprise pour 137 millions d'euros (cf. note 10).

34 DETTES SUBORDONNÉES

Date émission	Devise	Solde émission en millions d'unités	Taux en pourcentage	Montant en millions d'euros	Au-delà de 2000	Indéterminé
1984	USD	26	Taux variable	22	–	22
1986	USD	182	Taux variable	156	–	156
1988	USD	200	Taux variable	171	171	–
1988	USD	200	–	171	–	171
1992	USD	250	8,35	214	214	–
1993	USD	45	Taux variable	39	39	–
1994	USD	300	6,875	257	257	–
1998	USD	400	6,95	343	343	–
1988	FRF	1 000	–	153	153	–
1992	BEF	1 250	–	31	31	–
1992	BEF	1 000	–	25	25	–
1998	ECU	600	5,63	600	600	–
Sous-total	–	–	–	2 182	1 833	349
Dettes rattachées	–	–	–	36	36	–
Total	–	–	–	2 218	–	–

35 CAPITAL SOCIAL

	Actions ordinaires A en unités	Actions privilégiées en unités	Certificats d'investissement en unités	Capital en euros
Au 31 décembre 1996	52 224 544	3 295 312	994 685	861 558 624
Païement du dividende en actions	1 100 225	–	–	16 772 822
Remembrement CIP et CDV	–	120 089	– 120 089	–
Au 31 décembre 1997	53 324 769	3 415 401	874 596	878 331 446
Païement du dividende en actions	2 101 392	–	–	32 035 514
Remembrement CIP et CDV	–	807 138	– 807 138	–
Absorption de la Compagnie Financière de Paribas, de la Compagnie Bancaire et de la Compagnie de Navigation Mixte	104 701 365	– 4 222 539	– 67 458	1 530 761 437
Levées d'options de souscription d'actions réservées aux mandataires sociaux et aux salariés	540 544	–	–	8 240 540
Augmentation de capital réservée aux salariés	1 071 759	–	–	16 338 861
Au 31 décembre 1998	161 739 829	–	–	2 465 707 798

En application de l'autorisation donnée par l'assemblée générale de la Banque Paribas – devenue Paribas – du 19 mai 1994 et des résolutions de celle du 11 mai 1998 constatant la substitution de Paribas aux sociétés absorbées (Compagnie Financière de Paribas, Compagnie Bancaire, Compagnie de Navigation Mixte) dans les engagements afférents aux autorisations d'attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés et des mandataires sociaux, il existait, au 31 décembre 1998, 3 792 267 options de souscription au prix moyen de 48 euros et 7 485 060 options d'achat au prix moyen de 60 euros.

36 OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

en millions d'euros Au 31 décembre 1998	Sociétés liées	Sociétés avec lien de participation
Actif		
Opérations de trésorerie et interbancaires	38 629	602
Opérations avec la clientèle	14 559	113
Titres de transaction	177	–
Passif		
Opérations de trésorerie et interbancaires	34 278	3
Opérations avec la clientèle	1 057	14
Emprunts obligataires et autres dettes représentées par un titre	–	–
Dettes subordonnées	–	–
Hors-bilan		
Engagements donnés aux établissements de crédit	122	–
Engagements donnés à la clientèle	1 354	337

37 DÉCOMPOSITION DES ENCOURS PAR DEVISE AU 31 DÉCEMBRE 1998

en millions d'euros	Zone euro	Dollar USA	Livre sterling	Yen	Autres devises	Total
Actifs	128 059	40 295	8 005	28 446	6 410	211 215
Passifs	- 118 487	- 47 619	- 8 450	- 28 253	- 8 406	- 211 215
Position nette bilan	9 572	- 7 324	- 445	193	- 1 996	0
Hors-bilan ferme	- 7 609	5 685	587	- 191	1 538	10
Différentiel	1 963	- 1 639	142	2	- 458	10
Positions conditionnelles	- 1 285	1 037	523	- 152	- 131	- 8
Crédits à la clientèle	8 171	15 615	1 842	1 748	794	28 170
Dépôts à la clientèle	- 5 280	- 5 340	- 848	- 435	- 509	- 12 412
Certificats de dépôt et valeurs assimilées	- 8 057	- 3 313	- 1 659			- 13 029

La ligne "Différentiel" regroupe à la fois les positions structurelles (fonds propres des filiales et succursales à l'étranger) dont les variations n'affectent pas en tout état de cause le résultat, et les positions opérationnelles. Compte tenu de la gestion dynamique de ces dernières, la situation présentée ci-dessus est susceptible de variations substantielles en cours d'exercice.

38 ENGAGEMENTS HORS-BILAN ET PASSIFS EVENTUELS

A) Engagements de financement et de garanties

Engagements donnés en millions d'euros	1998	1997
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	3 024	6 180
Engagements en faveur de la clientèle	19 173	22 149
Engagements de garantie		
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	2 206	2 033
Engagements d'ordre de la clientèle	12 299	9 993

Engagements reçus en millions d'euros	1998	1997
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissements de crédit	7 042	5 711
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissements de crédit	2 173	1 836

B) Opérations sur titres et opérations de change

en millions d'euros	1998		1997	
	À recevoir	À livrer	À recevoir	À livrer
Opérations sur titres	3 647	3 963	4 388	5 126
Opérations de change fermes	158 887	158 874	151 933	152 466

C) Instruments financiers à terme

en millions d'euros	1998			Ventilation par durée résiduelle			1997
	Activité de transaction	Gestion de trésorerie	Total	Inférieur à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieur à 5 ans	
Opérations fermes							
Opérations sur marchés organisés							
- contrats à terme (taux, change, actifs financiers)	136 562	17 072	153 634	105 649	47 985	–	152 567
Opérations de gré à gré							
- accords futurs de taux	50 631	3 175	53 806	16 958	23 656	13 192	45 731
- swaps de taux	1 074 986	71 255	1 146 241	361 267	503 940	281 034	946 923
- swaps de devises	81 847	5 230	87 077	71 265	10 328	5 484	80 752
- autres instruments	10 783	241	11 024	3 705	5 833	1 486	3 989
Opérations conditionnelles							
Opérations sur marchés organisés							
- options de taux : achat	16 627	–	16 627	11 560	5 067	–	17 508
- options de taux : vente	31 693	–	31 693	31 183	510	–	41 490
- options de change : achat	131	–	131	131	–	–	18
- options de change : vente	–	–	–	–	–	–	–
- autres options : achat	3 545	–	3 545	3 545	–	–	2 897
- autres options : vente	4 026	–	4 026	4 026	–	–	3 008
Opérations de gré à gré							
- contrats de taux plafond et plancher : achat	91 767	2 276	94 043	29 640	41 346	23 057	75 795
- contrats de taux plafond et plancher : vente	108 416	2 383	110 799	34 921	48 712	27 166	97 339
- swaptions de taux : achat	72 443	51	72 494	22 848	31 872	17 774	73 972
- swaptions de taux : vente	90 970	–	90 970	28 671	39 995	22 304	84 770
- swaptions de change : achat	75	–	75	61	9	5	121
- swaptions de change : vente	–	–	–	–	–	–	–
- options de taux : achat	2 249	39	2 288	741	993	554	5 876
- options de taux : vente	2 413	51	2 464	777	1 083	604	9 644
- options de change : achat	63 458	–	63 458	51 935	7 527	3 996	79 495
- options de change : vente	65 622	–	65 622	53 706	7 783	4 133	82 937
- autres : achat	36 083	–	36 083	12 126	19 094	4 863	22 807
- autres : vente	60 616	–	60 616	20 371	32 076	8 169	18 912

Les encours décrits dans le précédent tableau ne reflètent que le seul volume d'intervention de Paribas dans chacun des types d'instruments distingués et ne donnent pas d'indication sur les risques de marché qui y sont attachés, certains instruments étant utilisés en couverture d'autres. Paribas contrôle son risque de contrepartie, de taux et de change sur ces instruments au moyen de procédures internes limitant le montant des engagements par type de contrepartie ainsi que le montant des positions résiduelles de taux et de change.

Pour les opérations fermes, les engagements représentent l'addition des montants notionnels d'achats et de ventes d'instruments (toutefois, pour les swaps, seule la contre-valeur du montant prêté est prise en compte). Pour les opérations optionnelles, les engagements correspondent aux montants notionnels des instruments sous-jacents achetés ou vendus. La rubrique "Autres" comprend les instruments du type options sur matières premières et métaux précieux et options sur indices boursiers et actions. Les opérations sur marchés organisés sont présentées après compensation entre achat et vente de contrats de même nature et de même échéance.

D) Litiges fiscaux

Paribas et ses succursales de Milan et Madrid notamment ont fait l'objet de vérifications fiscales ayant abouti à des notifications de redressement. Les discussions, qui ont eu lieu avec les administrations fiscales ou qui sont en cours, ont permis de déterminer les provisions nécessaires. Certains points de ces notifications sont par ailleurs contestés par Paribas et font donc l'objet de contentieux.

39 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations de toute nature, perçues au cours de l'exercice 1998 par les membres du Conseil de Surveillance au titre des fonctions qu'ils exercent au sein de Paribas s'élèvent à 1,8 millions d'euros ; celles du Comité exécutif s'établissent à 6,2 millions d'euros, dont 0,4 millions d'euros de jetons de présence.

40 OPÉRATIONS INTERVENUES DEPUIS LA CLOTURE DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 1998

Le 12 février 1999, à la suite de l'annonce de son rapprochement avec Paribas, la Société Générale a lancé une offre publique d'échange sur les titres Paribas (cf. note 1). La clôture de l'offre interviendra le 18 mars 1999. Le rapport d'échange est de 5 actions Société Générale à émettre contre 8 actions Paribas.

Par ailleurs, en janvier 1999, Paribas a cédé à Saint-Gobain le solde de sa participation dans Poliet.

41 RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En euros	1994	1995	1996	1997	1998
I - Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	650 532 184	662 737 466	861 558 624	878 331 446	2 465 707 798
Nombre d'actions émises	42 672 114	43 472 728	56 514 541	57 614 766	161 739 829
II - Résultat global des opérations					
Produits d'exploitation bancaire	17 126 701 360	16 493 159 904	20 880 559 853	70 115 205 736	55 795 367 774
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	473 879 231	140 896 142	263 904 589	205 863 582	1 354 970 445
Impôt sur les bénéfices	110 941 282	98 909 426	43 595 909	- 26 924 635	- 17 990 302
Résultat après impôt, amortissements et provisions	112 457 573	- 523 028 644	121 558 704	117 979 433	1 182 770 000
Montant distribué	110 590 471	6 288 522	120 618 207	118 135 579	404 436 333
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	8,51	0,97	3,90	4,04	8,49
Résultat après impôt, amortissements et provisions	2,64	- 12,03	2,15	2,05	7,31
Distribution par titre (1)	2,59	-	2,13	2,05	2,50
Distribution par titre (2)	2,59	1,91	2,13	2,05	-
IV - Personnel (3)					
Nombre de salariés	3 389	3 559	3 514	3 706	4 076
Montant de la masse salariale et participation au bénéfice	179 266 592	179 791 596	227 899 184	239 506 628	322 566 408
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	78 247 511	84 776 605	98 979 000	131 364 031	134 020 294

(1) Actions ordinaires.

(2) Certificats d'investissement et actions privilégiés.

(3) Payé en France.

42 LISTE ET TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En milliers d'unités

I - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR CHAQUE FILIALE ET PARTICIPATION DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE PARIBAS

A - Filiales (détenues à plus de 50 %)

Antin Bail, 41, avenue de l'Opéra, 75002 Paris
Asia Equity Holdings Ltd, 28/F Two Pacific Place, 88 Queensway, Hong Kong
Banque Directe, 5, avenue Kléber, 75116 Paris
Cardif, 5, avenue Kléber, 75116 Paris
CB UK Fonds B, Sutton
Courcoux Bouvet SNC, 32, avenue de l'Opéra, 75002 Paris
Financière Kléber, 5, avenue Kléber 75116 Paris
Foncière de la Compagnie Bancaire, 5, avenue Kléber, 75116 Paris
Paribas Capital Market Ltd, 1-7-1 Yurakucho Chiyoda-ku, CPO Box 20-100 Tokyo
Paribas Dérivés Garantis, 41, avenue de l'Opéra, 75002 Paris
Paribas International, 41, avenue de l'Opéra, 75002 Paris
Paribas Merchant Banking Asia Ltd, 80 Raffles Place, 41st Floor, 048624 Singapore
Paribas UK Holding Ltd, 10 Harewood Avenue, London NW1 6AA
Segefico, 41, avenue de l'Opéra, 75002 Paris
Sinvim, 5, avenue Kléber, 75116 Paris
Via North America, 15950 Kanner Highway -P.O. Box 458 - Indiantown, Florida 34956
UCB, 5, avenue Kléber, 75116 Paris
SA Française de Développement Industriel et Commercial, 41, avenue de l'Opéra, 75002 Paris
Société Générale Commerciale et Financière, 41, avenue de l'Opéra, 75002 Paris
Paribas Investissement Développement, 41, avenue de l'Opéra, 75002 Paris
Setic, 41, avenue de l'Opéra, 75002 Paris
Cetelem, 5, avenue Kléber, 75116 Paris
Banque Cortal, 5, avenue Kléber, 75116 Paris
Parfici, 41, avenue de l'Opéra, 75002 Paris
Coparex International, 135, rue Jean-Jacques-Rousseau, 92138 Issy-les-Moulineaux
N.H. Guyomarc'h, 10, rue du Colisée, 78008 Paris
UFB Locabail, 5, avenue Kléber, 75116 Paris
Omnium Gestion Développement Immobilier, 41, avenue de l'Opéra, 75002 Paris
Fichet Bauche, 15-17, avenue Morane-Saulnier, 78141 Vélizy-Villacoublay
Société Centrale Investissements, 29, rue Monceau, 75008 Paris
Générale de Transport et d'Industrie, 55-57, avenue de Colmar, 92846 Rueil-Malmaison
Mestrezat et Domaines SA, 17, cours de la Martinique, 33000 Bordeaux
Paribas Santé, 41, avenue de l'Opéra, 75002 Paris
Via Banque, 10, rue Volney, 75002 Paris
Banque Parisienne Internationale, 32, avenue de l'Opéra, 75002 Paris
Premium Conversion Fund, Alameda Santos, 1 357, São Paulo, SP - Brazil
Hurel Dubois SA, 13-21, avenue du Maréchal-Juin, 92363 Meudon-la-Forêt

Devise	Capital	Capitaux propres	Quote-part de capital détenue en %	Résultat du dernier exercice	Date d'arrêté des comptes
FRF	120 000	30 603	100,00	34 633	31.12.98
USD	41 423	46 137	100,00	207	31.12.98
FRF	267 500	- 68 302	100,00	- 149 438	31.12.98
FRF	1 048 908	2 306 496	100,00	338 772	31.12.98
GBP	24 016	-	100,00	-	31.12.98
FRF	21 700	384 084	100,00	152 518	31.12.98
FRF	150 000	53 262	100,00	23 844	31.12.98
FRF	138 723	39 420	100,00	- 519	31.12.98
JPY	30 500 000	- 3 780 782	100,00	- 3 686 649	31.12.97
FRF	800 000	37 220	100,00	37 220	31.12.98
FRF	2 323 690	6 420 257	100,00	1 284 412	31.12.98
USD	39 501	- 5 914	100,00	- 3 881	31.12.98
GBP	34 352	- 2 188	100,00	5 312	31.12.98
FRF	570 250	- 316 687	100,00	- 44 446	31.12.98
FRF	10 638	20 029	100,00	21 463	31.12.97
USD	47 457	105 719	100,00	8 420	30.09.97
FRF	218 013	1 705 251	99,94	235 599	31.12.98
FRF	137 750	195 275	99,82	19 864	31.12.98
FRF	310 273	3 672 023	99,79	462 170	31.12.98
FRF	269 167	410 149	99,00	180 748	31.12.98
FRF	10 212	72 008	98,81	1 366	31.12.97
FRF	1 930 740	7 381 497	98,38	1 902 293	31.12.98
FRF	132 092	197 271	98,18	67 097	31.12.98
FRF	113 979	413 459	95,51	57 296	31.12.98
FRF	162 501	729 345	94,35	81 874	31.12.97
FRF	2 013 650	328 123	93,99	35 328	31.12.98
FRF	582 051	780 346	91,80	- 632 671	31.12.98
FRF	2 670 010	37 376	89,66	- 96 195	31.12.98
FRF	27 701	- 13 116	81,44	- 75 657	31.12.97
FRF	135 863	1 039 806	80,62	- 223 078	31.12.97
FRF	251 127	423 244	69,95	- 15 300	31.12.97
FRF	143 907	179 304	61,20	23 599	31.12.97
FRF	382 468	44 082	60,92	- 234 746	31.12.98
FRF	533 290	1 037 196	60,03	62 157	31.12.98
FRF	35 536	- 4 257	58,97	1 300	31.12.98
BRL	61 503	-	52,50	-	-
FRF	82 168	435 230	51,05	20 923	31.12.97

En milliers d'unités

B - Participations (détenues entre 10 % et 50 %)

Banca UCB, Spa Via G.Fara 39, 20124 Milan

Banque Pétrofigaz, 49, avenue de l'Opéra, 75002 Paris

Pochet, 121, quai de Valmy, 75010 Paris

Saupiquet, 17, boulevard Gaston-Doumergue, 44022 Nantes

RIVP-Régie Immobilière de Paris, 4, place Saint-Thomas-d'Aquin, 75341 Paris

Erbe SA, 12, rue de la Blanche-Borne, 6280 Lovernal, Belgique

SPS RE, 13-15, rue de Calais, 75009 Paris

SFIM, 13, avenue Marcel-Ramolfo-Garnier, 91344 Massy

Cobepa, World Trade Center, bd E.-Jacqmain, 162 Bte 56 B-1000 Bruxelles

Finaxa, 40, rue du Colisée, 75008 Paris

Carbone Lorraine, Imm. La Fayette, 2-3, place des Vosges, la Défense 5, 92400 Courbevoie

AXA RE Finance, 39, rue du Colisée, 75008 Paris

SA Guyomarc'h Alimentaire S.A.G.A.L., BP235, 56006 Vannes Cedex

CB UK Fonds A, Sutton

Poliet, 21-23, rue des Ardennes, 75940 Paris Cedex 19

UGC SA, 24, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine

Atos (ex- Axime), 137, boulevard Voltaire, 75011 Paris Cedex 11

Sema Group Plc, 23 High Holborn, London WC1V 7DJ

en milliers d'euros	Filiales		Participations	
	Françaises	Étrangères	Françaises	Étrangères
II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX				
SUR TOUTES LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
Valeur comptable des titres détenus :				
- brute	8 064 620	691 687	1 155 704	827 809
- nette	6 967 701	542 738	1 091 134	784 023
Montant des prêts et avances accordés	13 631 913	15 950	69 861	150
Montant des cautions et avals donnés	1 948 845	50	38 740	-
Montant des dividendes encaissés	958 327	38 814	45 610	38 710

Devise	Capital	Capitaux propres	Quote-part de capital détenue en %	Résultat du dernier exercice	Date d'arrêté des comptes
ITL	81 500 000	9 395 775	49,00	6 606 904	31.12.98
FRF	334 143	- 4 017	44,81	17 145	31.12.97
FRF	38 976	747 775	33,98	108 792	31.12.97
FRF	59 677	410 421	30,97	4 641	31.12.97
FRF	196 715	1 352 469	30,79	26 832	31.12.97
BEF	4 817 198	3 303 258	30,73	796 862	31.12.97
FRF	497 269	111 681	30,00	51 615	31.12.98
FRF	120 754	353 314	25,84	25 342	31.12.97
BEF	10 779 962	76 359 531	25,15	45 819 035	31.12.97
FRF	1 180 168	6 445 830	22,69	175 568	31.12.97
FRF	101 200	951 400	21,56	196 300	31.12.97
FRF	776 559	275 599	21,00	87 966	31.12.98
FRF	77 266	1 112 919	18,73	736 917	31.12.98
GBP	58 409	690	18,29	688	31.12.97
FRF	1 388 316	7 853 272	16,90	313 607	31.12.98
FRF	364 193	509 251	13,41	- 13 092	31.12.98
FRF	104 000	163 000	12,69	- 266 000	30.09.97
GBP	11 487	171 668	12,50	10 001	31.12.97

	Nombre de titres acquis en 1998	Pourcentage du capital détenu
III - TITRES DE FILIALES ET DE PARTICIPATIONS :		
FRANCHISEMENTS DE SEUILS ET PRISES DE CONTRÔLE AU COURS DE L'EXERCICE		
A - Filiales à plus de 50 % (acquis ou atteint au cours de l'exercice) :		
Paribas Do Brasil Cons, Projeto	429 994	100,00
Paribas Merchant Banking	29 322 500	100,00
Paribas Neutral Management Cy	13 499	99,99
PAI Management	68 250	91,00
Omnium Gestion Développement Immobilier	207 900 000	89,66
Société Centrale Investissements	640 247	80,62
B - Participations (acquises ou portées à 5 %, 10 %, 20 %, 33 %) :		
Cronos Immobiliare SPA	9 800	49,00
Sofinergie 3	12 468	44,51
Sps Re	1 491 806	30,00
Cofimat	600 000	28,57
Ipc Magazine Ltd	13 357 142	15,71
Intercos	1 523 165	14,85
President International Trust Corp.	3 000 000	10,00
Moulin International Holding	116 231 225	5,99

43 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES

en milliers d'euros	Nombre de titres	% de participation	Valeur d'inventaire
Titres de placement			
Services divers			
Morrison Middlefield Res.	1 699 600	19,97	3 999
Logement - Immobilier			
Acavi Référence sur Cardimo	100	–	53 357
Sicav - Fcp			
Moneterme Si. C	400	–	6 098
Sicav Parvest Horizon 10 Euro	344 827	–	26 069
Sicav Parvest Horizon 20 Euro	729 985	–	55 186
Sicav Parvest Horizon 30 Euro	362 976	–	27 441
Strategies Monétaires Fcp	1 000	–	15 970
Obligations françaises			
40868 Via Banque 15.03.1999 Ipa	–	–	30 285
40868 Via Banque 26.01.1999 Ipa	–	–	9 886
40868 Via Banque 18.01.1999 Ipa	–	–	15 218
BFCE 9,90 % 26.02.2000	–	–	31 503
BQE Petrofigaz P3R 12.07.2004	–	–	10 290
BTAN 4 % 12.01.2000	–	–	96 638
BTAN 4 % 12.07.2000	–	–	76 814
BTAN 4,75 % 12.04.1999	–	–	229 441
BTAN 7 % 12.10.2000	–	–	80 738
BTAN 7 % 12.11.1999	–	–	145 305
BTAN 7,75 % 12.04.2000	–	–	146 023
BTF 02.09.1999	–	–	64 066
BTF 04.02.1999	–	–	91 157
BTF 04.02.1999	–	–	75 965
BTF 20.05.1999	–	–	27 871
BTF 25.02.1999	–	–	75 801
BTF 25.02.1999	–	–	738 950
BTF 25.11.1999	–	–	59 315
BTF 27.05.1999	–	–	225 465
C.N.A. TRE 14.09.1999	–	–	1 819
CEPME 10,20 % 19.03.2000	–	–	23 893
CFD 6,19 % (Ex13,70 % 84)20.02.04	–	–	3 334
CFD 9,10 % 30.10.1999	–	–	13 269
Cofinoga PB3M 14.06.1999	–	–	15 308
FCC "A" Schneider Elec 03.2006	–	–	1 687
FCC "D" Schneider Elec 03.2006	–	–	4 208
FCC B Schneider 28.09.2001	–	–	3 369
FCC C Schneider 28.09.2003	–	–	3 369
FCC Ciments Francais 12.2005	–	–	12 593
FCC Lafarge Janvier 2005	–	–	2 631
FCC Lagardère TSDI 1992	–	–	7 689
Finansder 10 % 21.12.1999	–	–	11 561
Finansder 10,40 % 26.03.2000	–	–	21 776
Gitt Tam 30.11.1999	–	–	4 181
Gitt P1C 97 31.05.2004 "A.B.C"	–	–	8 942
Norbert Dentr 0 % 01.01.02 Conv	–	–	5 911
Noria 3 FCC 5 % 25.06.2003	–	–	7 557
Oat 6 % 25.10.2025	–	–	1 748
Oat 8,50 % 25.04.2003	–	–	167 225
Oat 8,50 % 25.11.2002	–	–	166 059
Oat 8,50 % 28.03.2000	–	–	142 193
Oat Coupon 25.04.1999	–	–	17 567
Oat Coupon 25.04.2000	–	–	46 430
Oat Coupon 25.04.2001	–	–	21 508

en milliers d'euros	Nombre de titres	% de participation	Valeur d'inventaire
Oat Coupon 25.04.2002	–	–	20 195
Oat Coupon 25.04.2003	–	–	48 386
Oat Coupon 25.10.1999	–	–	14 636
Oat Principal 25.04.2003	–	–	147 519
Peugeot Conv 2 % 01.01.2001	–	–	5 854
PSA Fin Hdg P6m +.45 % TSDI	–	–	30 490
Rhône-Poulenc TVTSDI	–	–	17 142
SNCF Tam 12.10.1999	–	–	23 414
UCB P1C 06.06.2000 06.06.88	–	–	1 524
Via Banque 3,66 % 26.02.1999	–	–	7 622
Via Banque 13.01.1999 Ipa	–	–	15 225
Via Banque 05.01.1999 Ipa 40868	–	–	15 237
Titres énumérés ci-dessus			3 481 925
- dont obligations françaises			3 293 804
- dont autres			188 121
Obligations étrangères			191 553
Titres de sociétés étrangères non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs			99 025
Titres de sociétés immobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs			35
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à 10 000 000 F par catégorie			9 615
- dont obligations françaises			8 282
- dont autres			1 332
Titres de placements détenus par les succursales			3 466 108
Valeur d'inventaire des titres de placement			7 248 261
TIAP			
Aéronautique - Espace			
Aviation Latecoere	56 493	5,11	5 460
Assurances - Retraites			
Vittoria Assicurazioni Spa	600 000	2,00	2 628
Autres biens consommables durables			
Barry Wehmiller International Plc	4 752 000	9,95	3 099
Construction électrique - Électronique			
Bouygues Télécom	801 900	2,97	12 225
Distribution - Commerce			
President Chain Stores Corporation	8 112 623	2,29	7 608
Logement - Immobilier			
Gecina (ex- Groupement Financement Construction)	26 405	0,22	2 810
Lucia 6 % 3,93 - 01.01.2000 Conv	92 116	–	4 067
Pâtes - Papier - Carton - Emballage			
Dynaplast PT IDR 500	20 493 000	6,84	3 667
Produits chimiques			
Kalon Group Plc	2 920 500	0,82	3 685
Services divers			
Cosmos Bottling Corporation	55 485 540	3,22	4 306
Elior Obsa (ex- Bercy Management Obsa 98-2007)	150	–	2 287
Financière Sorema	30 717	1,41	6 207
Moulin International Holdings	116 231 225	5,99	9 569
Prokom Software SA	495 000	3,90	9 502
Ricardo Group Plc	1 280 874	2,80	2 482
Systra	5 745	2,87	1 545

en milliers d'euros	Nombre de titres	% de participation	Valeur d'inventaire
Sociétés de portefeuille - Capitalisation - Holding			
Proparco	100 000	2,13	1 524
Somarel	2 653	2,94	8 135
Transports			
Far Eastern Air Transport Corporation	24 225 951	5,77	7 394
Sociétés financières			
Infogrames Entertainment	233 660	1,81	6 108
SBF-STE Bourses Francaises SA	162 394	2,48	2 659
Titres énumérés ci-dessus			
			106 967
Titres de sociétés étrangères non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs			9 630
Titres de sociétés immobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs			89
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à 10 000 000 F par catégorie			10 849
TIAP détenus par les succursales			148 236
Valeur d'inventaire des TIAP			275 771
Titres de participation			
Aéronautique - Espace			
Creuzet Financière	5 435	49,24	2 896
SFIM	195 001	25,84	7 422
SFIM 5,50 % 93 - 01.01.2001 CV	22 005	25,84	3 607
Agro-alimentaire			
Eurogerm	5 000	20,00	1 982
Guyomarc'h Alimentaire (ex-Sagal)	723 660	18,73	61 997
Mestrezat et Domaines	1 761 493	61,20	53 357
Assurances - Retraites			
AGF	1 303 330	0,71	34 942
AXA RE Finance	1 630 774	21,00	33 988
CARDIF (ex- Klé 29)	10 489 071	100,00	299 767
Financière de l'Erdre	79 293	18,46	12 088
Finaxa	13 662 425	22,69	355 272
SPS RE	1 491 806	30,00	29 806
Automobiles - Cycles - Équipements			
MGI Coutier Poullain	353 444	13,22	6 130
Bâtiment - Construction			
Eiffage (ex-Fougerolle)	685 026	5,76	37 846
Construction - Industrie mécanique			
Cie De Fives-Lille	786 918	28,99	10 422
Fichet Bauche	4 511 712	81,44	11 957
Hurel Dubois	423 835	51,05	33 080
Hurel Dubois 8 % 93 - 01.01.2000 CV	145 983	—	12 530
Crédits - Banques - Établissements financiers			
Banque Cortal	1 296 887	98,18	32 689
Banque Directe (ex- Klef 34)	2 674 995	100,00	119 130
Banque de Marchés et d'Arbitrage	470 383	38,56	11 434
Banque Parisienne Internationale	1 676 347	58,97	2 829
Banque Pétrofigaz	3 482 328	44,81	13 421
Cetelem	42 209 774	98,38	1 973 802
UCB Nom.	217 849 657	99,94	327 003
UFB Locabail	5 341 041	91,80	223 186
VIA Banque	3 201 203	60,03	144 288

en milliers d'euros	Nombre de titres	% de participation	Valeur d'inventaire
Hôtellerie - Loisirs - Thermalisme			
Sogères	45 517	39,58	8 482
Industrie audiovisuelle			
Audiofina	2 245 325	3,65	25 091
UGC SA	5 238 769	13,41	25 481
Ingénierie - Recherche			
Atos	1 345 772	12,69	54 631
Sema Group Plc	57 526 082	12,50	128 189
Logement - Immobilier			
Foncière Compagnie Bancaire	1 387 230	100,00	39 759
Sinvim	1 063 785	100,00	15 816
Matériaux de construction			
Poliet (ex-Lambert Frères)	4 692 119	16,90	229 909
Pâtes - Papier - Carton - Emballage			
Pochet	1 324 434	33,98	55 362
La Rochette	4 439 284	17,44	16 357
La Rochette CV 4.5 % 1988 - 2003 Conv.	404 594	–	2 874
Pétrole - Carburants - Dérivés			
Coparex International	1 533 272	94,35	64 089
Total	1 214 067	0,49	57 162
Pharmacie - Cosmétique			
Mayroy "C"	106 400	4,61	38 112
Produits alimentaires			
Saupiquet	369 620	30,97	22 637
Produits chimiques			
Carbone Lorraine	2 325 275	21,56	52 814
Publicité - Communication			
Sofinergie 3	21 637	44,51	8 291
Transformation des métaux - Sidérurgie			
Montupet	966 980	10,49	9 128
Transports			
Cofimat Compagnie Financière Matignon	600 000	28,57	2 287
GTI (Générale de Transport et Industrie)	2 343 778	69,95	64 379
GTI TMM 1989 - 2000 Conv.	140 978	–	11 807
Services divers			
Cofathec	914 874	19,16	13 947
Jarvis Porter Group Plc	4 771 800	10,17	6 764
Securidev	394 674	12,38	4 142
Sfexet			
Société Centrale d'Investissements	1 095 351	80,62	157 896
Sociétés de portefeuille - Capitalisation - Holding			
Cobepa PS Échange	12 285 455	19,25	255 150
Cobepa PS VVPR Échange	3 765 070	5,90	80 118
Compagnie Auxiliaire d'Entreprises et de Chemins de Fer	17 804 250	99,98	13 693
Financière Kléber	1 499 991	100,00	25 492
Format SA	163 944	32,77	2 763
NH Guyomarc'h (ex-Siem)	18 926 640	93,99	317 388
Parfici Nom	1 088 622	95,51	79 398
Paribas International	23 236 899	100,00	1 327 952
Paribas Investissement Développement	2 664 721	99,00	76 822
Paribas Participations	207 997	100,00	3 781
Paribas Santé (ex- Dagico)	2 330 156	60,92	42 731
Parifergie	149 995	100,00	2 287
Safadeco	1 375 003	99,82	41 923
Société Générale Commerciale et Financière (SGCF)	3 096 129	99,79	602 632

en milliers d'euros	Nombre de titres	% de participation	Valeur d'inventaire
Sociétés financières			
Courcoux Bouvet SNC	216 999	100,00	66 801
Klépierre	1 260 100	9,74	114 449
Mérone Investissement	2 606	42,53	6 439
Ottomane Cie Financière	500 671	9,10	29 034
Paribas Asset Management-Pam	1 064 571	100,00	16 216
Paribas Dérivés Garantis PDG	7 999 980	100,00	121 959
Titres énumérés ci-dessus			8 199 305
Titres de sociétés étrangères non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs			881 839
Titres de sociétés immobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs			688 529
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à 10 000 000 F par catégorie			16 615
Titres de participation détenus par les succursales			41 720
Valeur d'inventaire des titres de participation			9 828 008
VALEUR D'INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE PARIBAS			
Titres de placement			7 248 261
TIAP			275 771
Titres de participation			9 828 008
TOTAL GÉNÉRAL			17 352 040

44 COMPTES DE RÉSULTAT PUBLIÉS AU BALO

en millions d'euros	1998	1997
Intérêts et produits assimilés	8 911	5 593
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	5 677	3 422
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 901	1 496
Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe	1 333	665
Autres intérêts et produits assimilés	–	10
Intérêts et charges assimilées	– 9 138	– 5 886
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	– 6 410	– 4 739
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	– 632	– 485
Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe	– 2 096	– 662
Produits sur opérations de crédit-bail et de location avec option d'achat	60	3
Charges sur opérations de crédit-bail et de location avec option d'achat	– 36	– 3
Revenus des titres à revenu variable	1 131	486
Commissions (produits)	813	614
Commissions (charges)	– 529	– 336
Gains sur opérations financières	1 690	1 211
Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction	–	341
Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement	73	16
Solde en bénéfice des opérations de change	–	191
Solde en bénéfice des opérations sur instruments financiers	1 617	663
Pertes sur opérations financières	– 433	0
Solde en pertes des opérations sur titres de transaction	– 371	–
Solde en perte des opérations sur titres de placement	–	–
Solde en perte des opérations de change	– 62	–
Solde en pertes des opérations sur instruments financiers	–	–
Autres produits et charges ordinaires	198	261
Autres produits d'exploitation bancaire	95	186
Autres produits d'exploitation non bancaire	103	75
Charges générales d'exploitation	– 1 628	– 1 333
Frais de personnel	– 1 099	– 908
Autres frais administratifs	– 529	– 425
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation sur immobilisations incorporelles et corporelles	– 80	– 44
Autres charges d'exploitation	– 163	– 126
Autres charges d'exploitation bancaire	– 71	– 66
Autres charges d'exploitation non bancaire	– 92	– 60
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan	– 364	– 354
Soldes en perte des corrections de valeur sur immobilisations financières	–	–
Soldes en bénéfice des corrections de valeur sur immobilisations	733	5
Résultat ordinaire avant impôt	1 165	91
Résultat exceptionnel	–	–
Impôt sur les bénéfices	18	27
Résultat de l'exercice	1 183	118

En cas de réalisation de l'offre publique d'échange proposée par la Société Générale sur les actions Paribas, les écritures relatives à la provision pour coûts de restructuration et d'intégration modifieront le compte de résultat de l'exercice 1998 de la manière suivante :

Provision pour coûts de restructuration et d'intégration nette d'impôt	– 400
Résultat net	783

NB : voir l'avertissement en tête du document

45 BILANS PUBLIÉS AU BALO

en millions d'euros	1998	1997
ACTIF		
Caisse, banques centrales, C.C.P.	739	78
Effets publics et valeurs assimilées	6 525	6 209
Créances sur les établissements de crédit		
- à vue	7 445	7 437
- à terme	78 119	48 815
Créances sur la clientèle		
- créances commerciales	586	703
- autres concours à la clientèle	39 575	32 020
- comptes ordinaires débiteurs	2 425	1 807
Obligations et autres titres à revenu fixe	35 282	25 713
Actions et autres titres à revenu variable	4 816	3 606
Participations et activités de portefeuille	3 192	1 530
Parts dans les entreprises liées	7 164	1 793
Crédit-bail et location avec option d'achat	164	75
Immobilisations incorporelles	126	52
Immobilisations corporelles	245	270
Actions propres	404	-
Autres actifs	17 613	11 918
Comptes de régularisation	6 795	6 516
Total de l'actif	211 215	148 542

NB : voir l'avertissement en tête du document

en millions d'euros	1998	1997
PASSIF		
Banque centrale, C.C.P.	65	209
Dettes envers les établissements de crédit		
- à vue	11 010	13 326
- à terme	104 883	71 095
Comptes créditeurs de la clientèle	–	–
Comptes d'épargne à régime spécial		
- à vue	23	27
- à terme	28	19
Autres dettes		
- à vue	4 453	3 680
- à terme	11 536	14 942
Dettes représentées par un titre		
- bons de caisse	4	6
- titres de créances négociables et titres du marché interbancaire	13 216	5 357
- emprunts obligataires	8 614	3 113
Autres passifs	41 132	28 868
Comptes de régularisation	4 848	3 847
Provisions pour risques et charges	906	640
Provisions réglementées	24	17
Dettes subordonnées	2 218	741
Capital souscrit	2 466	878
Réserves	4 374	1 652
Écart de réévaluation	7	7
Report à nouveau	225	–
Résultat de l'exercice	1 183	118
Total du passif	211 215	148 542

En cas de réalisation de l'offre publique d'échange proposée par la Société Générale sur les actions Paribas, les écritures relatives à la provision pour coûts de restructuration et d'intégration, nette d'impôt, réduiront le résultat de 400 millions d'euros et augmenteront d'autant le poste "Provisions pour risques et charges".

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Directoire ;
- Rapports des Commissaires aux Comptes ;
- Rapport et observations du Conseil de Surveillance ;
- Approbation des comptes de l'exercice 1998 ;
- Fixation du dividende ;
- Opérations visées à l'article 143 de la loi du 24 juillet 1966 ;
- Ratification de la nomination de deux membres du Conseil de Surveillance ;
- Renouvellement du mandat de quatre membres du Conseil de Surveillance ;
- Autorisation à donner au Directoire d'émettre des obligations, en toutes monnaies ;
- Pouvoirs.

NB : voir l'avertissement en tête du document

PROJETS DE RÉSOLUTIONS

SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes de l'exercice 1998.

L'Assemblée Générale,

après avoir pris connaissance du bilan au 31 décembre 1998 et du compte de résultats de l'exercice 1998 tels qu'ils ont été arrêtés par le Directoire le 17 février 1999 – sans prise en compte de la provision pour coût de restructuration nécessitée par la constitution d'un nouvel ensemble avec la Société Générale, et qui devra être constituée au cas où l'offre publique d'échange de la Société Générale sur les actions Paribas connaîtrait une issue favorable – dont il résulte un bénéfice net après impôts de l'exercice 1998 de 1 182 770 000,33 euros (7 758 462 611,07 francs),

après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, des Commissaires aux Comptes et des observations du Conseil de Surveillance,

décide, après avoir constaté que l'offre publique d'échange d'actions Paribas contre des actions Société Générale a eu une issue favorable, la constitution d'une provision pour coût de restructuration de 400 000 000 euros (2 623 828 000 francs),

approuve, en conséquence, le bilan au 31 décembre 1998 et le compte de résultats de l'exercice 1998 après constitution de cette provision et arrête le bénéfice net après impôts de l'exercice 1998 à 782 770 000,33 euros (5 134 634 611,07 francs).

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Cette résolution a pour objet d'affecter le bénéfice de l'exercice 1998 et de fixer à 2,50 euros (16,40 francs) le dividende net par action, soit 3,75 euros (24,60 francs) avec l'avoir fiscal de 50 % et 3,63 euros (23,78 francs) avec l'avoir fiscal de 45 %.

L'Assemblée Générale fixe, conformément à l'article 31 des statuts, l'affectation des résultats de la manière suivante :

	Soit en euros	Équivalent en francs
Bénéfice net de l'exercice	782 770 000,33	5 134 634 611,07
Report à nouveau antérieur	225 258 955,03	1 477 601 883,63
Total	1 008 028 955,36	6 612 236 494,70
Dotation à la réserve spéciale des plus-values à long terme	539 668 435,89	3 539 992 882,00
Dividende	404 436 332,50	2 653 102 341,20
Report à nouveau	63 924 186,97	419 141 271,50
Total	1 008 028 955,36	6 612 236 494,70

Le dividende net versé à chaque action sera de 2,50 euros auquel s'ajoutera, le cas échéant, selon les bénéficiaires :

- un avoir fiscal de 1,25 euro, représentant 50 % du dividende net, portant le revenu global à 3,75 euros ;
- ou un avoir fiscal de 1,13 euro, représentant 45 % du dividende net, portant le revenu global à 3,63 euros.

L'Assemblée Générale décide que, conformément aux dispositions de l'article 217-3 de la loi du 24 juillet 1966, le montant correspondant aux actions autodétenues à la date de la mise en paiement ainsi que le montant auquel des actionnaires auraient éventuellement renoncé seront affectés au compte de "Report à nouveau". Par ailleurs, elle autorise le Directoire à prélever sur le compte de "Report à nouveau" les sommes nécessaires pour payer le dividende fixé ci-dessus aux actions provenant de l'exercice d'options de souscription qui serait effectué avant la date de mise en paiement du dividende.

Le dividende sera mis en paiement le 6 avril 1999, date de détachement.

Il est rappelé que le revenu global au titre des trois derniers exercices, exprimé en francs, s'établissait ainsi :

	Nombre d'actions rémunérées	Montant total distribué	Revenu global	Dividende distribué	Impôt payé au Trésor
	40 172 728 act "A"	—	—	—	—
1995	2 526 857 act "B"	31 585 712,50	18,75	12,50	6,25
	773 143 CIP	9 664 287,50	18,75	12,50	6,25
	52 224 544 act "A"	731 143 616,00	21,00	14,00	7,00
1996	3 415 401 act "B"	47 815 614,00	21,00	14,00	7,00
	874 596 CIP	12 244 344,00	21,00	14,00	7,00
	53 324 769 act "A"	717 218 143,05	20,18	13,45	6,73
1997	3 415 401 act "B"	56 793 149,55	20,18	13,45	6,73
	874 596 CIP	907 310,10	20,18	13,45	6,73

TROISIÈME RÉOLUTION

Cette résolution a pour objet d'approuver le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions conclues entre votre société et des sociétés avec lesquelles elle a un ou plusieurs dirigeants communs, conformément à la loi sur les sociétés.

L'Assemblée Générale approuve le rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes en application de l'article 145 de la loi du 24 juillet 1966.

QUATRIÈME ET CINQUIÈME RÉSOLUTION

Ces résolutions ont pour objet de ratifier la cooptation de MM. Daniel Bouton et Ernest-Antoine Seillière de Laborde comme membres du Conseil de Surveillance.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la nomination faite à titre provisoire par le Conseil de Surveillance de M. Daniel Bouton en qualité de membre du Conseil de Surveillance. Son mandat prendra fin à l'issue de la présente assemblée.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la nomination faite à titre provisoire par le Conseil de Surveillance de M. Ernest-Antoine Seillière de Laborde en qualité de membre du Conseil de Surveillance. Son mandat prendra fin à l'issue de la présente assemblée.

SIXIÈME À NEUVIÈME RÉOLUTIONS

Ces résolutions ont pour objet de renouveler pour trois ans MM. Daniel Bouton, Jean Gandois, Antoine Jeancourt-Galignani et Ernest-Antoine Seillière de Laborde comme membres du Conseil de Surveillance.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de M. Daniel Bouton comme membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de M. Jean Gandois comme membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de M. Antoine Jeancourt-Galignani comme membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de M. Ernest-Antoine Seillière de Laborde comme membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans.

DIXIÈME RÉOLUTION

Cette résolution a pour objet d'autoriser le Directoire à procéder à l'émission d'obligations pour un montant maximum de 15,25 milliards d'euros ou sa contre valeur en toute monnaie ou autre unité monétaire, le cas échéant établie par référence à plusieurs monnaies.

L'Assemblée Générale annule à hauteur des montants non utilisés à ce jour l'autorisation donnée au Directoire par la quarantième résolution de l'assemblée générale mixte du 11 mai 1998.

L'Assemblée Générale autorise le Directoire à procéder, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, tant en France qu'à l'étranger, aux époques, conditions et selon les modalités qu'il jugera convenables, à l'émission, en toutes monnaies ou unités monétaires établies par référence à plusieurs monnaies, d'obligations pour un montant maximum de 15,25 milliards d'euros ou de sa contre-valeur en autres monnaies ou unités monétaires établies par référence à plusieurs monnaies.

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, en vue de procéder à cette ou ces émissions, en déterminer la nature, les formes, conditions et modalités, arrêter toutes les caractéristiques des titres à émettre et notamment leur mode d'amortissement ou de remboursement et, d'une manière générale, arrêter l'ensemble de leurs modalités.

ONZIÈME RÉOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE AU 1^{ER} FÉVRIER 1999

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Michel FRANCOIS-PONCET

Président

64 ans

- *Président du Conseil de Surveillance ou du Conseil d'Administration de Paribas ; Paribas Suisse.*
- *Vice-Président de Pargesa Holding SA*
- *Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Axa ; LVMH ; Schneider SA ; Total ; Banca Commerciale Italiana ; Erbé ; Power Corporation du Canada ; Cobepa ; Omnium Nord African ; Royale Belge.*
- *Représentant permanent de Paribas au Conseil de Eridania-Beghin-Say.*

Date d'entrée en fonction : 30 mai 1990

Propriétaire de 10 048 actions.

Euan BAIRD ⁽¹⁾

61 ans

- *Président de Schlumberger.*
- *Administrateur de The Haven Management Trust, Carnegie Institution of Washington.*

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998

Propriétaire de 1 091 actions.

Claude BEBEAR

63 ans

- *Président du Directoire d'Axa.*
- *Président-Directeur Général de Finaxa, Financière 45.*
- *Président de Axa Conseil Vie Assurances Mutuelle ; Axa Assurances IARD Mutuelle ; Axa Assurances Vie Mutuelle ; Axa Courtage Assurance Mutuelle.*
- *Administrateur de la Société Générale ; Schneider SA ; Lor Patrimoine.*
- *Représentant permanent de Axa au Conseil de Axa France Assurance.*
- *Représentant permanent d'Alpha Assurance Vie Mutuelle au Conseil d'Alpha Assurance Vie.*

À l'étranger

- *Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Axa Colonia Konzern AG (Allemagne), Axa Holdings Belgium (Belgique), The Equitable Companies Incorporated.*

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998

Propriétaire de 1 044 actions.

(1) Membre du Conseil indépendant.

Daniel BOUTON ^{(2) (3)}

49 ans

- *Président-Directeur Général de La Société Générale.*
- *Administrateur de Canal +, Schneider, Total.*

Autres fonctions exercées au cours des cinq dernières années :

- *Président de Geneval, Administrateur des AGF et de Promodès.*

Date d'entrée en fonction : 31 janvier 1999

Antonio BORGES ⁽¹⁾

50 ans

- *Doyen de l'INSEAD.*
- *Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Paribas ; Cimentos de Portugal.*
- *Membre du Conseil Fiscal de Banco Santander de Negocios ; Conseil Général de SONAE.*

Aucune autre fonction exercée au cours des cinq dernières années.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998

Propriétaire de 200 actions.

Paul DESMARAIS

72 ans

- *Président du Comité Exécutif et Président du Conseil Consultatif International de Power Corporation du Canada.*
- *Président du Conseil et Administrateur délégué de Pargesa Holding SA*
- *Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Axa ; Parjointco NV ; Power Financial Europe BV ; CLT-UFA ; Corporation Financière Power ; Diffusion Power Inc. ; Electrafina SA ; Gesca Ltée ; La Great-West, compagnie d'assurance vie ; Great-West Lifeco Inc. ; Groupe Bruxelles-Lambert SA ; Groupe Investors Inc. ; les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. ; PetroFina SA ; La Presse Ltée ; Groupe d'Assurances London Inc.; London Life, compagnie d'assurance vie ; Telegraph Group Limited ; Total.*
- *Membre du Comité Consultatif International de Barrick Gold Corporation ; Chase Manhattan Bank NA ; China International Trust and Investment Corporation.*

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998

Propriétaire de 230 actions.

(1) Membre du Conseil indépendant.

(2) Coopté lors du Conseil du 31 janvier 1999, sous réserve de ratification par l'Assemblée.

(3) Compte tenu de l'OPE de la Société Générale, les acquisitions d'actions Paribas seront effectuées après la clôture de l'opération.

Thierry DESMAREST

53 ans

- *Président-Directeur Général de Total.*
- *Président de la Fondation Total.*
- *Administrateur de Cogéma.*

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998

Propriétaire de 1 546 actions.

Jean GANDOIS ⁽¹⁾**Vice-Président**

68 ans

- *Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de* Groupe Danone ; Suez Lyonnaise des Eaux ; Eurafrance ; Banque Nationale de Paris ; Peugeot SA ; Vallourec ; Société Générale de Belgique ; Frécolux ; Air Liquide España ; Air Liquide Italia ; Sogepa ; Akzo Nobel ; Siemens.
- *Président de Cockerill-Sambre.*

Autres fonctions exercées au cours des cinq dernières années :

- *Président du Conseil National du Patronat Français ;* Pechiney ; Pechiney International SA ; Imprimeries Fabregue SA.
- *Administrateur de* Compagnie Française Philips ; Pechiney Corporation ; Europa Metalli ; Howmet Corporation ; American National Can ; Forges de Clabecq.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998

Propriétaire de 1 045 actions.

Paul Louis HALLEY ⁽¹⁾

64 ans

- *Président de Promodès.*
- *Membre du Conseil Consultatif de la Banque de France.*
- *Directeur Général de la Société des Supermarchés de l'Ouest.*
- *Directeur Général et Administrateur de* SND Halley Frères.
- *Administrateur de* Transports Noyon.
- *Gérant de* Dismo ; Halley Gestion ; Halley Management ; SIPS.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998

Propriétaire de 1 000 actions.

Antoine JEANCOURT-GALIGNANI

62 ans

- *Président du Conseil d'administration de* Assurances Générales de France ; AGF Assurances ; AGF International ; AGF-IART ; AGF-VIE ; PFA TIARD ; PFA Vie ; Allianz Holding France ; Allianz Assurances ; Allianz Vie.
- *Président du Conseil de Surveillance de* EuroDisney SCA.
- *Administrateur de la Société Générale ;* Total ; Rhône-Poulenc ; SNA SAI Beyrouth.
- *Représentant permanent des AGF au Conseil de* Euler ; Worms & Cie.

Autres fonctions exercées au cours des cinq dernières années :

- *Président du Conseil d'administration de la* Compagnie Financière du Phénix.
- *Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de* Havas ; Soméal ; Aachener und Münchener.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998

Propriétaire de 349 actions.

(1) Membre du Conseil indépendant.

Denis KESSLER ⁽¹⁾

46 ans

- *Président de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA) ; Sicav Cosmos Obligation ; Sicav Orsay 1^{re}.*
- *Vice-Président délégué du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF).*
- *Vice-Président de la Société d'Économie Politique.*
- *Co président du Conseil Scientifique de l'Association de Genève.*
- *Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Cetelem ; Crédit Local de France ; Crédit Communal de Belgique ; Dexia ; Associés en Finance.*
- *Membre du Conseil Économique et Social ; Conseil National des Assurances ; Comité Européen des Assurances ; Commission des Comptes de la Nation.*
- *Censeur de Acofim ; FDC.*

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998

Propriétaire de 209 actions.

Alexandre LAMFALUSSY ⁽¹⁾

69 ans

- *Professeur à l'Université Catholique de Louvain.*
- *Administrateur de Asbl Bruxelles-2000.*
- *Président du Conseil d'Administration de Euro MTS Ltd (à partir du 1^{er} mars 1999).*

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998

Propriétaire de 200 actions.

Colette NEUVILLE ⁽¹⁾

61 ans

- *Président de l'Association pour la Défense des Actionnaires Minoritaires.*
- *Membre du Comité des Actionnaires Individuels de Paribas et de Rhône-Poulenc.*
- *Membre du Groupement des Actionnaires Européens.*

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998

Propriétaire de 550 actions.

(1) Membre du Conseil indépendant.

Ernest-Antoine SEILLIÈRE de LABORDE ^{(1) (2) (3)}

61 ans

- *Président du Conseil d'administration de Marine Wendel* ; Compagnie Générale d'Industrie et de Participations - CGIP.
- *Président du Conseil de Surveillance de Cap Gemini.*
- *Administrateur de Eridania Beghin Say* ; Gip SA ; Société Générale ; Société Lorraine de Participations Siderurgiques - SLPS ; Valeo.
- *Membre du Conseil de Surveillance de Hermès International SA* ; Peugeot SA ; Reynolds ; Oranje-Nassau Groep BV.
- *Représentant permanent de Sofiservice au Conseil de BioMérieux Alliance et de Bureau Veritas* ; Compagnie Financière de la Trinité au Conseil d'Administration de Stallergenes ; Simfor au Conseil de Surveillance de Alain Afflelou SA.

Autres fonctions exercées au cours des cinq dernières années :

- *Président du Conseil d'administration de Ciments et Engrais de Dannes et de l'Est – CEDEST.*
- *Président du Conseil de Surveillance de Regnault Reynolds SA* ; CarnaudMetalbox.
- *Administrateur de Cap Gemini Sogeti* ; Compagnie Financière Reynolds ; Lafarge Coppée ; Euralair ; Compagnie d'Investissements de Paris ; Crown Cork and Seal.
- *Représentant permanent de Sofiservice au Conseil d'administration de NT Meridian (devenue Nortel France SA)* ; Demachy Worms et Cie Holding ; Skip SA ; Sogeti ; Gemini Consulting Holding.
- *Représentant permanent de Stallergenes au Conseil d'administration de Stallergenes SA.*

Date d'entrée en fonction : 31 janvier 1999

Serge TCHURUK

61 ans

- *Président-Directeur Général d'Alcatel.*
- *Chairman d'Alcatel USA Corp.*
- *Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Total* ; Vivendi ; Alstom ; Alcatel Deutschland GmbH ; Thomson-CSF.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998

Propriétaire de 242 actions.

(1) Membre du Conseil indépendant.

(2) Coopté lors du Conseil du 31 janvier 1999, sous réserve de ratification par l'Assemblée.

(3) Compte tenu de l'OPE de la Société Générale, les acquisitions d'actions Paribas seront effectuées après la clôture de l'opération.

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ÉLUS PAR LES SALARIÉS

Philippe DEGEILH

45 ans

Élu le 14 mars 1996. Échéance du mandat : 1999

Virin MOULIN

32 ans

Élu le 14 mars 1996. Échéance du mandat : 1999

Pierre NOURRIT

54 ans

• *Administrateur de* Obli-associations ; Paribas-Revenus.

Élu le 14 mars 1996. Échéance du mandat : 1999

COMITÉ EXÉCUTIF

André LEVY-LANG

Président

61 ans

- *Président du Directoire de* Paribas.
- *Administrateur de* AGF ; Elf ; Finaxa ; Schlumberger ; Pargesa ; Banque Paribas Suisse ; Cobepa ; Eurasia Holdings Limited ; Société Générale.
- *Représentant permanent de* Paribas au Conseil de Pétrofigaz.

Date d'entrée en fonction : 19 septembre 1991

Propriétaire de 41 866 actions.

Michel CLAIR

52 ans,

- Entré dans le Groupe en 1991 à la Compagnie Bancaire.
- Responsable du Secrétariat Général et des Affaires Immobilières.
- Président de Sinvim, de Ségécé et d'Apec 1 %.
- Président du Directoire de Klépierre.

Date d'entrée en fonction : 1er mars 1999

Propriétaire de 2000 actions

Philippe BLAVIER

52 ans

- *Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de* Banque Paribas Suisse ; Paribas North America ; Paribas Bank of Canada ; Paribas Futures Inc.

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998

Propriétaire de 1 235 actions.

Philippe DULAC

56 ans

- *Membre du Directoire de* Paribas.
- *Président de* Paribas Luxembourg et de Klépierre.
- *Administrateur de* Paribas International ; Cetelem ; Colgate-Palmolive ; Esso ; Sinvim.

Date d'entrée en fonction : 15 juin 1990

Propriétaire de 5 006 actions.

Jean CLAMON

46 ans

- *Membre du Directoire de* Paribas.
- *Président de la* Société de Gestion Mobilière Saint-Germain.
- *Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de* Antin Gérance ; Sogimo ; Cobepa ; Fibelpar ; Compagnie Générale Mosane ; Compagnie Nationale à Portefeuille ; Compagnie de Participations Internationales ; Libelux ; Pargelux.
- *Administrateur délégué de* Erbé SA.

Date d'entrée en fonction : 20 février 1997

Propriétaire de 843 actions.

Véronique GUILLOT-PELPEL

48 ans

- *Président d'honneur d'Entreprises et Média.*
- *Président de Musées et Monuments de France.*

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998

Propriétaire de 400 actions.

Dominique HOENN

58 ans

- *Membre du Directoire de Paribas.*
- *Président de Paribas North America.*
- *Gérant de Courcoux Bouvet.*
- *Administrateur de Banque Artésia ; Banque Paribas Luxembourg ; Banque Paribas Suisse ; Conseil des Marchés Financiers ; Finextel ; Paribas Asia ; Paribas International ; Sicovam ; Société des Bourses Françaises.*

Date d'entrée en fonction : 15 juin 1990

Propriétaire de 1 084 actions.

Robert de METZ

47 ans

- *Membre du Directoire de Paribas.*
- *Administrateur de Axa Ré Finance ; Cobepa ; Paribas International BV ; Paribas Asset Management Ltd.*

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998

Propriétaire de 2 000 actions.

Bernard MULLER

53 ans

- *Membre du Directoire de Paribas.*
- *Président du Conseil de Surveillance de Banque Cortal ; Cetelem ; CB (UK) Ltd.*
- *Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Cardif SA ; Cardif Société Vie ; UFB Locabail ; Segece ; Klépierre ; Paribas International BV ; Banque Paribas Luxembourg ; Banque Paribas Suisse ; Caisse d'Épargne de Florence.*
- *Représentant permanent de Paribas, Administrateur de la Banque Directe et de l'UCB.*

Date d'entrée en fonction : 12 mai 1998

Propriétaire de 2 929 actions.

Amaury-Daniel de SEZE

52 ans

- *Membre du Directoire de Paribas.*
- *Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Clemessy ; Poliet ; Cobepa ; Eiffage ; Fives-Lille ; Groupe Bruxelles Lambert ; IMS ; La Poste ; Nord-Est ; Schneider SA ; Sema Group Plc ; Publicis S.A.*
- *Représentant permanent de Paribas au Conseil de Coparex International.*
- *Représentant permanent de Paribas Participations au Conseil de Nouvelle Holding Guyomarc'h ; Paribas Santé ; Sagal ; Atos ; UGC ; Panzalim ; Somaref.*

Date d'entrée en fonction : 15 juin 1993.

Propriétaire de 2 563 actions.

Philippe WAHL

43 ans

- *Responsable du pôle Services Financiers Spécialisés.*
- *Administrateur de : UCB, Banque Directe, Cardif SA, Arval, UFB Locabail, UCI SA, Findomestic.*
- *Membre du Conseil de Surveillance de Cetelem.*

Date d'entrée en fonction : 1^{er} mars 1999

Propriétaire de 1124 actions

PARIBAS
3, rue d'Antin - 75078 Paris Cedex 02
Tél. : 33 (0)1 42 98 12 34 - Fax : 33 (0)1 42 98 77 42
Internet <http://www.paribas.com>
Télex : PARB 210041